POUR VOUS SERVIR :
Journal – Librairie
Imprimerie
Reliure – Photogravure
Lithographie

QUEBEC — 61e ANNEE — Numéro 18,235

SEPT CENTS

l'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

METEOROLOGIE
Généralement ensoleillé aujourd'hui avec nébulosité croissante en fin de journée. Jeudi, nuageux avec pluie. Plus doux jeudi. Maximum et minimum à Québec : 45 et 40.

Mercredi, 3 avril 1968

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT
19 OCT 67 CS 7293



• LES DEUX CANDIDATS qui ont le vent dans les voiles aux élections primaires des Etats-Unis sont le sénateur McCarthy chez les démocrates et l'ex-vice-président Nixon chez les républicains. Ces derniers ont remporté tous deux une victoire facile, hier, dans le Wisconsin.

Nixon chez les républicains

McCARTHY REMPORTE LA PRIMAIRE DU WISCONSIN

MILWAUKEE. (AFP-Reuter). — Le sénateur Eugene McCarthy, du Minnesota, a remporté hier soir l'élection primaire pour la nomination démocrate au Wisconsin et a augmenté ses chances d'être choisi candidat du parti démocrate lors des élections présidentielles américaines, en novembre prochain.

Le sénateur, entouré de ses partisans, a déclaré dans sa chambre d'hôtel que cette victoire était très significative et qu'elle l'aiderait à se faire élire représentant démocrate.

Assuré de 55 pour cent des voix démocrates, contre 38 pour cent au président Johnson, M. McCarthy a déclaré : "J'espère que nous célébrerons notre victoire après la convention nationale de Chicago, comme nous la célébrons ce soir. J'espère que nous marchons à présent vers une victoire certaine".

M. Johnson est le premier président à perdre l'élection primaire du Wisconsin depuis que le républicain Herbert Hoover eut connu la défaite, en 1952, au mains du sénateur George W. Norris, du Nebraska.

Même si son nom est demeuré sur la liste du scrutin démocrate, on sait que le président au cours de son allocution de dimanche dernier, a annoncé son retrait de la course.

Les observateurs se demandent d'autre part si les résultats obtenus par le sénateur McCarthy sont suffisants pour le protéger de l'offensive préparée par le sénateur Robert Kennedy en vue des élections primaires de l'Indiana prévues pour le 7 mai, où les deux candidats démocrates s'affronteront pour la première fois.

MILWAUKEE. (PA-AFP). – Alors que s'accumulaient les premiers résultats de l'élection primaire pour la nomination démocrate au Wisconsin, le sénateur du Minnesota, M. Eugene McCarthy, prenait les devants sur le président Lyndon Johnson, ce dernier n'étant pas candidat.

Du côté républicain, l'ancien vice-président, M. Richard Nixon, recueille une majorité impressionnante sur ses deux adversaires dans les primaires de son parti.

En effet, M. Nixon, au début du recomptage, avait amassé près de 80 pour cent des voix de son parti, alors que le sénateur McCarthy recueillait environ 58 pour cent des voix démocrates.

Une élection primaire constitue une épreuve de force pour les aspirations à la nomination de leur parti. Les démocrates désigneront leur candidat à l'issue de leur congrès à Chicago, du 26 au 30 août, tandis que les républicains choisiront leur homme à leur congrès du 5 au 9 août.

Les principales chaînes de télévision, sur la base des premiers résultats, estimaient, après dépouillement de quelque 17 pour cent des résultats, au moins 54 pour cent des voix démocrates pour M. McCarthy contre moins de 40 pour cent au président Johnson. Une première indication intéressante, venue d'un des quartiers noirs de Milwaukee, semblait par contre donner une nette préférence au sénateur Robert Kennedy dont le nom ne figure pas sur les bulletins.

Un projet de contributions volontaires qui rapportera $32 millions

Montréal crée une loterie pour équilibrer son budget

MONTREAL (P.C.) — La ville de Montréal équilibrera son budget à l'aide d'une loterie sous forme de contributions volontaires. Les autorités entendent ainsi récolter quelque $32 millions. Grâce à cette technique qui ne présenterait aucune difficulté juridique, l'écart de $28 millions dans le budget de l'année prochaine entre les revenus et les dépenses sera prévisiblement comblé. Sans cette loterie, il aurait fallu augmenter toutes les taxes de 20 p.c. aujourd'hui.

Cette nouvelle a complètement pris par surprise les journalistes et conseillers municipaux présents dans la grande salle de l'hôtel de ville où le maire, en présence du président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a déclaré qu'"il ne serait pas juste de priver tant de gens du privilège d'être un contribuable volontaire de Montréal".

Le 20e jour de chaque mois, à compter du 20 mai prochain, Montréal fera tirer au bénéfice des "contribuables volontaires" qui auront sollicité du directeur des finances le privilège de recevoir un compte de taxe de $2 au minimum un prix de $100,000, trente prix de $1,000, vingt de $500 et cent de $100. Chaque mois. Une dépense de $4 millions est prévue pour réaliser cette loterie sans le nom. On escompte en retirer $32 millions.

Cette sorte de revenu, a dit le maire tient compte du sentiment souvent exprimé qu'il est injuste de faire porter par les seuls contribuables de Montréal tous les frais du dynamisme métropolitain et de l'expansion régionale.

Astuce juridique

Cette astuce juridique permet à Montréal de ne pas imposer de nouvelles taxes après les augmentations décrétées par le gouvernement provincial et la commission des écoles catholiques de Montréal. Au surplus, comme les payeurs de taxes réguliers risquent de subir une augmentation en proportion de l'échec que pourrait subir cette loterie sans le nom, Montréal tient déjà comme fidèles alliés de cette nouvelle institution les quelque 360,000 contribuables de Montréal.

Cette institution sera présentée en détails lors de la prochaine séance du conseil municipal, mardi prochain. On prévoit déjà une publicité par les journaux et par la poste. Des journaux annonceront aussi cette nouvelle aux Américains qui voudraient devenir "contribuables volontaires de Montréal".

La charte de la ville de Montréal ne ferait pas de difficulté à cette institution. Le directeur du service des finances pourra toujours recommander au comité exécutif de Montréal de faire voter par le conseil une augmentation de taxe advenant que les rentrées de contributions volontaires soient insuffisantes.

D'autre part, le maire Drapeau, rappelant que Montréal avait été à l'origine du courant de prospérité régional des dernières années, a soutenu qu'il ne fallait pas amplifier le complexe d'austérité budgétaire, qui se traduit présentement par la paralysie de l'économie, notamment dans le domaine de la construction.

La loterie permettrait donc à Montréal d'ouvrir résolument la voie à de nouveaux projets.

Plusieurs possibilités

Rénovation urbaine, usine d'épuration, prolongement du métro, travaux publics divers, autant de projets dont les études pourront être "hâtées", en vue de relancer à Montréal le courant de prospérité des bonnes années.

Selon les revenus de la ville, il sera ainsi possible à Montréal d'emprunter en 1968-69 entre $50 et $100 millions, a précisé le maire en réponse à une question des journalistes.

"Un projet ambitieux qui peut réussir" — Johnson

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Johnson a qualifié hier soir de "très original" le projet de loterie que la ville de Montréal entend réaliser pour équilibrer son budget et recueillir, estime-t-on une somme annuelle de quelque $32 millions.

Le chef du gouvernement québécois qui était alors interrogé par des journalistes à l'issue des travaux de l'Assemblée législative, a dit que c'était là les premières informations qu'il obtenait sur le projet.

"Je ne sais pas si Montréal pourra le faire et ne sais pas non plus si les autres municipalités de la province pourraient le faire, en vertu de leur charte", a-t-il commenté.

"C'est un projet ambitieux mais qui peut réussir", a-t-il ajouté.

Comme on lui demandait si un tel projet était légal, M. Johnson a répliqué ne pas pouvoir l'affirmer, mais a rappelé que le gouvernement fédéral avait déjà exprimé le désir d'amender, il y a quelques mois, le code criminel de façon à permettre aux provinces et aux municipalités de créer des loteries.

"Les dépenses auraient pu être coupées de $100 à $150 millions" — Lesage

Par Jacques DALLAIRE

Dans l'une de ses meilleures interventions depuis qu'il dirige l'opposition — c'est du moins l'avis des observateurs de la scène politique québécoise — M. Jean Lesage s'est porté hier à une vigoureuse attaque contre l'Union nationale, lui reprochant surtout de gaspiller de façon éhontée les deniers publics.

M. Lesage, qui répliquait au Discours du budget déposé la semaine dernière par le ministre des Finances, M. Paul Dozois, a soulevé l'ire des ministériels en plusieurs occasions. Il allégua, entre autres, que le gouvernement manque l'initiative en matière économique, refuse de prendre ses responsabilités pour diminuer le chômage, se sert de cataplasmes au lieu de planifier à long terme et surtout préfère taxer le contribuable, au lieu d'effectuer des "coupures" possibles dans des dépenses non essentielles, pouvant se chiffrer entre $100 et $150 millions.

Le chef libéral avait pris soin d'expliquer au début de son exposé que le présent budget était celui du premier ministre Daniel Johnson et non celui de M. Paul Dozois, puisque ce dernier n'a pas participé à son élaboration en raison de sa récente maladie.

Comme le chef du gouvernement doit donc, de l'avis de M. Lesage, porter, en tant qu'auteur du budget 1968-69, la responsabilité de l'augmentation des taxes à la consommation et de la surtaxe sur l'impôt sur le revenu personnel, il doit, en conséquence, "s'il est un homme, avoir le courage de l'admettre et ne pas se cacher derrière un collègue en convalescence pour faire tomber sur le contribuable québécois un déluge de taxes".

Crainte maladive

M. Lesage continua, malgré les hauts cris des ministériels, et déclara que la grande faiblesse qui est à la source même de ce budget "mal conçu", c'est cette crainte maladive, comme ce fut le cas l'an dernier, "de faire jouer à l'Etat le rôle d'initiateur, de catalyseur et de guide de l'activité économique globale".

Affirmant d'autre part que le gouvernement se laisse dominer par les événements, M. Lesage soutint qu'une philosophie économique et fiscale plus dynamique et plus conforme au rôle de l'Etat moderne aurait orienté le budget dans le sens d'une compression maximum des dépenses ordinaires non essentielles dans les secteurs qui ne sont pas prioritaires. "Un budget mieux conçu", précisa-t-il, "aurait accru les efforts du côté des investissements de façon à créer de l'emploi et à relancer l'activité économique tant à court terme qu'à long terme".

Le chef de l'opposition enchaîna dans la même veine en exprimant sa crainte de voir baisser de façon relative les investissements, ce qui aura pour effet direct d'accroître le taux de chômage déjà rendu à 8.4% en février '68, selon des statistiques qu'il a fournies hier en Chambre, et d'augmenter le coût de la vie.

Par ricochet, M. Lesage croit que l'imposition de six nouvelles taxes causera une montée des prix dans divers secteurs, ce qui encouragera les centrales syndicales à réclamer des augmentations de salaires pour les employés qu'elles représentent.

Gaspillage

Traitant par ailleurs de la nouvelle technique d'emprunts pour les institutions hospitalières et universitaires, M. Lesage soutient qu'il est clair que ces institutions auront à payer des taux d'intérêts plus élevés que si le gouvernement lui-même empruntait pour fins d'immobilisation dans ces secteurs.

Le chef de l'opposition reprit par la suite l'accusation de gaspillage lancée précédemment contre le gouvernement, expliquant que l'Union nationale a fait peu pour procéder à des réformes administratives en profondeur, et ce, en dépit des recommandations de la Commission Glassco qui avait enquêter sur l'appareil administratif fédéral et de la Commission royale d'enquête Lippé.

M. Lesage a relevé par la suite une série d'item apparaissant au budget, indiquant de façon claire, selon lui, que le gouvernement procède à un gaspillage des deniers publics.

Ainsi, on note, selon lui, un accroissement de $6,436,900 en information et publicité, en deux ans seulement, un montant de $17,075,800 au poste des "dépenses de voyages", $500,000 pour des réceptions, alors que l'an dernier, année de l'Expo '67, les dépenses en réceptions de toutes sortes à cause de la venue de chefs d'Etat étrangers, avaient totalisé $400,000. Comme autre exemple, M. Lesage indique qu'en juin 1966, 51,941 personnes étaient à l'emploi du gouvernement. En juin '67, soit un an plus tard, on comptait 60,085 personnes, c'est-à-dire une augmentation de 8,144.

Au Nord-Vietnam

Les bombardements se poursuivront entre les 17e et 20e parallèles

WASHINGTON (AFP) — Le Pentagone a fait savoir hier soir que les bombardements du Nord-Vietnam se poursuivront dans la région comprise entre le 17e et le 20e parallèle, au nord de Than Hoa.

Le secrétaire adjoint à la Défense pour les Affaires publiques, M. Phil Goulding, a communiqué cette précision à la presse 48 heures après que le président Lyndon Johnson eut annoncé un arrêt partiel des bombardements du Nord-Vietnam.

"L'objectif du président a été de prendre une mesure unilatérale pour réduire le niveau de la violence d'une façon significative" au Nord-Vietnam a déclaré M. Goulding. "En conséquence, les attaques ont pris fin dans la région qui contient près de 90 pour cent de la population et les trois quarts du territoire" du Nord-Vietnam.

"Les attaques continuent dans la partie méridionale du Nord-Vietnam qui va du 20e parallèle, au nord de Than Hoa, en direction du sud, jusqu'à la zone démilitarisée".

Than Hoa a été l'objectif d'un raid de l'aviation américaine quelques heures seulement après que le président Johnson eut annoncé son plan de désescalade militaire unilatérale au Nord-Vietnam.

Pour parer aux menaces

Le secrétaire adjoint à la Défense a précisé que les bombardements aériens continueront dans le secteur précité. Il s'agit, a-t-il poursuivi, de celui où "d'après les déclarations du président, les mouvements de troupes et d'équipement sont clairement en rapport avec la menace contre les positions alliées avancées".

Il s'agit aussi de la partie du Nord-Vietnam à travers laquelle sont acheminés les troupes et le matériel, directement jusqu'aux champs de bataille où ces forces sont mises en ligne contre les troupes américaines, a ajouté M. Goulding.

"Conformément aux objectifs poursuivis par le président, les bombardements depuis dimanche soir ont été principalement dirigés contre des cibles situées dans la partie la plus au sud" du Nord-Vietnam. "Quatre-vingt dix pour cent des raids ont eu lieu à moins de 60 milles de la zone démilitarisée, ajoute la déclaration de M. Goulding. Deux point trois pour cent des raids visaient des objectifs dans la région de Than Hoa. Than Hoa constitue un centre de triage qui est bien reconnu comme tel, pour le personnel et le matériel qui se dirigent vers le sud. Il s'agit là précisément du genre d'objectif que le président avait à l'esprit".

Importante précision

L'adjoint de M. Clark Clifford pour les Affaires publiques a enfin rappelé les paroles de M. Johnson dimanche soir lorsqu'il a dit que les bombardements américains "très limités du Nord-Vietnam pourraient se terminer prochainement si Hanoï faisait preuve d'une modération comparable à la nôtre". Citant toujours le président des Etats-Unis, M. Goulding a fait enfin ressortir que "la possibilité d'un arrêt complet des bombardements à l'avenir dépendra des événements".

La communication de M. Goulding faisait suite à celle du sénateur William Fulbright, président de la Commission sénatoriale des Affaires étrangères, qui a affirmé hier après-midi que l'arrêt partiel des raids n'avait aucune signification et "n'inciterait certainement pas Hanoï à la négociation".

"J'étais dans l'erreur"

M. Fulbright, un des critiques les plus incisifs de la politique vietnamienne de l'administration, a déclaré que dans son discours de dimanche, le président avait donné l'impression que les bombardements seraient désormais limités à la région immédiatement au nord de la zone démilitarisée. Depuis, a-t-il souligné, l'Aviation américaine a attaqué des objectifs à plus de 200 milles au nord de cette zone. La décision de M. Johnson, a-t-il estimé, "est sans conséquences et n'est certainement pas pour le Nord un stimulant pour venir s'asseoir à la table de conférences".

Indiquant qu'il avait téléphoné dimanche au président pour le féliciter de sa décision, M. Fulbright a ajouté: "J'étais dans l'erreur et je l'avoue. Je pensais qu'il arrêterait les bombardements d'une manière significative dans un effort pour mettre fin à la guerre".

M. Mansfield

Le sénateur Mike Mansfield, leader de la majorité démocrate et lui aussi une "colombe", a cependant affirmé que les raids sur le Nord-Vietnam sont strictement limités aux voies de ravitaillement et aux zones de stockage.

Il a estimé qu'ils sont essentiels pour protéger les forces américaines stationnées au sud de la zone démilitarisée. Son point de vue a été soutenu par les sénateurs démocrates Richard Russel, président de la Commission des services armés, et John Stennis, président de la sous-commission sur l'état de préparation des forces armées.

Aucune réaction officielle de la part de Pékin

Par JEAN VINCENT

PEKIN (AFP) Le discours du président Johnson n'a encore suscité aucune réaction officielle de la part des autorités chinoises. "Posez votre question plus tard", a répondu aujourd'hui au correspondant de l'AFP un porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Toutefois, les diplomates représentant les pays directement concernés par les accords de Genève, en poste à Pékin, estiment que l'initiative américaine n'entraînera pas de négociations à brève échéance.

D'autre part, on apprend de source privée nord-vietnamienne dans la capitale chinoise que la démarche tentée par le président Johnson demeure insuffisante.

Bien que normal dans un pays ou rien n'est commenté sans de longues analyses préalables, le silence des autorités chinoises réfléterait, croit-on prudence et perplexité.

En effet, l'attitude chinoise classique sur le Vietnam est que "la guerre populaire vietnamienne" écrasera tôt ou tard "l'agression impérialiste américaine". Mais les dirigeants de Pékin ont confié en privé à diverses reprises que la Chine, tout en jugeant regrettables d'éventuelles négociations entre Hanoï et Washington, étant donné l'inévitable victoire du Nord-Vietnam, estimait que la décision dépendait de Hanoï et que la Chine l'accepterait.

Cependant, indiquent les observateurs, Pékin ne verrait pas d'un oeil favorable des négociations s'ouvrir à la suite du discours du président Johnson. Celles-ci en effet ne pourraient qu'accentuer la détente internationale et surtout "la collusion soviéto-américaine".

Début de l'étude du bill de Québec aujourd'hui

L'administration du maire Lamontagne joue-t-elle ses dernières cartes ?

(par François DEMERS)

En termes politiques, la situation de l'administration Lamontagne devient de plus en plus intenable. Elue à l'occasion de la "Révolution tranquille", elle avait promis de "changer" quelque chose. Utilisant le temps de gloire de M. Jean Marchand, le maire Gilles Lamontagne a réussi à mettre en branle l'assainissement de la St-Charles et à mouiller le gouvernement provincial qui doit maintenant réaliser l'assainissement des eaux du bassin de cette rivière.

M. Lamontagne a aussi fait préparer un plan de réaménagement de l'aire no 10. Il a entre les mains le Rapport Ross dont l'application est commencée depuis quelque temps.

En somme, il s'est rendu à la limite de son champ d'action. Depuis l'automne dernier, l'administration de la Capitale piétine sur place. Elle est à la merci de l'étude sur le réseau routier métropolitain (ministère de la Voirie) pour l'élimination des passages à niveau, pour le réaménagement de l'aire no 10, pour la reconstruction de l'aire no 3; à la merci de la Commission d'Aménagement de Québec et de son Comité Directeur pour le réaménagement d'une bonne partie de l'aire no 3; à la merci du ministère des Affaires culturelles et de la Commission des Monuments historiques pour la rénovation du Vieux Québec; à la merci du gouvernement du Québec qui a la haute main sur son champ de taxation, sur ses limites territoriales, ainsi que sur le ministère de la Voirie, la Commission d'Aménagement et la Commission des Monuments historiques.

L'ESCALADE

Il était donc normal que l'administration Lamontagne mette de plus en plus clairement en lumière ses limitations, au fur et à mesure que le temps passait. Sur deux fronts.

D'abord ses limitations financières. Plus de 35% de son évaluation foncière totale est non-imposable (hôpitaux, écoles, institutions religieuses, etc.). Plus de 30% de son territoire est improductif (il appartient aux institutions non-imposables). L'exiguité de son territoire : quelque 9 milles carrés. La vieillesse de son infrastructure et de ses habitations : une ville tricentenaire.

Ensuite, son rôle de ville-centre. Québec paie les services aux 6 grands hôpitaux de la région et à plusieurs institutions qui desservent aussi bien les citoyens de la banlieue que ceux de Québec.

Québec entretient d'énormes services de police et d'incendie, joue ainsi un rôle de suppléance face à la banlieue et assume seule les inconvénients des millions de touristes qui viennent visiter le "Vieux Québec". Etc. Tout cela, sans que les citoyens de banlieue aient à en défrayer au moins partiellement les frais.

On comprend donc l'escalade des déclarations du maire Gilles Lamontagne mettant en évidence de façon de plus en plus crue les besoins de la Capitale qui veut devenir un centre-fort d'une région économique qui ne serait plus un marasme. Jusqu'au dévoilement des prévisions budgétaires 1968-69 affichant un déficit incompressible de près de $6 millions.

LE REVEIL D'UNE REGION

Parallèlement à cette escalade orchestrée du maire Lamontagne, la Chambre de Commerce du district de Québec, par son mémoire sur la restructuration de la Commission d'Aménagement mettait la dernière touche, au mois d'août dernier, à un mouvement de régionalisation qui couvait sous la cendre depuis 3 ou 4 ans et amorçait ainsi une campagne d'opinion de plus en plus pressante pour mettre fin à l'anarchie régnante. Graduellement, la Chambre de Commerce régionale Montmorency, les maires de la région métropolitaine, les mass-media, les centrales syndicales se sont mis en branle et ont emboîté le pas à ce mouvement.

Et, au cours du dernier mois, on a assisté au premier regroupement des "forces vives" de la région, pour former un "front commun" à la fois derrière le maire Lamontagne et autour de l'idée d'un regroupement quelconque des 36 municipalités de la région métropolitaine.

Le récent budget du gouvernement du Québec n'a pas fait de 1968, l'année de Québec. Il reste le Bill de Québec qui est étudié aujourd'hui par le comité des Bills privés. Après cela, il faudra attendre le budget gouvernemental de l'an prochain.

Le seul atout important de l'administration Lamontagne, outre bien sûr les faits bruts, c'est cette coalition des corps intermédiaires de la région derrière ses revendications principales. Sera-t-il suffisant pour faire bouger le gouvernement de l'Union Nationale dès cette année ?

Sinon, ce regroupement des forces devra utiliser 1968 pour se renforcer en vue d'un affrontement futur. En attendant, l'administration Lamontagne devra, ou provoquer un affrontement ouvert avec le gouvernement de l'Union Nationale, ou essayer de contourner les obstacles. Par exemple, construire des HLM à St-Pie X parce qu'elle ne peut le faire dès à présent dans l'aire no 10, mettre sur pied son propre comité de rénovation du Vieux Québec, etc . . .

Toutes mesures temporaires visant à tirer le meilleur parti possible d'une situation qui ne pourra être changée sans que les autorités supérieures se soient mises en mouvement.

l'Action

Annonces classées	22
Bridge	23
Décès et funérailles ..	23
Editorial	4
Féminine	6
Finance	16-17
Horoscope	6
Mots croisés	23
Nouvelles canadiennes	8-9-13
Nouvelles provinciales	24
Nouvelles internationales	12
Spectacles, T.V.	14
Sport	16-19-20

Chronique de la Rive-Sud

La construction reprend son élan à Lévis...

LEVIS. — Au cours du mois de mars dernier, la ville de Lévis a émis 17 permis de construction pour une somme de $82,000. En mars 1967, elle en avait accordé trois de plus mais, le total des investissements était de l'ordre de $77,250, soit $5,050 inférieur à celui de la période correspondante en 1968. Par ailleurs, l'inspecteur en bâtiment, M. Marcel Saint-Arnaud, souligne que depuis le début de janvier 1968, 36 permis ont été donnés pour une somme globale de $434,250. Les principaux permis ont été autorisés pour la construction de trois bungalows se chiffrant entre $13,500 et $14,600.

Une émission d'obligations de $216,000...

SAINT-DAVID. — La Corporation de prêts de Québec vient de se voir adjuger par les dirigeants municipaux de Saint-David, une émission d'obligations de l'ordre de $216,000. Ces obligations ont trait à des travaux d'aqueduc, de chaînes de rue et au solde du montant afférent à l'érection de l'incinérateur intermunicipal d'ordures ménagères, etc... Par ailleurs, les payeurs de taxes de cette municipalité de la Rive -Sud devaient se prononcer hier soir pour ou contre l'adoption par le conseil municipal de deux règlements d'emprunt totalisant une somme de $190,000, pour des travaux d'asphalte et l'installation des services d'aqueduc et d'égout.

Un nouveau bureau de direction...

LEVIS. — Un nouveau bureau de direction vient d'être choisi au sein de l'Association de Chasse et Pêche de Lévis. La présidence sera assurée par Claude Blouin tandis que Paul Vallée et Pierre Drouin auront respectivement charge des postes de premier vice-président et de deuxième vice-président. Quant à Jean-Paul Carrier, il a été nommé secrétaire-trésorier. L'aumônier Jean Berchmans siègera à ce bureau d'administration de même que Jean-Paul Roy, c.a. dont les fonctions de vérificateur reviendront au cours de la présente année. Enfin, les directeurs sont: Antoine et Armand Carrier, René Arseneault, Marcel Lacroix, Antoine Audet, Yves Guay, Marcel Fontaine, Gaby Lefebvre, Antoine Labrie et Michel Bavias.

Activités de l'Unité Sanitaire...

LEVIS. — Voici les principales activités de l'Unité Sanitaire de Lévis pour demain et vendredi. Jeudi le 4 avril: Saint-David... salle du conseil, de 10.00 à 11.00 heures a.m.: clinique de puériculture, d'immunisations et de vaccinations; à Lévis... bureaux de l'Unité Sanitaire, de 14.00 à 15.00 heures: clinique de puériculture, d'immunisations et de vaccinations et à Saint-Romuald... secrétariat de la Commission scolaire: clinique de vaccinations antivarioliques pour les pré-scolaires. Vendredi le 5 avril: Hôtel-Dieu de Lévis et Hôpital de Charny: clinique de BCG et à Lévis: bureaux de l'Unité Sanitaire, clinique dentaire.

Signature de deux contrats importants...

LAUZON. — Le contrat pour la construction de deux destroyers par la Davie Shipbuilding de Lauzon seront signés vers le 15 avril, a-t-on appris hier, d'une source gouvernementale. Ces contrats, comme on le sait, s'élèvent à plus de $50 millions de dollars.

Pour une somme de $29,000...

ST-NICOLAS-SUD. — Cette municipalité de la Rive-Sud n'a pas beaucoup connu de succès depuis la nouvelle année en ce qui concerne la construction et la réparation domiciliaire. Effectivement, Saint-Nicolas-Sud n'a émis que pour $29,000 de permis de construction et de réparation au cours des mois de janvier, février et mars 1968. Cependant, deux demandes, une en particulier se totalisant à $100,000, ont été formulées en février et mars. L'autre était de l'ordre de $10,000. On a toutefois espoir que la situation s'améliore.

$266,000 depuis janvier 1968...

LAUZON. — La ville de Lauzon a autorisé l'émission de permis pour une somme globale de $266,000 depuis le premier janvier 1968. Individuellement, le total de janvier se chiffre à $84,800, celui de février à $68,000 et en mars on a obtenu une somme de $133,200, comparativement à $27,000 en mars 1967. Par ailleurs, au cours des trois premiers mois de l'année 1967, l'inspecteur en bâtiment pour Lauzon a accordé des permis pour une somme de $55,400.

Charny mène le bal avec plus de $4 millions...

CHARNY. — La municipalité de Charny domine dans le domaine de la construction domiciliaire sur la Rive-Sud. A date, Charny a accordé pour $4,088,400 en permis de construction et de réparation. Cette somme provient principalement du permis concernant la construction d'une école polyvalente au coût de $4,037,500. Pour ce qui est de mars dernier, la ville de Charny a donné un total de trois permis pour une valeur estimative de $50,900. Pour la même période en 1967: $54,500.

Etude du budget...

SAINT-HENRI de LEVIS. — Les autorités du village de Saint-Henri de Lévis ont décidé d'un commun accord, dernièrement, d'étudier le budget pour l'année 1968 lors d'une réunion régulière qui aura lieu ce mois-ci. Par ailleurs, le conseil municipal de l'endroit vient de procéder à des appels d'offres pour l'enlèvement des ordures ménagères. Enfin, la firme Bégin, Charland & Valiquette, de Québec, a récemment été autorisée à s'occuper de la confection du rôle d'évaluation de ce village de la Rive-Sud.

L'ouverture aura lieu en septembre 1968...

SAINT-HENRI de LEVIS. — Une seconde classe maternelle sera ouverte en septembre prochain à Saint-Henri de Lévis. Ainsi en a décidé tout récemment la Commission scolaire locale.

Un centre d'accueil ouvre ses portes dans la paroisse St-Rodrigue de Charlesboug

Une oeuvre rare mais dont la nécesité s'imposait a vu le jour officiellement hier, dans la paroisse St-Rodrigue de Charlesbourg, soit un centre d'accueil qui a pour but d'assurer et de favoriser les loisirs et les contacts fraternels des citoyens d'âge mûr ou avancé des deux sexes dans cette paroisse.

Cette initiative sociale a été prise par la Fraternité évangélique de l'obédience des Capucins, dont la section locale est sous la présidence de Mme Gérard Loiselle également présidente du Centre d'accueil de l'Age d'Or, situé sur l'avenue des Loisirs, à deux pas de la 1ère Avenue, entre l'église et l'école locale.

Le local a été gracieusement fourni par le Centre de loisirs St-Rodrigue dont le nom figure sur la porte de la bâtisse.

Les membres de la Fraternité évangélique ont, pour leur part, la responsabilité de l'ameublement des locaux.

Le centre d'accueil, qui a commencé à fonctionner il y a à peine cinq semaines, compte déjà une quarantaine de personnes des deux sexes qui viennent y fraterniser une journée par semaine, en causant entre elles et en jouant à divers jeux de société: cartes, dames ou échecs.

Dès la semaine prochaine, le nombre des rencontres sera porté à deux après-midi.

Une dizaine de tables à cartes adhérents du groupe, et ils auront bientôt un appareil de télévision à leur usage.

Mme Loiselle a évalué à 60 environ le nombre de membres que le centre pouvait actuellement accueillir mais elle nous a donné l'assurance que si la demande d'appartenance au groupement continuait à l'allure qu'elle a prise dès le début, on trouverait d'autres locaux pour les nouvelles recrues.

Elle a encore rappelé qu'il y avait goûter pour les membres tous les après-midi, à 3h., et qu'on projetait d'inaugurer, très bientôt, des présentations de films ou de diapositives, certains soirs, ainsi que des séances animées par des chanteurs et des musiciens.

Cette oeuvre, des plus louables, est absolument gratuite pour ceux qui désirent fraterniser dans ce cadre et les membres n'ont aucun coût à défrayer lorsqu'ils se rendent au Centre d'accueil de l'Age d'Or de St-Rodrigue.

Un seul autre groupe de ce genre existe à Québec. Il s'agit du Centre de St-Charles de Limoilou. Une quinzaine de personnes le fréquentent, des hommes seulement, contrairement à celui de St-Rodrigue où les femmes prédominent.

R.G.



● A ST-RODRIGUE — Le curé de cette paroisse, M. l'abbé Antonio Houde, a béni, hier, le Centre d'accueil de l'âge d'or de la Fraternité évangélique de l'obédience des Capucins dont l'oeuvre se destine aux loisirs des gens d'âge mur ou âgés de l'endroit. Sur cette photo, prise à l'inauguration, nous voyons, dans l'ordre habituel, Mlle Gisèle Bilodeau, présidente diocésaine de la Fraternité; M. le maire Hector Verret, de Charlesbourg; M. le curé Houde; Mme Gérard Loiselle, présidente du Centre d'accueil, et M. Roland Lessard, président des Loisirs de St-Rodrigue.
(Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Les hôteliers en journée d'étude

GRANBY. — (P.C.) — Plus de 75 propriétaires d'hôtels, de motels et de restaurants de la province de Québec, membres de l'Association des hôteliers de la province, sont actuellement en séance d'étude dans un motel de Granby.

Au cours de cette clinique de science hôtelière où on aborde surtout le sujet de l'administration de l'entreprise et du contrôle de la rentabilité par l'analyse des chiffres, plusieurs conférenciers doivent prendre la parole.

Hier, entre autres, les participants ont entendu des exposés portant sur l'administration de leurs entreprises, la dégustation des fromages et des bières.

M. Alfred Moretti, du ministère du Revenu, a prononcé une conférence sur les taxes de vente.

Les 75 participants viennent de diverses régions du Québec, notamment de l'Abitibi, de la Gaspésie et de la Mauricie, des Laurentides et des Cantons de l'Est.

La clinique prendra fin vendredi et cette dernière journée sera consacrée à un forum auquel participeront plusieurs personnalités du monde de l'hôtellerie.

Ces cours sont dispensés par le gouvernement du Québec depuis déjà deux ans.

La grève des dessinateurs de la Davie Shipbuilding

Un conflit qui risque de s'éterniser

LAUZON (M.S.P.) — Les dessinateurs syndiqués de la firme Davie Shipbuilding de Lauzon n'ont toujours pas pu renouveler leur contrat collectif de travail qui s'est terminé depuis maintenant un an.

Le Syndicat national des Dessinateurs de la Région de Québec, dont trente-cinq membres sont en grève depuis le 28 février de cette année, n'a toujours pu s'entendre avec son employeur avec qui son contrat de travail a cessé d'être en vigueur le 31 mars 1967.

Une dizaine de séances de négociations tout au plus avaient permis aux dessinateurs de rencontrer la partie patronale en vue d'une nouvelle convention collective de travail à l'issue desquelles la Davie Shipbuilding a offert au syndicat d'accorder à ses membres une augmentation annuelle de cinq dollars pendant trois ans et une somme de $200 par syndiqué en tant que rétroactivité.

La firme Davie Shipbuilding est revenue depuis sur ses positions au sujet de cette proposition d'augmentation, selon des sources syndicales, pour n'offrir que ce qu'elle présentait d'abord soit une augmentation de trois pour cent la première année, de deux pour cent la seconde, et d'autant la troisième, sans rétroactivité.

Le syndicat avait opté pour la grève "en désespoir de cause" devant ces offres. Ses membres n'avaient de toute façon pas bénéficié d'aucune augmentation de salaire depuis deux années.

LA GREVE

"La Davie Shipbuilding, a déclaré le directeur de la grève, M. Claude Girard, de la Confédération des Syndicats Nationaux, n'a pas eu le courage encore de rencontrer le conciliateur ou le syndicat depuis l'arrêt de travail."

Cette firme "rétrograde", selon des sources en provenance du milieu syndical, a utilisé par contre diverses manoeuvres en vue de miner le moral des piqueteurs.

Sept Européens notamment auront à répondre incessamment à une cause entreprise par la compagnie s'élèvent à $570 par travailleurs sur ce point.

Des télégrammes expédiés par la même firme à tous les dessinateurs syndiqués à 23 heures le soir à un moment donné indiquaient que les grévistes perdaient leur fonds de pension et leur assurance-maladie.

Cinq briseurs de grève franchissent en outre chaque jour la barrière de la Davie Shipbuilding pour se rendre au travail.

La grève risque d'être longue. Les femmes des grévistes assisteront éventuellement leurs époux sur les lignes de piquetage.

Le ministère de l'Education pourrait faire des économies

Par Claude MARSOLAIS

LORETTEVILLE — Il semble que le ministère de l'Education pourrait faire des économies appréciables s'ils s'abstenait de faire parvenir aux différentes régionales un envoi de 5,000 à 10,000 bulletins qui ne servent qu'à alimenter les feux de joie.

C'est la déclaration qu'a faite hier soir le directeur du service de la bibliothèque et de l'audio-visuel à la Régionale Chauveau, M. Maurice Morin, en donnant un aperçu général de son service aux commissaires.

M. Morin a expliqué que les bulletins du ministère envoyés à titre gracieux ne servaient absolument pas à la régionale puisque cette dernière ne se sert que des siens.

Décrivant la situation du service de la bibliothèque, il l'a dépeint comme un contenu sans contenant. En effet, il n'y a pas de bibliothèque à proprement parler. Les livres se promènent là où il y a de la place. On en trouve même dans les salles de bain ou douches entassés dans des caisses.

C'est qu'il existe avant tout une crise d'espace. Sur une possibilité de 30,000 volumes sans compter les dons des commissions scolaires locales, seulement 20,000 sont en circulation dans 14 écoles de la régionale. Les autres dorment dans des caisses.

L'AUDIO-VISUEL

M. Morin a fait état des lenteurs administratives du ministère en ce sens qu'un projecteur de film qui est demandé en juillet ne sera mis en service qu'au mois de mai de l'année suivante. "Il faut admettre dit-il, que les fonctionnaires nous fournissent de très bonnes suggestions sur la qualité des différentes marques de commerce".

Enfin, pour palier à l'absence de renseignements sur les appareils disponibles à la régionale, son service a mis au point un catalogue de 88 pages qui énumère et décrit les différents appareils audio-visuels possédés par la régionale.

Par ailleurs, la direction administrative a fait adopter par les commissaires le projet d'impression de 18,000 circulaires, dans les cadres de l'éducation permanente, qui seront distribuées dans les foyers.

La brochure indique les cours offerts par la régionale, le moyen de s'y inscrire, la date des cours, etc...

Bijoutiers - Horlogers

AVANT - INVENTAIRE
ECONOMISEZ
de 10% à 50%
SUR MONTRES, VERRE TAILLE, BIJOUTERIE, ETC.
Marques réputées: LONGINES, BULOVA, ACCUTRON, OMEROUSO, etc
Montre 17 pierres 9.95 Rég. $18 - Spécial
OMER ROUSSEAU
IMPORTATEUR
802 est, St-Joseph
Tél.: 524-1372
credico
STATIONNEMENT GRATUIT
13-16-20-23-27-30-3 3-6-10-4 197 C.L.

VICHY SUPRÊME PURGATIVE
Eau purgative importée de VICHY · FRANCE

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD
notre correspondant
EDDY LABRIE
522-4771
abonnements-service:
ROBERT BRETON
245, rue Wolfe
LEVIS, P.Q.
Tél.: 837-1923

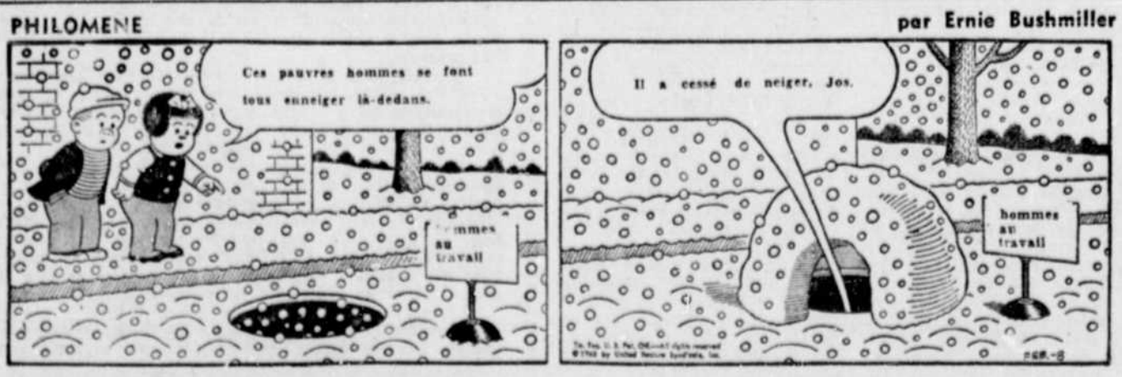
LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



STEAK T-BONE ou Rosbif
Tendre, juteux, savoureux lb .99
CLUB STEAK désossé — Sans perte LB $1.39
LONGE COMPLETE qui comprend: Filet T-Bone - Filet Mignon - Club Steak Pesanteur 25 à 30 lbs LB .69 (Coupée sur demande)
BOUDIN FRAIS de "Bilopage" LB .29
TARTE PIZZA de Regina Régulière CH. .49 PEPPERONI CH. .59
GRATIS: Une jarre PLUM SAUCE 6 oz de "Bilopage" avec l'achat de 2 btes de 6 EGG ROLLS "Bilopage" Le tout .99
FILETS D'AIGLEFIN Frais, nourrissants LB .59
THE SALADA 60 sachets .79
DESSERT A LA GELEE "Shirriff" 10 btes 3 oz 1.00 Saveurs diverses
LAIT INSTANTANE "Crino" Bte 3 lbs $1.29
BREUVAGE "ALLEN" orange, raisins, punch Bte 48 oz .35
BEURRE DE SUCRE "Cantin" Bocal 20 oz .41
DENTIFRICE "Colgate" Format super Prix rég. 1.49 spécial .99
BEURRE D'ARACHIDES "York" Jarre frigidaire 16 oz .49
TARTE "Provincial" au Sucre ou aux Pommes Gr: 9 po. 24 oz .49
BISCUITS "David" Choix de 5 variétés 3 cellos .89
FEVES JAUNES COUPEES "Vachon" 2 btes 19 oz .39
NETTOYEUR 'Dutch" 2 btes 14 oz .49
BISCUITS CHRISTIE SODA PREMIUM Bte 2 lbs .59
OEUFS FRAIS S.P. Cat. "A" La douz. .45
CORDIAL BOVRIL Bocal 8 oz .99
POMMES DE TERRE FRITES "Carnation" Sac 2 lbs .55
ORANGES DE LA FLORIDE
No 1 Fraîches et juteuses Idéal pour le jus Grosseur 252
2 dz .89
CHOUX VERTS No 1 de la Californie lb .10
CONCOMBRES PRINCE No 1 de l'Ontario, verts et longs 2 pour .29
ECHALOTES No 1 de la Californie 3 pqts .29
SERVICE & PRIX SP
Groupe de publicité administré par la Société Provinciale des Epiciers Inc.
DETERSIF A LESSIVE "Oxydol" Format géant .95
SAUCE B.B.Q. "Gaza" 2 btes 14 oz .55
FEVES AU LARD "Libby" Bte 28 oz .35
POIRES 'Bartlett" K.Y. Bte 28 oz .45
LAMES INOXYDABLES "Gillette Super" Bte de 5 lames .69
JUS de TOMATES "LIBBY" 2 btes 18 oz .29
MOUCHOIRS "KLEENEX" Bte de 400 .29
PAPIER CIRE "Rap Rite" Roul. 100 pi. .35
CARAMELS MELANGES "Kraft" Cello 14 oz .45
Tom. ou Lég. - Prêtes SOUPES 'Heinz" à servir Bte 8 oz 10
NETTOYEUR A VITRES 'Windex" Bout. 20 oz .39
MARGARINE VITE COLOR "Blue Bonnet" Carton 1 lb .39
SHORTENING PUR "Domestic" Carton 1 lb .35
OFFRE EXCEPTIONNELLE Plats pour le four du fourneau au réfrigérateur (à l'épreuve de la chaleur)
Cette semaine "MUGGS" A CAFE 4 pour 99
JAMBON CUIT "Maple Leaf" Bte 1½ lb $1.69
PAIN DE VIANDE "Kam" Bte de 12 oz .49
GRAISSE PUR LARD 'Tenderflakes" 2 cartons 1 lb .43
SERVIETTES décoratives "Scott Towels" 2 roul. pour .55

L'HOMME devant LA LOI



par Guy Baillargeon

Un récidiviste écope de 20 mois de prison

Un récidiviste de 23 ans, a écopé de 20 mois de prison hier avant-midi du juge Alphonse Garon de la Cour des Sessions de la Paix.

La sentence a été imposée à Léandre Beaupré, apprenti-débosseur, qui était en prison depuis le 23 septembre '67, lors de son arrestation.

Beaupré était accusé de s'être introduit par effraction dans le restaurant "Pied de la Tour", dans la nuit du 21 au 22 septembre dernier, et d'y avoir volé des cigarettes et des boissons alcooliques, le tout d'une valeur de $1.394.27.

Il faisait aussi face à l'accusation de s'être introduit par effraction dans le restaurant Shanghai, dans la nuit du 24 au 25 février '67, dans l'intention de voler.

Cette même nuit, l'individu aurait aussi été trouvé en possession d'outils de cambriolage. Sur chacun de ces trois chefs, Beaupré a été condamné à 20 mois de prison; ces sentences seront toutefois purgées concurremment.

Avant que le juge Garon ne rende sa sentence, l'avocat Jacques Bouchard a plaidé que son client était très jeune et qu'il y avait déjà six mois qu'il était en prison

Me Maurice Lagacé, Procureur de la Couronne, a pour sa part demandé une peine de pénitencier après avoir rappelé au juge que Beaupré avait une longue feuille de route sur laquelle figuraient plusieurs effractions et vols.

Il s'est dit d'avis que le pénitencier était la seule solution possible et l'endroit où le prévenu pourrait apprendre un métier.

Après avoir pris en considération les dires des deux avocats, le juge Garon l'a condamné à 20 mois. Au moment de son arrestation, Beaupré demeurait au 444 Bernatchez.

L'individu avait comparu le 23 septembre dernier mais n'avait plaidé coupable que beaucoup plus tard. Depuis lors, sa sentence avait été remise à plusieurs occasions.

La Cour d'Appel se dit du même avis que le juge de première instance

Trois juges de la Cour d'Appel viennent de décider unanimement que la sentence qui avait été imposée l'automne dernier à un propriétaire de compagnie de location de voitures, pour avoir endommagé la propriété d'une compagnie concurrente, devait être maintenue.

Raymond Hamel, âgé de 42 ans, de Ste-Foy, devra donc purger les deux mois d'emprisonnement dont il avait écopé en octobre '67 de l'ancien juge en chef de la Cour des Sessions de la Paix, M. Thomas Tremblay.

Hamel, qui en avait appelé du jugement de culpabilité et de la sentence, avait été trouvé coupable à l'issue de son procès d'avoir causé des dommages à deux voitures et d'avoir volontairement mis le feu au kiosque de la compagnie Citadel Drive Yourself, local qui était situé, à l'été '63, à l'angle du chemin Ste-Foy et de la Côte Sherbrooke, à Québec.

La preuve entendue au procès de l'accusé avait révélé que c'était lui qui avait demandé à deux individus de louer une voiture à la Citadel Drive Yourself et qu'il avait lui-même versé deux pintes de mélasse dans le moteur du véhicule.

Cet incident était survenu le 10 juin '63. Les deux complices de l'accusé avaient également admis que le 24 juillet et le 11 août de la même année, Hamel leur avait demandé de briser les vitres et de vider un pot de peinture sur la voiture du propriétaire de la Citadel, M. Michel Camirand.

C'est le 11 août de la même année que ces deux individus conduits par l'accusé avaient mis le feu au kiosque de la compagnie de location.

Pour sa part, l'accusé avait déclaré que les témoignages des deux hommes étaient complètement faux et avait affirmé qu'il n'avait jamais ordonné à qui que ce soit d'endommager les voitures ou la propriété de Citadel Drive Yourself.

Hamel, qui à l'époque de son procès l'automne dernier, était co-propriétaire de la Compagnie City Drive Yourself, une autre compagnie de louage, avait déjà possédé la majorité des actions de la Citadelle, mais quelque temps avant les incidents, il avait vendu ses parts à M. Camirand.

Tentative de fraude dans une banque

Un opérateur de pelle mécanique de 36 ans de Montréal subira son enquête préliminaire le 9 avril prochain sur une accusation de tentative de fraude.

L'accusé, marié et père d'un enfant, a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité hier à l'accusation d'avoir le 1er avril '68, tenté de frustrer la Banque Canadienne Nationale, succursale du 385, St-Paul, d'une somme de $300.

Le prévenu qui n'a pas d'antécédent judiciaire était représenté par Me Lawrence Corriveau. Il fut libéré moyennant un cautionnement de $500, par personne solvable.

Par ailleurs, un commis de bureau de 43 ans a été accusé d'un vol qu'il avait commis il y a trois ans et qui représentait une somme de $129.

Il a avoué sa faute et le juge Fortin l'a fait bénéficier d'une sentence suspendue. C'était la première fois que l'individu comparaissait devant les tribunaux.

Un dernier policier municipal à être mis en accusation

L'ex-agent Richard Bisson de la Sûreté municipale de Québec s'est présenté hier au Palais de Justice et a été le dernier des sept policiers de la ville à être mis en accusation en rapport avec l'affaire des sommes d'argent qui auraient été offertes par des garagistes.

Comme ses confrères qui ont comparu vendredi dernier, Bisson a protesté de son innocence et son enquête préliminaire a été fixée au 27 avril prochain.

Il doit répondre aux accusations d'avoir accepté des montants de $6. et $4. en novembre '65 et janvier '67.

Il a retrouvé sa liberté moyennant un cautionnement de $100.

$100 d'amende pour avoir été trouvé en possession de boisson frelatée

Deux individus dans la trentaine ont été condamnés à payer chacun une amende de $100. hier après-midi par le juge Louis Fortin de la Cour des Sessions de la Paix.

L'un d'eux avait été trouvé en possession de 255 onces d'eau de vie illégalement fabriquée le 15 février dernier à Charlesbourg, et le second avait eu la garde de 175 onces de la même boisson, à Québec, le 27 février.

Le juge Fortin s'en est tenu au minimum après que le Procureur de la Couronne, Me Marc Choquette, eut déclaré n'avoir aucune remarque spéciale à faire.

Il a été établi que les deux prévenus n'avait pas eu la garde de cette boisson afin d'en faire un commerce mais bel et bien pour leur propre consommation.

L'un d'eux était défendu par Me Lawrence Corriveau et l'autre par Me René Letarte.

Si les accusés ne veulent ou ne peuvent payer l'amende, ils devront purger une peine de trois mois de prison.

Cinq chefs de fraude

C'est à pas moins de cinq chefs de fraude qu'un chauffeur d'autobus de 27 ans a été accusé, hier avant-midi en Cour des Sessions de la Paix, devant le juge Louis Fortin.

L'avocat du prévenu, Me Lawrence Corriveau a protesté de l'innocence de son client et a réclamé un procès devant un juge et jurés. La cause a été fixée au 9 "pro forma".

Les fraudes auraient été commises au cours des mois de février et de mars aux dépens des établissements suivants: Garage Clavet, Adrien Lapointe, André Henri, Buffet de la Gare d'Autobus St-Roch et Edouard Parent

Me Anatole Corriveau, Procureur de la Couronne, a demandé au juge qu'il fixe un cautionnement assez élevé étant donné la gravité et le nombre des offenses qu'on reproche à l'accusé.

Le juge Fortin a fixé un cautionnement à $400. en argent ou à $950. par personne solvable.

Les beaux côtés de la vie



Le bien devrait faire du bruit

Monsieur Gaillard,

Je demeure dans un foyer de pensionnaires. Le monsieur et la dame en charge sont bien bons pour tous. Nous sommes 14 pensionnaires et ils ont 4 petits enfants. Nous sommes traités comme si nous étions leurs propres enfants. Ils cherchent toujours à nous procurer quelques petits plaisirs.

En voici un exemple entr'autres: j'aime beaucoup "aller aux fruitages", mais j'ai une infirmité qui me donne beaucoup de difficulté à marcher. Un après-midi de l'automne dernier, ce bon monsieur décida d'aller aux framboises avec deux ou trois autres. Alors, il me fit monter dans une voiture qu'il a fabriquée lui-même, s'attela aux "mennoères" et me fit faire le trajet aller et retour, bien installée dans le véhicule d'occasion.

N'est-ce pas que c'était beau de sa part? J'étais heureuse et j'en garderai un bon souvenir. C'est aussi pour remercier ces braves gens de tous leurs bons soins que je leur dédie ce petit récit.

Cher monsieur Gaillard, je demande à Dieu de vous rendre toujours heureux, de vous rendre tout ce que vous faites pour nous.

Beauceronne

(St-Georges)

—o—

Voilà un récit vraiment savoureux de simplicité. La vie simple et calme, à la campagne, est riche de ces petites choses peu coûteuses en argent, mais combien précieuses par le coeur qui les anime!

Faire plaisir, est-ce si difficile? Faire des heureux, est-ce si compliqué? Non, il suffit de se souvenir que ce sont les petites attentions et les petites délicatesses qui font les grands bonheurs et de ne pas être trop égoïste.

Est-ce si difficile aussi d'être reconnaissant vis-à-vis de ceux qui se montrent bons et délicats? Si la mémoire est une faculté de l'esprit, elle est aussi une faculté du coeur... qui a besoin, comme la première, d'être cultivée. C'est par cette mémoire du coeur que l'homme se révèle supérieur.

R. GAILLARD

Une résolution est adoptée par 14 corps intermédiaires de la région concernant le gouvernement supramunicipal

Front commun priant le premier ministre de réaliser ses promesses

par François DEMERS

Les représentants de 14 corps intermédiaires de la région métropolitaine de Québec se sont entendus hier soir pour endosser une résolution "priant" le gouvernement de l'Union Nationale de réaliser la promesse faite par le Premier ministre Daniel Johnson le 4 mars dernier annonçant que la région de Québec sera dotée dès 1968 d'un organisme supramunicipal "avec pouvoirs". Ces personnes étaient réunies à Loretteville à l'invitation de la Chambre de Commerce Régionale Montmorency qui désirait mettre sur pied avec leur collaboration un comité chargé d'étudier plus en détails la question de la formation éventuelle d'un gouvernement supramunicipal et de faire les pressions nécessaires auprès du gouvernement provincial.

Il s'agit de la Chambre de Commerce Régionale Montmorency, du Comité des cinq maires, de l'Association de la Construction, de l'Association des Gérants municipaux, de l'Association des ingénieurs municipaux, de la Régionale des Jeunes Chambres de l'Institut des Officiers municipaux, de l'Association des Manufacturiers canadiens, de la Jeune Chambre de Québec, de la Chambre de Commerce de Lévis, de la Chambre de Commerce du district de Québec, du Conseil Central des Syndicats Nationaux de Québec (CSN), du Centre des Dirigeants d'Entreprise, et de l'Association des officiers du bâtiment de Québec.

Se sont abstenus de voter les représentants-observateurs du Ministère des Affaires Municipales et du Bureau de l'industrie et du Commerce du Québec Métropolitain (BICQM).

Les organismes impliqués espèrent aussi obtenir d'ici quelques jours l'appui de l'Association des Urbanistes, de l'Association des Marchands détaillants et de l'Association des Clubs de service du Québec métropolitain.

Priorités.

La résolution fait état des déclarations de M. Johnson, des nombreux besoins de la région de la Capitale, besoins mis en lumière clairement dans les mémoires de la CSN, de la Chambre de Commerce du district de Québec et du Comité des 5 maires, ainsi que des études entreprises par le Ministère des Affaires municipales sur la question, pour revendiquer la création dès 1968 d'un gouvernement supramunicipal.

Cette résolution insiste aussi sur les problèmes prioritaires auxquels cet organisme devrait s'attaquer: le transport en commun et le réseau routier régional - l'uniformisation de l'évaluation foncière la disposition des ordures ménagères l'utilisation du sol et l'urbanisme-l'épuration et l'assainissement des eaux-la protection publique.

Enfin, le texte manifeste clairement la volonté des corps intermédiaires d'être consultés, soit collectivement, soit individuellement, dès que le gouvernement de l'Union Nationale aura soumis son projet de loi en vu de la création du dit gouvernement supra-municipal. Les personnes présentes hier soir ont d'ailleurs chargé la Chambre de Commerce Régionale Montmorency de convoquer une nouvelle réunion dès que ce projet de loi aura été adopté en première lecture.

Gouvernement métropolitain?

Seule la Fédération des Ligues de Citoyens et de Propriétaires du Québec métropolitain n'a pas répondu à l'invitation de la Chambre de Commerce Régionale Montmorency de participer à la réunion d'hier soir.



• A L'ASSOCIATION CANADIENNE DE LA SANTE MENTALE, FILIALE DE QUEBEC — A l'issue de l'assemblée générale de l'Association Canadienne de la Santé Mentale, filiale de Québec, ont eu lieu les élections formant le nouvel exécutif du conseil d'administration. Sur la photo vous reconnaissez, dans l'ordre habituel: M. Jean Fortin, trésorier; Mme Gilles Guilbault, secrétaire; M. Louis-Philippe Bertrand, président et M. Louis-Marie Lavoie, président sortant de charge et élu à la vice-présidence de cet organisme.

Le démantèlement de la George T. Davie

La CSN demande une législation afin de protéger les travailleurs

QUEBEC (M.S.P.) — Une législation doit être créée par le gouvernement afin de protéger dorénavant les travailleurs de situation analogues à celle qui est provoquée par la vente et le démantèlement du chantier maritime de la George T. Davie de Lauzon.

C'est la ferme position qu'a prise le Conseil central des Syndicats Nationaux de Québec en adoptant au cours de sa réunion mensuelle une résolution en vue d'obliger les firmes à publier leurs projets au moins un an avant leurs exécutions.

Le problème, qui est actuellement celui d'un millier de travailleurs de Lauzon et qui a déjà été celui de bien d'autres groupes ouvriers un peu partout, avait été abordé par le directeur régional de la Confédération des Syndicats Nationaux, M. Amédée Daigle, lequel s'est indigné sur ce point faisant que les entreprises industrielles sont dans une position privilégiée au détriment des travailleurs.

"Acheter les compagnies pour les fermer, s'est-il exclamé, il faut que ça cesse."

M. Daigle a expliqué que beaucoup d'entreprises industrielles achètent des usines ou chantier en vue d'éliminer la concurrence à prime abord et qu'elles les ferment ensuite avec le résultat que des centaines de travailleurs se retrouvent "dans la rue sans préavis ou à peu près".

Le directeur régional, citant outre le cas de la George-T. Davie, celui de la firme Domtar à Portneuf, celui de la Samson à Québec et d'un autre à Thetford Mines, a affirmé avec force qu'il faut qu'il y ait des interventions de la part de la Confédération des Syndicats Nationaux en vue d'empêcher la duplication de ces situations.

"On finit par en avoir des chapelets de ça!", a-t-il souligné.

M. Daigle a indiqué que dans le passé les travailleurs ont pu se dépanner de situations comme celles-ci, mais aussi qu'ils ne l'ont pas pu en d'autres cas.

L'ACSM souhaite une évaluation de nos ressources communautaires

par Céline COTE

"Le comité scientifique de l'Association Canadienne de la Santé Mentale filiale de Québec, souhaite qu'une évaluation des ressources communautaires de notre région, soit entreprise dans le plus bref délai. Cette évaluation serait susceptible de faciliter davantage la réintégration sociale et professionnelle des ex-patients atteints par l'une ou l'autre des maladies dites mentales."

Voilà en effet ce que proposait le Dr Jean-Yves Gosselin, psychiatre et président du comité scientifique de cette association, au cours du rapport qu'il présentait à l'occasion de l'Assemblée annuelle de cet organisme qui avait lieu dans la soirée d'hier au Cercle Universitaire.

Signalons que cette Assemblée générale marquait également le cinquième anniversaire de l'Association. Mme Juliette Delisle, présidente du comité féminin, souhaitait par le rapport qu'elle présentait à cette occasion que toujours plus nombreuses soient les dames qui se consacrent à une telle oeuvre.

Rappelant les services rendus au cours des cinq dernières années, Mme Delisle, au nom du comité qu'elle représentait, insista sur la nécessité du bénévolat pour une meilleure thérapie concernant les dits malades.

Des activités et des services toujours plus nombreux sont maintenant à la disposition des patients affectés par des maladies mentales.

En effet, grâce au travail de ces dames et à la collaboration de certains services de notre société, les patients de l'Hôpital St-Michel-Archange ont profité au cours de la dernière année de soins esthétiques, d'une bibliothèque. Quelques uns d'entre eux ont eu la possibilité d'assister à des concerts donnés par l'Orchestre symphonique.

De plus, plusieurs de ces dames se sont occupées de véhiculer des enfants qui avaient besoin de certains traitements au centre Médico Social.

D'autre part, le comité des Visites, rapportait que plus de trois cents heures ont été consacrées à visiter ces patients. Au delà d'une vingtaine de différents départements à l'intérieur de l'Hôpital St-Michel-Archange ont profité des visites réalisées par les dames-membres de ce comité.

L'ASSOCIATION DOIT ELARGIR SES CADRES...

D'ici les prochains mois, l'Association Canadienne de la Santé Mentale filiale de Québec devrait élargir ses cadres pour y intégrer un éventail plus diversifié de personnes engagées dans les problèmes du comportement humain. Une telle réalisation permettrait la multiplication des champs d'intérêt et des formules d'action de notre Association.

Dr Gosselin ajoutait encore que son comité entend procéder à une action plus directe en organisant des séances d'information dans les différents secteurs situés à l'intérieur des limites géographiques de notre filiale.

Enfin, précisait Dr Gosselin, des études sont actuellement en cours concernant les projets de la maison à mi-chemin, d'un atelier protégé, de centres de consultations scolaires, de restructurations des cliniques de consultations des hôpitaux généraux et autres.

Si la dernière année, continuait Dr Gosselin, s'est caractérisée par des énoncés de principes, le pragmatisme s'institue comme deuxième temps. Il y a maintenant place pour l'action... et pour agir dans la mesure dont les besoins se font sentir, l'Association Canadienne de la Santé Mentale de Québec ne peut se dispenser du travail extraordinaire accompli par les bénévoles!

Le Québec métropolitain

Un gouvernement supramunicipal fantôme!

QUEBEC METROPOLITAIN — Une source habituellement bien informée nous a révélé hier que l'annonce faite le 4 mars dernier par le premier ministre Daniel Johnson à l'effet que la région métropolitaine de Québec sera dotée dès 1968 d'un quelconque organisme supramunicipal "avec pouvoirs" concernerait uniquement la formation d'une régie chargée de la réalisation du projet de régionalisation du réseau d'égouts et d'assainissement du bassin de la rivière St-Charles. Il ne s'agirait aucunement d'un gouvernement supramunicipal chargé de résoudre par exemple le problème du développement industriel ou du transport en commun. Du moins, notre informateur a prétendu que le ministère des Affaires municipales n'a rien de prêt à ce sujet et n'a entrepris aucune étude précise sur cette question. Il a précisé qu'il faut concéder que l'expression "organisme supramunicipal" peut désigner bien des réalités...

"Bercothon"

BEAUPORT — Un "bercothon" débutera vendredi prochain à Beauport, à l'Académie Ste-Marie. Il s'agit d'un concours organisé par M. Guy Deshaies, concours qui devrait... vraisemblablement... se terminer au cours de la journée de dimanche.

Augmentation

VILLE LES SAULES — L'évaluation foncière de Ville Les Saules a augmentée au cours des quatre derniers mois de quelque $482,940, soit plus de $300,000 en valeurs imposables. Par ailleurs, le prochain rôle d'évaluation serait vraisemblablement déposé sur la table du conseil municipal en novembre prochain.

Pas responsables

QUEBEC — La Commission d'aménagement de Québec et son comité directeur ont nié officiellement ces jours derniers toute responsabilité dans le retard apporté à la réalisation du projet de Place St-Cyrille (maintenant connu sous le nom de Place de la Cité), projet de plus de $40 millions mis de l'avant en septembre 1965. Il semblerait que ces deux organismes ont approuvé le projet dès qu'il leur a été soumis. Un communiqué officiel à ce sujet mentionne d'ailleurs que les dernières nouvelles reçues par la commission au sujet du projet remontent au 31 mars 1965 et affirme que "ni les promoteurs du dit projet, ni aucune autre société ou personne quelconque n'ont soumis d'autre projet pour ce secteur, soit au comité directeur, soit à la Commission d'aménagement, pour remplacer ou modifier quoi que ce soit au projet approuvé en septembre 1965, actuellement en vigueur".

700 nouveaux logements

CHARLESBOURG — Selon un rapport soumis par la commission d'urbanisme au conseil municipal de Charlesbourg, lors de sa séance de lundi soir, près de $4.5 millions seraient consacrés cette année dans cette municipalité à la construction de conciergeries. Le document souligne en effet que ces conciergeries seront érigées dans 6 secteurs différents de la ville et porteront le nombre des nouvelles unités de logements à plus de 700. Les projets en question (dont certains sont déjà en voie de parachèvement) seraient réalisés par huit entreprises de construction et complétés d'ici la fin de 1968.

Erratum

Dans le texte que nous publiions hier en page 5 de notre dernière édition et intitulé: Le maire Lamontagne insiste: "Il faut absolument que la ville de Québec agrandisse ses limites", il aurait fallu lire que M. Lamontagne parlait alors devant les membres du Club Rotary de Québec et non devant ceux du Club Kiwanis.

Lesage donne une dernière chance au gouvernement Johnson pour "se racheter"

Le souque à la corde avec les Québecois est terminé

(J.D.) — "Le souque à la corde avec les citoyens de la ville et de la banlieue de Québec est terminé. Ca fait assez de verbiage et assez de promesses qu'il nous sert, il faut maintenant qu'il livre la marchandise".

C'est en ces termes que le chef de l'opposition à l'Assemblée législative, M. Jean Lesage, signifiait hier que le premier ministre Daniel Johnson jouit d'une dernière chance pour "se racheter et dévoiler ses batteries avant que l'année 1968 — qui devait être celle de Québec — soit écoulée", c'est-à-dire à l'occasion de l'étude du bill de la Capitale au comité des bills privés, aujourd'hui.

LES PRIORITES

Affirmant que les libéraux réclament la reconnaissance des droits de Québec et sa banlieue, le leader libéral indiqua la piste de marchandises que le premier ministre devra livrer:

- Une subvention de $6 millions pour que Québec boucle son budget 1968-69;
- Début des travaux nécessaires pour compléter sans tarder le réseau routier régional;
- L'amélioration dès 1963 du service des bateaux-passeurs entre Québec et Lévis et une décision quant à la construction éventuelle d'un tunnel ou d'un pont-tunnel entre les deux rives;
- Aide à la ville de Québec pour poursuivre le réaménagement des aires nos 3 et 10;
- L'annonce, dans les plus brefs délais, de l'exécution des travaux en vue de la construction de voies rapides qu'emprunteront entre autres, les milliers de fonctionnaires se rendant travailler au parlement.

INJUSTICE et MEPRIS

Dans le même ordre d'idées, toutes les municipalités de la province, M. Lesage accusa le gouvernement d'injustice et de mépris à leur endroit en refusant de leur rembourser dès traitant cette fois du sort de 1968, comme le veut la loi, l'excédent de $22.5 millions de la taxe de vente.

"En définitive", fit remarquer le chef de l'opposition, "les municipalités financent le gouvernement pour une somme de $22.5 millions, et, lorsqu'elles s'adressent à lui pour obtenir de l'aide, le premier ministre leur répond: débrouillez-vous avec vos problèmes".

De l'avis de M. Lesage, non seulement le budget 1968-69 ne comporte pas le moindre encouragement pour les gouvernements municipaux, mais on a même réduit de $14,850,000 les subventions pour travaux d'hiver dont bénéficiaient un grand nombre de municipalités.

"Avant de penser à engager le dialogue avec certains pays d'Asie", conclut M. Lesage, "le premier ministre serait mieux de commencer par penser à payer ses dettes aux municipalités québecoises".

l'Action éditoriale

Le dur chemin de la paix

Les milieux diplomatiques occidentaux ont accueilli favorablement le geste posé par le Président Lyndon B. Johnson d'interrompre les bombardements sur une grande partie du Nord-Vietnam en vue de favoriser l'ouverture de négociations de paix. Les observateurs s'accordent généralement pour interpréter cette décision comme une expression de bonne volonté de la part des Etats-Unis.

La décision a été saluée très favorablement au Vatican, au Canada, en Grande-Bretagne, dans les pays scandinaves et ailleurs. Partout, l'on estime qu'il appartient maintenant au camp communiste et au F.N.L. de faire un deuxième pas vers une désescalade du conflit. Même du côté des alliés américains dans la guerre du Vietnam l'on admire le geste de M. Johnson, bien que l'on craigne que son successeur à la présidence américaine n'abandonne les pays du Sud-Est asiatique à leur sort.

Seuls quelques rares observateurs ont cru nécessaire de se méfier de la décision de Washington. M. Richard Nixon, seul candidat au congrès républicain est un de ceux-là. Il estime que ce geste ne constitue pas, en soi, un pas vers la paix. A moins de vouloir lui donner raison contre des dizaines de chefs d'Etats et de diplomates occidentaux, on est porté à croire que la déclaration de M. Nixon est plus partisane que rationnelle.

Admettons comme il le dit, et comme beaucoup d'autres l'on fait remarquer, que la clé du problème vietnamien se trouve probablement à Moscou. Or, les réactions observées dans les pays occidentaux, à la suite de la décision de M. Lyndon B. Johnson, indiquent que des pressions se font maintenant auprès de Moscou afin qu'il incite Hanoï à réagir favorablement au geste américain. "Devant la nouvelle situation qui est créée, les amis d'Hanoï, en particulier l'URSS, pressent le gouvernement nord-vietnamien de réagir à l'initiative américaine afin de mettre fin au massacre et à la destruction qu'engendre ce conflit tragique", déclare le Premier ministre Lester B. Pearson. Le Premier ministre de Grande-Bretagne, M. Harold Wilson y est allé plus directement encore, en lançant un appel au Premier ministre soviétique, M. Alexis Kossyguine, pour qu'il use de son influence auprès de Hanoï afin que Ho Chi Minh réponde de façon constructive aux ouvertures de paix de Washington. D'ailleurs, en faisant sa déclaration dimanche soir, le Président Lyndon B. Johnson invitait l'Union Soviétique à faire tout en son pouvoir pour promouvoir une paix véritable au Vietnam.

Ces attitudes détruisent l'hypothèse de M. Nixon.

Les premières réactions venant de Hanoï, et qui nous sont communiquées par certaines agences de presse, sont nettement négatives. L'initiative américaine serait considérée au Vietnam-Nord, comme totalement inacceptable pour permettre l'ouverture de négociations. Si Hanoï s'en tenait à cette réponse, la guerre, loin de diminuer, risquerait d'augmenter en intensité à l'avenir.

On a bien raison de se tourner maintenant vers Moscou pour la suite des événements, car il a tout en main pour convaincre Hanoï de réagir favorablement au geste américain. La Russie et les pays du bloc communiste fournissent une grande part des armées et des munitions nécessaires au Nord-Vietnam pour soutenir cette guerre. Que les sources d'approvisionnement viennent à être rationnées ou à manquer et l'attitude de Ho Chi Minh en sera totalement changée.

La situation demeure quand même complexe. Heinz Muhler, correspondant du Bureau International de Presse (Paris) déclarait dans un article publié dans l'Action du 21 décembre dernier, qu'un traité secret avec Pékin empêchait Hanoï de négocier. Il mentionnait un article de ce document où il serait stipulé qu'en cas de conférence internationale, les questions concernant l'un ou l'autre des deux pays seront examinées à l'échelon gouvernemental et qu'aucune décision ne sera prise par l'un ou l'autre pouvant gêner les intérêts de l'un ou l'autre.

L'automne dernier, un délégué du F.N.L. constatait:"Si les U.S.A. cessent de bombarder le Nord nous ne pourons que nous réjouir. Mais, tant qu'ils ne retireront pas leurs troupes du Sud, nous continuerons à nous battre et nous ne tolérerons jamais que les Américains prétendent rester au Sud en invoquant le prétexte qu'ils auraient cessé de bombarder le Nord."

Il semble par ailleurs que le Nord refusera de négocier pour le Sud. Pham Van Su, ambassadeur d'Hanoï à Prague, l'assurait à Heinz Muhler en novembre 1967 : "Nous refusons toute discussion tant que durent les bombardements. S'ils cessent, nous sommes disposés à avoir des contacts avec les Américains et non avec le gouvernement de Saïgon qui ne représente rien et ne tiendrait pas une semaine sans l'armée américaine." Et l'on sait que, selon le ministre des Affaires extérieures du Sud-Vietnam, M. Tran Van Do, le Sud considère cette guerre comme "la sienne" et que le gouvernement de cette partie du Vietnam insistera pour être le principal agent négociateur dans d'éventuels pourparlers de paix.

L'impasse semble donc complète bien qu'il ne faille pas perdre espoir.

Roger Bruneau

Un arbre aux rameaux multiples, protecteurs

A tous les nôtres, particulièrement à ceux qui, de quelque façon, s'intéressent à nos progrès sur les plans économique et social, voici des chiffres qui, réellement, apportent une grande joie: Ce sont ceux-là mêmes que le Mouvement coopératif Desjardins est en mesure de publier à l'issue d'une autre fructueuse année d'activités, celle de 1967. De partout, les statistiques et renseignements ont convergé vers le centre, la "maison-mère". Voilà des données dont on aura mesuré l'ampleur, dans le journal de samedi dernier.

Le chêne authentique — on est bien loin des fort modestes débuts — que représente le Mouvement coopératif Desjardins compte maintenant, on le sait, huit branches principales dont il est intéressant de noter et de suivre le développement.

Ce sont : la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins; la Société d'assurance des Caisses populaires; L'Assurance-vie Desjardins; La Sauvegarde, compagnie d'assurance sur la vie; La Société de Fiducie du Québec; La Sécurité, compagnie d'assurances générales du Canada; L'Association coopérative Desjardins et L'Institut coopératif Desjardins.

Là où l'on rencontre, à la fois, l'éducation, le souci de formation, et la volonté bien arrêtée, la préoccupation de poser des gestes concrets, pratiques, tangibles. Là où, en d'autres termes, l'on trouve des coopératives; et — ce qui est d'une suprême importance — des coopérateurs animés du désir ferme d'accroître, d'intensifier des efforts dont le fruit a prouvé, établi sa valeur.

De fait, y aurait-il des institutions, des structures magnifiques, que l'on ne serait pas tellement avancé, si l'on n'avait pas en tête deux idées, en autres: Former des coopérateurs; et, non seulement les former, mais les entretenir dans le "feu sacré"; les aider à devenir eux-mêmes plus convaincus, plus compétents. Plus conscients, des problèmes et exigences de leur temps, de leur époque; et, encore là, de plus en plus portés vers l'efficacité, la compréhension, la disponibilité, la sollicitude, le sens de l'entraide. Une chose, fort précieuse, est de connaître ses contemporains, ce qui les préoccupe, les situations auquelles ils ont à faire face; et une autre chose, non moins nécessaire, indispensable, consiste précisément à voir, à aviser aux moyens et formules pouvant apporter une, des solutions valables.

C'aura été le grand, l'"immense mérite du Mouvement coopératif Desjardins de se tenir constamment au point; de se donner les caractéristiques d'un organisme vivant. Un organisme vivant, les mots mêmes le disent, se développe, s'épanouit. Ce n'est pas une pierre et il n'agit point, loin de là, comme une pierre. Une réalité vivante était là, par exemple, il y a dix ans ,avec un visage, des activités, et une attitude de recherche qui convenaient, qui étaient indiqués il y a dix ans. Aujourd'hui, on la retrouve, toujours active, mais avec une mentalité, un esprit d'adaptation correspondant à l'état de choses d'aujourd'hui. Demain, l'on verra bien ce qu'il importera de faire demain. Cela, c'est lucide; cela, c'est pratique. Et, par surcroît, fort prometteur. Autrement dit, l'on a, c'est le cas de le noter, l'assurance que le Mouvement ne figera pas. Demain, il agira, posera des actes, comme il agit, pose des gestes aujourd'hui; et comme il a posé, hier, les actes et gestes qu'il y avait lieu de faire intervenir hier.

Le Mouvement coopératif Desjardins, est devenu, à la lettre, une pyramide d'incontestables réussites effectuées sous le signe, à l'enseigne du service. Le service, quel mot, quel vocable social ! Qui en dira toute la bienfaisante portée ? Assurément, ce n'est pas flagornerie que d'affirmer : Si le Mouvement Desjardins n'existait pas chez nous, il faudrait le créer !

Odilon ARTEAU

LA PAROLE est aux lecteurs

La famille n'est pas une valeur dépassée

Réponse à M. Laflamme,
Monsieur,

J'ignore quel est votre état social dans la vie. Peut-être êtes-vous célibataire et n'avez-vous jamais tenu dans vos bras un enfant prononçant pour la première fois : "papa".

Peut-être avez-vous été élevé dans une famille où il n'y avait ni amour, ni chaleur. Peut-être êtes-vous marié et arrivé à un tel point que vous préférez les soirées mondaines aux veillées en famille dans une atmosphère de chaleur humaine basée sur l'amour familial.

Peut-être aussi n'êtes-vous jamais allé dans un orphelinat ou une crèche ? Si bien tenu que soit cet établissement, n'avez-vous jamais constaté cette tristesse générale? Ces petits enfants qui voyant entrer n'importe lequel étranger sont prêts à crier "papa, maman", tellement ces derniers leur manquent. Vous direz peut-être que les institutions existant actuellement ne sont plus aptes et ne répondent à ce genre de besoin. Je veux bien croire que malgré le dévouement des religieuses, tout n'est pas parfait là non plus. Pourtant, s'il faut en croire certaines personnes qui dernièrement ont visité les pays socialistes et qui ont eu accès aux fameuses garderies d'enfants, aussi modernes soient-elles, conçues un peu comme vous les voyez, nous disent avoir retrouvé dans ces garderies modernes la même tristesse, la même carence de chaleur humaine que dans n'importe lequel de nos orphelinats.

Délaissons maintenant le côté humain et considérons le côté pratique. Vous dites que les parents et les enfants sembleraient portés à se passer les uns des autres de plus en plus. C'est malheureusement vrai dans bien des cas. Toutefois, la raison de cela, vous le reconnaitrez comme moi, c'est le rejet de toute autorité de la part des enfants envers les parents. C'est un problème bien connu surtout dans les pays riches.

En ce qui concerne les institutions mises sur pied par l'Etat, comment les voyez-vous ? Si le problème qui, d'après vous rend à la famille une valeur dépassée, en est un d'autorité, il faudrait donc que vos institutions en soient exemptes, sinon vous ne feriez que transposer le problème de l'autorité des parents envers leurs enfants à une autorité d'un responsable sur un groupe. Et comment voyez-vous n'importe laquelle institution sans autorité ni loi ? Dans le cas où chacun est entièrement libre de voler, de se battre ou même de tuer son voisin, c'est en somme la loi du plus fort, sans aucune restriction. Je vous laisse méditer là-dessus.

Maintenant, le dernier côté qui est en somme l'entier de la réalité, de la vérité si je puis dire, que vous le vouliez ou non, la famille fait partie du plan divin et si du point de vue purement technique votre réalisation est possible, sur le plan purement spirituel vous n'y changerez rien. Vous n'aurez pas plus de réussite en voulant faire de la cellule familiale un simple sujet artificiel, rameau sans souche ni racines, que sur le plan physique un médecin ne peut dissocier la cellule humaine et en faire une cellule artificielle sans se retrouver devant des problèmes insolubles.

Monsieur, je vous demande de réfléchir à cette valeur que vous dites dépassée. Elle n'est dépassée que dans les cas où nous avons perdu le sens des vraies valeurs, lesquelles nous ferions bien de retrouver avant qu'il ne soit trop tard.

Martial Noureau,
258, Principale,
St-Augustin, Portneuf.

La foi et la télévision

Rien n'est plus décevant que de constater l'ignorance religieuse de nos Québécois, jeunes et moins jeunes. Ce qui est encore plus grave, c'est que les athées à Radio-Canada font preuve d'une ignorance encore plus crasse en exploitant celle de certains éléments de la population par des programmes où on essaie, à qui mieux mieux, de tourner en ridicule les sentiments les plus profonds de foi chrétienne que la population saine a su conserver.

En face de tout ce fatras d'idées saugrenues qu'on nous sert, il est étonnant de constater qu'un bon nombre de personnes, qui seraient en mesure de répondre adéquatement, brillent trop souvent par leur absence et ainsi conspirent en faveur des forces du mal. Félicitations, cependant, à ceux qui, malgré leur incompétence, ont au moins le courage de leurs convictions.

La religion est-elle nécessaire à l'homme ? Croyez-vous en une vie future ? Voilà des questions qu'on a récemment posées et auxquelles personne n'a su répondre convenablement.

Ces problèmes ne devraient même plus exister à l'âge atomique, alors que l'homme a vraiment raison d'être fier des découvertes qu'il a faites dans le domaine des sciences profanes. N'est-ce pas là une preuve bien évidente que la science humaine ne saura jamais expliquer les mystères de la foi et vice versa.

L'homme, par des efforts inouïs découvre graduellement les lois que le Grand Législateur a établies, mais il ne demeure qu'un petit pion sur le grand échiquier de l'univers. Il ne crée rien; il ne fait que découvrir. Est-ce l'homme qui a créé les saisons, les lois de la physique (de l'atome, de l'électricité) ? Il apprend à s'en servir; c'est tout. Il ira peut-être sur la lune ou vers d'autres planètes, mais ce n'est pas lui qui les a créées pour autant.

Non, chaque chose à sa place. Si le bête est supérieure aux plantes, l'homme l'est bien davantage à la bête qui est privée de l'intelligence et de la parole; mais il serait insensé de se croire le maitre de l'univers. Ceux qui osent nier Dieu devraient se rappeler le sermon du renard au bouc. "Si le ciel t'eut", dit-il, "donné autant de jugement que de barbe au menton, tu ne serais pas, à la légère, descendu dans ce puits."

Et vous, messieurs les athées, une des affirmations les plus idiotes que vous portez contre ceux qui pratiquent leur religion est que leur foi ne repose sur rien autre chose que sur la formation qu'on leur a donnée. Mais connaissez-vous bien des savants qui sont nés avec la science infuse ? Votre propre formation n'est-elle pas le résultat de ce qu'on nous a enseigné. Et après tout, la religion n'est-elle pas la plus précieuse de toutes les sciences puisqu'elle traite des vérités qui ne s'arrêtent pas à la mort.

Car, chers incroyants, il y a une éternité. Si je croyais, comme vous le prétendez, que l'âme de l'homme meurt avec son corps, je serais un athée aussi, étant donné que je nierais à Dieu une de ses plus importantes prérogatives : c'est-à après sa mort. Alors, tous les dire celle de juger l'homme infirmes, les malades, les miséreux, ainsi que ceux qui donnent leur vie pour les secourir, comme le cardinal Paul.-E Léger et des milliers d'autres qui l'ont précédé, en seraient quittes pour leur trouble; plus que cela, ils seraient sur le même pied que les voleurs, les assassins, les bandits, les athées qui ne trouvent rien de mieux à faire que de démolier le bien que font les premiers et à maugréer. Des gens comme vous, la société en a toujours trop.. Il est urgent que tous ceux qui ont des convictions religieuses solides aient le cran non seulement de protester, mais d'agir en changeant de poste de télévision pour laisser ces niaiseries de Radio-Canada tomber dans le vide.

J.-A. QUIRION
Thetford-Mines
21 Fabrique

N.L.D.R. — Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres publiées dans cette rubrique doivent traiter d'un sujet d'actualité, être brèves et concises (environ 300 mots ou 25 lignes dactylographiées), et porter la signature et l'adresse de leur auteur. En règle générale, les envois signés d'un pseudonyme ou d'initiales seulement seront refusés.

Lettre de Dakar

Le Canada et l'aide à l'Afrique

— Par Simon Kiba

La mission canadienne, conduite par M. Lionel Chevrier, a terminé son voyage en Afrique de l'ouest. Elle a été reçue partout à bras ouverts, à l'africaine même. Les chefs d'Etats lui ont tous accordé des audiences. C'est que le Canada est l'un des pays qui suscite le plus d'intérêt en Afrique francophone, à cause de la Province de Québec. Beaucoup de parents d'élèves savent que ce sont des Canadiens qui enseignent à leurs enfants. Les étudiants et stagiaires africains au Canada écrivent ici ce qu'ils voient et entendent au Canada.

Mais ce fut la façon de concevoir la coopération entre le Canada et l'Afrique qui a dominé les conversations. Le Canada, en ce qui concerne au moins l'Afrique francophone, a tenu à connaître le besoin de chaque Etat pour essayer de voir dans quels domaines précis il pourrait intervenir. C'est la même politique que celle de la France. D'autres pays, tels les U.S.A. pensent que leur aide, sur un vaste ensemble, est meilleure à une aide par Etats, bien qu'ils aident également chaque pays, surtout par des organismes privés. Le Canada, depuis longtemps, par ses missionnaires notamment, a créé en Afrique des collèges et des écoles, soigne les malades. Aujourd'hui, l'Afrique a compris que le Canada veut s'insérer dans les circuits pratiques du développement.

Cette aide servira pour le monde rural et aussi pour le monde scolaire et universitaire.

Ainsi, en Côte d'Ivoire, le Canada s'occupera d'un projet d'électrification pour une cinquantaine de villages dans les forêts. L'arrivée de l'électricité dans un village de brousse équivaut à le faire sortir du sous-développement. Un autre projet intéresse la conservation forestière. Au Niger, le Canada participera à la protection des végétaux, et ses experts viendront sur place discuter des modalités et de l'ampleur d'une contribution. Quand on sait que le Sahara est une grande menace pour les végétaux au Niger, on comprend que l'aide ainsi apportée soit la bienvenue.

Au Sénégal, comme dans les autres pays visités, le Canada veut être présent dans l'éducation de la jeunesse. L'Afrique cherche par tous les moyens à lutter contre l'analphabétisme. Le Canada pourrait donc, pendant de longues années aider à ce travail gigantesque.

Ainsi au Sénégal, le Canada construira et équipera quatre collèges qui recevront en moyenne 800 élèves. Et ce n'est qu'une partie du programme. Au Niger, le Canada agrandira un collège où enseignent déjà des religieuses du Québec. En Côte d'Ivoire, le Canada construira une bibliothèque nationale.

* * *

L'avenir s'annonce donc très fructueux pour la coopération entre l'Afrique francophone et le Canada. Les Africains sont d'autant plus enclins à accepter cette aide, qu'ils savent que le Canada n'a aucune visée politique les concernant. Le Canada ne fera pas pression sur ces Africains pour un vote à l'ONU ou pour faciliter un expansionisme politique.

Notons d'ailleurs que plusieurs projets intéresseront aussi la médecine dans plusieurs Etats. Ainsi le Canada s'insère dans la triple lutte que mènent tous les Africains:

— contre la faim
— contre l'analphabétisme
— contre la maladie.

On remarquera aussi que le Canada a dialogué avec les gouvernements africains, et que ce sont ces Etats qui ont proposé là où devait servir l'aide. Ainsi le Canada ne s'impose pas à l'Afrique, c'est presque le contraire. C'est cela; pensons-nous en Afrique, qui est de la vraie coopération.

Simon KIBA
B. P. 283
Dakar, Sénégal.

Les libéraux gagnent du terrain en République fédérale

BONN (DaD) — Depuis que le parti libéral allemand (FDP) a quitté le gouvernement, après la formation de la grande coalition chrétienne-démocrate/sociale-démocrate fin 1966, pour s'asseoir sur les bancs de l'opposition, ses effectifs se sont accrus de 25%. Le nombre de ses adhérents qui oscillait depuis longtemps autour de 80,000 est passé à 100,000 au début de l'année en cours. Un succès appréciable pour le parti qui n'a pas une existence facile à Bonn où il doit convenablement jouer son rôle d'opposition malgré sa faible représentation au Bundestag. Le FDP voit aussi augmenter ses chances pour les prochaines élections. Un récent sondage a révélé que 6% des personnes interrogées voteraient pour le FDP si les élections avaient lieu maintenant (le pourcentage ne s'établissait qu'à 5% au cours de l'enquête précédente). Les partis de la grande coalition ont moins de raisons d'être satisfaits. Tandis que les chrétiens-démocrates (C D U) recueillaient 47% des suffrages et les sociaux - démocrates (SDP), au cours de l'enquête précédente, le rapport s'est pratiquement inversé à l'heure actuelle puisque 43% seulement des personnes interrogées se déclarent favorables à la CDP et 45% à la SPD. (Rappelons que la CDU se présente aux élections avec son parti frère bavarois, le parti chrétien social).

Une autre enquête réalisée en Rhénanie-Westphalie qui est le land le plus peuplé de la République fédérale a rassuré tous ceux qui craignaient une nouvelle montée de l'extrémisme, en raison de la crise dans la Rhur et des difficultés structurelles que connait actuellement cette région en pleine reconversion. 2% seulement sur 12 millions d'électeurs ont déclaré qu'ils voteraient pour le parti d'extrême-droite, la NPD, 1% seulement des personnes interrogées se tournent vers la DFU (Union allemande pour la paix) qui est un parti d'extrême-gauche.

C. P.

(Copyright Flash sur l'Allemagne)

Une remarquable expérience réalisée par deux médecins canadiens

Certaines atteintes du foie par le virus de l'hépathie peuvent se traduire par une destruction quasi totale des cellules de cet organe. En résulte une accumulation dans le sang des substances toxiques que le foie normalement transforme et ceci peut entrainer la mort.

Il s'agit donc là d'une véritable urgence médicale : il faut permettre à l'organisme de "tenir" pendant les quelques jours critiques avant que le foie ne commence sa régénération

Plusieurs méthodes ont été proposées ayant toutes pour objet de remplacer provisoirement le foie du malade dans cette épuration du sang. L'exsanguinotransfusion consiste à remplacer le sang du malade par le sang de plusieurs donneurs sains. Une autre méthode consiste à faire passer le sang du malade dans un foie de porc maintenu en survie artificielle.

Deux spécialistes canadiens de Kingston, dans l'Ontario, le Dr William Ghent et son collaborateur ont, pour leur part, utilisé un système de circulation croisée entre le malade et un autre individu. La technique consiste à brancher les systèmes circulatoires veineux des deux individus sur une même pompe extérieure afin que de façon continue et régulière le sang du sujet malade "passe" dans le foie du sujet sain et s'y épure de ses substances toxiques.

Ceci comporte évidemment un risque non négligeable pour le sujet qui "prête" ainsi son foie, car l'hépatite est contagieuse et le sang peut transmettre la maladie très aisément. Aussi, les auteurs de cette "expérience" avaient - ils utilisé comme "prêteur de foie" un sujet âgé porteur d'un cancer inopérable et condamné à une mort prochaine. Ils lui avaient expliqué le protocole prévu, ses risques, et avaient obtenu son accord formel. La circulation croisée fut assurée pendant treize heures et trente-cinq minutes en trois séances successives.

Elle eut des résultats spectaculaires sur les perturbations du malade porteur de l'hépatite et qui était dans le coma. Ce malade eut même une ébauche de réveil de la conscience, mais mourut le jour suivant.

Quant au "prêteur de foie", il n'eut aucun trouble consécutif à cette technique et mourut de son cancer cinq mois après.

Cette information montre bien à quel tournant se trouve actuellement la médecine. En effet, il n'est plus simplement question de donner des organes après sa mort, de donner des organes de son vivant, comme de la peau, ou un rein, mais de "prêter" un organe vital pour tenter de sauver une vie.

Dr Bernard LANCIEUX
("La Croix", 10.2.68)

L'ancêtre de la bicyclette a 150 ans

STUTTGART (DaD) — Il y a 150 ans, le maitre forestier Karl Friedrich von Drais déposait un brevet d'invention pour un véhicule qui permit à ses contemporains de se déplacer beaucoup plus rapidement que "pedibus cum jambis". L'ancêtre de la bicyclette était né. Composé de deux roues en bois reliées par une sorte de barre munie d'un siège recouvert de cuir, il offrait un curieux aspect. Les pédales n'ayant pas encore été inventées, il fallait se servir de ses jambes pour imprimer un élan au véhicule qui fut l'objet d'innombrables plaisanteries et fit bien rire les chroniqueurs. Les gens pressés finirent tout de même par être conquis par le nouveau moyen de locomotion individuel. Les deux-roues était plus rapide qu'une diligence !

Son inventeur ne mit qu'une heure pour parcourir à l'automne 1817 les 14 Km qui séparent Mannheim de Schwetzingen (au sud-ouest de la République fédérale) ce qui était un exploit. Pensez ! 16 km/h c'était la vitesse maximum qu'on pouvait supporter à l'époque !

Il fallut attendre un demi-siècle pour que se produise la grande métamorphose du deux-roues en bicyclette à pédales. Des mécaniciens anglais, français et allemands travaillèrent à la mise au point du nouveau véhicule. Mais il y a 80 ans seulement que le deux-roues a vraiment conquis la faveur du public lorsque le vétérinaire écossais Dunlop eut l'idée de le munir d'un pneu gonflable dont il fut l'inventeur. Mais l'histoire de la bicyclette ne s'arrête pas là. En 1900, l'Allemand E. Sachs découvrait le moyeu gyroscopique à axe libre qui apportait un nouveau perfectionnement aux deux-roues.

Aujourd'hui, on compte environ 150 millions de bicyclettes en usage dans le monde, dont 32 millions en République fédérale. En dépit de la motorisation croissante, le nombre des deux roues a doublé au cours des 20 dernières années. Au Danemark, la bicyclette est un mode de locomotion particulièrement apprécié. Un citoyen sur deux est propriétaire d'une bicyclette. Aux Etats-Unis, on compte un amateur de bicyclette sur 10. La République fédérale exporte du reste 250,000 bicyclettes par an en Amérique.

I. U.

(Copyright Flash sur l'Allemagne)

La parole est aux lecteurs

Lettre à M. Marcel Ouimet

St-Pascal, Kam., le 20 mars 1968.

M. le Directeur général,

L'Association des Parents Catholiques du Québec/Secteur de Kamouraska (APCQ/S. de K.) englobant dix paroisses et plus de mille membres ayant signé une formule d'adhésion et payé la cotisation réglementaire, par la voix de son exécutif, et en accord avec les idées et principes de l'association, désapprouve les émissions "Le Sel de la Semaine" de lundi le 4 mars et "Tirez au Clair" de jeudi le 9 mars.

Lundi, le 4 mars, vous aviez des parents et des adolescents comme participants et nous nous accordons pour dire que tout semblait organisé pour que les parents qui ont parlé avec bon sens, selon la vérité et la morale chrétienne, n'aient pas la chance d'exprimer leur pensée jusqu'au bout. Il ne s'est d'ailleurs trouvé personne pour souligner leurs justes réponses.

Par contre, quelques jeunes ont énoncé certaines demi-vérités, mais la plupart ont commis bien des erreurs de jugement; ils ont donné surtout des opinions négatives et pour le moins blessantes pour les parents chrétiens sur leur amour conjugal et l'exercice de leur autorité, sur leur conscience, leur morale et leur façon de pratiquer la charité. Malgré cela, chacun d'eux était chaudement applaudi. Est-ce à croire que le choix des participants, aussi bien du côté des adolescents que du côté d'une partie des parents, avait été fait de façon à ce que "certaines idées" soient mises en valeur plutôt que d'autres plus chrétiennes...?

L'ensemble du programme a laissé l'impression que tout avait été voulu ainsi en haut lieu et avait été organisé en conséquence... à l'occasion de la Semaine nationale de la Foi.

Quant à l'émission "Tirez au Clair" de jeudi le 7, il n'y avait là que des jeunes de 17 à 20 ans, à qui on demanda de dire franchement ce qu'ils pensaient de Dieu, de la pratique de la foi et de la religion. Trois d'entre eux seulement, une fille et deux garçons, ont eu le courage d'affirmer qu'ils tenaient toujours à la messe du dimanche et à la réception des sacrements. Tous les autres, sans exception, ont répondu à l'animateur avec un s a n s - g ê n e déconcertant : . . : pour nous, Dieu n'existe pas, et s'il existe, nous n'avons aucun besoin de lui pour réussir notre vie". Quelques-uns sont même allés jusqu'à ridiculiser l'esprit de sacrifice et la charité de leurs parents.

Pour plusieurs et peut-être même la majorité d'entre nous, l'adolescence nous a apporté des heures critiques, de l'hésitation, voire même des doutes sur la valeur de notre foi chrétienne. La vie n'a cependant pas tardé à nous prouver que pour vivre heureux, pour vivre en paix avec nous-même et avec notre entourage, nous devions accepter l'autorité et pratiquer la charité au sens que nous, nous lui connaissons. Que de fois nos principes chrétiens, un contact direct avec Dieu dans une supplication formulée dans nos propres mots, la réception de sacrements, source d'énergie et de réconfort, que de fois ces forces d'en-haut ne nous ont-elles pas sauvé du découragement et de la déroute. Nous n'avons pas retrouvé la sécurité en criant notre insurbordination ou notre incroyance. Et pourtant, vous apportez à ces jeunes l'occasion de le faire. Leur réaction est tout à fait normale, compte tenu des problèmes qu'ils vivent présentement. Nous ne croyons cependant pas que notre intervention apporte ou facilite une solution valable aux problèmes intérieurs de ces jeunes, ni à brève ni à longue échéance. C'est plutôt la vie qui se chargera de leur remettre les deux pieds sur terre et à ce moment précis ils sentiront le besoin de ce qu'ils renient aujourd'hui. Ils seront d'ailleurs probablement les premiers à vous reprocher cette occasion que vous leur avez fournie d'exprimer maintenant des idées qu'ils répudieront alors.

Nous nous demandons quel avantage vous trouvez à rassembler des jeunes et même des adultes qui viennent affirmer leur indifférence religieuse, se glorifier d'avoir mis de côté tout principe chrétien et même d'être athées. L'effet répété de tels programmes ne peut être que néfaste à la formation de nos jeunes. Aussi, voulons-nous savoir :

1) qui est responsable de ces émissions;
2) quelles normes sont suivies pour le choix des participants et la rédaction du questionnaire de ces mêmes émissions;
3) comment vous avez procédé pour le choix des participants aux émissions des 4 et 7 mars — spécialement.

Ceux qui ont entre les mains les leviers de commande des programmes de la télévision canadienne possèdent un immense pouvoir : celui d'entrainer tout le pays vers le bien — ou vers le mal; vers l'ordre — ou vers le désordre; vers Dieu — ou vert le néant.

Nous avons le droit d'accuser d'hyprocrisie ceux qui font mine de ne pas s'apercevoir du travail de destruction des forces de l'ordre et des croyances religieuses en présentant de telles émissions. Ou s'ils ne s'en aperçoivent vraiment pas, nous avons droit de dire qu'ils sont naïfs jusqu'à la bêtise. De toute façon, ils ne sont pas dignes de notre confiance. Il y a des limites qu'il ne faut pas dépasser, Monsieur le Directeur général. Et elles l'ont été largement lundi et jeudi 4 et 7 mars.

Nous vous demandons donc d'accorder à cette lettre toute l'attention que nous voulons qu'il lui soit accordée, c'est-à-dire la plus entière et de répondre aux questions que nous vous posons. Merci.

L'Exécutif de l'APCQ/Secteur de Kamouraska,

Par :
J.-Marc Bard
Vice-président

Religieuses de choc...

Monsieur le Rédacteur,

Le congrès des religieuses à Montréal au début de mars sera considéré dans l'avenir, comme un événement décisif : le point de départ post conciliaire du renouveau de la vie des consacrées et de leur insertion dans le contexte sociologique contemporain. Vatican II réclame une double ouverture à la dimension humaine et à celle de Dieu. Rien de ce qui est légitimement humain dans une personnalité ne doit être sacrifié, mais tout doit être unifié et récapitulé dans l'élan vers le Seigneur.

En cela réside l'efficacité des tenants du Christ. Accueillir les richesses d'En Haut pour les offrir à leurs frères humains . . . C'est ainsi que tout en oeuvrant à édifier la cité terrestre, nous préparons la Jérusalem Céleste. Telle est l'unique voie pour dissiper l'angoisse contemporaine, car "l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu".

Le Christ nous donne l'exemple de cette double ouverture. Lui qui est le Pont vivant (Pontife) entre notre monde cosmique et le monde parallèle, celui de la surnature. Voyez sa simplicité et sa gentillesse avec la Samaritaine : Pas de grands airs, pas d'allure compassée. Considérez aussi son regard vers le Père : "Mon Royaume n'est pas de ce monde".

Les prophètes de Dieu sont tous dans ce style. Moïse avait fait de très belles études à la Cour du Pharaon et sans doute à l'Université. Dynamique et sportif, il devait pratiquer un genre de kératé ou de judo, ainsi qu'il appert de sa courte mais décisive bagarre avec un Egyptien. Peut-être aussi avait-il fait son service militaire ?

Mais aussi quelle ouverture à Dieu . . . Son face à face avec Yahweh sur le Mont Sinaï ! Lorsqu'il en dévale les pentes pour rejoindre les siens "La peau de son visage était rayonnante, à la suite de son entretien avec Yahweh" Exode 34-29.

C'était le reflet de ce contact avec la surnature, car "Le coeur de l'homme modèle son visage, soit en bien, soit en mal" Ecclésiastique 13-25. Par sa valeur humaine équilibrée en Dieu, Moïse devient un prophète authentique, un témoin qui fait choc . . . Souverainement utile à ses frères, il les conduit jusqu'au seuil de la Terre Promise.

La religieuse post conciliaire est en évolution dans ce sens. Elle ne confond pas l'ouverture à l'humain avec ce mimétisme, qui fait adopter sans distinction ce qu'il y a de décadent voire de putride, donc de sous-humain dans certains comportements généralisés aujourd'hui. Pour éviter cette vulgarité, ce laisser aller, ce débraillé dans la mise, les goûts et le langage, notre dimension humaine doit se ressourcer profondément en Dieu.

Les religieuses le comprennent . . . A Ponteix dans la Saskatchewan, une adolescente de seize ans me confiait ses impressions sur les religieuses de la paroisse Notre-Dame d'Auvergne. L'une d'elles est son professeur dans une école publique : "La bonté et la foi en Dieu rayonnent sur leurs visages. C'est la lumière de Dieu... elles sont spirituelles, elles ont l'air bien heureuses et comprennent nos problèmes".

On ne peut mieux résumer cette Présence Transcendante dans une dimension humaine totale, qui est un épanouissement équilibré en Dieu. A bien des consacrées, on pourrait appliquer ces réflexions jaillies de lèvres adolescentes. Toutefois en raison de sa fidélité aux directives de l'Eglise, cette communauté a réussi un "aggiornamento" particulièrement rapide. En l'espace d'une année, l'ancien habit venu de France, vénérable mais désuet, a été remplacé par un costume bleu marine fort seyant, mais dont la signification religieuse est hors de doute. Un voile court et léger, vaporeux comme un filigrane rappelle la consécration à Dieu et . . . la brise du Paraclet lorsque passe un souffle d'air !

Le contact avec Dieu, comme celui de Moïse au Sinaï, doit être renforcé. La multiplicité des "exercices de piété ou des prières vocales ne le facilitent pas. Le R. P. Voillaume, doué d'une expérience étendue en cette matière conseille pour les religieuses engagées dans la vie apostolique, un rythme qui s'en désencombre au profit d'un face à face plus long et plus authentique avec le Vivant . . . A proximité du Chapitre Général ces consacrées de Ponteix l'ont parfaitement compris — et les jeunes ne sont pas les moins ardentes ! — Authentiquement "dans le vent" du Paraclet, elles "exigent" le renforcement des valeurs d'oraison et inclinent à l'allongement de la Retraite annuelle de six jours à huit jours pleins ! OK ?

Non, il n'y a pas à s'étonner de ce reflet spirituel qui sourit sur leurs visages, comme naguère sur celui de Moïse — L'Esprit de Dieu en soufflant sur toute l'Eglise n'a pas oublié les vastes plaines de la Saskatchewan — L'avenir est aux religieuses de choc . . .

Eric M. Renhas de Pouzet, O.S.M.
Couvent des Servites
Montréal-Nord.

Des gens reconnaissants

Sainte-Anne-des-Monts

M. Odilon Arteau,
Québec,

M. le rédacteur,

J'ai déjà eu l'occasion d'aller vous voir une couple de fois pour vous féliciter sur votre beau travail à "L'Action" et vous remercier de savoir si bien plaider la cause des pauvres personnes vieillissantes.

Votre article de vendredi dernier donnait encore une petite poussée aux projets à l'étude.

Ce n'est pas seulement à cause de cet article que je viens vous remercier, mais aussi pour tous les autres. Oui, je vous félicite de tout mon coeur et vous encourage à continuer. Continuez, cher monsieur Arteau, je découperai encore vos articles.

Madame A. G.
Ste-Anne-des-Monts

Comment mieux maintenir VOTRE DENTIER solidement en place

Si votre dentier vous gêne parce qu'il bouge constamment et menace de tomber chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler, manger ou rire, saupoudrez-le de poudre FASTEETH. Cette poudre alcaline (non acide) tient les dentiers plus solidement et plus confortablement. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Ne rancit pas, assainit l'haleine. FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

.59¢ CHRISTIE Biscuits Soda Premium BTE 2 LBS

2/.59¢ POST Honey-Comb Céréales pour déjeuner PQT 6 OZ

1.39 SPIC-SPAN Nettoyeur à tout usage .15 DE RABAIS FORMAT FAMILIAL

3/1.00 MOM'S Margarine pour vos fritures PQT 1 LB

GEM Roi des bas Prix

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 6 AVRIL

GAUVIN BETTERAVES	SUCREES QUALITE	Bocal 24 oz	.35
BLUE-WATER	BATONNETS D'AIGLEFIN	Pqt 10 oz	.45
BLUE-WATER	FISH KRIPS FILETS D'AIGLEFIN	Pqt 8 oz	.43
KRISPIE-KERNEL	PEANUTS ROUGES SALEES	Sac 13 oz	.43
KRISPIE-KERNEL	PEANUTS BLANCHES SALEES	Sac 13 oz	.43
McCAIN PATATES	FRITES JULIENNE	Sac 2 lbs	.53

POMMES DE TERRE
Qualité No 1 du Nouveau-Brunswick "CANADA"
SAC 25 LBS .59¢

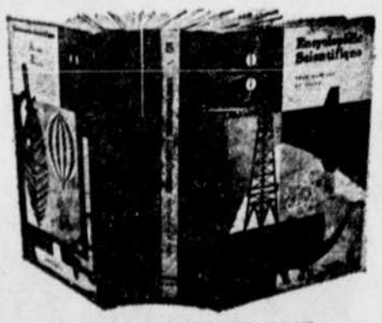
FESSE DE VEAU
Frais du printemps nourri au lait
QUALITE DE CHOIX
COMPLETE OU MOITIE .79¢ LB

KRAFT SALADBOWL	POUR VOS SALADES	Bocal 32 oz	.53
ROBIN HOOD GRUAU	INSTANTANE OU REGULIER	Bte 44 oz	.53
KRAFT MIEL LIQUIDE	UN DELICE	Bocal 24 oz	.63
CORDON BLEU	SAUCE A SPAGHETTI AUX TOMATES - .03 DE RABAIS	2 Btes 14 oz	.53
CORDON BLEU	SAUCE A SPAGHETTI A LA VIANDE - .02 DE RABAIS	2 Btes 14 oz	.63
LEAVER CHAMPIGNONS	EN MORCEAUX	2 Btes 10 oz	.73

ECHALOTES FRAICHES — Qualité no 1 de la Californie "Etats-Unis" — 3 Pqts .29
CAROTTES NOUVELLES — Lavées, qualité no 1, de la Californie "Etats-Unis" — 5 lbs .59
ORANGES TRES JUTEUSES — Qualité No 1, de la Floride "Etats-Unis" — 5 lbs .69
GRATIS: SAUCE AUX PRUNES — Bilopage (jarre 6 oz) avec l'achat de 2 btes de 6 Egg Rolls BILOPAGE — SPECIAL le tout .99
CRETONS FRANCAIS — Bilopage - sous inspection fédérale — 8 oz .45
SMOKED MEAT — (Boeuf fumé) pour délicieux sandwichs COORSH — 4 sacs 2 oz .89

VELVEETA FROMAGE	QUALITE KRAFT	2 lbs	1.39
SARAN-WRAP	PAPIER TRANSPARENT	Roul. 12" par 50 pieds	.39
ROBIN HOOD	FARINE PRE-TAMISEE	Sac 7 lbs	.79
OXYDOL DETERSIF	EN POUDRE	Format Géant	.89
BOVRIL LIQUIDE	EXTRAIT DE BOEUF	Bout. 8 oz	.99
CARNATION LAIT	INSTANTANE ECONOMIQUE	Bte 3 lbs	1.29

En vente dès maintenant!
Nouvelle encyclopédie scientifique en 8 volumes de luxe



OFFRE DE LANCEMENT
VOLUME NO 1 plus 25 timbres supplémentaires .59
VOLUMES 2 à 8: .99
GRATIS: 25 timbres Gold Star avec chaque volume

BALLET NAPKINS	SERVIETTES DE PAPIER	2 Pqts 60	.39
SCOTIAN-GOLD	SAUCE AUX POMMES	2 Btes 20 oz	.39
ALLENS BREUVAGE	A L'ORANGE RAISINS OU PUNCH	2 Btes 48 oz	.69
CHRISTIE BISCUITS	CHIPS AU CHOCOLAT OU BROWNIES CHOCO-NOIX	2 Sacs 1 lb	1.00
KLEENEX PAPIER	MOUCHOIRS BLANCS	3 Btes 400	1.00
ROYALE PAPIER TOILETTE	BLANC OU ROSE	6 Roulx	1.00

50 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de GRATIS 1 bout. 7 oz Shampooing ALBERTO V-0 5 avec l'achat 1 bout. 11 oz 2 pour $1.80
50 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de Q-TIPS tiges de coton stérilisées Bte 180 $1.09
50 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de WILKINSON Lames de rasoir Pqt 5 lames .75
25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de KRAFT Pizza au fromage Gratis 1 canette de Pepsi 10 oz. Format 15½ oz .59
25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de KRISPIE-KERNEL Peanuts sur écale Sac 16 oz .49
50 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de SUPREME Essence à la vanille avec Spatule de caoutchouc Valeur 25 Bout 8 oz .89
25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de SIMARD Beignes à l'Erable ou Chocolat Bte 6 .35
25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de CHRISTIE Pretzels Baguettes Bte 7½ oz .37
25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de WINDEX Nettoyeur à vitres Bout. 20 oz .53
25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de COORSH Salami tout boeuf tranché Pqt 6 oz .49
25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de 6 CITRONS Grosseur 140 Californie No 1 E.U. .99
50 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de TABLIER à la taille en ratine. Couleurs variées et jolies Spécial .99

l'Action féminine

Pause-café

Des Torontoises suivent un cours pour se rendre compte si elles désirent vraiment travailler

cinq Torontoises suivent un cours pour se rendre compte si elles désirent vraiment travailler et où elles pourraient trouver des emplois, et si elles croient possible de se remettre à l'étude ou de reprendre une carrière.

Ce cours est donné un matin par semaine sur une période de 15 semaines, pour un groupe de femmes toutes âgées de plus de 30 ans, et mères de famille, possédant plus ou moins d'expérience dans le monde du travail.

Le programme du cours comprend des conseil individuels, une série de conférence sur le climat social et économique d'aujourd'hui, et d'autres causeries portant sur les différentes carrières notamment au service ciivl, dans l'enseignement ou le commerce.

Le cours a commencé le 14 février sous l'égide de Sylvia Campbell, conseillère auprès des élèves du Atkinson college, à l'Université York, et organisé sous les auspices du Centre des cours postscolaires de cette univerité.

Toutes ces femmes ont terminé leurs études secondaires et, pour la moitié du groupe, elles sont âgées de 45 à 49 ans, et leurs enfants ont atteint l'âge d'adolescence.

Elles estiment que pour augmenter leur savoir, elles doivent suivre les cours accélérés. Plusieurs d'entre elles souhaitent trouver des emplois à temps partiel, du moins pour commencer.

QUELQUES CAS

Mme James Carnegie, qui est mariée depuis 13 ans, possède une vaste expérience comme bénévole, mais aucune pour un travail rémunéré. Elle a déjà eu l'occasion d'enseigner à des enfants handicapés, et avait accepté cette tâche qu'elle assuma durant trois mois.

Maintenant, Mme Carnegie veut organiser son existence différemment en conciliant ses responsabilités familiales et un emploi à l'extérieur.

Mme Kenneth Cameron possède une formation de thérapeute mais sans jamais l'avoir utilisée dans un travail. Dans son cas, ce n'est pas la question d'argent qui l'incite à chercher un emploi.

"J'ai vu tant de gens arrivés à l'âge où ils n'ont plus à prendre soin des enfants devenus adultes, et je ne souhaite pas imiter leur genre de vie", de commenter Mme Cameron.

Pour sa part Mme Desmond Stroud est d'avis que la plupart des femmes recherchent une satisfaction personnelle dans le travail, ayant de plus l'impression d'être utile à la société.

La recherche d'un amour authentique

par THERESE DALLAIRE

La radio qui chante en sourdine m'apporte un vieux refrain d'Edith Piaf: ...non, je ne regrette rien... ni le bien qu'on m'a fait, ni le mal...

La mélodie me rappelle que j'ai, quelque part, perdu dans mes papiers une lettre qu'Edith Piaf a dictée à son infirmière et qui fut publiée après sa mort.

"Cette lettre, écrit-elle, est plus qu'un testament. Je voudrais qu'elle fasse comprendre qui j'ai été vraiment..." Et la chanteuse de renommée internationale ouvre son âme... "Il y a un moment de la vie, lorsqu'on sent, comme je le sens la mort rôder à tout instant, il y a un moment où on est obligé de faire le point avec soi-même. Il y a un moment où on se demande si on n'a pas vécu pour rien." Avec une franchise qui fait mal, l'artiste au terme de sa vie se juge sans excuses. Mais pour nous, elle se découvre une âme assoiffée d'amour, une âme à la recherche d'un amour authentique.

"Pour beaucoup, je le sais, je devais être une femme heureuse. J'ai eu la gloire, l'argent et des amours. Mais ce ne sont pas des amours que j'aurais voulu connaître, mais un seul, mais un véritable amour. Mes amis se sont moqués de moi en me disant que j'avais une mentalité de midinette, et que je cherchais dans l'amour cette fraîcheur et cette pudeur de mon enfance. C'est vrai. Pour moi, l'amour devait être comme ça. Rien ne m'arrache davantage de larmes que lorsque je vois, perdus dans la foule, un garçon et une fille se tenir par la main et se regarder tendrement, naïvement. L'amour, pour moi, n'est pas fait pour les adultes."

Edith Piaf continue en expliquant qu'elle a cherché toute sa vie le compagnon de vie. "Souvent j'ai cru le tenir, mais il m'a bien vite échappé. Je me suis aperçue un jour qu'on me jouait la comédie de l'amour, pour réussir, par intérêt. ... Mon Dieu, que je regrette aujourd'hui, comme je voudrais tout pouvoir recommencer à zéro!" Et elle termine: "Quand je pense à ma vie, à toutes mes débauches de forces, j'ai honte de moi. Quand je revois cette petite femme enfoncée dans sa fourrure, qui traîne la nuit sa solitude et son ennui, je pense que Piaf ça été ça..."



● Marc Laurent, directeur de beauté renommé du salon parisien de Max Factor, écrit un nouveau chapitre de la petite histoire du Maquillage... Pour présenter l'Allure Continentale dans la ligne Geminesse, il provoque une confrontation entre une étoile du cinéma des années trente et une beauté d'aujourd'hui... un survol de 35 ans de maquillage qui démontre comment les extrêmes se rejoignent... les décades passent mais la Belle reste belle... elle est même de plus en plus belle.

Marc Laurent multiplie la beauté par une règle de sept

Les erreurs féminines en matière de maquillage varient de une à sept, selon Marc Laurent, directeur de Beauté du salon parisien de Max Factor. Erreurs qui nuisent considérablement à l'aspect flatteur du maquillage, et que la liste suivante empêchera de commettre: —

1. Aucune disparité n'est permise dans la forme et la grandeur des sourcils. Que l'on utilise le fard à sourcils ou le crayon brun Geminesse il faut prendre un soin minutieux de dessiner deux sourcils exactement identiques.
2. Pour obtenir les grands yeux à la mode, laisser un léger espace au coin externe de l'oeil, entre les lignes soulignant les cils au-dessus et au-dessous de l'oeil.
3. En posant une frange de cils, bien suivre la courbe des cils naturels. Superposer les faux-cils sur les cils naturels et coller aussi près que possible de leur ligne de plantation sur la paupière.
4. Puisque rien ne réjouit tant les hommes que des femmes ayant l'air gai, ne pas teinter les lèvres intégralement tout autour, ce qui donne une expression triste à la bouche quand elle est fermée. Ne pas passer le pinceau sur les coins internes des lèvres.
5. Refuser un maquillage qui, terminé, laisse un aspect poudré. Poudrer en appuyant avec la houppette (toujours d'une scrupuleuse propreté) et ôter l'excès de poudre avec un pinceau souple, ou l'envers de la houppette.
6. Le maquillage du visage doit être fondu sur le menton et prolongé dans le cou, pour éviter l'horreur — fatale à la beauté — d'une ligne de démarcation.
7. Pour arriver à une parfaite technique d'application du maquillage Geminesse et des détails qui accentuent la beauté, il faut pratiquer autant de fois que nécessaire. Les raccords hésitants et les barbouillages ne vont pas de pair avec une allure éclatante. Une femme de goût n'a jamais l'air maquillée.

50e anniversaire du droit de suffrage accordé aux femmes britanniques

LONDRES. (P.C.) — Le 50e anniversaire de l'obtention du droit de suffrage accordé aux femmes britanniques a rendu ces dernières encore plus conscientes des luttes qui restent à mener pour faire valoir entièrement leurs droits.

Ces suffragettes modernes se plaignent maintenant d'une évolution trop lente sur des sujets autres que le droit de vote.

Les femmes qui exercent des professions veulent obtenir des résultats tangibles quant à l'égalité de la condition de la femme.

D'un commun accord il apparaît que les femmes, malgré leur droit de suffrage, se considèrent comme des citoyennes de secondes classe, à bien des égards.

Elles réclament l'égalité des salaires et dès maintenant, non pas selon la promesse du premier ministre Wilson "quand les circonstances économiques rendront la chose possible".

La baronne Summerskill, qui fait campagne depuis longtemps pour faire valoir les droits de la femme mariée, a déclaré que les politiciens et les syndicalistes s'attendent à ce que leurs épouses, leurs soeurs, leurs mères se privent des taux de salaire.

Dame Joan Vickers, député parlementaire conservateur, déclarait la semaine dernière au cours d'une réunion dans le cadre des célébrations du 50e anniversaire du droit de suffrage féminin, que de nombreuses lois auraient pu être mises en vigueur, si la représentation féminine était plus importante au Parlement britannique.

Former un parti

Cette politicienne dirige un comite sur la condition de la femme, et elle est désireuse de former un parti qui suggérerait des noms en candidature aux élections de Grande-Bretagne.

"Nous n'avons pas utilisé cette formule jusqu'à présent, mais la chose deviendra peut-être nécessaire", a-t-elle dit en s'adressant à un groupe de femmes.

Dame Joan a rappelé que le Parlement britannique compte 604 hommes mais seulement 26 femmes.

Elle prétend que ses collègues masculins font preuve de discrimination quand il s'agit de mesures proposées par des femmes et pour des femmes.

La Fédération nationale des Associations de femmes d'affaires et professionnelles a fait connaître clairement ses revendications.

Dans un mémoire, les membres de la Fédération demandent au gouvernement britannique de mettre sur pied un comité national sur le statut de la femme, en suggérant un grand nombre de réformes pour que disparaisse en Grande-Bretagne la discrimination à l'endroit des femmes.

Peggy Fleming ira se reposer à Hawaii

COLORADO SPRINGS PA — La jeune Peggy Fleming, 19 ans, la ravissante patineuse du Colorado qui est revenue dans son pays avec une médaille d'or remporté aux Jeux olympiques, se rendra à Hawaii cette semaine pour se reposer et "songer à tous les événements qui viennent de se produire".

Peggy Fleming a été comblée. En plus de sa victoire au championnat de patinage, elle a reçu du président Johnson, une fleur de magnolia venant de la roseraie de la Maison Blanche.

S'adressant à la jeune athlète le président des Etats-Unis l'a remerciée pour sa contribution "à canaliser l'or", avec l'obtention de la médaille lors de la compétition de patinage artistique à Grenoble, France.

Un système d'étiquetage adéquat facilitant le nettoyage

Par JEAN SHARP

TORONTO (PC) - Ne perdez pas de temps à retirer les crochets et poids de vos tentures avant de les envoyer chez le nettoyeur. Ce travail est vieux jeu, dit John Dillon, directeur adjoint de l'Institut ontarien des nettoyeurs à sec et buandiers.

"La plupart des nettoyeurs modernes peuvent couvrir les crochets et plier les rideaux pour les empêcher de se détériorer pendant le lavage."

Selon lui, le seul moyen pour le consommateur de savoir aujourd'hui ce qui peut être nettoyé ou lavé est de vérifier l'étiquette, et ce au moment même de l'achat.

"La plupart des tissus se nettoient ou lavent, bien que certains contiennent des éléments qui empêchent l'un ou l'autre procédé."

L'institut a notamment pour tâche de conseiller les gens du métier et de faire les essais en laboratoire pour trouver ce qui a mal été dans un nettoyage raté.

M. Dillon révèle que le gouvernement fédéral surveille l'étiquetage des tissus et il espère que bientôt un système d'étiquetage permettra à l'acheteur et au nettoyeur de savoir en toute sûreté quoi faire avec l'article concerné.

Les boutons sont un autre problème fréquent .M. Dillon dit qu'il n'est plus facile de s'assurer si un bouton de plastique fondera ou réagira autrement au nettoyage. Il suggère que l'on se demande, au moment d'acheter un vêtement pourvu de boutons spéciaux, s'il faudra les enlever avant chaque netteyage ou lavage.

"Certaines buanderies vous demanderont de les enlever au comptoir."

Les taches

Si vous tachez des vêtements, meubles, tapis, faites-les nettoyer le plus tôt possible, dit M.Dillon, qui conseille en outre d'user prudemment des solutions domestiques temporaires.

"Les gens qui offrent leurs conseils sur la façon d'enlever les taches négligent souvent de préciser que leur remède pourrait bien causer d'autres dommages."

Lorsque vous portez un article taché au nettoyeur, attachez-y une note expliquant la nature de la tache et le moment de l'incident, ou bien assurez-vous que le préposé à la réception prenne note des renseignements.

Entreposage

Après nettoyage des vêtements d'hiver, l'institut recommande l'entreposage soigneux pour les conserver en bon état jusqu'à l'année suivante.

Si les vêtements ne contiennent pas de laine, point n'est besoin de les protéger contre les mites. S'ils contiennent de la laine, la meilleure façon de les conserver est de les déposer dans des placards ou commodes hermétiquement fermés en y ajoutant quelque substance antimite.

Qu'ils soient de laine ou non, conservez-les en lieu sec pour empêcher la moisissure, et de préférence en un endroit frais. L'institut recommande l'entreposage commercial comme le meilleur endroit où garder les fourrures.

On conseille également de choisir un nettoyeur-buandier fiable pour réduire au minimum les problèmes de nettoyage.

CKCV MICRO-QUEBEC
INVITE DEMAIN de 6h.15 à 9h.
M. JACQUES BERROLS
Conseiller en nutrition

DES EMISSIONS POUR MADAME

JEUDI — RADIO

CBV:

"Le matin d'aujourd'hui" de 8h. 30 à 10h. 30 a.m.

"Fémina", 10h. 30 à 10h. 45 a.m. Animatrice: Mme Solange Chaput-Rolland.

"Un homme vous écoute", 10 h. 45 à 11h. a.m. Le docteur François Cloutier enseigne l'art d'être heureux avec soi-même et avec les autres. Sujets: "Insolence", signé Une auditrice fidèle et "Les Vieillards", signé Encore jeune.

"D'une certaine manière", de 12. 02 et 1. 15 p.m. "Le bel âge" avec Robert Gadouas et Claude Préfontaine.

"Le Père Legault", 1h. 30 à 2h. p.m., répond aux questions des auditeurs en ce qui a trait à la religion et à la morale.

"Place aux femmes", 2h. 32 à 3h. 30 p.m. Invité: Louis-Pierre Girard. Enquête: "Faut-il craindre un mari qui aime toutes les femmes ?"

"Deux villes une musique", 3. 32 à 4h. 30 Du collège Marguerite-d'Youville, de Hull. Invités: Monique Brunet et Robert Grégoire, étudiant à ce collège. Orch. dir. Berthold Carrière. Monique Brunet: "En parlant de lui", "La Ballade à Julien", "Un Indien". Robert Grégoire: "Sylvia", "Les Jeunes de mon temps", "Je vois". Entrevue de M. André Dubord, président de l'association fédérale des enseignants. Animateurs: Denis Binet et Micheline Archambault.

"Faire sa vie", 7h. 30 à 7h. 45 p.m.: "Lac St-Jean".

CHRC:

"Point de vue", 6h. 35 à 8h. 55 a.m., avec Michel Montpetit. Une émission où les auditeurs sont invités à faire connaître leur avis sur un sujet donné par l'intermédiaire du téléphone.

"Bloc-notes", 9h. 30, 10h. 15, 10h. 45, 11h. 15 et 11h. 45 a.m. Animatrice: Mme Lucile Despré, du lundi au vendredi, cinq courts bulletins d'environ 3 minutesnutes sur des sujets féminins.

"A coeur ouvert", de 2h. à 2h. 55 p.m. Animatrice: Mme Françoise Larochelle-Roy, assistée de Roc Prou. Un service d'entraide où les auditrices sont invitées à soumettre leurs problèmes, et où les personnes à l'écoute peuvent suggérer des solutions provenant de leur propre expérience.

CJLR:

"10 minutes avec vous madame", 10h. 30 et 10h. 45 a.m. Comment élever son amiri.

"Un homme et une femme" 1h. 30 à 1h. 56 p.m. Une émission aux dames et demoiselles, animée par un homme et une femme. On y parlera de cinéma, des modes de la femme, de l'homme et de l'actualité.

CKCV:

"Micro-Québec", 6h. 15 à 9 h. a.m. Mission "ligne ouverte"

"Les vainqueurs", de 8h. à midi. Palmarès pour la femme adulte, avec différents prix.

"Tour d'Horizon", 12 h. à 1 h. 30 p.m. Balade à travers le monde avec textes, musique et chansons.

"Eclairez-moi S.V.P.", Mgr Raymond Lavoie, curé de St-Roch, donne de nombreux conseils sur la religion, la morale et la vie familiale.

"Etoiles 1280", 2h. 30 à 4h. p.m. Un magazine féminin qui donne des conseils de beauté, de mode, de bon parler et de bonnes manières.





● Les vêtements de sport occupent une place importante non seulement dans la garde-robe de monsieur mais aussi dans celle de madame. De jolis chandails, des pantalons bien coupés dans un tissu résistant sont indispensables à la femme moderne à la ville comme à la campagne.

Horoscope

JEUDI, 4 AVRIL

21 mars au 20 avril (Bélier) — L'influence de la Lune et celle du Soleil stimuleront les vendeurs et les acheteurs. Vous faites des plans pour donner une nouvelle allure à votre décor familier.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous ferez un achat qui dénote un jugement sûr. Rayons planétaires favorables à l'ensemble de vos activités. Bonne journée pour travailler sur des inventaires.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Tenez vos promesses et ne vous faites pas attendre à un rendez-vous. Vous serez appelé à signer un document d'importance. Influences planétaires stimulantes.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — La position de la Lune et du Soleil augure des bénéfices. N'entretenez pas de craintes qui ne se réaliseront peut-être jamais. Vous recevrez une marque de confiance.

24 juillet au 23 août (Lion) — Les intérêts communautaires l'emporteront sur les intérêts personnels, aujourd'hui, et vous devrez vous oublier pour penser au bien commun.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous aurez de la difficulté à demeurer calme et raisonnable en face de certains événements. Vous aurez une démarche importante à effectuer.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous ferez un pas de géant dans la réalisation d'un de vos projets. Votre jugement sera mis à contribution dans le règlement d'une affaire familiale.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Les activités gouvernementales et militaires sont favorisées par la marche des astres. Vos mains habiles réussiront un petit chef-d'oeuvre culinaire.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Redoublez de prudence dans vos transactions financières. Une journée propice à toutes vos occupations d'ordre utilitaire aussi bien que récréatif.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Ne perdez pas votre temps en compagnie de personnes insignifiantes. Vous aurez du bonheur à ressasser des souvenirs heureux avec un ami retrouvé.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Vous ferez des changements dans votre programme quotidien. Vous sauverez du temps et de l'énergie en faisant la sourde oreille aux points qu'on vous racontera.

20 février au 20 mars (Poissons — Ne craignez pas d'endosser de nouvelles responsabilités, ou de donner votre opinion. Journée sous le signe du courage et de la détermination.

SI VOUS ETES NE UN 4 AVRIL

Votre trait caractéristique le plus marquant est la curiosité intellectuelle. Vous êtes naturellement généreux, habile, ambitieux, mais aussi porté à la brusquerie et à l'entêtement.

Jusqu'à 46



Marian Martin

Une robe seyante pour toutes les occasions; pli renversé à l'avant et boutons lui donnent une note originale.

Le patron 9182 se vend grandeurs: 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46.

Envoyez .65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

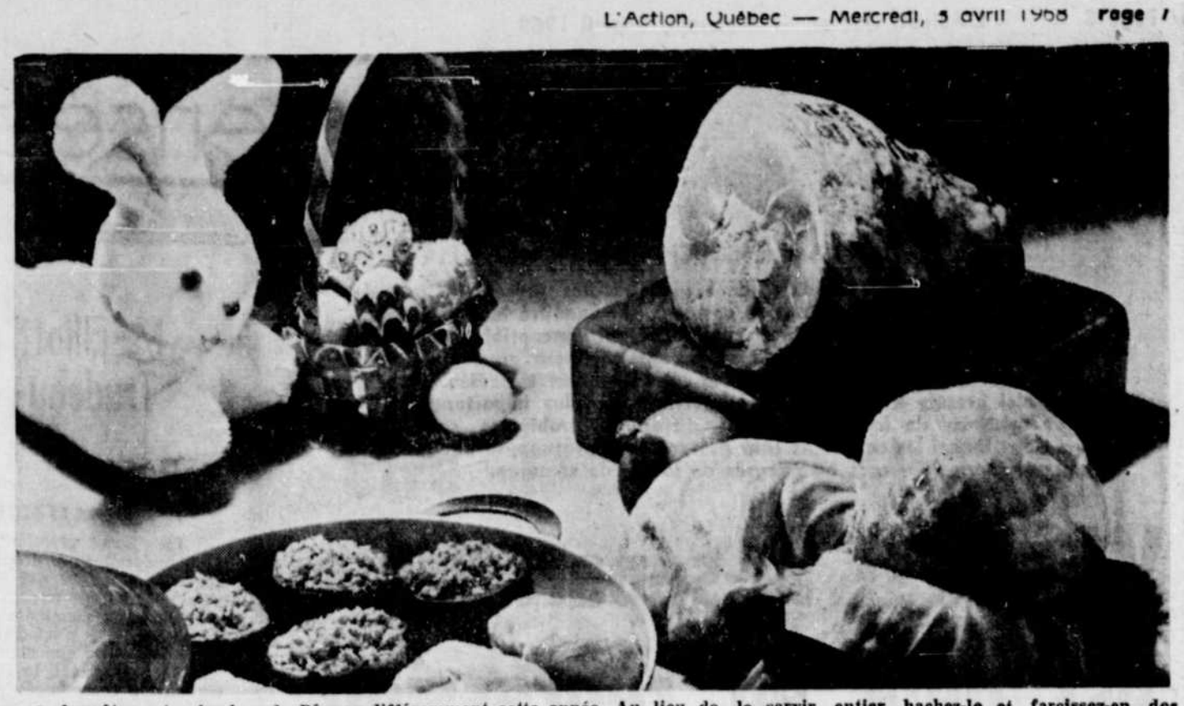
Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

La recette du chef



Les menus de Pâques ne comprennent plus seulement du jambon



● Apprêtez votre jambon de Pâques différemment cette année. Au lieu de le servir entier, hachez-le et farcissez-en des feuilles de chou. La variété des légumes et épices qui entrent dans la préparation confèrent à ce plat un goût aigre-doux qui enchantera jeunes et vieux.

CHOU FARCI AU JAMBON

¼ tasse d'huile d'arachide
1 oignon moyen, finement haché
1 piment vert coupé en dés
2 boîtes de 5½ on. de purée de tomates
11 on. d'eau
½ c. à thé de gingembre moulu
2 c. à thé de sucre brun
⅓ tasse de jus de citron (frais, en boîte ou congelé)
2 feuilles de laurier
½ c. à thé de sel
⅛ de c. à thé de poivre
8 grandes feuilles de chou
2 tasses de jambon cuit haché
½ tasse de pommes de terre crues râpées
1 oignon moyen haché
½ c. à thé de moutarde sèche
1 oeuf battu
4 petits piments verts

Chauffer l'huile d'arachide dans une casserole épaisse et faire revenir ½ tasse d'oignon et de piment vert jusqu'à ce qu'ils soient dorés; ajouter la purée de tomates et l'eau. Ajouter le gingembre et les cinq ingrédients suivants ; couvrir et laisser mijoter pendant 30 minutes.

Cuire les feuilles de chou dans de l'eau bouillante salée, à couvert, pendant deux minutes. Egoutter. Mélanger le jambon aux cinq ingrédients suivants; déposer une cuillerée à table du mélange dans la partie intérieure du chou (celle qui épouse la forme d'une tasse). Rabattre les bords de la feuille et rouler. Utiliser la balance du mélange pour farcir les 4 piments verts. Placer les feuilles de chou roulées et les piments farcis dans la casserole; couvrir et laisser mijoter 1-2 heure ou jusqu'à ce que le tout soit cuit.

Environ 4 portions.

Lorsque nous dégustons nos mets préférés, nous pensons rarement à l'origine de ces divers aliments que nous aimons tant. Prenons par exemple la dinde. Son origine est incertaine. La plupart des historiens s'entendent pour déclarer qu'elle venait d'Amérique lorsqu'elle fit son apparition en Europe. D'autres prétendent que la dinde était déjà très appréciée à Rome et en Grèce, dans l'antiquité. Elle devait disparaître ensuite et lorsqu'elle parut à nouveau, elle venait des Indes. Ces derniers déclarent que c'est le nom même de cet oiseau qui atteste de son origine, car le mot dinde serait la contraction de "d'Inde". Il ne faut pas oublier, toutefois, que l'Amérique était autrefois désignée sous le nom d'Indes Occidentales, ce qui justifierait donc très bien aussi le choix du mot dinde. Si nous ne pouvons affirmer avec certitude d'où la dinde est originaire, nous savons qu'elle était autrefois un oiseau sauvage et qu'elle resta pendant longtemps un mets de choix que seuls les riches pouvaient se permettre de déguster.

Dorothy Batcheller, directrice du service d'économie ménagère de l'Institut des produits avicoles du Canada, nous dit qu'elle a constaté, après avoir consulté des maîtresses de maison dans le pays tout entier, que la plupart des Canadiennes préféraient encore la dinde rôtie à toute autre recette de dinde, particulièrement pour les repas des jours de fête — à Paques, par exemple. Elle vous offre quelques suggestions "approuvées par les maris". Ces suggestions contribueront à rendre vos dindes rôties encore plus savoureuses. Essayez-en quelques-unes :

1) Ajouter une pincée de cannelle en poudre ou de gingembre au fond de la lèchefrite lorsque la graisse a commencé à former un fonds. Arroser la dinde une ou deux fois pour lui donner une exquise et subtile saveur d'épices.

2) Arroser la dinde deux ou trois fois durant la dernière heure de cuisson avec un vin sec ou moyennement doux. Ceci donne à la peau une saveur particulière et une belle couleur appétissante.

3) Arroser la dinde deux ou trois fois durant la dernière heure de cuisson avec du jus de pomme ou du jus d'orange mélangé à un peu de sauce soya. On peut aussi badigeonner la peau de la dinde de sauce barbecue.

4) Avant la cuisson, frotter la dinde avec un mélange de moutarde en poudre, sauce soya et sauce Worcestershire.

5) Ajouter des châtaignes d'eau, des noix de Grenoble ou des pacanes, grossièrement concassées, à la farce de la dinde. Ceci donnera à cette farce une délicieuse texture croquante.

x x x

Dans nombre de foyers, la dinde de Pâques est devenue une tradition, comme la dinde de Noël. La dinde est une volaille tellement appréciée au Canada que les Canadiens sont devenus les premiers consommateurs de dindes du monde.

C'est que, tout en restant un mets pour les grandes occasions et pour les jours de fête, la dinde est beaucoup plus économique que la plupart des autres viandes tendres et savoureuses.

Que vous achetiez une dinde entière ou en morceaux (cuisses, pilons, poitrine, ailes), il vous est possible de la faire cuire au four, à la cocotte, dans la poêle, ou même en ragoût. Dès que l'on découvre les nombreuses façons de faire cuire une dinde, on peut créer, avec un peu d'imagination, toute une série de mets principaux plus succulents les uns que les autres. L'on peut aussi choisir la chair brune ou blanche, selon les préférences de chacun. Comme pour le poulet en morceaux, chaque famille a certains morceaux et certaines recettes qu'elle préfère.

L'Institut des produits avicoles du Canada vous suggère ici l'une de ses recettes "approuvées par les maris". Cette sauce exquise, dont on arrose la dinde pendant la cuisson au four, se compose d'un mélange subtil de graines de carvi, d'ail et de citron.

SAUCE A LA HONGROISE

(quantité suffisante pour 3 lb de dinde crue en morceaux)

½ c. à thé de graines de carvi
1 gousse d'ail émincée
OU ¼ c. à thé d'ail en poudre
1 c. à thé de sel
une pincée de poivre
½ c. à thé de zeste de citron déshydraté
OU 1 c. à thé de zeste de citron frais râpé
½ tasse d'huile à salade

Mélanger, dans une petite casserole, les graines de carvi, l'ail, le sel, le poivre et le zeste de citron. A l'aide d'une cuiller de bois, écraser le mélange contre les parois de la casserole afin de broyer les graines de carvi. Ajouter l'huile et faire chauffer, pendant quelques minutes, en remuant pour bien lier les diverses saveurs.

Badigeonner les morceaux de dinde avec la sauce. Faire cuire la dinde dans un plat couvert, en disposant les morceaux avec le côté de la peau au-dessous, à four modérément chaud (350° F), pendant 1 heure. Retourner alors les morceaux de dinde et les badigeonner à nouveau avec la sauce. Continuer la cuisson à découvert jusqu'à ce que la chair soit tendre sous la fourchette, soit 30 à 40 minutes environ.

La durée de cuisson ne peut être donnée avec précision car elle dépend de la grosseur des morceaux de dinde.

Garnitures pour la volaille de Pâques

Dans les foyers canadiens, on aime à prendre de bons repas pour célébrer les jours de fête. Le jour de Pâques ne fait pas exception à la règle, bien au contraire. Dès le petit déjeuner, on sert des oeufs apprêtés de diverses façons. Pour le dîner, la dinde de Pâques est devenue une tradition et on la sert entourée de garnitures appétissantes aux vives couleurs.

L'Institut des produits avicoles du Canada vous offre des suggestions de garnitures pour la dinde de Pâques. Ces suggestions sont "approuvées par les maris" car, dans la plupart des cas, c'est le chef de famille qui a la tâche de découper la volaille. Il devra veiller à disposer un peu de garniture, en même temps que la dinde, sur chaque assiette.

1) De petites croûtes de tartelettes, aux bords cannelés, remplies de petits pois et garnies d'une lamelle de piment rouge, pourront être disposées tout autour de la dinde sur le plat. Ces tartelettes sont faciles à servir ou à retirer du plat pendant que l'on découpe la volaille.

2) Faites des petits nids de pommes de terre. On râpe des pommes de terre crues, on les sèche dans une serviette de papier et on en façonne deux ou trois cuillerées à table à la fois, dans un tamis fin, en forme de petits nids que l'on fait frire à grande friture pendant deux ou trois minutes. Ces petits nids de pommes de terre peuvent être faits la veille et réchauffés au four avant d'être garnis de maïs en grains entiers, de petits pois ou de carottes coupées en dés. Les petits nids froids peuvent aussi servir à présenter des portions individuelles de gelée de raisin, de pomme, de groseille ou de canneberge. On les dispose tout autour du plat de dinde.

3) On peut aussi disposer des petits nids de laitue râpée autour du plat et les garnir de minuscules betteraves marinées.

4) Colorer des poires en conserve avec de ravissantes teintes pastel en ajoutant du colorant alimentaire au jus de poire et en laissant les poires tremper dans le jus jusqu'à ce qu'elles aient pris la couleur désirée. On peut assaisonner le sirop de menthe poivrée, de clou de girofle ou de toute-épice si on le désire. Egoutter les poires et les disposer sur de la laitue (en feuilles ou râpée) et les garnir d'une gelée de couleur vive. On peut aussi trancher les poires sur la longueur en trois ou quatre pétales et on les dispose, comme des lis, sur la laitue, avec une petite boule de fromage à la crème ou de cheddar râpé au centre.

5) Pour colorer des oeufs de Pâques, on laisse tremper des oeufs durs, dont on a enlevé la coque, dans de l'eau légèrement colorée avec un colorant alimentaire. Couper les oeufs en six et disposer les morceaux comme des pétales de fleurs sur du persil. Les jaunes d'oeufs peuvent être écrasés et assaisonnés selon le goût, puis disposés au centre des pétales de blancs d'oeufs teintés.

x x x

Si vous cherchez un dessert exquis pour le repas de Pâques ou pour n'importe quel repas, essayez ce gâteau au chocolat et au fromage. Il sera également les délices de vos invités lors d'une réception et vous pourrez le conserver au congélateur jusqu'au jour où vous voudrez le servir.

Ce n'est pas une recette originale de l'Institut des produits avicoles du Canada mais elle a été essayée dans les cuisines de l'I.P.A. et elle est "approuvée par les maris". Ce gâteau savoureux est peu couteux à préparer et vous ne regretterez pas de l'avoir essayé. Il vous permettra de régaler 16 personnes et peut être fait indifféremment dans deux moules ou dans un seul grand moule.

Gâteau exquis au chocolat et au fromage

Croûte

2 tasses de biscuits au chocolat finement émiettés
⅓ tasse de beurre fondu

Bien mélanger et tasser le mélange au fond et sur les côtés d'un moule à ressort de 9" ou de 10" ou d'un moule à ressort en couronne de 10". Faire cuire pendant 10 minutes dans un four modérément chaud (325°F).

Garniture

12 oz de fromage à la crème
⅓ tasse de sucre
1½ c. à thé de vanille
½ c. à thé d'extrait d'amande (si on le désire)
3 jaunes d'oeufs battus
8 oz de chocolat mi-sucré, fondu
3 blanc d'oeufs
⅓ tasse de sucre
1½ tasse de crème, fouettée
1 tasse de pacanes concassées

Laisser ramollir le fromage à la température de la pièce, pendant qu'on réunit et qu'on mesure les autres ingrédients. Fouetter le fromage, au malaxeur électrique ou au batteur rotatif, jusqu'à consistance crémeuse. Ajouter graduellement le sucre, puis la vanille, l'extrait d'amande et les jaunes d'oeufs battus et fouetter le tout jusqu'à ce que le mélange soit lisse et homogène. Incorporer, en fouettant, le chocolat mi-sucré fondu.

Fouetter les blancs d'oeufs jusqu'à ce qu'ils forment des pics mous. Ajouter graduellement le sucre, en fouettant jusqu'à ce que la neige soit ferme. Incorporer le mélange de chocolat aux blancs d'oeufs jusqu'à ce que le mélange soit lisse. Incorporer la crème fouettée jusqu'à ce que le mélange soit lisse. Ajouter les noix et verser le tout dans le moule tapissé de miettes. Mettre au froid jusqu'à consistance ferme. Pour servir, retirer la partie extérieure du moule et couper en morceaux triangulaires. Si l'on utilise un moule en couronne, retirer la partie extérieures du moule. Envelopper la partie visible du tube d'une feuille métallique et remplir le tube de fleurs avant de présenter le gâteau entier sur la table. Pour 16 personnes.

Ce gâteau se garde très bien au congélateur. Le laisser dégeler 1 heure à la température de la pièce ou plus lentement au réfrigérateur.

CO-OP Service Qualité minipri

SPECIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 6 AVRIL 1968

Les viandes à leur meilleur chez... Co-op

ROTI de porc frais dans l'épaule

genre Picnic, sans gigot, une économie CO-OP

.39 lb



ORANGES FLORIDE gr: 124

1 doz. .39

FILET MORUE Délicieux pané lb .39

ROTI DE PORC Frais, partie du sac désossé et roulé, genre Cottage-roll lb .55

POULET Dans la cuisse, tendre et dodue, viande brune lb .47

STEAK OU ROTI D'entrecôtes de boeuf de choix lb .89

TURBOT SALE Servez-le bouilli lb .29

POMMES McIntosh atmosphère contrôlée. Cat. fancy No 1 5 lbs .49

TOMATES Floride, Cat. No 1 3 lbs .65

CONCOMBRES Ontario Cat. No 1 2/.29

JUS DE TOMATES Libby's bte 19 oz 5/.69



BEURRE D'ARACHIDES York 16 oz .47



Redpath 1 LIVRE NET SUCRE DE CANNE PUR à Glacer

SUCRE EN POUDRE 1 lb la boîte .10

TOMATES de choix CO-OP 28 oz 4/.99

HARICOTS JAUNES COUPES fcy CO-OP 19 oz 5/.79

POUDRE A LESSIVE A.B.C. bte 1 lb .39 moins allocation supplémentaire de votre CO-OP Réduit à .33

PRODUITS DE BEAUTE-SANTE ET DE NETTOYAGE

FIXATIF A CHEVEUX Adorn sans eau, rouge ou bleu, canette aérosol 7 oz 1.49
NETTOYEUR A EVIER AJAX Bte géante 3/1.00
WINDEX Nettoyeur à vitre Bte 20 oz .45
SACS A DECHETS Union Carbide 26" x 36" pour poubelles extérieures, pqt de 30's .69

COMPAREZ - ACHETEZ - ECONOMISEZ

T.V. TIMES POP CORN achetez 2 pqts, obtenez-en 1 gratis - les 3 pour .35
BISCUITS LIDO Jelly Sponge 14 oz, Petit beurre 12½ oz, Boules de neige 12 oz 3/$1.00
JUS D'ORANGE Libby's - 48 oz .49
COFFEE CHARM de Kraft pour augmenter la saveur de votre café - bocal 6 oz .39
KRAFT DINNER 7¼ oz 2/.33
GARNITURE POUR TARTES Vachon, fraises, cerises ou bleuets, 19 oz .49
ANANAS TRANCHES Libby's - bte 19 oz 2/.69
GELEE DE FRUITS Royal, saveurs asst. - pqt 3 oz 9/.99
CEREALES HONEY COMB de Post 6 oz
CEREALES SUGAR CRISP de Post - 8½ oz — au choix 2/.59

COMPAREZ - ACHETEZ - ECONOMISEZ

MARGARINE Merry - bte 1 lb 2/.69
OLIVES FARCIES L.P. Coronation - 15 oz .69
MARINADES SURES OU SUCREES Raymond - bocal 24 oz .39
POULET Esta - bte 7 oz .39
GRUAU QUAKER instant 44 oz ou régulier 48 oz - la boîte .55
SAUCE HOT CHICKEN Esta - .02 off - 14 oz .19

DOMESTIC Shortening .03 de rabais bte 1 lb .39

PATATES CHIPS DULAC sac familial régulier .79 pour .69

SOUPES Lipton Poulet & Nouilles 4 btes de 2 env. .89

TOMATES & LEGUMES 2 btes de 2 env. .49

COMPAREZ ACHETEZ — ECONOMISEZ

BAS de nylon CO-OP double mesh, régulier .79 pour .59
LAIT 16 onces Evaporé CO-OP 4/.75
MARMELADE CO-OP saveurs d'orange 24 oz .53

Empaquetées sous l'étiquette de la marque privée CO-OP, vous pouvez vous procurer plusieurs familles de produits à des prix inférieurs aux item de marque nationale ou en compétition. Voici quelques item pour vous cette semaine, lesquels sont vendus aux bas prix réguliers énumérés dans cet encadrement.

SIROP Doré CO-OP 52 oz .59
MELASSE CO-OP 52 oz .47
FEVES Blanches CO-OP recette 2 lbs .39
VINAIGRE CO-OP 40 oz .35

PAPIER DE TOILETTE Soft-Rite 4 rlx .55 blanc, jaune ou rose

CO-OP CETTE SEMAINE 7e FASCICULE de votre DICTIONNAIRE BELISLE CO-OP

La pensée politique des candidats

Par Lucien BOUCHARD

Une kyrielle de candidats, dont quelques-uns présentent peu de chances de succès alors que d'autres par leur personnalité leur expérience et leurs connaissances des affaires publiques sont susceptibles de rallier un nombre imposant de supporteurs, sollicitent l'honneur en même temps que la lourde responsabilité de diriger le char de l'Etat canadien.

Voici brossés à larges traits le portrait des plus importants et un essai de synthèse de leur pensée sur différents problèmes canadiens. L'ordre dans lequel les candidats sont présentés ne présuppose aucunement de leurs chances de succès au congrès de la fin de semaine.

Winters: le séparatisme est déjà en régression

Le ministre du Commerce, M. Robert Winters est le candidat de l'efficacité et de l'administration rationnelle des affaires du pays.

Il est né à Lunemberg, en Nouvelle-Ecosse, en 1910. Il est Bachelier ès Arts de l'Université Mount Allison, maitre en sciences du Massachussets Institute of Technology. Il a été élu pour la première fois à la Chambre des Communes en 1945, puis il fut nommé ministre de la reconstruction sous M. Louis Saint-Laurent, en 1948. En 1950, il devint ministre des Ressources et du Développement, puis des Travaux publics en 1953.

En 1957, il quittait la politique pour retourner à l'entreprise privée. Il fit un retour sur la scène politique en novembre 1966 remporta la victoire et fut nommé ministre du Commerce peu de temps après.

La question constitutionnelle

M. Winters a le flegme de l'anglo-saxon. Aussi, la crise canadienne ne l'inquiète pas outre mesure, car il ne croit pas que le séparatisme constitue un réel danger pour le Canada.

"Le séparatime n'est pas une force dynamique au Québec" croit-il. Pour sa part, il estime que les Québécois sont actuellement beaucoup plus préoccupés par des problèmes tels que la stabilité économique. Le séparatisme n'a pas de racine dans le peuple et que s'il est possible de garder le Canada économiquement fort, le problème du séparatisme va se résorber de lui-même.

"Il est déjà en régression" dit-il.

Cependant, il est comme ses collègues partisan du bilinguisme. "Si je désire devenir premier ministre, a-t-il dit, c'est surtout pour permettre aux Canadiens français de vivre pleinement en français et de participer à l'essor économique du Canada.

Au chapitre de la constitution, il prend l'engagement de voir à ce que les fonctions de chaque gouvernement soient mieux définies de sorte que chacun sache précisément quels sont ses pouvoirs. Cette redéfinition des fonctions devrait se faire au moyen de négociations et de consultations soutenues.

Fils de pêcheur

On avait pris l'habitude de qualifier M. Winters comme étant "un baron de Bay Street" étiquette qui est loin de plaire au député de Toronto. Cette étiquette l'irrite ce "fils d'un pauvre pêcheur de la Nouvelle-Ecosse.

"Les barons de Bay Street n'existent plus, de répondre M. Winters à ceux qui le qualifient ainsi. Il ajoute aussitôt que même s'il appartient aux échelons les plus élevés du monde des affaires, il demeure malgré tout un employé dans la société dont il fait partie.

Au cours d'une récente déclaration, il a déclaré qu'il souhaitait un degré élevé de responsabilité et de sécurité fiscales au pays, et même que ce budget soit, en période favorable, suffisant pour que l'on puisse rembourser une partie de la dette nationale.

"Nous pouvons dispenser les produits de notre richesse uniquement dans la limite où nous pouvons les engendrer, et j'aimerais que notre pays parvienne à une situation assez forte pour être concurrentielle".

Ses théories économiques et sociales le classent parmi les éléments conservateurs du parti libéral, l'aile droite. Si l'on en croit le député Auguste Choquette, de Lotbinière, M. Winters aurait des appuis non négligeables parmi la députation québécoise à Ottawa.

Sur le plan international, il veut que le Canada mette à profit la personnalité du Québec. "Le Canada, dit-il, doit affirmer davantage le fait français sans qu'il soit nécessaire de diminuer la juridiction fédérale en matière de politique extérieure.

"Je veux donner au pays une économie solide. Je crois au progrès social, mais je crois également à l'ordre dans nos finances. Je veux conduire le Canada avec la mentalité d'un administrateur et d'un bâtisseur".

Greene: le candidat de la "productivité"

Le ministre de l'Agriculture, M. J. J. Greene, est le candidat de la "productivité". "Le bal est fini, dit-il, le temps est venu d'endosser nos salopettes et de nous mettre à l'oeuvre".

Agé de 48 ans, M. Greene est né à Toronto. Il est diplômé en Droit de l'université de Toronto et d'Osgoode Hall. Il fut candidat au leadership du parti libéral d'Ontario à deux reprises, soit en 1959 et en 1964.

Il fut élu à la Chambre des Communes en avril 1963 comme représentant du comté rural de Renfrew South. Il est entré dans le cabinet de M. Pearson comme ministre de l'Agriculture en décembre 1965.

Le ministre de l'Agriculture n'a pas à son crédit de grandes réalisations sensationnelles, mais comme le soulignait un confrère du Devoir, il n'a pas non plus commis de ces impairs qui ont au cours des dernières années tant discrédité le parti.

M. Greene a choisi de faire campagne sur le thème de l'économie. "Déjà, dit-il, en parlant des questions constitutionnelles et de l'unité canadienne, les candidats et la presse, d'un commun accord, en font les questions primordiales du temps. Je pense qu'ils font erreur. C'étaient les questions primordiales d'hier; elles ne sont pas celles de demain, si importantes qu'elles puissent être".

"En accordant à ces questions tout notre temps et toute notre énergie, nous faisons la même erreur que les chefs d'armée qui se préoccupent des guerres des temps révolus au lieu de celles de l'avenir.

"Le principal problème de demain se rapportera à la productivité de notre pays, à la productivité et à l'efficacité des établissements et du peuple, soit dans l'industrie, les services, les ressources et le gouvernement".

TELLEMENT A FAIRE

"Il y a tellement à faire: pollution de l'air et de l'eau, pauvreté urbaine et rurale, logement alors que seulement 20 pour cent de la population de notre pays supposé progressif peut se permettre de posséder sa propre maison, à des taux d'usure, cités agréables où l'on pourrait élever sa famille dans un entourage digne d'un grand peuple".

"Cela nécessitera une plus grande productivité, un plus haut degré d'énergie et d'efficacité, une diminution du gaspillage et des dépenses inutiles".

"Le premier souci du libéralisme doit être la productivité si nous voulons atteindre les objectifs libéraux actuels, autrement le libéralisme sera une faillite.

"Autrement, il sera impossible de construire ce nouveau mode de vie qui nous donnera cette justice sociale plus parfaite qui est le premier objectif de tout libéral dans la vie publique".

Pour E. Kierans

"L'unité dans la dualité linguistique et culturelle"

De M. Eric Kierans on est tenté de se demander: que diable va-t-il faire dans cette galère? lorsqu'on le voit solliciter d'un océan à l'autre des appuis fédéraux alors qu'il est déjà confortablement installé dans le parti Libéral du Québec. Il ne faut pas sous-estimer ce candidat, m'a déclaré un de ses collaborateurs dernièrement. Il serait capable de causer des surprises.

M. Kierans est né à Saint-Henri, en 1915, d'un père irlandais et d'une mère allemande. Cet industriel fut professeur de commerce à l'Université McGill. Il fut président de la Bourse de Montréal, ministre du Revenu en 1963 puis ministre de la Santé dans le cabinet Lesage. Elu en 1966 président de la Fédération libérale du Québec, le député de Notre-Dame-de-Grâce à l'Assemblée législative a démissionné de cette fonction pour se lancer à corps perdu dans la lutte pour le leadership libéral.

Sa pensée constitutionnelle est déjà connue, grâce au livre qu'il a lancé au lendemain du "fameux" congrès de la Fédération libérale du Québec: "Le Canada vu par M. Kierans". Il y expose sa thèse fortement nationaliste en faveur du Canada. Le fédéral doit créer les richesses et il appartient aux provinces de les distribuer.

Il prône un "fédéralisme nouveau qui doit tenir compte de la capacité toujours plus grande des provinces à s'occuper de leurs propres affaires, à donner à leur population des services améliorés et à subvenir toujours plus efficacement aux différents besoins qu'elles éprouvent".

Sa solution au problème canadien repose dans une courte formule: l'unité dans la dualité linguistique et culturelle. Il préconise plus de pouvoirs au gouvernement central dans les domaines économiques. "La responsabilité de la politique économique générale ne peut pas être répartie; elle doit certainement appartenir au gouvernement fédéral. C'est l'engagement que chaque Canadien doit prendre afin de faire du Canada un pays économiquement vigoureux".

Au chapitre des ressources fiscales, il a écrit en somme que les exigences du Québec étaient déraisonnables et irréalistes, car le gouvernement fédéral a la responsabilité d'éliminer les disparités régionales. Il consentirait une distribution sur une base de 50% des ressources fiscales entre le gouvernement central et les provinces puisque celles-ci devraient normalement assumer la responsabilité des politiques sociales.

Nationalisme économique

M. Kierans souhaite que le Canada conserve plus d'autonomie, fasse preuve de plus d'indépendance dans ses relations économiques et politiques avec nos puissants voisins d'outre 45e.

"Pour résoudre le problème canadien, écrit-il, il est fondamental que tout le pays comprenne et accepte que nous avons opté pour l'épanouissement d'une société canadienne distincte, en fait pour une société coûteuse et précieuse que nous voulons continuer à améliorer et pour laquelle nous devons être prêts à payer très cher. La seule façon de réussir dans cette entreprise consiste à améliorer la productivité".

—"Les efforts de notre politique monétaire en vue de réaliser des objectifs canadiens sont entravés par l'obligation de faire entrer en ligne de compte les répercussions sur nos arrangements bilatéraux avec les Américains.

—"Un pays qui n'est plus capable de diriger vers la réalisation de ses objectifs tout le poids de sa politique monétaire a dès lors perdu une bonne partie de la direction de ses propres affaires".

—"Une économie soutenue a dissimulé jusqu'à présent la dépendance dans laquelle nous nous trouvons lorsqu'il s'agit de formuler notre propre politique monétaire".

—"Le programme gouvernemental conçu en fonction des objectifs canadiens à atteindre ne peut être exécuté que si nous avons la direction pleine et entière de notre politique monétaire et de notre politique fiscale".

—"Le taux de croissance canadien place notre pays au troisième rang des nations industrielles. Cependant nous avons ce taux non pas par nous-mêmes mais avec l'aide de la technologie, des capitaux et des administrateurs américains".

—"Les Canadiens désirent jouir de plus d'indépendance tout en ayant la possibilité d'orienter leur propre avenir".

M. Elliott Trudeau

"Si j'étais Machiavel anglo-canadien j'encouragerais les séparatistes"

Pierre ELLIOTT-TRUDEAU

Le "jeune premier" de la politique canadienne, intellectuel nouvelle vague possède une série de diplômes qui en fait un candidat sérieux. Ses amis aiment à dire de lui que ses connaissances compensent pour son expérience politique, car il n'est dans la politique canadienne, à vrai dire, que depuis deux ans.

Né à Montréal, le 18 octobre 1921, il a fait ses études secondaires au collège Jean-de-Brébeuf. Licencié en droit, avec distinction de l'Université de Montréal, il était admis au Barreau de la province de Québec en 1943. Il obtenait ensuite une maitrise en économie politique à l'Université Harvard. De plus, il a fait des études supérieures en droit, en sciences économique et politique à l'Université de Paris et au London School of Economiecs.

Sa carrière parlementaire a commencé avec son élection en 1965 à la Chambre des Communes, en qualité de représentant du comté Mont-Royal.

Après avoir été nommé secrétaire parlementaire du premier ministre en janvier 1966, il était reconfirmé à ce poste en janvier 1967. Depuis son entrée au Parlement, jusqu'à sa nomination comme ministre, M. Trudeau a été membre des comités sur la justice et les questions juridiques, les affaires extérieures, la radiodiffusion, les films et l'assistance aux arts ainsi que le divorce.

Au mois d'avril 1966, il était membre de la délégation canadienne à la réunion de Paris de l'Association Inter-Parlementaire France-Canada. De même, il a agi comme délégué canadien à la 21ème session de l'Assemblée générale de l'organisation des Nations unies, de septembre à décembre 1966, où il était membre du comité politique spécial.

En février 1967, le ministre de la Justice entreprenait une tournée des Etats francophones d'Afrique, au nom du premier ministre et du ministre des Affaires extérieures, pour étudier le rôle que le Canada pourrait jouer dans la formation d'une association culturelle des pays français.

Le 4 avril 1967, il était nommé ministre de la Justice et procureur général du Canada.

SI J'ETAIS MACHIAVEL

"Si j'étais Machiavel anglo-canadien, j'encouragerais les séparatistes" d'expliquer dans son franc-parler M. Trudeau. Pendant que la jeunesse canadienne-française occuperait son esprit de la question, les fils anglo-saxons se prépareraient pour la révolution cybernétique. "Ce seraient mes fils, une fois de plus, qui seraient outillés pour devenir les vrais chefs".

Sur d'autres plans, il préconise une aide accrue aux pays en voie de développement, l'encouragement aux capitalistes canadiens à entrer dans le secteur où le rendement est le plus élevé et à rechercher des capitaux sur les marchés étrangers.

Le 30 mars dernier, "Le Devoir" écrivait de Trudeau: "A l'extrême limite de l'antinationalisme, à quoi bon les frontières?

"L'extrême limite de l'internationalisme, répond Trudeau, c'est d'abolir tous les gouvernements locaux et de tout fondre dans un supergouvernement qui ferait des lois pour tout l'univers. Pour moi, les deux excès (nationalisme et internationalisme) sont à rejeter.

De tous les candidats en lice, c'est celui qui a le plus parlé, engageant une polémique avec le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, à Ottawa, polémique qui s'est poursuivie pendant sa campagne. Les réponses venaient drues, marquées d'une intransigeance qui a déplu à plusieurs Québécois, mais qui avaient au moins la qualité d'être franches. "Quand le roi est nu, dit-il, je dis qu'il est nu".

STEINBERG

VENEZ CHEZ STEINBERG...
Soupe aux tomates
Condensée CAMPBELL
8 boites 10 oz $1.00
GRANDE AUBAINE!

VENEZ CHEZ STEINBERG...
Café instantané
Riche, corsé, STEINBERG
Pot 10 oz 99¢
Prix de marque comp. $1.83

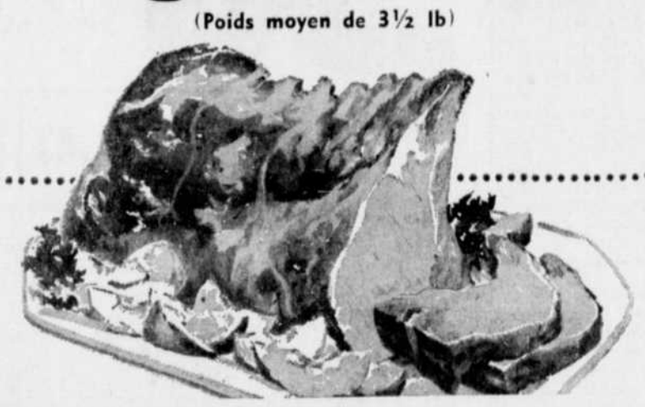
VENEZ CHEZ STEINBERG...
Jus de tomates
de fantaisie, ORCHARD KING
Boite 48 oz 29¢
Prix de marque comparable 43¢

VENTE DE POTERIE GLACEE
BLEU IRLANDAIS



Assiette de 6¼"	29¢
Verre à jus	29¢
Bol de 6 pouces	39¢
Salière et poivrière	39¢
Tasse à café Facile à empiler	39¢
Pot à crème	39¢
Sucrier avec couvercle	49¢
Tasse à café	49¢
Tasse et soucoupe	49¢
Grande assiette de 9¼"	69¢
Tasse à café sur pied	69¢
Carafe à café	79¢
Bocal à biscuits	99¢
Grand bol	99¢
Théière	$1.19
Pot avec 5 tasses	$1.19
Cafetière	$1.39

LONGES DE PORC FRAIS
NOURRISSANTES ET SAVOUREUSES
BOUT DES COTES LA LB 39¢
BOUT DU FILET LA LB 49¢
(Poids moyen de 3½ lb)



VIANDES VARIÉES

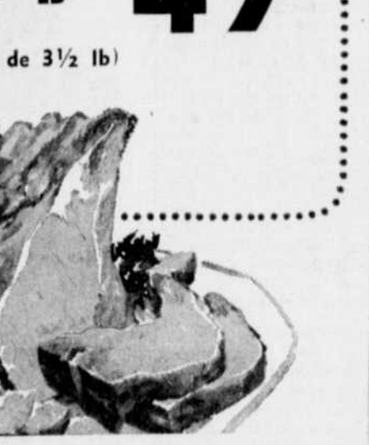
POULET FRAIS, en morceaux
En panier Cat. Canada 'A' LA LB 39¢
JAMBON ROULE FUME
Savoureux "Maple Leaf" LA LB 69¢
SAUCISSES DE PORC
Bilopage fraiche LA LB 59¢
FILETS DE MORUE
Savoureux, de prise fraiche BTE 5 LB 1.79

VIANDES POUR CONGÉLATEUR

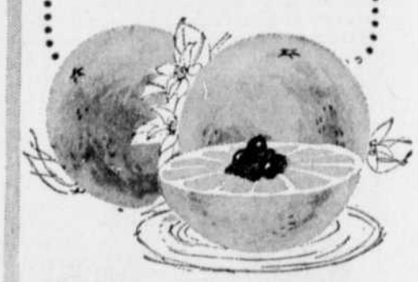
QUARTIER DE DEVANT DE BOEUF
de marque Rouge, le meilleur au Canada
COMPREND: Rôti ou bifteck de côtes nature, morceau de poitrine pour soupe ou ragoût, rôti de côtes croisées, rôti ou bifteck de palette, os charnu pour soupe ou ragoût, boeuf haché, pointe de poitrine.
Entier seulement Poids moyen de 140 à 180 livres, os et gras compris
LA LB 49¢

QUARTIER DE DERRIERE DE BOEUF
de marque Rouge, le meilleur au Canada
COMPREND: rôti ou bifteck Porterhouse, T-Bone ou côtelette, bifteck de ronde, rôti de croupe bifteck de surlonge, filets de boeuf, rôti ou bifteck de pointe de surlonge, bifteck haché, os charnu pour soupe et boeuf à ragoût. La partie du flanc est enlevée.
Entier seulement Poids moyen de 130 à 150 livres, os et gras compris
LA LB 75¢

PAINS HAMBURGER
tranchés de STEINBERG
EPARGNEZ 9¢
12 PAR PQT 35¢



PAMPLEMOUSSES
BLANCS DE FLORIDE
Grosseur 48
Frais, sucrés et juteux
10 dans un sac poly 79¢



ASPERGES FRAICHES
De Californie, U.S.A.
Catégorie Canada No 1
Gros paquets LA LB 39¢
RADIS CROQUANTS
De Floride, U.S.A. ou
ECHALOTTES de Californie
3 SACS CELLO 6 OZ 29¢
CELERI PASCAL — Gr 24
De Californie, U.S.A., Cat. Canada No 1 LE PIED 29¢
FRAISES de Californie
la chopine 49¢
FEVES VERTES
U.S. Floride LB 29¢

PÂTISSERIES FRAÎCHES
BRIOCHES DU CAREME
Epicées Steinberg 8 PAR PQT 39¢
GATEAU AU SUCRE
ET AUX EPICES STEINBERG
Glaçage au citron
Epargnez 4¢ CHACUN 55¢
BRIOCHES aux FRAMBOISES
Steinberg, Epargnez 4¢ 12 PAR PQT 45¢
BEIGNES CANNELES
Genre gâteau, au chocolat
De marque Steinberg 6 PAR PQT 39¢

EPARGNEZ!
BISCUITS SODA
de STEINBERG
Salés ou non
3 PQTS 1 LB $1.00
PRIX DE MARQUE COMPARABLE

VENEZ CHEZ STEINBERG...
POULETS FRAIS
Entièrement nettoyés, prêts à cuire
Catégorie Canada "A"
LA LB 35¢
POIDS MOYEN DE 2 A 3 LB

VENEZ CHEZ STEINBERG...
TARTE AUX POMMES
Fraiche du four, STEINBERG
Sans cannelle
24 onces CHACUNE 33¢
8 PO. DE DIAMETRE

EPARGNEZ!
SACS DE THE
PAGODA, PEKOE ORANGE
Stimulant et rafraichissant
Paquet de 60 53¢
PRIX DE MARQUE COMPARABLE 87¢

à la chefferie du parti libéral

Paul Martin: le problème canadien est avant tout d'ordre économique

Routier de la politique, le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a le sens de l'efficacité électorale. Sans tambour ni trompette, il fait sa "campagne tranquille", rencontrant le plus grand nombre de délégués possibles et recueillant à la ronde certains appuis précieux.

M. Martin est né à Pembroke, en Ontario. Il est âgé de 64 ans. Après des études classiques au Collège Saint-Alexandre et des études de Droit à l'Université de Toronto, il poursuit des études spécialisées en Droit et en politique internationale à Harvard, Cambridge et Genève.

Il fut élu pour la première fois député à titre de représentant du comté d'Essex-Est, en 1955, il n'a jamais cessé de représenter cette circonscription aux Communes depuis. Il est devenu ministre en 1945. Il fut le premier ministre du Bien-Etre social et de la Santé en 1946, portefeuille qu'il détiendra jusqu'en 1957.

Il a présidé à l'instauration d'importantes mesures dans les domaines des pensions de vieillesse, de la santé et de l'assurance-hospitalisation. Depuis 1963, M. Martin est ministre des Affaires extérieures. Candidat à la succession de M. Louis Saint-Laurent en 1948, il avait recueilli au congrès qui avait porté M. Pearson à la direction du parti, 305 voix.

SES ALLIANCES

Un certain nombre de députés québécois ont promis dévotion à M. Martin, dont le député de Lotbinière, M. Auguste Choquette, le ministre des Postse, M. Côté. Dernièrement, M. Martin annonçait encore que le député libéral fédéral de Maisonneuve aux Communes, M. Antonio Thomas, a annoncé hier à Ottawa qu'il appuyait la candidature du ministre canadien des Affaires extérieures au congrès. Les observateurs croient que l'influence de M. Thomas sera déterminante dans la région de Montréal.

L'Union nationale voit d'un très bon oeil la candidature de M. Martin qui serait pour le gouvernement du Québec le premier ministre idéal ,avec qui il serait possible de faire des escarmouches stratégiques sans risque de voir se rompre le pays.

Un fort courant favorable courte également dans les rangs des députés libéraux du Québec à l'Assemblée législative. Eux aussi trouvent M. Trudeau trop cassant, surtout sur le plan constitutionnel où les deux thèses ne concordent guère.

SA PENSEE CONSTITUTIONNELLE

Pour M. Martin comme pour bien d'autres candidats, (on croirait que la discipline du parti leur impose les mêmes paroles) le problème canadien est avant tout d'ordre économique.

"La crise canadienne, dit-il, a ses racines dans l'état d'infériorité économique du Canada français. Certes il est impérieux que les francophones des autres provinces jouissent des mêmes droits et des mêmes privilèges que les anglophones du Québec. Mais comment les Canadiens français pourraient-ils se montrer satisfaits de la Confédération quand le revenu noyen y est toujours moins élevé que dans les autres provinces ?"

La tâche la plus urgente qu'il promet d'entreprendre, c'est d'assurer aux francophones les mêmes avantages économiques dont jouissent les anglophones en général.

L'unité canadienne est bien sûr sa préoccupation majeure. "Les Canadiens français et les Canadiens anglais, ont, dit-il, un intérêt égal à demeurer unis et à ce titre, le Canada anglais doit reconnaitre l'égalité des deux sociétés, telle que définie par la Commission Laurendeau-Dunton, et se comporter en conséquence.

"Les deux ordres de gouvernement doivent planifier leurs efforts et travailler la main dans la main." M. Martin à la conviction que cette politique de planification et de collaboration peut être amorcée dès maintenant, sans même attendre les réformes constitutionnelles et sans affecter le cours normal des travaux du comité permanent institué à la Conférence fédérale-provinciale au début du mois.

Selon Mitchell Sharp

La vocation du Canada doit être dans la recherche...

Le dossier publicitaire de M. Mitchell Sharp porte la mention en page couverture : "Mitchell Sharp 6/4/68" allusion à la journée fatidique de la votation.

Né le 11 mai 1911, à Winnipeg, le ministre canadien des Finances est de descendance écossaise. Il a complété son cours secondaire en suivant des cours du soir. Il obtint son baccalauréat ès Arts de l'Université du Manitoba en 1934. Il a fait des études supérieures en Sciences économiques à l'Université du Manitoba et au "London School of Economics".

En 1942, il entrait au ministère des Finances à Ottawa. En 1947, il fut nommé directeur du Service des politiques économiques au ministère des Finances.

En 1951, alors qu'il était sous-ministre associé de l'Industrie et du Commerce, il a participé à certaines conférences internationales.

En avril 1963, il devient député fédéral du comté de Toronto-Eglinton aux Communes, puis ministre de l'Industrie et du Commerce. Réélu en 1965, il fut nommé ministre des Finances et Receveur général du Canada en décembre 1965.

Réforme constitutionnelle

"La constitution, qui a duré cent ans sans subir aucune modification majeure, doit sûrement avoir quelque mérite, mais je suis sûr que la vaste majorité d'entre nous préférerait en avoir une qui pourrait être amendée au Canada même par les Canadiens et qui refléterait plus pleinement à la fois nos idéaux en tant qu'Etat-nation et le caractère particulier unique en son genre de la Fédération canadienne.

"Je suis un de ceux qui croient que le gouvernement du Canada a le devoir de montrer la voie, non seulement par l'exercice de ses propres pouvoirs, mais aussi en encourageant les gouvernements provinciaux à mettre sur pied des programmes d'importance nationale. Je crois que cela respecte l'esprit de notre constitution et que c'est nécessaire si les Canadiens veulent réaliser leurs objectifs nationaux.

"Un tel leadership ne serait cependant pleinement efficace que s'il respecte les devoirs et le jugement des provinces sur des problèmes tombant sous leur propre juridiction. Nous devons nous assurer la disponibilité des instruments nécessaires au gouvernement fédéral pour promouvoir les objectifs nationaux sans empiéter dans les domaines exclusifs aux provinces".

M. Sharp croit qu'à la longue les subventions inconditionnelles remplaceront les programmes à frais partagés ce qui aura pour le résultat d'obliger le gouvernement central à plus de consultations et de coopération avec les provinces pour réaliser les objectifs canadiens.

Pays de la recherche

La vocation du Canada doit être dans la recherche.

"Dans notre monde de plus en plus indépendant, ce seront les nations les plus technologiquement avancées qui produiront le plus de richesses pour leurs citoyens. Le Canada doit viser à devenir un leader mondial dans le domaine de la recherche. Nous avons une chance de devenir l'un des leaders dans le monde et nous ne devons pas la manquer".

Unité nationale

"Le Canada sans le Québec non seulement est impensable, mais sera vraisemblablement peu intéressant.

"Organiser dans ce pays nouveau une société nouvelle au sein de laquelle les Canadiens d'expression française pourront s'épanouir pleinement est le défi qui se pose pour le Canada.

"Le bilinguisme n'est qu'un instrument de compréhension et de communications. Il est essentiel qu'Ottawa devienne bilingue pour qu'elle puisse servir de vraie capitale aux Canadiens des deux langues.

"J'entrevois le jour où l'aptitude à parler nos deux langues deviendra un "statut symbol" pour tous nos jeunes Canadiens, une qualité qui les différenciera de leurs voisins Américains et qui leur permettra de déboucher sur de nouvelles expériences dans un monde où tout se rétrécit rapidement.

"Le Canada ne constitue pas une équation économique. La question de savoir s'il doit y avoir sécession ou non ne sera pas réglée par une analyse d'ordre économique. Les Canadiens d'expression française ont raison de croire qu'il subissent des entraves inutiles dans leur participation à la vie nationale. Ils ont le droit d'exiger que ces entraves soient éliminées pour le plus grand bien de l'unité nationale.

Mais les Canadiens anglophones ne devraient pas commettre l'erreur de croire qu'il s'agit seulement d'une question de langue et de culture. Il croit que les Canadiens français devraient occuper des leviers de commande au sein du gouvernement fédéral, de la fonction publique et des grandes entreprises industrielles.

"La tâche pressante pour nous consiste à donner au principe d'une association viable entre les deux sociétés, une forme plus tangible".

Paul Hellyer

Donner à la constitution du pays un caractère flexible

Donner à la nouvelle constitution du pays un caractère flexible afin que chaque génération puisse y apporter les modifications que l'évolution apporte constamment à notre mode de vie semble pour M. Paul Hellyer la solution toute indiquée au problème constitutionnel canadien.

Ce candidat que les observateurs qualifient comme un homme politique de très grande valeur, est né à Waterford, en Ontario, en 1923. Il est diplômé en génie aéronautique de l'Institut de Glendale en Californie. Il est Bachelier ès Arts de l'Université de Toronto. Il a fait du service militaire de 1944 à 1946 dans l'aviation et l'artillerie canadienne.

Il a été élu à la Chambre des Communes pour la premiere fois en 1949 puis réélu en 1953, il a subi sa première défaite en 1957 et la seconde en 1958. Réélu à nouveau aux élections complémentaires de 1958, il a toujours connu la victoire depuis. Il fut nommé ministre associé à la Défense sous M. Louis Saint-Laurent, en 1957, il obtint ce portefeuille de M. Pearson en 1963 et il devint ministre des Transports à l'automne de 1967.

La campagne au leadership fut pour M. Hellyier son chemin de Damas concernant le problème québécois. Au départ, il niait pour le Québec toute prétention à un statut particulier, mais il devait reconnaitre par la suite que Québec n'est pas une province comme les autres qu'il a des responsabilités particulières mais qui peuvent être reconnues sans mettre en cause pour autant le régime fédéral et l'unité du pays.

Ancien ministre de la Défense, il n'est pas étonnant que sa préoccupation première soit la paix dans le monde. C'est pourquoi il revient souvent sur la nécessité de réaliser le plus tôt possible l'application du principe de la non-prolifération des armes nucléaires.

Son idée originale, c'est de retenir les services de M. L. B. Pearson s'il est élu, en matière internationale. Comme la plupart de ses concurrents, il dénonce la guerre au Vietnam où il trouve que les Américains sont mal engagés et il préconise une solution négociée au plus tôt.

L'URBANISME

L'urbanisation du pays est son "da-da" favori. Il a prôné il y a quelques semaines la création d'une gigantesque zone urbaine de Montréal jusqu'à Windsor, en Ontario, zone qui serait dotée de services de transports futuristes et ultra-rapides. Urbanisation et habitation sont ses deux thèmes favorits.

L'unification des forces armées du Canada, si elle peut lui avoir causé certains embarras, lui a permis de démontrer devant tout le pays, qu'il est capable de relever un défi et de mener une tâche de cette taille à bonne fin. Tâche qui n'était pas facile et qui lui a valu l'hostilité des militaires et d'une partie de la députation.

Dans la présente campagne, il a l'appui de M. Ross Tatcher, premier ministre de la Saskatchewan. Même si M. Tatcher ne l'a pas annoncé officiellement, cette nouvelle a fait son tour de presse et le premier ministre de la Saskatchewan ne l'a pas encore démentie.

John Turner

"Reconstruire le Canada"

Reconstruire le Canada, économiquement, socialement et culturellement: voilà le programme audacieux que s'est donné le candidat John Turner.

M. Turner est né en Angleterre, en 1929. Son père était journaliste et sa mère économiste. Sa famille immigra au Canada en 1934. Il fit ses études au Collège Ashbury et au Collège St-Patrick, puis à l'université de la Colombie-Britannique. Il fut diplômé en sciences politiques en 1949 et boursier Rhodes. Il fut élu député de Saint-Laurent — Saint-Georges en 1960 puis réélu en 1963 et en 1965. Il fut secrétaire parlementaire du ministre des Affaires du nord en 1963. Il entra au cabinet comme ministre sans portefeuille en 1965. En avril 1967 il fut nommé régistraire général puis ministre de la Consommation et des Sociétés commerciales.

Il aime dire qu'il se rapproche de M. Trudeau par ses idées progressistes, par son âge et son dynamisme.

"Face aux impératifs d'un monde en pleine révolution, il nous faut résoudre le problème de l'unité canadienne, provoquer un accroissement économique constant, développer nos ressources naturelles et notre agriculture". Voilà un programme.

A Québec, M. Turner avait déclaré à l'occasion de sa tournée comme candidat, alors qu'il parlait du problème constitutionnel: "le statu quo n'est pas mon maitre et je suis prêt à la négociation". Puis précisant sa pensée à une autre occasion, il admettait que le Québec pourrait obtenir une position spéciale dans la confédération canadienne.

"On ne modifierait pas les réalités de la politique canadienne si, par suite d'une importante décentralisation dont pourraient profiter toutes les provinces, le Québec, dans les faits, occupait une position spéciale au sein de la Confédération".

Tout en reconnaissant que le Québec n'est pas une province comme les autres, M. Turner estime qu'aucun gouvernement, que ce soit Québec ou Ottawa, n'a le monopole de la défense de la culture et de la civilisation canadienne-française.

"Toute réforme constitutionnelle doit procéder d'une attitude générale sur les questions à résoudre. Le gouvernement fédéral doit détenir les pouvoirs nécessaires pour contrôler l'économie canadienne et redistribuer les richesses équitablement entre tous les Canadiens.

Prêchant le dialogue dans la bonne foi, M. Turner veut donner un exemple de ce désir d'harmonie en disant qu'il ne s'objecterait pas, lui, à ce que l'une ou l'autre province ait son propre réseau de radio et de télévision, pourvu que le fédéral conserve sa juridiction sur le côté technique, la règlementation des ondes et conserve le réseau actuel de Radio-Canada... si les Québécois veulent payer un deuxième réseau, c'est leur affaire... mais il est catégoriquement contre le transfert à Québec du réseau français de Radio-Canada.

Comme M. Winters, M. Turner trouve les dépenses dans le domaine de l'assistance sociale trop élevées et que le gouvernement central entreprend trop de projets dans ce domaine. Les dépenses sont trop élevées et les programmes mal coordonnés.

VENEZ CHEZ STEINBERG...
MACARONI
De marque STEINBERG
Variétés diverses
PQT 2 LB 29¢
Prix de marque comp.: 47¢

VENEZ CHEZ STEINBERG...
JUS DE POMMES
Vitaminé, de choix ORCHARD KING
BOITE 48 OZ 29¢
Prix de marque comparable: 39¢

STEINBERG
Venez chez Steinberg où l'on tient à VOUS

COMPAREZ LA QUALITÉ... COMPAREZ LE COÛT

FARINE BLANCHE
A TOUT USAGE
De marque STEINBERG
Enrichie de vitamines
SAC 10 LB 79¢
Prix de marque comp.: $1.19



EAU DE JAVEL Concentrée Steinberg 3 cruches 64 oz $1.00 — Prix de marque comp.: 3 pour $1.47
HARICOTS JAUNES coupés, Choix Orchard King 6 btes 19 oz $1.00 — Prix de marque comp.: 6 pour $1.23
SAUCE AUX POMMES de Fantaisie Orchard King 5 btes 19 oz $1.00 — Prix de marque comp.: 5 pour $1.13
MAIS ORCHARD KING de Fantaisie, à grains entiers 5 btes 12 oz $1.00 — Prix de marque comp.: 5 pour $1.33
DETERSIF BLEU en poudre Steinberg Sac 5 lb 99¢ — Prix de marque comparable: $1.49
KETCHUP DE TOMATES ...he, Steinberg 3 bout. 20 oz $1.00 — Prix de marque comp.: 3 pour $1.17
BREUVAGE AU CHOCOLAT Instantané, Steinberg Boite 2 lb 79¢ — Prix de marque comparable: 79¢

LAIT ECREME en poudre, instantané, Steinberg Paquet 3 lb 99¢ — Prix de marque comparable... $1.39
HUILE VEGETALE Pure, Steinberg Boite 128 oz $1.99 — Prix de marque comparable... $2.39
PATES DE VIANDE congelés Steinberg, poulet boeuf ou dinde 4 pqts 8 oz $1.00 — Prix de marque comp.: 4 pour $1.20
CASSEROLE AU MACARONI et fromage congelée, Steinberg 5 pqts 8 oz $1.00 — Prix de marque comp.: 5 pour $1.10
JUS D'ORANGE concentré congelé, Orchard King 4 btes 6¼ oz 79¢ — Le véritable jus de la Floride ! Prix de marque comp.: 4 pour $1.16
ECLAIRS STEINBERG au chocolat pur 3 pqts 10 oz $1.00 — Prix de marque comp.: 3 pour $1.29
PATATES CHIPS croquantes, Steinberg Paquet 14 oz 69¢ — Prix de marque comparable... 79¢

Fromage tranché
Pasteurisé, fondu
De marque STEINBERG
Chaque tranche est enveloppée individuellement
PQT 8 OZ 29¢
Prix de marque comp.: 41¢



Que dire des CIGARETTES !

Il n'est pas facile d'être un fumeur de nos jours. Mais en dépit de la nouvelle surtaxe du gouvernement sur les **CIGARETTES,** vous ne paierez pas un sou de plus par cartouche jusqu'à ce que notre stock actuel dans nos magasins soit complètement écoulé.

A l'arrivée de notre nouveau stock de **CIGARETTES,** les prix monteront, mais nous n'augmenterons pas nos prix à moins de nécessité absolue. Notre politique reste la même pour tout ce que nous vendons. Voilà pourquoi nous pouvons dire : "Venez chez Steinberg où l'on tient à vous . . . et voici une excellente façon de vous le prouver".



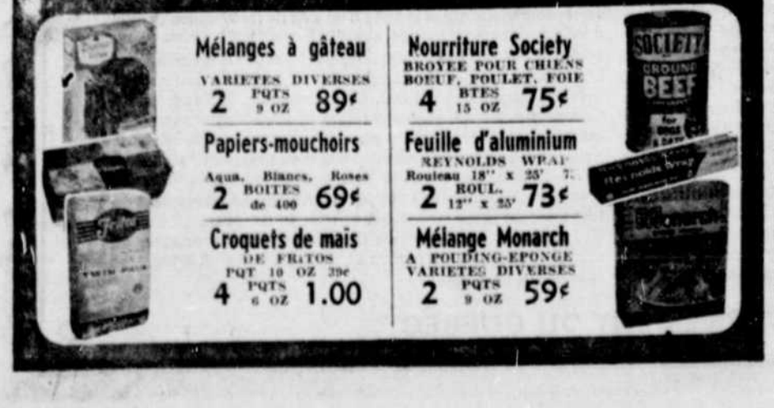
PILES RAY-O-VAC pour lampe de poche 2 par pqt 53¢ (prix hab. de 65¢) — pr transistors, ronde 4 par pqt 99¢ (prix hab. de $1.20)
MOULE A GATEAU CARRE, SOLIDE CHACUN EPARGNEZ 10¢ 59¢ (Prix hab. de 69¢)



PRIX HABITUEL DE 89¢
PLAT A VAISSELLE ROND
Chacun 39¢ en polyethelene
Limite : un par client avec tout achat de $5.00 ou plus tant qu'il en restera.

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture, le samedi 6 avril 1968, dans tous les magasins d'alimentation Steinberg Ltée. Les prix des fruits et légumes frais sont sujets aux fluctuations du marché.

STEINBERG Venez chez Steinberg



Mélanges à gâteau VARIETES DIVERSES 2 PQTS 9 OZ 89¢
Papiers-mouchoirs Aqua, Blancs, Roses 2 BOITES de 400 69¢
Croquets de maïs DE FRATOS PQT 10 OZ 39¢ 4 PQTS 6 OZ 1.00
Nourriture Society BROYEE POUR CHIENS BOEUF, POULET, FOIE 4 BTES 15 OZ 75¢
Feuille d'aluminium REYNOLDS WRAP Rouleau 18" x 25' 2 ROUL. 12" x 25' 73¢
Mélange Monarch A POUDING-EPONGE VARIETES DIVERSES 2 PQTS 9 OZ 59¢

EPARGNEZ 10¢
BAS DE NYLON
ARPEGE sans couture
Prix habituel de 49¢
LA PAIRE 39¢
REELLE AUBAINE !

Très peu maltraitée par l'hiver

"Terre des Hommes" attirera encore cet été des millions de visiteurs

Par DAVE MacDONALD

MONTREAL (PC) — L'hiver n'a pas trop maltraité l'emplacement de 1,000 acres de la Terre des Hommes, sur le Saint-Laurent. Le froid, la neige et la glace ont à peine affecté la beauté des formes futuristes qui couvrent les îles inventées.

Une tournée des terrains vides, à ce moment-ci de l'année, est comme une visite du Yankee Stadium au lendemain d'une partie de finale de la série mondiale de baseball: le silence ressemble presque à un grand bruit.

Quelques employés à l'entretien et des policiers de la ville passent entre les pavillons fermés et les anciens restaurants; rien ne rappelle que l'emplacement a résonné pendant six mois, l'an dernier, aux ébats du flot continu de visiteurs de plusieurs pays.

On se rend à peine compte des préparatifs en vue du projet du maire Jean Drapeau de transformer l'éclatant succès de l'Expo 67 en un spectacle estival permanent conservant le nom de Terre des Hommes.

L'essentiel du travail s'accomplit dans des bureaux de l'hôtel de ville, où les nouveaux patrons des îles de l'Exposition universelle de Montréal ne doutent pas de leur capacité de réveiller le dinosaure endormi, le 17 mai, jour de réouverture.

Guy Huot, directeur du service des immeubles de la Ville de Montréal, nommé administrateur de l'exposition permanente, affirme qu'à un budget normal de $15 millions de son service, a été ajoutée une somme de $30 millions pour administrer Terre des Hommes.

Des routes pour $1 milliard

"Nous entendons dépenser $28 millions et escomptons en récolter $34, explique M. Huot. Nos revenus consisteront, en gros, en millions de ventes de visas, $8 millions des franchises et $10 millions du terrain d'amusement de La Ronde".

La Terre des Hommes sera lancée avec un terrain complètement aménagé et l'avantage d'une valeur de $1 milliard en routes, métropolitain, apport de pays participants. Le coût de l'Expo, d'autre part, est assumé à 50 pour cent par Ottawa 37 et demi pour cent par le Québec et 12 et demi pour cent par la Ville de Montréal.

Mais pour Terre des Hommes, les déficits éventuels devront être assumés par les contribuables montréalais.

Les autorités de l'Expo avaient estimé qu'il pourrait coûter jusqu'à $150 millions pour rendre l'emplacement apte à subir l'hiver canadien, ce parce que l'Expo 67 avait été construite comme exposition estivale.

M. Huot explique pourquoi le terrain semble en si bon état après plusieurs mois d'hiver:

"Premièrement, l'exposition a été construite pour subir l'invasion d'au moins 26 millions de visiteurs. Elle en a finalement reçu 50 millions sans s'en porter plus mal. Ceci veut dire que même si les structures étaient conçues pour l'été, elle n'en étaient pas moins résistantes.

Le fragile Katimavik

"Deuxièmement, la Ville a pris la responsabilité de l'emplacement le 1er janvier dernier: nos employés à l'entretien ont adapté la plomberie à l'hiver en vidant tous les conduits. C'est une moitié de la bataille de gagnée".

Pourquoi le pavillon en forme de tente de l'Allemagne de l'Ouest ne s'est-il pas effondré sous le poids de la neige?

"Nous avons aménagé un dispositif automatique à air chaud dirigé à toute force vers la toile du toit dès que quelques pouces de neige commençaient à s'accumuler", explique M. Huot.

Le pavillon canadien, construit au coût de $21 millions et dont plusieurs experts croyaient qu'il disparaîtrait à la première tempête, s'est avéré "d'une structure très résistante".

Le Katimavik, d'apparence fragile, pyramide renversée de bois et de verre installée sur le pavillon canadien, est couvert d'une couche de glace à l'intérieur, mais n'a pas été endommagé.

Plus surprenant est le bon état de conservation de l'Arbre des peuples, structure de bois haute de 66 pieds, couverte de 700 "feuilles" de tissu mesurant trois pieds sur sept et dont les couleurs vives illustrent les Canadiens au travail et au jeu: quelques "feuilles" sont déchirées, mais les autres sont aussi éclatantes que l'été dernier.

Le Canada ne participera pas cet été à l'exposition permanente. Le pavillon canadien servira de quartier général à M. Huot et à son personnel et comme entrepôt de photographies et autres articles rappelant l'Expo 67.

Deux pavillons à Terre-Neuve

"Nous avons installé des chaufferettes électriques aux endroits stratégiques de certains pavillons pour préserver certains éléments spéciaux d'exposition, révèle M. Huot, mais les autres sont demeurés au froid sans que cela les endommage".

Les seuls pavillons de l'emplacement dont l'apparence a changé essentiellement sont ceux de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie que le gouvernement de Terre-Neuve a achetés. On est en train de les démonter pour les expédier dans cette province maritime.

Soixante-deux pays, Etats et provinces, y compris le Canada, ont participé à l'Expo 67. Jusqu'à maintenant, selon M. Drapeau, 40 participants et compagnies privées ont accepté de participer à Terre des Hommes. Douze pays ont promis de remplacer les éléments d'exposition de l'an dernier, soit l'Algérie, la Birmanie, Ceylan, la Chine nationaliste, la France, l'Allemagne de l'Ouest, Israël, le Japon, l'Ile Maurice, le Mexique, les Pays-Bas et la Tunisie.

Outre les nouveaux éléments d'exposition, affirme M. Huot, les visiteurs trouveront probablement cet été deux surprises importantes sur l'île Ste-Hélène et dans La Ronde.

"Je ne puis encore révéler ce que ce sera, mais la surprise de l'île Ste-Hélène pourrait être un moyen de transport révolutionnaire et celle de La Ronde, un élément important ajouté aux manèges".

Les moyens de transport sur le terrain ne différeront guère cette année, révèle M. Huot.

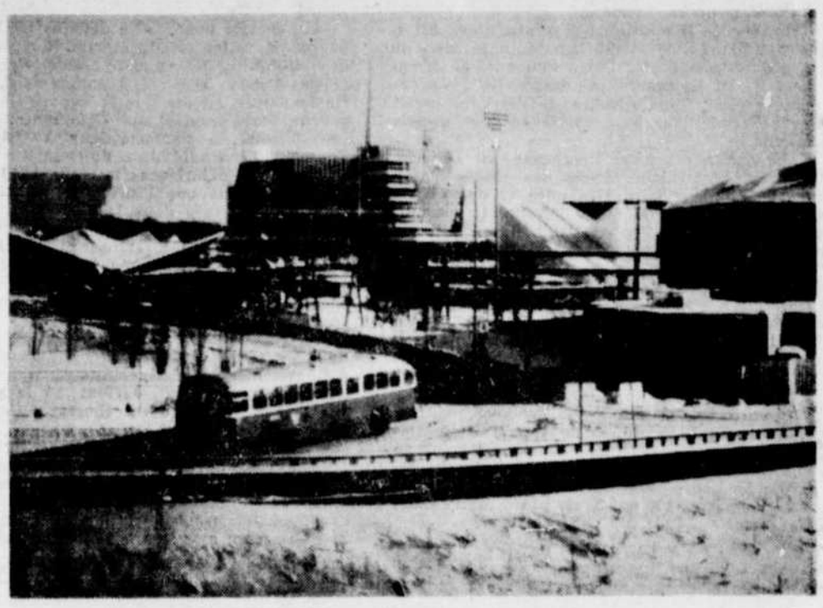
L'Expo-Express

Il n'est pas sûr que la ville garde l'Expo-Express, réseau de transport gratuit à travers les îles, mais dans la négative, M. Huot affirme que le réseau sera remplacé par un moyen de transport qui pourrait utiliser les rails de l'Expo-Express.

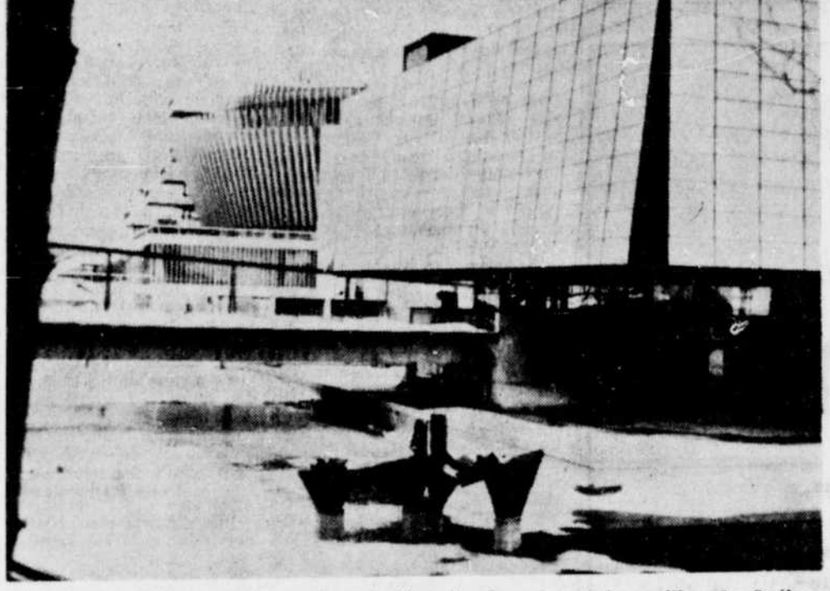
Terre des Hommes épargnera de l'argent surtout au domaine des relations publiques.

A un moment donné, l'Expo 67 employait 185 personnes, dont plusieurs avaient peu ou rien à faire avec les relations publiques. Ce seul domaine a coûté quelque $20 millions à l'Expo.

M. Drapeau n'a alloué que $2 millions et entend assumer lui-même l'essentiel du travail de relations extérieures, avec l'aide possible de deux adjoints.



● LES AUTOBUS SONT RARES — Ils ne transportent plus que le personnel qui s'emploie à préparer la "Terre des Hommes" pour un nouveau réveil.



● Une sculpture encore emprisonnée dans la glace devant le pavillon du Québec n'attend que le chaud soleil du printemps pour attirer de nombreux visiteurs.

La Nouvelle-Écosse n'a pas encore décidé si elle adoptera le plan national d'assurance-maladie

Par WAYNE ANDERSON

HALIFAX (PC) — La Nouvelle-Ecosse est la dernière province canadienne à se demander encore si, le premier juillet prochain, elle va appliquer le plan national d'assurance médicale.

Pour le moment, seules deux provinces, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique ont accepté d'adopter le plan. Sept autres l'ont rejeté, du moins pour cette année.

Pour la Nouvelle-Ecosse, il ne s'agit pas de savoir si oui ou non elle va y participer, mais "quand". Le gouvernement conservateur de M. G. I. Smith a renvoyé la balle au comité de la santé et du bien-être de la Législature. La réponse doit arriver avant la mi-avril.

M. G. H. Paddy Fitzgerald, PC-Halifax Cobequid, président du comité, en a appelé au public. Mais il s'est hâté de préciser que le comité ne cherche pas à savoir si les citoyens veulent ou non ce plan médical, mais sollicite tout simplement leur opinion sur la question de savoir quand ce plan devrait être appliqué et comment le financer.

M. R. A. Donahoe, ministre de la Santé, a récemment dit à la Législature que le gouvernement s'était engagé à appliquer le plan. Cependant, il "doute fort" que l'on doive le mettre en vigueur dès cette année.

Pour et contre

Le comité de la santé soumettra ses recommandations après avoir complété l'étude d'un rapport de la commission consultative de Nouvelle-Ecosse pour l'assurance médicale, et entendu l'opinion du public.

Les départements provinciaux de la Santé et des Finances ont mis en garde le comité contre les frais élevés qu'entraînera l'application du plan. Le comité a déjà entendu des syndicalistes et des groupes de citoyens qui croient que l'on exagère l'estimation des dépenses et que la province ne saurait se dérober à l'application du plan.

Les partisans de sa mise en vigueur dès le 1er juillet prochain rappellent que le gouvernement fédéral s'est engagé à couvrir près de la moitié des frais encourus par les provinces et que la Nouvelle-Ecosse a déjà passé un accord avec la Maritime Medical Care Inc., une association de médecins pour administrer le plan.

Si la province n'applique pas le plan cette année, les préparatifs déjà faits par la MMC seraient en partie perdus.

Les cinq médecins membres de l'Assemblée législative sont en faveur du plan.

De l'avis de la commission, la taxe actuelle de cinq pour cent sur les ventes qui servait à financer l'assurance-hospitalisation devra être portée à plus de 7 p.c. et appliquée à des articles qui en sont actuellement exemptés, pour pouvoir faire face aux frais encourus par le médicare.

La Fédération des travailleurs de la Nouvelle-Ecosse et les grands syndicats de la province sont en faveur du plan. Il en va de même de groupes de citoyens bien organisés, soutenus par le clergé et les professeurs d'université.

Sondages d'opinions

Cependant, l'attitude du public demeure une énigme.

Deux postes de radiodiffusion de Halifax ont effectué un sondage de l'opinion publique par téléphone. CHNS a simplement posé la question suivante: "Voulez-vous le médicare ?". Les réponses, selon ce poste, auraient été négatives dans la proportion de deux à un.

CJCH a fait deux sondages. Il a demandé "Voulez-vous le médicare ?" Les résultats auraient été : 86.3 p.c. contre, et 13.7 p.c. pour.

Les reins paresseux peuvent causer des nuits blanches

Si vous êtes en proie à l'insomnie, et que vous vous tourniez et retourniez toute la nuit, sans savoir vraiment pourquoi — voici quelque chose qui vous aidera peut-être! Cette agitation est peut-être due à des reins paresseux, ce qui peut entraîner une irritation des voies urinaires et des malaises de la vessie, d'où peut-être un mal de dos et un sommeil agité. C'est alors que les Pilules Dodd's pour les Reins peuvent aider à procurer du soulagement. Les Dodd's stimulent les reins et aident à soulager l'état d'irritation qui cause le mal de dos. Prenez des Dodd's — vous vous sentirez mieux et vous dormirez mieux. Depuis 70 ans, des millions de gens en prennent avec succès. Nouveau gros format économique.

Une émission de 4 heures au Canal 4

L'ENCAN TV DES CLUBS LIONS

SAMEDI 6 AVRIL DE 10H. A.M. à 2H. P.M.

Une occasion unique de vous procurer à très bon compte, nombre d'articles dont vous avez besoin, tout en faisant la charité. PROFITEZ-EN!

PRES DE 200 ARTICLES NEUFS SERONT MIS A L'ENCHERE

Automobile, piscine, terrain résidentiel, voyage en avion en Californie, roulotte, tente, peintures, téléviseurs, lessiveuses, sécheuses, fourrures, complets, pneus, moto-ski, essence, huile à chauffage, machines à coudre, meubles de toutes sortes, tapis, tuiles, malles de voyage, matelas, caméras, montres, moto, etc. etc.

VOYEZ LA LISTE COMPLETE DANS VOTRE JOURNAL VENDREDI 5 AVRIL

UNE INITIATIVE DES CLUBS LIONS DE QUEBEC ET DE LA REGION POUR FACILITER LA REALISATION D'UN CENTRE "SERVICE ET FOYER" POUR LES AVEUGLES DE LA REGION DE QUEBEC. ENCOURAGEZ-LES!

AVIS À TOUS LES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC CI-DESSOUS MENTIONNÉES

TABLEAU I — NOUVELLES MUNICIPALITÉS ASSUJETTIES À LA RÉGIE DES LOYERS

Votre maison est soumise à l'application de la loi pour favoriser la conciliation entre locataires et propriétaires depuis le 29 mars 1968 si elle a été construite avant la date indiquée à la colonne (1) ci-dessous et si le loyer mensuel exigible n'excédait pas le montant spécifié à la colonne (2) à la date indiquée à la colonne (3).

Municipalité	(1) Logement construit avant le	(2) Le loyer mensuel exigible n'excède pas	(3) à la date du	Pour renseignements, s'adresser au bureau de la Régie des Loyers
Ville de Baie St-Paul	1/4/68	$100	1/3/68	76 ouest, St-Vallier, Québec
Ville de Bécancour	30/4/68	150	7/3/68	1185 Hart, appt. 5, Trois-Rivières
Corporation du Canton Chicoutimi	30/4/68	125	7/3/68	134 Collard, Alma
Ville de Clermont	30/4/68	105	7/3/68	Édifice Larivière, appt. 13, C. P. 11, Rouyn
Ville de Courville	30/4/68	150	18/3/68	76 ouest, St-Vallier, Québec
Ville d'Évain	30/4/68	100	7/3/68	Édifice Larivière, appt. 13, C. P. 11, Rouyn
Municipalité de Lamarche (Notre-Dame du Rosaire)	30/4/68	125	7/3/68	134 Collard, Alma
Ville de La Prairie	30/4/68	100	7/3/68	19 ouest, Le Royer, Montréal
Ville de Matane	30/4/68	200	7/3/68	240, ave de la Cathédrale, Rimouski
Ville de Mont-St-Hilaire	7/3/68	500	7/3/68	1150 Ste-Anne, St-Hyacinthe
Cité de Montmagny	30/4/68	125	7/3/68	76 ouest, St-Vallier, Québec
Paroisse Notre-Dame de Laterrière	1/4/68	80	7/3/68	134 Collard, Alma
Municipalité du Village de Robert Sonville	30/4/68	75	8/3/68	189 sud, rue Notre-Dame, Thetford Mines
Ville de St-Félicien	30/4/68	100	11/3/68	134 Collard, Alma
Ville de St-Georges (Beauce)	7/3/68	100	7/3/68	76 ouest, St-Vallier, Québec
Municipalité de St-Joseph de Coleraine	30/4/68	100	7/3/68	189 sud, rue Notre-Dame, Thetford Mines
Ville de Saint-Raymond	1/3/68	100	1/3/68	76 ouest, St-Vallier, Québec
Ville des Trois-Pistoles	1/4/68	150	7/3/68	506 Lafontaine, Rivière-du-Loup
Cité de Roberval	30/4/68	200	1/12/67	134 Collard, Alma

TABLEAU II — MUNICIPALITÉS DANS LESQUELLES DE NOUVELLES CATÉGORIES DE LOGEMENTS SONT ASSUJETTIES À LA RÉGIE DES LOYERS

Municipalité	
Cité de Chicoutimi Régie: 134 Collard, Alma.	**A)** Logement construit avant le 1/5/51 et dont le loyer exigible le 1/12/62 dépassait $100 par mois mais n'excédait pas $150 par mois le 7/3/68. **B)** Logement construit entre le 30/4/51 et le 30/4/68 et dont le loyer exigible n'excédait pas $150 par mois le 7/3/68.
Ville de Drummondville-Sud Régie: 1680 boul. St-Joseph, Drummondville.	**A)** Logement construit avant le 1/5/51 et dont le loyer exigible le 1/12/62 dépassait $100 par mois mais n'excédait pas $500 par mois le 7/3/68. **B)** Logement construit entre le 30/4/51 et le 30/4/68 et dont le loyer exigible n'excédait pas $500 par mois le 7/3/68.
Cité de Granby Régie: 19 ouest, Le Royer, Montréal.	Logement construit entre le 30/4/51 et le 30/4/68 et dont le loyer exigible n'excédait pas $100 par mois le 7/3/68.
Cité de Joliette Régie: 9, Place Bourget Nord, Joliette.	**A)** Logement construit avant le 1/5/51 et dont le loyer exigible le 1/12/62 dépassait $100 par mois mais n'excédait pas $500 par mois le 7/3/68. **B)** Logement construit entre le 30/4/51 et le 30/4/68 et dont le loyer exigible n'excédait pas $500 par mois le 7/3/68.
Cité de Rivière-du-Loup Régie: 506 Lafontaine, Rivière-du-Loup.	Logement construit entre le 30/4/51 et le 1/5/60 et dont le loyer exigible n'excédait pas $80 par mois le 1/3/68.
Corporation de St-Jean Évangéliste Régie: 89 Richelieu, St-Jean.	**A)** Logement construit avant le 1/5/51 et dont le loyer exigible dépassait $100 par mois le 1/12/62 mais n'excédait pas $125 par mois le 7/3/68. **B)** Logement construit entre le 30/4/51 et le 30/4/68 et dont le loyer exigible n'excédait pas $125 par mois le 7/3/68.
Cité de St-Hyacinthe Régie: 1150 Ste-Anne, suite 128, St-Hyacinthe.	Logement construit entre le 30/4/51 et le 1/1/68 et dont le loyer exigible n'excédait pas $100 par mois le 31/12/67.
Cité de Sherbrooke Régie: 234 Dufferin, Sherbrooke.	**A)** Logement construit avant le 1/5/51 et dont le loyer exigible dépassait $100 par mois le 1/12/62 mais n'excédait pas $125 par mois le 1/1/68. **B)** Logement construit entre le 30/4/51 et le 1/4/68 et dont le loyer exigible n'excédait pas $125 par mois le 1/1/68.
Cité de Thetford-Mines Régie: 189 sud, rue Notre-Dame, Thetford-Mines.	Logement construit entre le 30/4/51 et le 30/4/68 et dont le loyer exigible n'excédait pas $100 par mois le 7/3/68.
Ville de Tracy Régie: 38 Augusta, Sorel.	**A)** Logement construit avant le 1/5/51 et dont le loyer exigible dépassait $100 par mois le 1/12/62 mais n'excédait pas $125 par mois le 7/3/68. **B)** Logement construit entre le 30/4/51 et le 7/3/68 et dont le loyer exigible n'excédait pas $125 par mois le 7/3/68.
Cité des Trois-Rivières Régie: 1185 Hart, appt. 5, Trois-Rivières.	Logement construit entre le 30/4/51 et le 30/4/68 et dont le loyer exigible n'excédait pas $100 par mois le 7/3/68.
Ville de Victoriaville Régie: 1680 boul. St-Joseph, Drummondville.	Logement construit entre le 30/4/51 et le 30/4/68 et dont le loyer exigible n'excédait pas $100 par mois le 7/3/68.

Pour tout logement compris dans les catégories mentionnées aux tableaux I et II, aucun locataire ne pourra être évincé de son logement pour cause d'expiration de son bail:

A) si ce locataire occupe le logement en vertu d'un bail d'un an ou de plus d'un an et si ce bail expire entre le 29 mars 1968 et le 1er juin 1968; **OU**

B) si ce locataire, à la date d'expiration du bail, occupe le logement depuis au moins six mois en vertu d'un bail d'au moins un mois mais de moins d'un an et si ce bail expire entre la date du 29 mars 1968 et le 1er juin 1968.

Tout locataire qui a reçu de son propriétaire un avis d'éviction, de non-renouvellement de bail ou d'augmentation de loyer, et qui n'a pu s'entendre avec son propriétaire pour la passation d'un nouveau bail ou le renouvellement du bail existant peut, s'il se trouve dans la situation décrite aux deux paragraphes précédents, obtenir la prolongation de son bail en présentant une demande de prolongation à l'Administrateur des loyers de sa région au moins vingt jours avant l'expiration de son bail. (Cette demande peut être faite sur des formules fournies par la Régie des Loyers ou dans une lettre adressée à l'Administrateur des loyers, indiquant que la prolongation de bail est demandée).

Dans les cas où le bail se termine le ou après le 1er juin 1968, un propriétaire, s'il désire empêcher le renouvellement automatique du bail jusqu'au 30 avril 1969, doit faire parvenir un avis à cet effet à son locataire au moins trente jours avant la fin du bail; et tout locataire ayant reçu semblable avis, s'il désire obtenir la prolongation de son bail, doit en faire la demande à l'Administrateur des loyers dans les dix jours de cet avis.

Tout propriétaire qui, à la suite d'un avis de terminaison de bail donné au locataire, a signé, avant le 5 mars 1968, un nouveau bail écrit avec un autre locataire, peut produire une demande à l'Administrateur des loyers pour obtenir l'éviction du locataire actuel à l'expiration du bail. Cette demande doit être faite à l'Administrateur des loyers au moins 20 jours avant l'expiration du bail, et copie expédiée par poste recommandée, dans le même délai, au locataire actuellement en possession des lieux loués. Si une demande de prolongation de bail a déjà été présentée à l'Administrateur par le locataire en possession du logement, le propriétaire peut en tout temps avant ou lors de l'audition de cette demande de prolongation s'y opposer en invoquant et faisant la preuve du nouveau bail écrit signé avec le nouveau locataire.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Pour une plus grande estime de la virginité par les jeunes chrétiens d'Afrique

ROME (AIF) — Parmi les intentions missionnaires de l'année passée, celle de juin invitait à prier pour qu'en Afrique se développent les Ordres et Congrégations religieuses. Celle de ce mois-ci va encore plus loin en demandant que toute la jeunesse chrétienne d'Afrique estime profondément la virginité consacrée à Dieu, symbole de la liberté et de la dignité humaine. Cette intention trouve sa justification dans les usages et coutumes de la société africaine.

La conception africaine de la vie

Pour l'Africain, la conception de la vie est basse essentiellement sur la famille. Cette caractéristique, Paul VI l'a rappelée dans son "Message à l'Afrique" d'octobre dernier: "Une des caractéristiques propres de la tradition africaine — dit le Saint-Père — est le sens de la famille. A ce propos, Nous avons à coeur de mettre en relief la valeur morale et même religieuse de cet attachement à la famille attachement dont on trouve une preuve dans les liens avec les ancêtres et qui s'exprime dans des manifestations culturelles si nombreuses et si largement répandues.

"Pour les Africains la famille se trouve ainsi être le milieu naturel dans lequel l'homme naît et agit, où il trouve la protection et la sécurité dont il a besoin et où, finalement, lui est assurée la continuité par l'union aux ancêtres au-delà de la vie terrestre."

Pour l'Africain, tout ce qui vit doit produire du fruit de son espèce, si bien que l'homme lui-même manque à sa destinée s'il n'engendre pas des êtres semblables à lui. D'où chez lui la grande estime dont jouit la fécondité et, par voie de conséquence, la communauté qui unit non seulement les membres de la famille mais encore tous ceux d'une même tribu. Cela encore a été rappelé par Paul VI dans ce même "Message à l'Afrique", lorsqu'il dit: "Quant à la vie communautaire, qui dans la tradition africaine n'était qu'une sorte d'extension de la famille, notons que la participation à cette vie — soit dans le milieu de la parenté, soit dans celui de la vie publique — est considérée comme un devoir précis et un droit de tous. Mais on n'arrive à l'exercice de ce droit qu'après y avoir été préparé par une série d'initiations qui ont pour but de former le caractère des jeunes candidats et de leur faire connaître les traditions et normes coutumières de la société.

Pour l'Africain donc, appartenir à une famille, à une tribu, à un peuple estimé, fort et nombreux constitue un élément de sa personnalité. Les membres d'une même communauté vivent dans la dépendance les uns des autres et sortir de ce cercle signifie en quelque sorte pour lui cesser de vivre. Il se sent véritablement l'anneau d'une chaîne qui le lie à tous ceux de sa famille et de sa tribu. Néanmoins, cette façon de concevoir la vie n'empêche pas le sens du divin de fleurir dans l'âme de l'Africain et, à ce propos, citons une fois de plus le "Message à l'Afrique" de Paul VI: "Un fondement constant et général de la tradition africaine — affirme le Pape — est la vision spirituelle de la vie... Il s'agit d'une conception... selon laquelle tous les êtres et la nature visible elle-même sont tenus pour liés au monde de l'invisible et de l'Esprit... Un élément commun et très important de cette conception spirituelle est l'idée de Dieu... En réalité, la présence de Dieu pénètre la vie traditionnelle africaine comme la présence d'un être supérieur, personnel et mystérieux."

La virginité consacrée à Dieu en Afrique

Bien que l'Afrique ait été le berceau du monarchisme chrétien, on peut dire pourtant que jusqu'à notre siècle la vie consacrée à Dieu est demeurée en marge de l'Afrique Noire. Néanmoins, les possibilités de cette vie sont énormes dans le monde noir; citons-en pour preuves: le grand attrait et l'immense faveur dont jouit actuellement une telle vie en Ethiopie; les Martyrs de l'Ouganda, "premières fleurs de sainteté de l'Afrique nouvelle, qui ont poussé sur le tronc le plus vivant de l'antique tradition" (Message à l'Afrique); la ferveur et la vitalité de récentes communautés chrétiennes du sein desquelles, en guère plus d'un siècle d'évangélisation, sont sortis des milliers de prêtres, frères et soeurs.

Toutefois, pour acheminer vers le Christ l'ensemble de la société africaine et faire en sorte qu'elle accepte le message évangélique, il faut que lès nouvelles chrétientés, et chez elles les jeunes surtout, comprennent à fond et estiment la chasteté chrétienne, ordonnée à l'avancement vers Dieu, à la pureté intérieure, à la sainteté. Plus il y aura de jeunes chrétiens attirés par l'idéal de la virginité consacrée à Dieu, plus les communautés elles-mêmes profiteront.

La virginité chrétienne ne peut s'expliquer sur le plan de la nature et de ses exigences, mais seulement sur celui du salut révélé par Dieu. Elle suppose en effet un appel et exige qu'on lui réponde positivement: elle est la conséquence d'une rencontre personnelle avec le Christ. La virginité chrétienne ne va pas contre les louables traditions africaines, mais les complète. Elle ne saurait être une condamnation de la famille et du mariage, lequel est une grande et noble institution élevée par le Christ à la dignité de sacrement, c'est-à-dire de signe conférant la grâce; mais "la virginité est supérieure au mariage parce qu'elle tend à réaliser une fin plus haute" (Pie XII, Sacra Virginitas), celle de se donner totalement à Dieu. Ainsi donc, tous ceux et celles qui "désirent se consacrer au service de Dieu — continue Pie XII — embrassent l'état de virginité comme une libération, leur permettant de servir Dieu plus pleinement et de se dévouer de toutes leurs forces au service du prochain".

D'autre part, la virginité chrétienne est également apostolique, car on ne peut se consacrer au Seigneur sans se donner en même temps à son oeuvre par excellence qui est le salut des hommes et sans prendre pour ainsi dire sur ses propres épaules toutes les âmes à sauver. Ce n'est donc point par égoïsme ou par amour de la tranquillité que, par la virginité, on renonce à fonder une famille, mais bien parce qu'on se sent le coeur trop grand pour qu'il puisse être rempli par une créature. Ce qu'il faut au coeur vierge, totalement disponible, c'est de se donner entièrement à tous dans la grande famille de Dieu, c'est — par une vie de sacrifices et de dévouement, de prière et d'apostolat — d'assurer la fécondité de son Eglise, de contribuer à l'avènement du Royaume. Si les personnes consacrées à Dieu sont nécessaires dans les pays de vieille tradition chrétienne, combien plus le sont-elles en terres de mission où l'Eglise s'emploie à diffuser le message évangélique.

Les chrétiens des nouvelles Eglises africaines doivent se rappeler sans cesse que leurs frères et soeurs qui se consacrent à Dieu ne trahissent pas la tradition africaine touchant la conception communautaire de la société, car en fait, dans leur nouvel état de vie, ils seront des plus utiles à cette communauté. En effet, que serait une société africaine privée des prêtres qui la guident vers le Seigneur, privée des frères enseignants, privée des soeurs dont la présence en tous les domaines est si précieuse pour la promotion de la femme africaine?

La réforme de l'enseignement primaire au Tchad, en Afrique

FORT LAMY (D.I.A.) — La réforme de l'enseignement au Tchad se fixe comme premier objectif de donner au plus grand nombre possible d'enfants la formation de base. Le second objectif est de fournir au pays les cadres moyens et supérieurs dont il a réellement besoin en raison des données économiques.

Le Tchad étant un pays agricole, c'est vers ce secteur que devront être orientés la majorité des écoliers. A cette fin on procédera à une sélection précoce au niveau du cours élémentaire, 2ième année. Ainsi, 80% des élèves seront dirigés vers des structures de formation agricole: centres de culture et d'élevage, instituts de techniciens agricoles, fermes-écoles, etc.

Les autorités tchadiennes se rendent compte de l'effort que demandera cette nouvelle orientation de l'enseignement qui exige la mise en place de ces nouvelles structures agricoles. Il en résultera un assainissement dans l'effectif des Cours Moyens et dans l'enseignement secondaire.

Le Service des Programmes a déjà introduit dans l'enseignement primaire des notions beaucoup plus développées en matière d'agriculture et d'élevage.

Enfin la formation des maîtres est aussi une préoccupation du gouvernement. C'est dans ce but qu'ont été prévues de nouvelles écoles normales. A cette oeuvre d'éducation sera associée l'éducation populaire: pour retenir les populations dans des activités agricoles, il faut en expliquer le bien-fondé.

Changement à la direction des "Catholic Relief Services"

KINSHASA (D.I.A.) — M. Henri Mullen, qui se dévoua pendant un an et demi comme directeur des "Catholic Relief Services" au Congo, est sur le point de rentrer aux Etats-Unis, où il continuera de se donner aux oeuvres sociales, philanthropiques et à l'apostolat.

Le nouveau directeur des "Catholic Relief Services" a été désigné en la personne du Père Roger Bisson, P.Bl. qui a occupé la même charge en Haute-Volta pendant 6 ans et demi. Le nouveau directeur, déjà sur place, aura comme adjoint le Père Jean-Marie Connelly, P.Bl. qui lui aussi vient de Haute-Volta.

Au cours de l'année 1967, les "Catholic Relief Services" du Congo sont venus en aide à 230,000 personnes nécessiteuses dans les écoles, les hôpitaux et camps de réfugiés, où ils ont distribué de la nourriture et des vêtements pour une valeur de quatre millions de dollars. Les "Catholic Relief Services" ont fourni des médicaments pour plus d'un million de dollars, à 239 hôpitaux, cliniques et dispensaires. Ils ont également donné leur appui à 16 projets socio-économiques en vue d'augmenter la production agricole et d'améliorer la santé du peuple congolais.

Les "Catholic Relief Services — U.S.C.C." est une organisation philanthropique américaine privée, soutenue par l'épiscopat et la population catholique des Etats-Unis.



ADOPTEZ DOMINION CETTE SEMAINE ET PROFITEZ D'UNE

DOUBLE ÉCONOMIE

AVEC DES PRODUITS QUI VONT ENSEMBLE!

Il existe une foule d'aliments populaires qui sont doublement appréciables lorsqu'ils sont dégustés ensemble. Nous disons que ces produits "vont bien ensemble". Eh bien, cette semaine, Dominion a placé ensemble plusieurs de vos produits préférés, pour vous aider à doubler vos économies et votre plaisir. Voyez les produits annoncés qui constituent quelques-uns seulement des nombreux étalages assortis que vous trouverez au Dominion. Prenez l'habitude de garder une bonne provision de ces produits assortis pour les goûters, les réceptions, et aussi pour les repas de la famille. Faites des provisions de vos produits préférés, dès cette semaine, au Dominion, et économisez!

ÉCONOMISEZ AVEC LES ÉTALAGES DE PRODUITS ASSORTIS!

Poulets à frire ou rôtir 2 à 3 livres LB **35¢**
Canada catégorie "A" — Frais, éviscérés, prêts à mettre au four

Poulets à rôtir 4-5 lb LB **45¢**
Canada catégorie "A" — Jeunes, tendres — Cry-O-Vac

Epaule de porc Fumé LB **49¢**
Doré — Marque "MAPLE LEAF"

SAUCISSES DE PORC lb **59¢**
PUR — "Maple Leaf"

"WIENERS" Maple Leaf Pqt 1 lb **55¢**
Tendres — Juteuses

BACON SANS COUENNE Pqt 1 lb **59¢**
"Devon"

BOLOGNE Maple Leaf 24 oz **79¢**
Format familial

SACS A REBUTS Paquet de 15 **49¢**
"Lion Snapp-Off" (A sandwichs 100) — SPECIAL!

PAPIER d'aluminium Rouleau 12" x 25' **35¢**
"Reynolds" (18" x 25' - 49¢)

ESSUIE-TOUT KLEENEX 2 rouleaux **57¢**
Couleurs assorties — SPECIAL!

CORNICHONS TRANCHES "YORK" Bas prix Spécial! Pot 16 oz **29¢**

MAIS EN CREME POIS et CAROTTES de Fantaisie "YORK" **4** 14 oz btes **89¢**

MARMELADE 2 pots 9 oz **65¢**
"Chivers" Gingembre ou "Old English"

Shortening Fluffo 3 Pqt 1 lb **$1.00**
3¢ de rabais

THE EN SACS Paquet de 60 **85¢**
"Lipton" Orange Pekoe

PATATES FRITES Pqt 2 lbs **53¢**
Coupe dentelée "Domino" — Congelées

AIGLEFIN EN BATONNETS Pqt 8 oz **47¢**
Congelé "Highliner"

FILET DE PERCHE 1 lb **49¢**
"Highliner" — Congelé

MELANGE DE CHAPELURE Pqt 2 oz **29¢**
Assaisonné "Shake'N Bake"

SOUPES 'Clark's' 6 btes 10 oz **$1.00**
De Fantaisie — Assorties

BISCUITS SODA Pqt 1 lb **43¢**
Ordinaires ou salés "Christie"

CAFE INSTANTANE Pot 12 oz **$1.79**
"Maxwell House" Bonus de 2 oz

"CREMELLE" DE BORDEN Pot 6 oz **47¢**
Pour le thé ou le café — 8¢ de rabais!

FRUITS et LEGUMES FRAIS



POMMES DE TERRE
Du Nouveau-Brunswick
Canada No 1
SPECIAL! — EPARGNEZ!
50 lbs 98¢

ORANGES Douz. **69¢**
De Floride (E.-U.) — Gross. 100

ECHALOTES 2 pqts **23¢**
De la Californie (E.-U.) No 1

FEVES VERTES lb **29¢**
Fraiches — De Floride (E.-U.) No 1

RADIS FRAIS 2 pqts 6 oz **23¢**
De Floride (E.-U.) No 1

POIS ASSORTIS
ou MAIS en grain - Surchoix "YORK"
4 btes 12 oz **89¢**

PAPIER de TOILETTE
Couleurs ass. - "DELSEY" - Spécial!
3 pqts 2 roul. **95¢**

NETTOYEUR Bte 24 oz **89¢**
VAPORISATEUR — "Jet Formule 77" Tout Usage

CAFE MOULU Sac 1 lb **89¢**
"Maxwell House" — SPECIAL!

MELANGES A GATEAUX **5** pqts 10 oz **$1.00**
Assortis "Monarch" (Pouch Pak)

GARNITURE A TARTE 2 pqts 10 oz **89¢**
MONARCH — Parfait, assortis

LAIT EN POUDRE Boite 3 lbs **$1.19**
Instantané "Borden"

"SPIC & SPAN" Format économique **$1.40**
Très efficace! — 15¢ de rabais!

Une offre très intéressante de DOMINION
LES CLIENTES DOMINION PEUVENT MAINTENANT SE PROCURER
L'ENCYCLOPÉDIE DE LA FEMME CANADIENNE!





Cette semaine SECTION 8 — 99¢ — SECTION UN seulement 49¢
Les sections de chaque semaine demeurent en vente pendant toute la durée de l'offre

Le guide pratique de Michelle Tisseyre répond aux questions que se posent chaque jour la plupart des femmes canadiennes. Entre autres: budget familial, procréation dirigée, beauté, soins des bébés, étiquette... le tout est rédigé avec la praticipation de médecins et de spécialistes dans chaque domaine.

RELIURE MAGNIFIQUE DISPONIBLE POUR CONTENIR TOUTE LA COLLECTION..... 99¢

TOUT EST GARANTI!

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités! Prix en vigueur jusqu'à samedi le 6 avril 1968 au DOMINION: A TOUS LES MAGASINS DE LA VILLE DE QUEBEC ET MONTMAGNY, P.Q.

DOMINION STORES LIMITED

"OXYDOL" POUR LA LESSIVE Format Géant Epargnez! **$1.07**

DOMINION

Après la conférence de Stockholm

Le calme revient sur tous les marchés "libres" de l'or

PARIS (AFP) — Deux jours après la conférence monétaire de Stockholm, le calme revient progressivement sur tous les marchés "libres" de l'or dans le monde. La réouverture lundi du marché londonien s'est effectuée sans fièvre, les transactions étant modérées et le prix du métal fin se stabilisant autour de 38 dollars l'once. Ce ralentissement sensible des affaires sur l'or est toutefois accompagné d'une faiblesse caractérisée du dollar et de la livre sterling sur les principaux marchés des changes internationaux.

De nombreux experts craignent maintenant que ces ventes de dollars et de sterling se développent encore et déséquilibrent un peu plus la circulation monétaire internationale. De toute manière, dans les semaines qui viennent, les marchés des changes retiendront vraisemblablement davantage l'attention des financiers que les marchés de l'or où l'on ne s'attend pas, pour le moment, à une nouvelle crise sérieuse.

A Londres mardi après-midi, la baisse du cours de l'or s'est accentuée jusqu'à 37.3 dollars l'once contre $9.8 dollars lundi. La tendance s'est toutefois inversée après le "fixing", car cette baisse importante du métal fin a fait renaître la demande. En fin de séance, les acheteurs semblaient même avoir repris le dessus. Au Stock Exchange, les valeurs aurifères sont d'autre part toujours faibles.

A Paris

A Paris, le lingot a baissé une nouvelle fois 5.960 francs contre 6.025 lundi mais les transactions ont légèrement progressé 29.5 millions de francs contre 27 millions la veille. La parité de l'or est tombé en dessous de 38 dollars l'once. Sur le marché des changes, le dollar a reculé 4.91175 C- 4.9210 ainsi que la livre-sterling 11.8220 C- 11.-8375.

Le dollar a également baissé à Francfort 3.9823 DM C-3.9841 où le prix de l'or est resté inchangé à 4.250 DM le kilo.

Calme également à Zurich où le volume des transactions d'or n'est jamais révélé et forte baisse du cours de l'or à Beyrouth.



● WASHINGTON (AFP) — M. Robert McNamara, qui fut pendant sept ans le secrétaire à la Défense des Etats-Unis, a pris lundi ses nouvelles fonctions de président de la Banque mondiale et de ses deux filiales, l'Association internationale pour le développement et la Société financière internationale. Il est encore trop tôt pour savoir si l'arrivée du "cerveau électronique" du Pentagone à la tête de la principale organisation internationale d'assistance économique entrainera un changement dans la politique de la banque et de ses filiales, estime-t-on dans les milieux économiques de Washington. Dans un discours prononcé à Montréal en mai 1966, M. McNamara avait exposé sa philosophie de l'assistance au tiers-monde en affirmant que "sécurité signifie développement" et que sans développement économique l'ordre et la stabilité sont simplement impossibles. Il n'avait donné aucune précision sur les méthodes suivant lesquelles il entendait mener la lutte contre la misère dans le monde.

Pour la deuxième journée, les avions américains ont noirci le ciel du Nord-Vietnam

SAIGON (PA) — Les appareils américains ont noirci le ciel du sud du Nord-Vietnam pour la deuxième journée consécutive, hier, intensifiant leurs raids sur les convois de troupes et de ravitaillements communistes vers le Sud-Vietnam.

Ne pouvant plus porter leurs attaques jusqu'au coeur même de la région industrielle nord-vietnamienne à la suite des décisions prises dimanche par le président Lyndon Johnson, les pilotes se concentrent maintenant sur les voies d'approvisionnement, les lignes de communications, les voies ferroviaires et maritimes.

Qu'ils se soient encore rendus aussi loin au nord que lundi, lorsqu'ils ont pilonné une cible à 210 milles au nord de la soi-disant région démilitarisée, entre les deux Vietnam, cela demeure une question sans réponse, mais une émission en provenance de Hanoï les accuse de l'avoir fait.

Cette émission déclare qu'un appareil F-4 Phantom a été abattu lorsque les appareils américains ont effectué plusieurs raids au-dessus de la province de Thanh Hoa.

Raid de lundi

Des chasseurs-bombardiers se sont acharnés lundi contre une base d'approvisionnements près de la ville portuaire de Thanh Hoa, à 210 milles au nord-ouest de la zone démilitarisée et à 80 milles au sud de Hanoï, la capitale nord-vietnamienne dont le bombardement est maintenant interdit aux avions américains.

Dans son allusion aux attaques répétées, Hanoï a indiqué qu'elles étaient aussi intenses que celles de lundi, lorsque l'on a compté 105 missions au-dessus du sud du Nord-Vietnam, soit presque le double de la moyenne des raids dans cette région particulière.

L'aviation américaine a la permission d'attaquer la région sud, le "panhandle", selon l'expression courante des militaires américains. Mais elle ne peut plus toucher les régions de Hanoï, ni du port de Haïphong, au nord et vers la frontière chinoise.

M. Johnson a précisé dans son allocution, que l'arrêt des bombardements s'appliquait à presque tout le Nord-Vietnam dans une région où vivent environ 90 pour cent des habitants.

Où la ligne ?

A l'issue des raids de lundi, des porte-parole américains, qui avaient refusé de préciser la ligne de démarcation entre raids et non raids, ont déclaré que les cibles de Thanh Hoa constituaient une région permissible aux attaques et qu'il était possible que les avions américains aillent encore plus loin au nord.

Dans l'industrie automobile

Le déficit commercial du Canada avec les USA continue à diminuer

(par ARCH MacKENZIE)

WASHINGTON (P.C.) — Le déficit commercial du Canada avec les Etats-Unis, au domaine des produits de l'industrie automobile, a continué de diminuer en 1967, en vertu de l'entente limitée de libre-échange.

C'est ce que révèlent des statistiques publiées par le département du Commerce. Les chiffres préliminaires indiquent un déficit de $389 millions en fonds américains pour le Canada, au regard de $486 millions en 1966, $692 millions en 1965, année de l'entente, et $578 millions en 1964.

Ces chiffres devraient être confirmés d'ici quelques semaines, lorsque le Congrès entendra un rapport spécial pour l'année 1967. Il y a eu dans le passé des différences entre les deux chiffres à cause des différences de classification des articles touchés par l'entente. Les pièces de rechange sont exclues du rapport spécial annuel.

Les statistiques indiquent cependant une hausse substantielle du commerce bilatéral, soit un montant total de $2,871 millions en 1967, au regard de $2,086 millions en 1966. La hausse a été de plus de 100 pour cent pour les importations américaines d'automobiles venant du Canada.

Le déficit commercial réduit pourrait bien provoquer au Congrès des critiques contre l'entente de la production automobile. Le congrès a approuvé cette entente en 1965, sur la foi de l'argument officiel voulant que la mesure préserve le surplus américain et mette un frein à la politique de protection tarifaire accrue de la part du Canada.

Du côté canadien, la valeur des expéditions d'automobiles aux Etats-Unis a totalisé $818 millions en 1967, comparativement à $371 millions en 1966 et seulement $77 millions en 1965.

Les importations de camions de fabrication canadienne sont passées de $82 millions en 1966 à $164 millions en 1967. Elles totalisaient $12 millions en 1965.

Les exportations américaines d'automobiles au Canada ont augmenté de 44 pour cent pour atteindre $563 millions, et les camions destinés au Canada étaient évalués à $115 millions.

Les Etats-Unis ont conservé une large marge au domaine des pièces et accessoires automobiles, avec une valeur de $794 millions, au regard d'expéditions canadiennes évaluées à $210 millions.

Les moteurs et pièces destinées au Canada valaient $158 millions, au regard de $49 millions d'importations du Canada.

Les exportations américaines totales au Canada ont été de $1,630 millions, au regard d'importations de $1,241 millions du Canada.

L'entente canado-américaine a fait disparaître les barrières tarifaires pour les manufacturiers — mais non pour les consommateurs — sur la plupart des véhicules neufs et leurs pièces originales. Une étude commencée en décembre dernier sur les trois premières années de l'entente se continue, sans qu'on sache encore quelles seront les revisions recommandées.

Humphrey fera connaître ses projets plus tard

WASHINGTON (AFP) — M. Hubert Humphrey, vice-président des Etats-Unis, qui est rentré lundi soir à Washington après une mission à Mexico, s'est entretenu mardi matin avec le président Johnson pour la première fois depuis que ce dernier a annoncé, dimanche soir, qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat à la Maison Blanche.

M. Humphrey n'a pas encore annoncé s'il chercherait l'investiture de son parti comme candidat à la présidence aux élections de novembre, mais à son arrivée hier, il a déclaré à une foule de quelque 500 personnes qui l'attendaient à l'aéroport de Washington qu'il annoncerait ses projets "plus tard".

M. Humphrey a rencontré le président mardi matin au cours du petit déjeuner à la Maison Blanche qui réunit périodiquement le président et les membres dirigeants démocrates du Congrès.

Selon M. André Dagenais

Oeuvrer pour l'indépendance du Québec et informer les Français de la situation au Canada

PARIS. — (A.F.P.). — "Oeuvrer en faveur de l'indépendance de la nation québecoise et informer les Français de la situation au Canada", tel est le but du comité d'action pour l'indépendance du Québec qui a été fondé à Paris il y a quelques mois. Cet organisme, dont les statuts ont maintenant été déposés et qui possède une existence légale, avait convoqué les journalistes pour la première fois mardi, à l'occasion de la venue à Paris du professeur québecois André Dagenais, président du "conseil de la légitimité nationale", constitué récemment au Québec.

M. Dagenais a exposé l'objectif de ce mouvement: unir les différents partis indépendantistes québecois. Il publie à cet effet, un bimensuel "d'unification", dont le titre est "pleins pouvoirs".

Le Conseil de la légitimité entend parvenir à ses fins par des voies pacifiques. Il réclame la convocation d'une assemblée constituante du Québec qui établira une constitution pour le Québec, instituant un gouvernement souverain.

Pour M. Dagenais, le temps presse. Montréal est en train de devenir anglophone, les émigrants apprennent l'anglais qui est la langue de l'employeur anglophone plutôt que le français, car l'exploitation économique anglo-saxonne s'accentue, selon lui, au Québec.

MISE EN GARDE

M. Dagenais a insisté sur le retentissement profond du voyage effectué en juillet dernier par le général de Gaulle qui a su parler à un peuple qui se sentait jusqu'alors "non aimé". Il a lancé un appel à la compréhension des Français devant le problème du Québec. Ceux-ci devraient faire abstraction de leurs opinions pro ou antigaullistes, pour encourager "le droit naturel de la nation québecoise à l'indépendance".

Le président par interim du CAIQ, M. Lucien Gauvin, a ensuite procédé à une mise en garde. "Si d'ici deux ans, a-t-il averti, l'indépendance n'a pas été reconnue au Québec, ce sont les mouvements extrémistes qui — d'ores et déjà organisés et entraînés — passeront à l'action, n'hésitant pas à recourir à la violence".

M. Dagenais a déclaré, sans préciser davantage, qu'il allait, au cours de son séjour parisien, établir des contacts "à tous les niveaux et avec tous les milieux".

Selon M. Dagenais, le premier ministre, M. Daniel Johnson, ne fait pas assez pour la cause québécoise.

Pendant son séjour à Hawaii l'année dernière, a-t-il ajouté, le premier ministre a reçu des traitements à la fois médicaux et financiers, et la conférence des premiers ministres à Ottawa, cette année, n'a abouti qu'à un "Panmunjom constitutionnel".

Ces pourparlers peuvent durer de trois à cinq ans encore, a ajouté M. Dagenais, soit le temps qu'il faut aux Anglo-Saxons pour mettre Montréal dans leur camp à coups de contrôle économique et d'immigration massive.

OUVERT SUR SEMAINE JUSQU'A 9 H. P.M.

Vous ragez à cause de votre



IMPÔT SUR LE REVENU

Ne permettez pas à votre déclaration d'impôt de vous abattre. Confiez-la à BLOCK pour un service rapide et efficace. Il arrive souvent que vous épargniez davantage grâce à des déductions supplémentaires plus élevées que les frais minimes que l'on vous demandera. C'est la seule démarche logique!

Déclarations complètes $5 et plus

LIFE

GARANTIE

Nous garantissons le rapport précis de toute déclaration d'impôt. Si nous commettons toute erreur qui vous occasionne une amende ou de l'intérêt, nous acquitterons ceux-ci.

H&R BLOCK LTEE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 100 succursales au pays

764 ST-JOSEPH E. Près Pollack | 161 ST-JEAN Près Turnbull

En semaine 9 a.m. à 9 p.m. - Samedi 9 a.m. à 5 p.m.

TEL. : 522-5144

Pas d'appointement nécessaire

POMMES DE TERRE



Canada No 1 Blanches du Nouv.-Brunswick Sac 25 lbs 49¢

CHOUX FRAIS 09¢ lb

CAROTTES AVEC FEUILLES 2 pqts 39¢

ECHALOTES 3 pqts 25¢

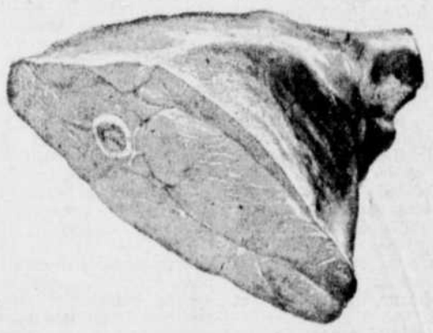
ARTICHAUTS FRAIS Gr 30s 29¢ CH.

FESSE DE VEAU

73¢ lb

Fraîche et tendre de la première qualité

Côtelettes de veau .99 lb



SAUCISSE FUMEE 49¢ lb

PATE A LA VIANDE 16 oz 69¢ CH.

BOUDIN FRAIS 29¢ lb

SAUCISSON FRAIS 33¢ lb

2455 CH. ST-LOUIS SILLERY | 815 Ave Myrand STE-FOY | 3190 Boul. Neilson STE-FOY

Jato — Ou magasiner est VRAIMENT un plaisir

2235 1ère Avenue QUEBEC | 4000 Boul. du Jardin ORSAINVILLE | Stationnement dirigé pour votre sécurité

ANANAS TRANCHE 2 btes 19 oz 39¢

FEVES AU LARD 2 btes 19 oz 39¢

SIROP DE MAIS bte 2 lbs 39¢

BISCUITS "LIDO" celle 22 oz 55¢

LAIT "CARNATION" 2 btes 15 oz 33¢

SAUMON ROSE bte 1 lb 69¢

FROMAGE TRANCHE celle 8 oz 33¢

ARACHIDES FRAICHES celle 13 oz 39¢

SHORTENING bte 3 lbs 1.09

CACAO "FRY'S" bte 1 lb 59¢

DINER MACARONI 2 btes 7½ oz 29¢

MARGARINE "MOM'S" bte 1 lb 29¢

SERVIETTES PAPIER 2 roulx 49¢

CIRE A MEUBLES bte 6½ oz 79¢

CIRE LIQUIDE bte 32 oz 99¢

DETERSIF "FAB" format géant 1.29

MOUCHOIRS "White Swan" blancs ou couleurs Bte 360s 25¢



REGULIER 2.61 — EPARGNEZ .11 SUR 2

BISCUITS SODA "Christie" dorés et feuilletés Bte 2 lbs 59¢



REGULIER .77 CH. — EPARGNEZ .18 CH.



JUS DE TOMATE "Del Monte" riche, de fantaisie Bte 19 oz 13¢

REGULIER 2.39 — EPARGNEZ .07 CH.

CAFE "Maxwell House" instantané Gros bocal 12 oz 1.39



REGULIER 1.83 — EPARGNEZ .44 CH.

HEURES D'AFFAIRES REGULIERES

Lundi 1.00 à 5.30 p.m.
Mardi 9.00 à 5.30 p.m.
Mercredi 8.30 à 5.30 p.m.
Jeudi 8.30 à 5.30 p.m.
Vendredi 8.30 à 9.00 p.m.
Samedi 8.30 à midi

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement



P. E.-TRUDEAU PAUL MARTIN PAUL HELLYER MITCHELL SHARP JOHN TURNER JOE GREENE ALLAN MacEACHEN ROBERT WINTERS ERIC KIERANS LLOYD HENDERSON ERNEST ZUENDEL L. LAFRAMBOISE R. WOODCOCK

La course à la chefferie

L'animation commence à Ottawa

OTTAWA (P.C.) — Les neuf principaux candidats à la direction du parti libéral seront fort occupés à compter d'aujourd'hui alors que les premiers des 2,476 délégués officiels au congrès commencent à arriver à Ottawa. Le congrès a lieu du 4 au 6 avril. On a appris hier qu'une vingtaine de suites où les candidats offriront hospitalité, boire et manger seront ouvertes aux délégués et chacun des candidats tente de recruter à cette fin les plus jolies serveuses. Le ministre de la Justice, M. Pierre Elliott Trudeau, et celui des Transports, M. Paul Hellyer, étaient les deux seuls candidats encore hors de la ville, tous deux mettant fin à leur campagne à Montréal.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, et le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, ont passé une partie de la journée à leurs bureaux respectifs. M. Martin suivait de près la situation au Vietnam et devait rencontrer en fin de journée l'ambassadeur de la Russie à Ottawa à ce sujet.

M. Sharp a organisé mardi une rencontre avec les journalistes de la capitale où il leur a servi bière et sandwiches.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-Etre social, M. Allan MacEachen, se trouvait "quelque part dans les Laurentides", occupé à préparer ces discours, alors que le ministre du Commerce, M. Robert Winters, se trouvait "quelque part à Ottawa" et que le ministre de la Consommation, M. John Turner, se reposait "quelque part au pays", occupé lui aussi à préparer des discours.

Le ministre de l'Agriculture, M. J. J. Greene, a passé la journée chez lui, à Arnprior, à 40 milles d'Ottawa et M. Eric Kierans, ancien ministre de la Santé du Québec et ex-président de la Fédération libérale du Québec se reposait à Montebello.

Organisation

Les organisateurs du congrès qui oeuvraient depuis deux mois dans leurs bureaux du centre de la ville d'Ottawa ont commencé pour leur part à déménager leurs effets au parc Lansdowne où aura lieu le congrès, dans l'enceinte du nouveau centre civique.

Durant toute la journée, il a été presque impossible d'atteindre les bureaux du comité d'organisation du congrès tant les téléphonistes étaient occupées.

Quant aux candidats, M. Trudeau devait tenir trois réunions dans les hôtels de la métropole avant de rentrer à Ottawa. M. MacEachen devait recevoir journalistes et délégués au Château Laurier de la capitale en fin de journée et M. Winters avait organisé une réception au vin et au fromage à l'hôtel Skyline.

Les invitations à diverses réceptions à l'intention des délégués officiels s'accumulaient aux bureaux d'inscription des différents hôtels de la capitale. Plusieurs candidats ont organisé des réceptions officielles pour les délégués arrivant à l'aéroport d'Uplands à bord d'avions réguliers ou nolisés.

M. Sharp, s'entretenant avec les journalistes hier midi, a dit qu'il avait encore de bonnes chances de remporter la victoire malgré les rumeurs qui veulent que ces chances diminuent.

Selon lui, 40 pour cent des délégués n'ont pas encore fait de choix définitif et c'est sur eux que repose l'issue du scrutin.

Le comité d'organisation du congrès mettra à compter d'aujourd'hui des autobus chargés de recueillir les délégués à l'aéroport et à la gare et de les conduire aux hôtels et motels de la ville.

MM. Trudeau et Hellyer terminent leur campagne dans la Métropole

(D'après P.C.) — MM. Pierre Elliott-Trudeau et Paul Hellyer, deux des candidats favoris à la succession de M. Pearson, ont fait les premiers pas vers la fin de leur campagne, hier, à Montréal, en résumant les grandes lignes de leur philosophie politique.

Deux priorités

Pour le ministre des Transports, ovationné par quelque 250 personnes dont 150 délégués au congrès, il existe en définitive deux priorités, simultanées et inséparables: réforme constitutionnelle et accroissement de la productivité. On ne fera pas l'un sans l'autre.

La constitution

Au chapitre de la constitution M. Hellyer rappelle sa pensée: "En premier lieu, il faut rapatrier la Constitution et nous donner la faculté de la changer nous-mêmes... Il faut aussi que cette constitution accorde à la minorité canadienne-française du pays tout entier les mêmes droits que ceux dont jouissent les gens de langue anglaise dans le Québec depuis la Confédération. Il faut encore trouver une façon de partager les attributions entre les gouvernements fédéral et provinciaux à la satisfaction générale. Il faut que ce partage des pouvoirs se fasse en quelque sorte de façon à donner à chacune des administrations les responsabilités qu'elle est le mieux à même d'exercer dans l'intérêt de la population".

Le Québec

Enfin, le Québec, "foyer de la communauté francophone d'Amérique", n'est "pas une province comme les autres". Pour résoudre ces problèmes, "on peut trouver... une solution qui tienne compte des aspirations légitimes des Canadiens de langue française sans préjudice du maintien au niveau fédéral des pouvoirs nécessaires à l'aménagement d'une économie dynamique".

Au sujet des problèmes économiques, M. Hellyer se félicite de constater que l'on comprenne mieux maintenant que "la solution des problèmes sociaux ne doit plus simplement être recherchée par la redistribution des richesses existantes, mais par la création de richesses nouvelles...

"S'il y a un maître-mot à notre époque, c'est bien celui de productivité. C'est par l'amélioration de la productivité que notre pays pourra réaliser pour lui et pour les autres, toutes les possibilités qu'il porte.

Une société libre

"Faire de ce pays une société politique libre, ouverte et forte qui puisse, en tout premier lieu, effacer de nos villes et de notre milieu rural la honte que constituent la misère au milieu de l'abondance et la pauvreté côtoyant la richesse," voilà laquelle des "priorités m'apparaît la première, laquelle se rapproche davantage d'un absolu", a déclaré mardi M. Pierre Elliott-Trudeau.

"On dit, avec raison, que les jeunes, en particulier, ont besoin de s'enthousiasmer; c'est vers cet objectif-là que je voudrais orienter en tout premier lieu leur enthousiasme politique".

M. Trudeau, qui portait la parole devant les membres du Club Richelieu, venait de dire que pour lui les réformes constitutionnelles ne constituaient qu'une priorité, parmi d'autres.

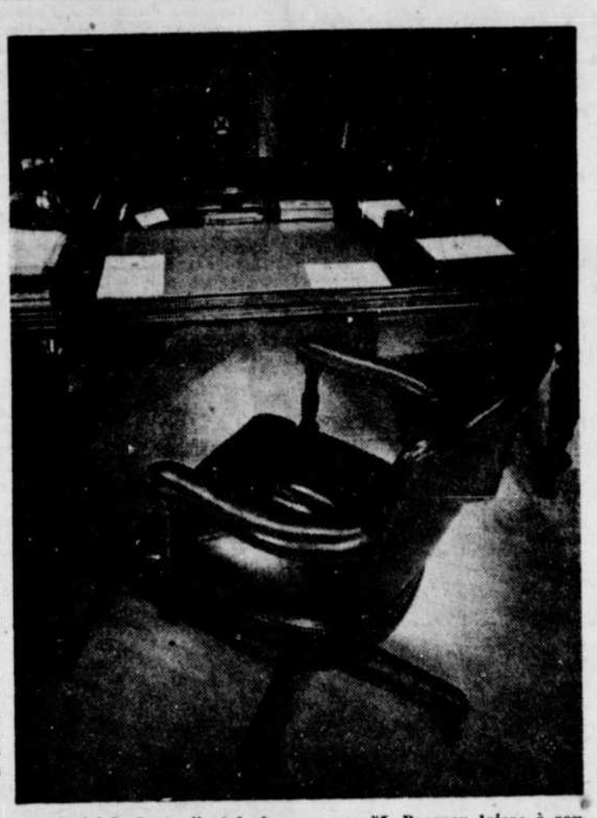
"J'ai dit, et j'en suis toujours persuadé, que nous aurions tort, comme Québécois et comme Canadien français, d'investir toutes nos énergies dans ce domaine".

Statu quo

Se défendant cependant d'avoir jamais été un apôtre du statu quo constitutionnel, il a rappelé qu'il avait toujours accepté, voire même recherché la discussion avec ceux qui ne pensaient comme lui.

"Il est exact que beaucoup d'intellectuels tiennent mordicus à certaines nouveautés constitutionnelles dont ils font presque un absolu. N'est-il pas présomptueux toutefois d'affirmer qu'il s'agit là de toutes 'nos élites' et que leur attitude reflète la volonté, les aspirations profondes de la société canadienne-française ?

"Je refuse pour ma part de proclamer que je parle en son nom le peuple québécois. Je me contente de proposer une pensée, je tente de persuader que je préconise des solutions justes. Mais en vertu du même principe, je demande qu'il peut prétendre qu'il parle au nom de tous et se comporter comme si la pensée canadienne-française était unanime et monolithique".



● Voici le fauteuil et le bureau que M. Pearson laisse à son successeur, et dans l'ensemble du pays, une seule question se pose : qui y accédera ? Pour l'instant, toutefois, selon plusieurs sondages, trois candidats sont favoris; dans l'ordre : MM. P. E.-Trudeau, Paul Martin et Paul Hellyer.

Liste des candidats

Dix-sept libéraux ont annoncé leur intention de briguer les suffrages en vue d'obtenir le leadership de leur parti et le poste de premier ministre qui l'accompagne.

Le leader sera choisi à Ottawa, le 6 avril.

James Belding, 23 ans, de Fredericton, et James John Harris, 31 ans, de Calgary, ont annoncé lundi qu'ils se retiraient de la course.

Les candidats importants, à qui on a accordé une période de discours à la convention du leadership, sont MM. :

- J. J. Greene, 47 ans, ministre de l'Agriculture;
- Paul Hellyer, 44 ans, ministre des Transports;
- Eric Kierans, 53 ans, ancien ministre de la Santé du Québec et ancien président de la Fédération libérale du Québec;
- Allan MacEachen, 46 ans, ministre de la Santé;
- Paul Martin, 64 ans, ministre des Affaires extérieures;
- Mitchell Sharp, 56 ans, ministre des Finances;
- Pierre Elliott Trudeau, 46 ans, ministre de la Justice;
- John Turner, 38 ans, ministre de la Consommation;
- Robert Winters, 57 ans, ancien ministre du Commerce.

Les autres candidats, qui n'auront pas le privilège d'adresser la parole au cours des périodes télévisées de la convention, sont MM. :

- Ronald G. Ball, de Toronto;
- Howard Cameron, 21 ans, Baddeck, N.-E., étudiant;
- John Kroeker, 38 ans, Ottawa, actuaire à son compte;
- Leonard Krueger, 55 ans, Winnipeg, compositeur de musique;
- Lionel Laframboise, 52 ans, Elliot Lake, Ont., directeur de mines;
- Charles G. Reinboth, 56 ans, Toronto, travailleur social;
- Ernest Zuendel, 29 ans, Montréal, dessinateur industriel.

Laporte n'est pas en faveur de M. Trudeau

RIMOUSKI (P.C.) — "M. Pierre Elliott-Trudeau, ministre de la Justice et candidat à la direction du parti libéral-fédéral est pour le Canada anglais le sauveur, celui qui va mettre fin aux demandes de plus en plus exigeantes du Québec", a déclaré lundi, à Rimouski, M. Pierre Laporte, leader parlementaire du parti libéral-provincial.

Cette attitude est déplorable et risque de compromettre l'unité nationale, a affirmé M. Laporte, en commentant le rôle que devra jouer le prochain chef libéral qui deviendra par le fait même premier ministre du Canada.

Après avoir rappelé qu'il ne voulait pas s'occuper de politique fédérale dans le choix du prochain chef du parti libéral, M. Laporte a soutenu que dans le climat actuel, si l'attitude du prochain premier ministre était rigide envers le Québec, ce serait la catastrophe.

Le choix de M. Trudeau serait inquiétant, selon lui, non pas parce que celui-ci ait l'intention de mater le Québec mais parce que le Canada anglais lui prête cette intention. A son avis, l'attitude des anglophones est à modifier.

M. Laporte a affirmé qu'il n'est pas vrai que M. Trudeau ait l'intention de mettre le Québec à sa place. "Je ne mets pas en doute sa bonne foi", a-t-il dit.

Le prochain premier ministre du Canada, a-t-il conclu, devra être capable de faire comprendre aux Canadiens anglais, l'importance du Québec dans le Canada. Ce dernier sera continuellement sur la corde-raide.

La grande satisfaction de Pearson

Le lancement d'un mouvement vers un nouveau fédéralisme

QUEBEC (P.C.) — A la veille de céder son poste de premier ministre à celui qui sera élu chef du parti libéral lors du congrès de la fin de semaine, M. Lester B. Pearson a déclaré hier que sa plus grande satisfaction, en politique, avait été de voir le pays lancé dans un "mouvement irréversible vers un nouveau fédéralisme".

Dans une entrevue exclusive accordée au journaliste d'un quotidien de Québec, à Ottawa, le premier ministre Pearson a également proposé que son successeur effectue, notamment dans la formule du cabinet fédéral, des innovations et ce le plus rapidement possible avant de devenir trop profondément absorbé par sa tâche quotidienne.

M. Pearson s'est aussi dit très satisfait d'avoir "presque parachevé les structures de sécurité sociale au pays surtout avec le programme de caisses de retraite et d'avoir accompli du progrès dans le domaine des symboles de l'identité et de l'unité nationale en commençant par l'adoption d'un drapeau distinctif".

Selon M. Pearson, le nouveau fédéralisme qu'il envisage verra une décentralisation accrue ainsi qu'une réforme du Sénat et de la Cour suprême.

"Bref, dit-il, dans 20 ans, le Canada pourra devenir l'une des plus grandes et des plus puissantes nations du monde s'il en reste encore à ce moment-là".

Les grandes déceptions qui ont marqué la vie politique du premier ministre ont été la détérioration du climat de la Chambre "à la faveur d'une campagne d'accusations personnelles où il y a eu tant d'éclaboussures" et le fait de "n'avoir pas mieux réussi à faire face à cette pénible situation".

Signalant que son successeur aura les mêmes problèmes que lui, M. Pearson s'est demandé s'il ne serait pas bon que le chef du gouvernement se donne deux premiers ministres adjoints, l'un s'occupant du Parlement, l'autre de l'organisation du parti.

L'homme qui a le plus marqué M. Pearson : l'ancien secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, M. Dag Hammarskjold.

Après sa mise à la retraite, M. Pearson se propose de "prendre son temps" et de rédiger ses mémoires tout en donnant des cours spéciaux dans certaines universités qui en ont fait la demande.

Il serait toutefois disposé à tout mettre de côté pour entreprendre une importante mission de paix internationale, chose qu'il n'entrevoit pas à l'heure actuelle.

NE RESTEZ PAS SOURDS !

Découpez ceci !

En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareils acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société ? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.

CENTRE BELTONE
J.-R. PEYROT, dépt 26
487 est, boul. Charest
Québec

CARRIERES et PROFESSIONS

LA COMMISSION SCOLAIRE DE MATAGAMI

requiert les professeurs suivants pour septembre prochain :

Education Physique	(Primaire et secondaire)
Musique	(Primaire et secondaire)
Arts plastiques	(Primaire et secondaire)
Anglais	(Secondaire premier cycle)
Français	(Secondaire premier cycle)
Mathématiques	(Secondaire premier cycle)
Histoire	(Secondaire premier et deuxième cycle)
Bibliothécaire	

Matagami est une ville minière progressive au nord d'Amos.
Les classes sont peu nombreuses.
Ecole neuve et moderne.
Ne fait partie d'aucune régionale.
Salaires intéressants.
Prime d'éloignement.
Bénéfices marginaux.

S'adresser à :
Maurice Bourassa, directeur,
C.P. 238,
Matagami, Qué.
Tél. : le jour — 739-2303
le soir — 739-2289

LE COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE LIMOILOU
requiert les services d'un

Directeur des Services pédagogiques

FONCTION :
sous l'autorité du Directeur Général, le Directeur des Services Pédagogiques a la responsabilité des services de l'enseignement, des programmes d'études du CEGEP en collaboration avec le Ministère de l'Education, de leur implantation et des méthodes pédagogiques.

QUALIFICATION :
expérience pédagogique pertinente et un sens averti de l'administration.

TRAITEMENT :
suivant l'échelle du Ministère.

Toute demande doit être faite par écrit avant le 15 avril 1968, accompagnée du curriculum vitae et adressée à :

LE COLLEGE DE LIMOILOU
a/s de : Le Registraire
801, 12ième Rue, Québec 3

Les derniers préparatifs du congrès et leurs problèmes

OTTAWA (P.C.) — Une affiche au quartier général de la Fédération libérale, juste au-dessous de la photo du premier ministre Lester Pearson, proclame : "C—2", c'est-à-dire plus que deux jours avant le début de la convention.

Et dans un bureau, à l'arrière des locaux occupés par les dirigeants du parti, le secrétaire général Paul Lafond refuse des quantités de demandes de gens désireux d'assister au spectacle le plus couru en ville.

"Restez à la maison et regardez-le à la télévision", dit-il en réponse aux nombreux appels téléphoniques.

M. Lafond, qui est âgé de 49 ans, s'occupe de la Fédération libérale depuis 20 ans. Son bureau est le point névralgique du quartier général du parti libéral, installé dans une vieille maison de trois étages, en briques peintes en gris, coincée entre deux immeubles modernes de la rue Cooper, au centre d'Ottawa.

LES PREPARATIFS

Originaire de Hull et par conséquent bilingue, M. Lafond est un vétéran de l'Aviation canadienne. Entre deux conversations au téléphone, il nous a déclaré que les préparatifs de dernière heure pour la grande convention libérale vont bon train, accompagnés de mille et un petits détails harassants, dont aucun n'est vraiment grave. Du point de vue physique, nous dit-il, le parti aurait pu fixer son choix sur un meilleur endroit que le Centre civique d'Ottawa, qui contient un maximum de 10,000 sièges.

Quant aux facilités de logement, elles sont assez difficiles, mais tout va finir par s'arranger. Un grand nombre de gens devront cependant se loger dans des maisons privées. Quant aux repas, M. Lafond déclare que la cafétéria installée au Centre même peut servir 1,200 à 1,500 personnes à la fois.

Il y aura sûrement des problèmes de circulation, mais la Fédération travaille de concert avec la police d'Ottawa, et M. Lafond est d'avis que la situation ne devrait pas être trop pénible.

Une flotte spéciale de 80 autobus a été affrétée pour transporter les délégués à travers la ville. Un laissez-passer de $2.50 couvrira les trois jours.

Depuis le début de mars, M. Lafond travaille à la convention sept jours par semaine, de 5 h. 30 à 19 h. Il se propose, lorsque tout sera terminé, de partir en vacances vers le Portugal, l'Espagne et l'Italie.

M. Laframboise reste confiant

TORONTO. (PC). — La conférence de presse que donnait lundi M. Lionel Laframboise, candidat à la direction du parti libéral, n'a attiré qu'un seul journaliste à Toronto.

M. Laframboise a affirmé que bon nombre de délégués s'étaient engagés à voter pour lui au congrès.

Actuellement, a affirmé M. Laframboise, je viens immédiatement après Paul Martin et si je passe à travers le quatrième scrutin, j'aurai une bonne chance de remporter la victoire.

M. Laframboise a expliqué qu'il avait voyagé à travers tout le Canada et qu'il aurait dépensé $72,000 à la fin de sa campagne. Le congrès débute à Ottawa jeudi.

Forêt

Les régions forestières au Québec couvrent quelque 350,000 milles carrés, soit 58 p.c. de la superficie totale du Québec.

Prochains Voyages

12 au 15 avril : 2 jours au coeur de New York, au magnifique hôtel Wellington. Au retour, visite du Fort Carillon (Lac George). $49

17 au 21 mai : Washington: visite de la ville et des "Lieux Saints", Soirée et matinée à New York. $67

A partir du 18 mai, Fins de semaine à Terre des Hommes. $19

24 au 26 mai : Vermont, E.-U.: visite des sanctuaires et des endroits touristiques $33

21 au 28 juin : Détente à Old Orchard et Atlantic City. Visite de Boston et New York. $119

29 juin au 1er juil.: Visite de Baie Comeau et de la Côte Nord. $49

RESERVATIONS A :
AGENCES FRANCISCAINES
500, 8e Avenue, Québec 3
TEL.: 523-0031

avant d'acheter les

CHAUSSURES

DONT VOUS AVEZ BESOIN

voyez d'abord :

J.-E.ROUSSEAU

MARCHAND DE CHAUSSURES
211-213 Est, rue St-Joseph
Québec 2.



cours de conversation anglais • espagnol

- Bénéficiez de nos 90 années d'expérience et de recherches
- Leçons particulières — Cours collectifs — Jour — Soir toute l'année
- Prenez rendez-vous pour une leçon d'essai gratuite

Berlitz
Langues vivantes

500, Grande-Allée, Québec - Tél. 529-6161
282, Ste-Anne, Chicoutimi - Tél. 549-7474
Alma - Tél. 668-8888
166, St-Germain, Rimouski - Tél. 723-1944

CINE BULLETIN

APPRECIATION DES FILMS

"Appréciation des films" est un service de l'Office des Communications sociales (organisme de l'Episcopat canadien).

Les appréciations portent essentiellement sur la valeur humaine et chrétienne des films.

D'autres renseignements sont donnés, complémentairement, sous forme abrégée:

EXPLICATIONS

CONVENANCE POUR LES JEUNES: E—enfants; A—adolescents. VALEUR ARTISTIQUE: 1—chef d'oeuvre; 2—remarquable; 3—très bon; 4—bon; 5—moyen; 6—pauvre; 7—minable; (—) pas coté

CANADIEN. — Sur semaine: Le corps et le fouet (5) à 6.30, 9.35. La nuit des vampires (7) à 7.55. Fin à 11.00. Samedi et dimanche: Le corps et le fouet à 1.00, 3.53, 6.45, 9.50. La nuit des vampires à 2.24, 5.17, 8.10. Films à venir à 9.44. Fin à 11.14 hres.

CANARDIERE. — Oscar (4) à 1.15, 4.00, 6.45 et 9.35 hres. Le Gang descend sur la Ville (5) à 2.40, 5.25 et 8.10 hres. Continu de 1.15 à 11.00 hres. (8e semaine).

CAPITOL. — Représentation continue de 1.30 à 11.00. Alfie (4) à 1.45, 5.25, 9.00. La proie nue (4) à 3.40 et 7.25 hres.

CARTIER. — Sur semaine: Tonnerre sur Pékin (7) à 6.20, 9.40. Nouvelles à 7.52. Mr X (6) à 8.00. Films à venir à 9.31. Fin à 11.11. Samedi et dimanche: Nouvelles à 1.15, 4.37, 7.52. Tonnerre sur Pékin à 1.24, 4.45, 8.00. Films à venir à 2.55, 6.16, 9.31. Mr. X à 3.06, 6.21 et 9.40. Fin à 11.16 hres.

EMPIRE. — Mouchette (2) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00.

IMPERIAL. — Sujets courts à 1.00, 7.09. Un dimanche à New York (6) à 1.47, 5.24, 9.27. Films à venir à 3.02, 5.03, 9.06. La blonde de la station 6 (6) à 3.23, 7.26. Fin à 11.12 hres.

LAIRET. — Sur semaine: Le corps et le fouet (5) à 6.45, 9.55. La nuit des vampires (7) à 8.15. Fin à 11.23. Samedi et dimanche: La nuit des vampires à 1.35, 4.50, 8.05. Le corps et le fouet à 3.20, 6.50, 9.45. Fin à 11.12 hres.

LE BIJOU. — Les tueurs de San Francisco (4) à 6.00, 9.45. Tout commence par un baiser (6) à 7.56. Fin à 11.36 hres.

LEVIS. — Celui qui n'existait pas (5) à 7.30. Rancho Bravo (E-3) à 9.00 hres.

LIDO. — Declic et des claques (5) à 7.30. Le grand restaurant (E-4) à 9.10 hres.

ODEON (Salle Dauphin) — Samedi première représentation à 6.00 seulement. Dimanche et les autres jours de la semaine: Opération Crossbow (A-4) à 12.20, 4.05, 7.50. La strip-teaseuse effarouchée (4) à 2.25, 6.10, 9.35. Fin à 11.30 hres. (3e semaine).

ODEON (Salle Frontenac). — Dr Jivago (2) (version française) à 1.30, 8.25. Fin à 11.43 hres. Deux représentations par jour seulement. En couleurs. (6e semaine).

PARIS. — Paris brûle-t-il? (A-4) à 12.05, 4.25, 8.30. Sentence contre une femme (—) à 3.00 et 7.30 hres.

PIGALLE. — Mélodie en sous-sol (5) à 12.30, 4.20, 8.10. Paradiso hôtel du libre échange (4) à 2.25, 6.15 et 9.45 hres.

PRINCESSE. — Nouvelles à 1.00, 4.58, 6.57. Ursus le rebelle (A-6) à 1.08, 5.06, 9.25. Films à venir à 2.38, 6.36, 9.04. Les sables du Kalahary (3) à 2.39, 7.05. Fin à 10.55 hres.

SILLERY. — Les chemins de la puissance (4) à 7.30. Une vierge pour le prince (5) à 9.40. Fin à 11.20 hres.

STE-FOY (Salle Alouette). — Cool Hand Luke (3) à 6.15, 8.45. Fin à 11.00. Matinée, mercredi, samedi et dimanche: Sujets courts à 1.00, 3.30, 6.00, 8.30. Cool Hand Luke à 1.15, 3.45, 6.15, 8.45. Fin à 11.00 hres.

STE-FOY (Salle Champlain). — La proie nue (4) à 7.10. Alfie (4) à 9.05. Fin à 11.05. Matinée, mercredi, samedi et dimanche: Sujets courts à 1.10, 5.00, 8.40. Alfie à 1.30, 5.20, 9.05. La proie nue à 3.20, 7.10. Fin à 11.05.

ST-ROMUALD. — Ne pas déranger s.v.p. (5) à 7.30. Un million d'années avant J.C. (—) à 9.20 hres.

STUDIO 9. — Sang réservé (4) à 7.30, 9.45 hres. Fin à 11.30 hres. (3e semaine).

La rare qualité de Monique Leyrac

Par JEAN ROYER

Elle chante. Elle charme. Elle émeut. On n'a plus rien à dire. On écoute.

On regarde. Il faut la voir et l'entendre.

Au sommet de sa gloire. En pleine possession de ses moyens. Dans un répertoire presque entièrement renouvelé. Etonnamment varié aussi, mais trouvant toujours à qui dire d'une parfaite manière. D'une façon sensible, intelligente. aDns tous les tons. Chanson sentimentale ou ironique. Chanson poétique ou fantaisiste. Chanson tout simplement. Et bellement.

C'est Monique Leyrac. L'unique, l'irrésistible Monique Leyrac. Plus que jamais la première de nos interprètes. Qui se place d'ailleurs à juste titre au rang des vedettes internationales.

J'ai toujours admiré la perfection et l'authenticité du style de Monique Leyrac. Le récital d'hier soir au Palais Montcalm a continué ce charme avec force. D'autant que Monique Leyrac a une interprétation qui, tout en étant aussi brillante, gagne de sobriété et d'émotion.

La voix est toujours la même. Souple, brillante, mélodieuse, toute musicale. La virtuosité de Monique Leyrac, la maîtrise des moyens, qui s'ajoutent à la sensibilité de l'interprète, nous valent des chansons belles et fortes comme les rivières de printemps.

Monique Leyrac chante Vigneault, Michel Conte, Léveillée, Aznavour, Calvé. Tout passe, comme l'eau sous le pont. Mais l'on ne peut oublier son interprétation puissante de "La Manikoutai". Ni l'émotion renouvelée des chansons de Félix Leclerc: "Tu te lèveras tôt" et "Ce matin-là". Ni la fantaisie éblouissante de cette "Valse-minute" et autres chansons de Michel oCnte. Ni "Un soir d'hiver" de Nelligan-Léveillée.

De la tendresse à la fantaisie, de la mélodie au jazz, Monique Leyrac fait la chanson aimable, pure. Qui nous arrive en plein coeur. Ou en plein rire. Avec l'excellent accompagnement des musiciens d'André Gagnon. Ce qui fait un récital à ne pas manquer. Parce qu'il est d'une rare qualité.



● **MONIQUE LEYRAC — La célèbre interprète québécoise se fera entendre à l'Auditorium du Collège de Lévis, le 21 avril, à 8h.30. Ce remarquable spectacle est dû à l'initiative du Comité féminin du Patro de Lévis. On peut dès maintenant obtenir des billets d'entrée à 11, Avenue Bégin, Lévis. Tél.: 837-1155.**

L'acteur Klaus Jurgen Wussow visitera l'université Laval

L'Université Laval accueillera, le jeudi 21 mars prochain, M. Klaus Jurgen Wussow, célèbre acteur du "Burgtheater" de Vienne. Monsieur Wussow, qui se rend à l'Université Laval sur l'invitation du Cercle Goethe, participera à une soirée spéciale organisée par le cercle à la salle 0231 du Pavillon De Koninck, à 20h. 30. Monsieur Wussow lira quelques oeuvre des grands classiques: Goethe, Schiller, Grillparzer.

Acteur du célèbre "Burgtheater" de Vienne, Autriche, depuis 1964, Monsieur Wussow a auparavant joué dans les grands théâtres suivants: Volksblühne Schwerin (Mecklembourg), Theater am Schiffbauerdamm' (Berlin-Est) Hebbel-Theater (Berlin), Stadtische Buhnen (Frankfurt), Dusseldorfer Schauspielhaus, Schauspielhaus (Zurich).

Parmi ses principaux rôles, citons: "Rolf Mamlock" de Prof. Manlock de F. Wolff, "Don Carlos" de Don Carlos de Schiller, "Ferdinand" dans Kabale und Liebe, "Simon" dans Kaukasischer Kreidekreis.

Secours téléphonique

Grâce aux conseils judicieux de Nicole Bergeron, téléphoniste à Chicoutimi, la vie d'un bébé a été sauvée. A une mère qui lui demandait au téléphone, d'une voix affolée, de trouver d'urgence un médecin car son bébé âgé de deux ans respirait de plus en plus difficilement par suite d'une fracture au crâne, Nicole lui expliqua rapidement comment pratiquer la respiration artificielle par le bouche-à-bouche. L'enfant a été ainsi sauvé d'une mort certaine.



● **Le grand chanteur français Jean FERRAT est arrivé à Montréal sur le vol d'Air Canada en provenance de Paris. Il se produira à guichet fermé à Québec les 6 et 7 avril. On sait que Ferrat chante au Canada pour la première fois. Il est photographié avec M. Michel Gélinas, administrateur de la Comédie Canadienne. (Photo Air Canada)**

LA TÉLÉVISION

A QUEBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON	4 CFCM-TV QUEBEC	5 CKMI-TV QUEBEC
7 CHLT-TV SHERBROOKE	8 WMTW-TV MT WASH	10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUEBEC	12 CFCF-TV MONTREAL	13 CKTM-TV TROIS-RIVIERES

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

AUJOURD'HUI — MERCREDI

P.M.

6.00 4—Télé-Québec
5—Spring Edition
7—Music-hall miniature (*)
8—Wednesday 6 O'Clock Movie
10—Télé-Métro (*)
11—Télé-Magazine
12—The Pierre Berton Show
13—Papa a raison
6.05 3—Weatherwise
6.15 3—Newstime
6.20 11—Nouvelles du sport
6.25 11—Nouvelles régionales
6.30 3—CBC News, Walter Kronkite *
4—Panoramonde
5—Mothers In Law (*)
7—Troisième édition
11—Téléjournal
12—Pulse (*)
13—Actualités — Météo — Sport
6.40 10—Sports-Images (*)
6.45 7—Météo — Edition sportive
6.46 11—Aujourd'hui
6.50 10—Télé-Métro (*)
7.00 3—Hazel
4—Banque boni
5—Dean Martin Show (*)
7—Derrière les barreaux
10—Dernière heure (*)
12—Camera Call (*)
13—Cré Basile
7.15 10—Télé-Météo (*)
7.30 3—Lost in Space (*)
4—Le Fugitif (*)
7—Les arpents verts (*)
8—The Avengers (*)
10—Le Fugitif (*)
11—A guichet fermé
12—The Invaders (*)
13—Ma sorcière bien-aimée
8.00 5—Mission Impossible (*)
7—D'Iberville (*)
11—D'Iberville (*)
13—D'Iberville (*)
8.30 3—Beverly Hillbillies (*)
4—Réal Giguère Illimité (*)
7—Cinéma
8—Dream House (*)
10—Réal Giguère Illimité (*)
11—Expo Scopitone (*)
12—The Wednesday Night Movie (*)
13—Cinéma
9.00 3—Green Acres (*)
5—The Eve Of The Liberal Leadershep Convention (*)
8—Wednesday Night Movie
9.30 3—He and She (*)

4—Invitation: "Ma cousine Rachel" (4) Drame psychologique, avec Olivia de Havilland et Richard Burton. Un homme s'éprend d'une femme qu'il soupçonne de meurtre.

10—Les Incorruptibles
10.00 3—Jonathan Winters Show (*)
5—Survival — "Killed By Kindness"
7—Tirez au clair
11—Tirez au clair
13—Tirez au clair
10.30 5—India, My India
10—Deux pianos (*)
12—The Sports Hot Seat (*)
10.45 7—Téléjournal
10—Dernière heure et météo (*)
11.00 3—Eleven O'Clock Report
4—Panoramonde
5—CBC-TV News
8—News Final
10—La ronde des sports (*)
11—Téléjournal
12—The National News (*)
13—Téléjournal
11.06 7—Supplément régional
11.10 3—Vermont Edition
11.15 10—Cinéma
11.20 3—Alice and the Weather
5—Vewpoint
11—Supplément régional
12—Pulse (*)
13—Actualités - Météo - Sports
11.25 3—Sports Final
4—Où ?
5—Late Scores — Editorial
11.30 3—The Late Show

4—Heure Exquise: "Le sac de Rome" (6) Drame d'aventures avec Pierre Cressoy et Hélène Rémy. En 1527, Rome est déchirée par les luttes intestines et menacée par une invasion espagnole.

5—The Golden Era: "Island Of Lost Men"
7—Cinéma 7
8—Joey Bishop Show (*)
11—Nouvelles du sport
13—Nouvelles du sport
11.43 12—Pajama Playhouse

A.M.

11.37 11—Sauve qui peut (*)
13—Sauve qui peut (*)
12.30 11—Fin des émissions
13—Nouvelles anglaises
12.35 5—Postlude
12.40 13—Fin des émissions
12.44 3—Sign Off
12.45 10—Dernière édition
12.55 10—Fermeture
1.07 4—Musique Marc Legrand
1.17 4—Fin des émissions
1.24 5—Postlude

DEMAIN — JEUDI

A.M.

6.00 3—Test Pattern
7.00 4—Mire et musique
7.05 3—CBS Morning News (*)
7.15 10—Mire — Musique
7.20 4—Musique Marc Legrand
7.30 4—Dessins animés
7—Les Lève-Tôt
10—Les P'tits Bonshommes
7.45 4—A nous deux
8—Farm and Home (*)
10—Métro-Matin
7.55 3—Vermont Morning Report
8.00 3—Captain Kangaroo (*)
7—Première édition — Sports
8—Your Breakfast Serial
8.15 4—Toast et café (*)
8.30 7—Rue Pipe de Plâtre
8—Bugs Bunny
8.45 10—36 - 24 - 36 (*)
9.00 3—Romper Room
7—Toast et café (*)
8—Popeye
10—Toast et café (*)
12—Sound Of 12
9.10 5—Test Pattern and Music
9.15 4—Ciné-Roman
12—Newsroom 12
9.28 5—Opening
9.30 3—Ed Allen
4—En forme
5—Quebec School Telecast (*)
11—Mire et musique
12—University Of The Air
13—Mire et musique

9.45 4—En Matinée: "Les anges aux mains noires" (5) Mélodrame, avec Lise Bourdin et Fausto Tozzi. Un enfant abandonné échoue dans une bande de brigands.

4—Québec School Telecast (*)
9.58 11—Aujourd'hui à CBVT
10.00 3—Candid Camera
4—Canadian Schools
7—Télévision scolaire
8—The Baby Game
10—Voix de femmes (*)
11—Télévision scolaire: "Promenade dans la nature"
12—Romper Room (*)
13—Télévision scolaire
10.25 8—The Children's Doctor (*)
10.30 3—Beverly Hillbillies (*)

4—Liberal Convention Opening Ceremonies
7—M. Surprise présente (*)
8—This Morning (*)
11—M. Surprise présente (*) "Saturnin"
12—Magic Tom (*)
13—M. Surprise présente (*)
10.35 10—Edith Serei (*)
10.45 7—La souris verte
10—L'école du bonheur
11—La souris verte
13—La souris verte
11.00 3—Andy of Mayberry
4—L'école du bonheur
7—Les grands voyages (*)
10—Voix de femmes (*)
11—Les grands voyages
12—The Mike Douglas Show (*)
13—Les grands voyages
11.15 4—Jouez à 4
7—Un Français au Japon (*)
11—Un Français au Japon
13—Un Français au Japon
11.30 3—Dick Van Dyke
7—Ton-Ton Bon-Bon
10—Eternel amour

11—Long métrage: "Les aventures de l'air" (5) Film policier, avec Ginette Leclerc et Yves Furet. Un aviateur réussit à faire arrêter des crapules qui l'ont engagé pour transporter des fortunes volées.

13—La poulette grise
11.45 4—Palmarès

P.M.

12.00 3—Love of Life (*)
7—Minirama
8—Bachelor Father
10—Première édition
13—Les aventures de Maluron
12.15 4—Actualité — Editorial
10—Ciné-Roman
13—Les petites annonces
12.25 3—CBS News (*)
12.30 3—Search for Tomorrow (*)
4—De tout, de tous
7—Deuxième édition
8—Treasure Isle (*)
10—Ciné-Midi
12—The Little People
13—Télé-Matinée
12.45 3—Guiding Light (*)
7—Météo — Edition sportive
1.00 3—One O'Clock Weather
4—Qui suis-je ?
7—Avec André Guy (*)
8—Dream House (*)
12—Photo Finish
1.03 3—Across the Fence
1.15 3—Channel 3 Presents
11—Ciné-Feuilleton: "La femme de feu"
13—Les plus beaux films
1.25 4—Voix de femmes
1.30 3—As the World Turns (*)
8—Wedding Party (*)

11—Long métrage: "Les mystères du Tibet"

12—The Big Spenders (*)
2.00 3—Love is a Many Splendored Thing (*)
4—Entre nous, les 2 font la paire
7—L'école du bonheur
8—Newlywed Game (*)
10—Ciné-Jeudi
12—In Town (*)
2.15 7—Lui, elle et vous
2.20 3—Houseparty (*)
5—Test Pattern & Music
8—Girl Talk (*)
12—People In Conflict
2.50 5—Prelude
3.00 3—To Tell the Truth (*)
5—Take Thirty
7—Femme d'aujourd'hui
8—General Hospital (*)
11—Femme d'aujourd'hui
12—Magistrate's Court
13—Femme d'aujourd'hui
3.25 3—CBS News (*)
3.30 3—Edge Of Night (*)
4—Hé, les Gars (*)
5—Edge Of Night (*)
8—Dark Shadows (*)
10—A vous de jouer
12—It's Your Move (*)
3.55 4—Zoo du capitaine Bonhomme *
4.00 3—Merv Griffin Show
5—Liberal Leadership
7—Bobino
8—The Dating Game (*)
10—Les hommes volants
11—Bobino
12—The Buddies (*)
13—Bobino
4.30 7—La boîte à surprises (*)
8—Bewitched
10—Zoo du capitaine Bonhomme *
11—La boîte à surprises (*)
12—Family Theatre
13—La boîte à surprises (*)
4.55 4—M. Jet
5.00 3—Secret Storm
7—Sentinelles de l'air (*)
8—The 5 O'Clock Report
11—Thierry-la-Fronde
13—Thierry-la-Fronde
5.25 4—Super Héros (*)
5.30 3—Evening Report
5—Let's Go
7—Zorro
8—ABC Evening News (*)
10—Maman Bagnole (*)
11—Bidule et Tarmacadam
13—Popeye avec oncle Claude
5.35 3—Newsfilm Flashbacks
5.50 3—World of Sports
5.55 4—Où ?
6.00 4—Télé-Québec
5—Spring Edition
7—Au gai Rancho (*)
8—Thurday Six O'Clock Movie
10—Télé-Métro (*)
11—Télé-Magazine
12—The Pierre Burton Show
13—Jeunesse "13 op"
6.05 3—Weatherwise — Newstime
6.20 11—Nouvelles du sport
.625 11—Nouvelles régionales
6.30 3—CBS News (*)
4—Paramonde
5—Garrison's Gorillas (*)
7—Troisième édition
11—Téléjournal
12—Pulse (*)
13—Actualités — Météo — Sports
6.40 10—Sports-Images (*)
6.44 7—Météo — Edition sportive
11—Aujourd'hui
6.50 7—Télé-Métro (*)
10—Télé-Métro (*)
7.00 3—Rifleman
4—Police des plaines
7—Bonsoir copains (*)
10—Dernière heure (*)
12—The Flying Nun (*)
13—Les arpents verts
7.15 10—Télé-Métro (*)
7.30 3—Cimmarron Strip (*)
4—Un peu beaucoup
5—Gentle Ben (*)
8—The Second Hundred Years *
10—Un peu beaucoup (*)
11—Le congrès libéral
12—The Liberal Leadership Convention (*)
13—Aventures d'outre-mer
8.00 4—Mon Martien favori (*)
5—Tribute to Mr. Pearson
7—A communiquer
8—The Flying Nun (*)
10—Mon Martien favori (*)
13—A communiquer
8.30 4—Cinéma Kraft: "Le chemin de la drogue"
8—Bewitched (*)
10—Cinéma Kraft (*)
9.00 3—Thursday Night Movie
8—The California Girl (*)
9.30 5—NHL Hockey (*) Semi Final Boston at Montreal
11—Eliminatoires du hockey (*) Boston à Montréal
10.00 4—Secret bien gardé (*)
5—F.B.I. (*)
8—Ski Trails
10—Secret bien gardé (*)
12—Mannix (*)
10.16 7—Les Cailloux (*)
13—Les Cailloux (*)
10.30 4—Caméra-vérité
8—Small World (*)
10—Chez le père Gédéon (*)
10.45 10—Dernière heure et météo (*)
11—Téléjournal
13—Téléjournal
11.00 3—Eleven O'Clock Report
4—Panoramonde
5—CBC-TV News
7—Téléjournal
8—The 11 O'Clock Report
10—La ronde des sports (*)
12—The National News (*)
11.05 11—Supplément régional
13—Actualités — Météo
11.10 3—Vermont Edition
11.15 10—Cinéma
11—Nouvelles sportives
13—Nouvelles du sport
11.20 3—Alice And The Weather
5—Late Scores & Editorial
7—Supplément régional
12—Pulse (*)
11.22 11—Cinéma: "Le petit Chose" (5) Drame, avec Robert Lynen et Arletty. Un apprenti écrivain doit à son frère de ne pas rater sa vie. Photographie soignée.

13—Ciné-Soir

11.25 3—Sports Final
4—Où ?
5—Contact
11.30 3—The Late Show

4—Heure Exquise: "La fille de feu" (6) Drame d'aventures, avec Claudine Dupuis et Raymond Souplex. Un savant, sa fille et son assistant échouent sur une île déserte à la suite d'un naufrage.

7—Caméra 7
8—Joey Bishop Show (*)
11.43 12—Pajama Playhouse

A.M.

12.30 5—Postlude
12.45 10—Dernière édition
12.51 3—Sign Off
12.55 10—Fermeture
1.00 4—Musique Marc Legrand
11—Fin des émissions
1.10 4—Fin des émissions
1.15 13—Nouvelles anglaises
1.26 13—Fin des émissions

(*) — Programmes en couleurs

Sainte-Foy
EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES
le jour et le soir sur rendez-vous
Tél.: 656-9415
Dr Jacques M. DeSerres
optométriste
1313, Rte de l'Eglise

HORAIRE DES POSTES LOCAUX ET DES POSTES TRANSMIS PAR CABLE

LE CHOEUR DE LA MARINE SOVIETIQUE



CCA présente
DIRECTEMENT DE L'URSS
première fois au Canada
Après le Choeur de l'Armée Rouge, c'est maintenant celui de la Marine qui vient faire notre conquête.
COLISEE DE QUEBEC
Jeu., Vend., Sam.
25, 26, 27 avril
Billets en vente au Colisée. Commandes postales acceptées, si accompagnées d'un mandat-poste payable à l'ordre de L'Exposition Provinciale avec une enveloppe-retour adressée et affranchie.
Parterre: $4., $5.; Loges: $4., $3.; Mezzanines: $3.50, $4., Balcon: $2., $3.

Palais MONTCALM
CE SOIR ET DEMAIN
3 - 4 avril, à 8 h. 30



MONIQUE LEYRAC
BILLETS EN VENTE AU GUICHET
de 10h. 30 a.m. à 6h. 30 p.m.
$2.50 à $5.00

COMMENÇANT VENDREDI, 5 AVRIL
En nomination pour
5 TROPHEES DE L'ACADEMIE
CAMELOT
TECHNICOLOR® PANAVISION® FROM WARNER BROS.-SEVEN ARTS
IN BREATHTAKING 70 MM STEREOPHONIC SOUND
RICHARD HARRIS · VANESSA REDGRAVE · FRANCO NERO · DAVID HEMMINGS · LIONEL JEFFRIES



HEAR ALL THE GREAT SONGS IN BREATHTAKING STEREO!
ALOUETTE
PLACE STE-FOY, 656-0592
POUR TOUS

St-Germain de Kamouraska fête ses 75 ans

Saint-Germain de Kamouraska est un coquet petit village, situé en bordure de la route 2, entre Saint-Louis et Saint-André. Paroisse très prospère, où la population est sympathique et fortement attachée aux traditions. La grande majorité des contribuables sont des cultivateurs et possèdent de grandes fermes bien entretenues.

Au point de vue religieux, Saint-Germain a conservé la foi des ancêtres, foi encore très vivante malgré les bouleversements actuels.

L'érection canonique eut lieu le 28 mars 1893, mais son histoire remonte à plus haut, car c'est sur le territoire correspondant au rang des côtes de Saint-Germain que se sont établis les premiers colons de la seigneurie de Kamouraska.

Ce sont les familles Michaud qui ont commencé à parler d'une église à St-Germain : Marcel et Pierre, qui ont donné le terrain, Chrysostome dans le village, et Elisée qui demeurait dans le rang des côtes.

Un groupe est allé voir le Cardinal Taschereau. Ils ont demandé une église, ont plaidé leur cause, ont dit combien il y avait de familles demeurant très loin de l'église; ils ont obtenu la permission du Cardinal et ils ont commencé les travaux de construction en 1882.

Les quatre curés des paroisses environnantes se sont réunis, se sont concertés, puis se sont présentés chez le Cardinal pour lui représenter que la nouvelle paroisse ne serait pas viable et qu'elle ruinerait les leurs. Et le Cardinal révoqua la permission de construire. Cependant les travaux ont continué après avoir ralenti un peu. Une répartition avait été faite, le contrat donné, il y avait tant d'engagements de pris ! La construction fut terminée, l'église finie. M. François Soucy, de St-Antonin, en a été le constructeur.

Une légende a existé au sujet de la construction de l'église : un gros cheval blanc mystérieux aurait servi à charroyer de la pierre pour l'église ... L'église resta fermé pendant une dizaine d'années.

Un jour un ministre protestant est venu s'installer au deuxième rang. Un paroissien de ce rang disait que son fils ferait sa première communion des mains du ministre. Plusieurs familles voulaient s'adresser au ministre qui distribuait des feuillets de propagande.

"A ce sujet rappelons, comme l'écrit l'abbé Alexandre Paradis, à l'honneur des fidèles de cette époque, que bon nombre d'entre eux restèrent toujours soumis à l'Archevêque et que, poursuivis au civil par les syndics qui gagnèrent le procès, ils consentirent à de grosses pertes en argent".

Un prêtre s'est ému, est allé voir Mgr Bégin qui autorisa l'ouverture de l'église, fermée depuis dix ans. Le 29 décembre 1892, M. l'abbé Beaudet, curé de Kamouraska, bénissait l'église, et M. l'abbé N.-J. Sirois, curé de Cap-St-Ignace, y chantait la première messe. Par la suite, c'est le curé de Kamouraska qui venait y célébrer le saint sacrifice.

Le 9 juillet 1893, MM. Octave Potvin, Michel St-Pierre et Elisée Michaud étaient élus marguilliers. Le 9 octobre suivant, M. l'abbé Ferdinand Bégin, premier curé résidant, venant de St-Eleuthère, était autorisé à administrer les biens de la fabrique. Il est arrivé dans la paroisse avant que le presbytère ne fut fini. Il demeura d'abord chez Alphonse Moreau, en face de l'église.

La paroisse a été détachée surtout de Kamouraska, mais aussi de St-André, de Ste-Hélène et de St-Pascal. Le Cardinal Bégin l'a placée sous le patronage de St-Germain, en souvenir de l'église de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, dans laquelle avait été consacré Mgr de Laval. Ce nom fit d'autant plus plaisir aux paroissiens que la route passant devant l'église portait déjà ce nom en souvenir d'un nommé Cureux-de-Saint-Germain sur la terre de qui elle avait été ouverte. L'érection civile de la municipalité eut lieu le 29 janvier 1893.

Au début de juillet 1904, la foudre est tombée sur le clocher de l'église et fait des dégâts, surtout au jubé, démolissant l'harmonium.

En 1962, l'extérieur de l'église fut restauré, et en 1964 l'intérieur était complètement renouvelé. L'adaptation au renouveau liturgique donne encore plus de splendeur au temple, dont les paroissiens sont fiers, et même orgueilleux, à juste titre d'ailleurs, car selon les témoignages des nombreux visiteurs, l'église actuelle est un vrai bijou.

Le presbytère, qui a subi lui aussi plusieurs améliorations, est très propre et confortable. Le centre de loisirs, construit sous la direction du curé Joseph Lévesque, a été vendu l'automne dernier à l'O.T.J. et ce pour rencontrer les exigences de la nouvelle loi des fabriques.

Sept curés ont assuré le ministère pendant les 75 années écoulées. L'abbé Ferdinand Bégin, 1893 à 1911; Pierre Grondin, 1912 à 1934; Adalbert Leclerc, 1934-1941; Joseph Lévesque, 1941-1957; Armand Proulx 1957-1962; Roland Michaud, 1962-1963. Depuis novembre 1963, la paroisse est sous la direction de l'abbé Charles-E. Lapointe.

Les marguilliers actuels sont: MM. Maurice Richard, Mme Antoine Charest, Ferdinand Tardif, Mme Philippe Pelletier, Philippe Michaud et Mme Alphonse P. Laplante. M. Bertrand Laplante est le maire et M. Antoine Charest le président de la Commission scolaire.

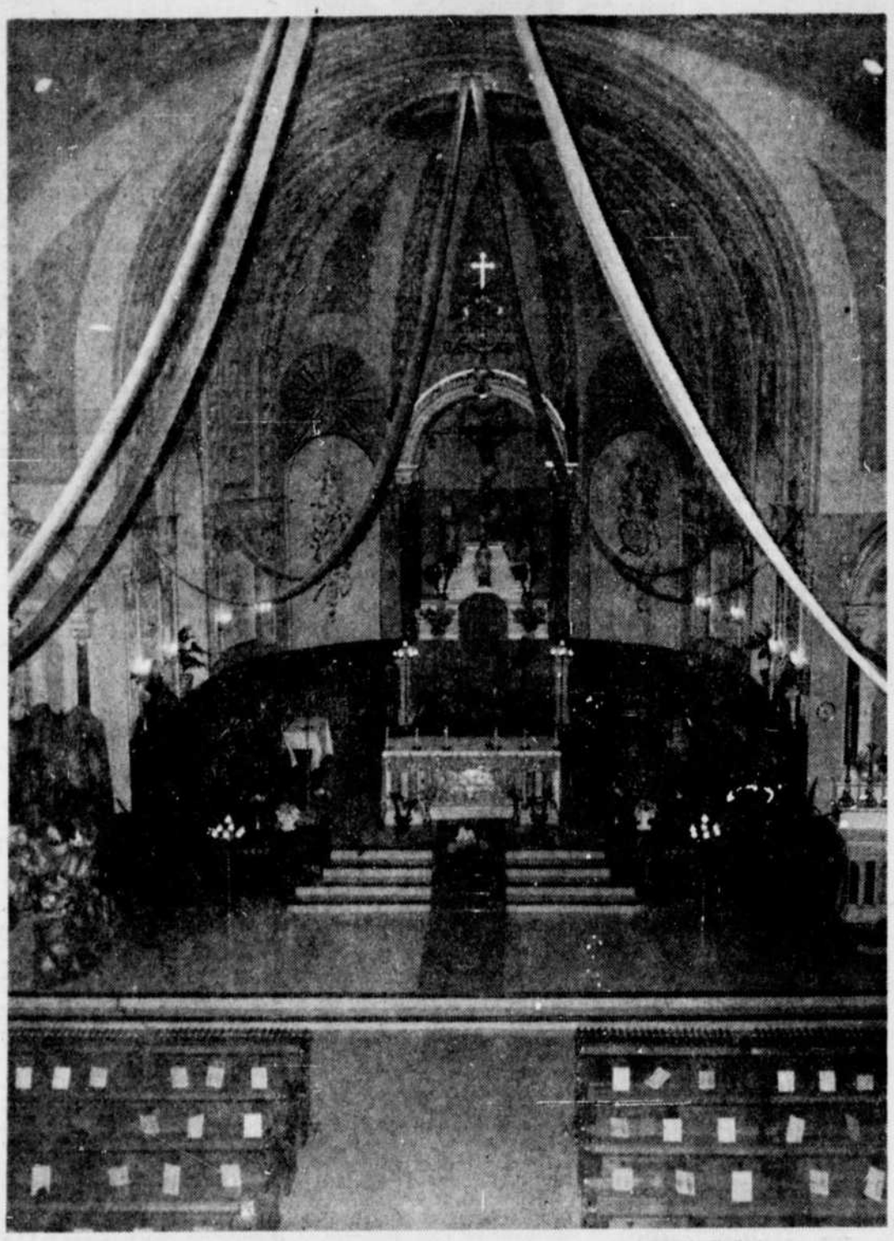
Pendant ses 75 années d'existence, Saint-Germain a donné plusieurs de ses enfants à l'Eglise. En effet on compte actuellement 8 Pères, dont 5 Rédemptoristes, 6 prêtres, 4 frères et 18 religieuses.

Fait à souligner : la grande générosité des paroissiens qui ne se dément pas. En effet, malgré leur nombre restreint, en dépit des grandes réparations exécutées tant au presbytère qu'à l'église et au centre de loisirs, l'état des finances de la fabrique est enviable.

A St-Germain il fait bon vivre : l'hospitalité est proverbiale, les bâtisses bien entretenues, les gens aimables, les fleurs en abondance, le village est bâti sur un site merveilleux, où les couchers de soleil sur le grand fleuve élèvent l'âme vers le Créateur. C'est le calme, la paix, la joie de vivre : .. Tout y est si enchanteur que le comité des fêtes, formé récemment, attend tous les anciens les 31 août, 1er et 2 septembre pour célébrer dans la joie le 75e anniversaire de l'érection canonique de la paroisse. Le programme des célébration vous sera annoncé dans ce journal. Soyez au rendez-vous, venez vous retremper au pays natal.

Chs-E. Lapointe, ptre, curé.

N. B. — Les données historiques proviennent du livre de l'abbé A. Paradis et des notes du Père Alphonse Tardif, CssR, un enfant de la paroisse.



● L'intérieur de l'église de St-Germain de Kamouraska qui, fermée durant dix ans, ouvrit ses portes aux paroissiens le 29 décembre 1892.



POUR VOTRE COMMODITÉ

SERVICE CONTINU

de 10h a.m. à 6h p.m.

les jeudis et vendredis

à compter du 11 avril

Un sondage récent révèle que les heures suivantes d'ouverture répondent mieux aux besoins de la clientèle.

LES LUNDIS, MARDIS, MERCREDIS ... de 10h a.m. à 3h p.m.

LES JEUDIS ET VENDREDIS ..... de 10h a.m. à 6h p.m.

Vous pourrez donc arrêter à votre succursale BCN après votre travail afin d'être libre en soirée.

Après le 10 avril nos bureaux seront fermés le soir.

N'oubliez pas d'acheter à votre succursale BCN vos VISAS pour la Terre des Hommes.

Banque Canadienne Nationale

la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle

Balayage du surplus d'inventaire à votre profit

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 6 avril 1968

LAIT EVAPORE CARNATION 2 boîtes 16 oz .35

BETTES MARINEES GAUVIN SURES 2 jarres 24 oz .59

LIQUEURS COTT SAVEURS ASSORTIES 12 boîtes 10 oz 1.00

BAS DE NYLON Ali couleurs et grandeurs assorties première qualité. La paire .29

ALIMENTATION Normandie

BOEUF DE L'OUEST

Steak de ronde tranche complète la livre .89

PAMPLEMOUSSES FLORIDE ETATS-UNIS NO 1, GROSSEUR 56 8 pour .59

ROTI DE CROUPE	ROTI DE POINTE	BACON TRANCHE	FILET AIGLEFIN	Saucisse pur porc Saucisse au Boeuf - Saucisse porc et boeuf Maple Leaf
La livre .89	La livre $1.09	Maple Leaf V.P. 1 livre .69	Frais - la livre .59	Boîte 1 livre .59

CEREALES POST HONEY COMB	Boîte 6 oz	A VOTRE CHOIX 3 boîtes pour $1.00
CEREALES POST SUGAR CRISP	Boîte 8½ oz	
CEREALES POST CRISPY NUMBERS	Boîte 10 oz	

SOUPES HEINZ PRETES A SERVIR céleri, champignons, légumes, poulet et nouilles, poulet et riz, tomates 10 boîtes 8 oz 1.00

DINER VIANDE & LEGUMES CORDON BLEU Boîte 20 oz .55

DETERGENT JET BLEU Cello 5 livres 1.39

EPINGLES A LINGE MEGANTIC 2 btes 36 .55



ENCYCLOPEDIE ATLAS 8 VOLUMES Spécial de lancement Volume no 1 .59 SEULEMENT AUTRES VOLUMES NO 2 à 8 1.29 ch.

RHUBARBE	Ontario No 1 La livre	.39
CELERI	Californie Etats-Unis No 1 - le pied grosseur 24	.23
CHAMPIGNONS FRAIS WATERLOO	Boîte ½ livre	.45

CREVETTES GOLD SEAL Petites	Boîte 5 oz .65	MIEL LIQUIDE CANTIN	Jarre 16 oz .39
Nourriture HEINZ pour bébés	7 jarres 4½ oz .97	PEANUTS SALEES KRISPY KERNELS Brunes	Cello 13 oz .43
MOUTARDE SCHWARTZ .05 rabais	Jarre 16 oz .19	PEANUTS SALEES KRISPY KERNELS Blanches	Cello 13 oz .45
OLIVES FARCIES CORONATION	Jarre 15 oz .73	SAVON TOILETTE STERLING couleurs assorties	12 mcx .93
OIGNONS MARINES CORONATION	2 jarres 12 oz .89	DETERGENT JET Liquide	2 formats 24 oz .87
COCONUT DALTON Blanc	2 cellos 7 oz .53	ALLUMETTES Normandie	2 boîtes 50 liv. .49

PRIME DE LA SEMAINE:

TABLIER COUVRE-TOUT coton de belle qualité, ravissants motifs imprimés avec poches. SPECIAL: .99

l'Action économique

COTES DES BOURSES

Toronto

(Par la Presse Canadienne)

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Acad Uran	500	10	10	10
Accra	500	12	12	12
Acme Gas	2500	18½	18	18
Advocate	700	250	230	230
Agena Mg	2166	12	12	12
Agnico	2136	171	160	160
Akaitcho	2500	40	39	40
Am Larder	1000	27	27	27
Am Moly	3000	23	22½	23
Ang Ruya	480	89	86	86
Ang UD	20300	84	82	82
Area	1500	264	262	262
Argosy	300	58	55	58
Armore	50500	13	11½	11½
Arcadia	3000	22	22	22
Atl C Cop	1700	79	75	75
Aunor	1400	305	300	300
Bankeno	2100	101	100	101
Bankfield	1000	8½	8½	8½
Barnat	1300	46	46	46
Bary Expl	1500	48	48	48
B-Dqu	800	14	14	14
Bellet	67100	40	36	37
Bethlm	1815	745	730	735
Bi Bay	14000	9	8	9
BL Hawk	1000	37	37	37
Bounty Ex	1000	18	18	18
Bralorne	2273	225	221	225
Broul Reef	200	39	38	38
Brunswk	780	465	455	455
Bunker H	600	18½	18½	18½
Calmor IB	6700	120	116	120
Cam Mine	9000	39	38	38
Camp Chib	1700	840	830	835
Camp RL	400	28½	27½	27½
C Tung	5050	250	239	245
C Dyno	100	215	215	215
C jamieson	1300	100	100	100
Cdn Keely	3375	6½	6½	6½
Cn Lnert	392050	42½	38	42¾
C Nisto	15000	52	50	51
Candore	2500	16	15½	15½
Can-fer	500	97	97	97
Cantri M	20000	14	13	13
Cassiar	750	15	14¾	14¾
Cent Pat	700	180	180	180
Chesvl	44300	29	24	27½
Chib M	3500	57	56	56
Chim	13100	187	177	185
Chrom	1400	120	100	129
Coch Will	300	129	124	124
Coin Lake	5000	20	19	19
Conlagas	3000	46	45	46
Conigo	128500	69	65	65
C Shawkey	5000	25	25	25
C Bell	11156	16½	16	16
C Cali	12500	16	14½	15
Con Fardy	711	310	310	310
Con Gillies	8000	7	7	7
C Hall	11500	60	57	57
C Marben	1700	590	580	580
C Marcus	2000	20	20	20
C Morisn	1000	320	310	320
Con Negus	4500	40	37	37
C Rambler	9175	90	77	90
C Red P	19000	23	22½	22½
Conwest	1700	720	705	715
Copreorp	1500	55	51	51
Cop Fields	239	118	118	118
Cop Man	6200	26	25	25½
Coulee	1200	47½	47½	47½
Craigmt	250	10½	10	10½
Catland	1000	24½	24½	24½
Crowp	13000	14	13	13
Daering	5125	10½	9½	10½
D'Ara	22000	44½	41	41½
Deer Horn	1000	25½	25	25
D'Elda	31200	90	83	85
Dihi Pac	1000	13	13	13
Denison	1368	69½	68½	68½
Dickens	150	410	410	410
Discovry	685	135	133	133
Dome	1877	54½	52	52
Donalda	6000	14½	14½	14½
Dunraine	1000	34	34	34
East Mal	500	215	210	210
East Sull	1365	665	650	650
F'west T	5000	14	13	13
F Mar	500	140	140	140
Frobex	9900	350	340	340
Gnt Masct	2900	124	119	124
Giant Yk	1135	10	940	940
Glenn Exp	8500	16	14½	15
Gldrim	2600	55	53	54
Gortd	58250	490	450	490
Gradore	6100	23½	23	23
Grandroy	2000	48	47	47
Gdroy	51323	2	1	1½
Grandrc	1050	635	630	635
Granisle	3300	11⅞	11⅝	11⅞
Green Pnt	6500	33	33	33
Gulch	8000	29	25½	27
Gulf L	100	5½	5½	5½
Gunnar	940	189	186	186
Hastings	800	202	200	201
Headway	5300	15½	15	15
Heath	2000	9	8½	9
High-Bl	200	16⅝	16½	16⅝
Hollinger	430	27⅝	27⅝	27⅝
Huds Bay	200	54⅜	54⅜	54⅜
Hu-Pam	1000	25	25	25
Hydra Ex	3540	24	23	23
Int Bibis T	8500	61	58	59
Irish Cop	5000	14	12½	14
Iron Bay T	700	390	380	380
Iso	400	171	170	171
jaye	15000	17½	14	15
jelex	11460	29	26½	28½
joliet	4000	34	34	34
jonsmith	43000	31½	28	30
joutel	1000	77	77	77
jowsey	1211	70	70	70
Kam Kotia	2100	275	265	275
Kerr Addi	2595	15⅝	15½	15½
K Anacon	900	65	65	65
Kid Coper	650	70	70	70
Kirk Min	5500	14½	12	14½
Kirk Twns	535	13	13	13
Lab Min	200	28	28	28
L Dufault	3720	10¼	990	990
Lakehead	1500	34	33	34
I Osu	56450	44	38	39
L Shore	540	415	410	410
La Luz	50	15⅝	15⅜	15⅝
Leitch	4155	10⅜	10	10⅜
LL Lac	1760	275	262	270
Lorado	15600	107	100	104
Louviert	2525	12½	12	12½
Macassa	1700	151	151	151
Macdon	1200	22½	22½	22½
Mac L Msh	700	57	57	57
Madsen	3800	155	141	150
Malartic	1514	82	82	82
Marchant	1500	65	65	65
Martin	965000	24½	22	24½
Mattgmi	350	13⅜	13⅜	13⅜
Maybrn	50500	17	15	16½
Mc Adam	7500	71	68	70
Mc Intyre	255	78½	78½	78½
McWat	3500	45½	44½	44½
Mentor	1600	76	75	75
Merrill	4000	185	176	185
Meta Uran	100	18½	18½	18½
Midri	41550	123	110	112
Min Ore	51500	25	23	23
Mogul	21375	455	430	450
Moneta P	5060	125	125	125
Mt Wright	750	18½	18½	18½
Multi-Mi	4700	230	219	220
New Ath	1000	21	21	21
New Bld	5000	6	6	6
New Cal	800	25	25	25
Newconx	1500	720	700	720
N Goldvue	2025	8	8	8
N Harri	1000	15½	15½	15½
N Hosco	3950	209	199	209
N Imperal	9500	330	320	325
N Kel	102000	12½	11	11
Newlund	3500	24	22	22
Newor	2500	13	13	13
N Sen	47800	36½	35	35½
New Taku	1000	20	20	20
N Rem	120700	23	19½	19½
Nor Acme	5000	16	15	16
Nrbask	24300	53	45	46
Norgld	15000	8½	8½	8½
Norlex	8000	14	13½	14
Normetal	422043	0	445	445
Northcal	4000	20½	19	19
N Cold	11250	129	120	129
N Gate	13570	12½	12⅝	12⅜
North Can	3200	120	112	120
Nudul	100	13	13	13
Obrien	500	42½	42½	42½
Opemska	3585	940	905	940
Orchan	5250	330	320	330
Parmour	725	231	230	230
Paramaq	38500	13	11½	11½
Patino	1093	18½	18¼	18½
Pato	300	15½	15½	15½
Pax Int	1000	11	11	11
Pce Exp	26279	320	310	310
Peerless	5000	8	7½	8
Pine Point	2016	38	36½	37¼
Placer	100	29⅜	29⅜	29⅜
Porc Pay	1000	12½	12½	12½
Preston	780	18¼	17⅝	17⅝
Probe M	38000	18½	15	18
Pyramid	8000	123	117	120
Que Chib	8200	43	40	42
Que Man	5500	21½	21	21½
Q Mattgmi	2150	87	86	86
Que Strug	375	25	25	25
Quemont	4265	990	980	980
Quonto	11000	7	7	7
Radiore	1900	52	52	52
Rayrock	2725	169	165	169
Rio Algom	1079	31½	30¾	30¾
Rio Pr	50	91	91	91
Rio Alg	670	15½	15¼	15¼
Rix Athab	1700	20½	19½	20½
Roman	1501	21⅞	21⅜	21½
Ryanr	10000	12½	12½	12½
St Fabien	8500	23	20½	20½
San Antoni	3000	16	15½	16
Sarimco	1000	19	19	19
Satellite	8500	35	34½	35
Sherritt	1235	470	455	470
Sigma	200	605	605	605
Silvrfids	1305	385	375	385
Sil Miller	1520	13½	13½	13½
Slimq	50000	39	37	38
Sil Stand	1500	64	64	64
Sisco	1230	430	415	420
Stanrek	900	425	425	425
Steep R	5035	610	595	595
Sud Cont	1600	20	20	20
Sullivan	5410	475	425	440
Sunburst	2500	9	8½	8½
Teck Corp	581	475	470	475
Texmt	30450	91	85	89
Tex-Sol	400	25	24	24
Tombill	5000	95	92	95
Towag	8500	38½	38	38½
Trlbag	3300	93	91	92
U Mining	6000	34	34	34
U Asbestos	600	600	590	590
U Buffad	32950	78	74	76
Un Keno	450	800	760	760
U Mindam	33	14	14	14
Upp Can	3066	172	155	160
Urban Q	2433	14	14	14
vespar	48500	48	39	47
West Mine	2325	230	230	230
White Star	3500	33	32	32
Wilco	3000	33½	33	33½
Willroy	850	94	94	94
Windfall	3000	19	19	19
Win-Eld	1000	12½	12½	12½
Wr Harg	7000	285	256	256
Yale	13000	21	20	21
Yk Bear	2900	420	415	420
Youg HG	7500	9½	9	9
Yukon C	1800	117	116	116
zemax	525	26	26	26
zulapa	500	17	17	17

PETROLES ET GAS

Aiminex	900	480	470	470
A Led	76700	18	15	15
Asamera	2225	640	620	640
Banff	3230	11½	11⅛	11⅛
Braisa	200	106	106	106
Calvert	12000	20	19½	20
CS Pete	1000	260	260	260
C Delhi	491	450	450	450
C Ex Gas	7050	640	610	620
C Gridoil	750	890	880	890
C Homestd	500	420	420	420
Cdn Sup O	1320	41¼	41¼	41½
Cent Del	4165	15½	14¾	14⅞
Charter Oil	533	515	500	500
Chiefan D	825	640	640	640
Com Pete	200	625	625	625
C West P	435	190	190	190
Dynamic	4750	145	140	142
Fargo	100	550	550	550
French Pt	1435	475	470	475
Gr Plains	2000	17¼	16	16
Gt Gt C Oilsds	375	11	10⅞	10⅞
Int Helium	5050	155	145	150
Midcon	300	39	39	39
Mill City	4357	130	125	130
Nat Pete	300	255	255	255
N Cont	800	68	66	66
N Davies	5450	12½	12	12½
NC Oils	300	720	685	720
Nortld	800	8	8	8
Numac	1150	485	465	465
Numac	9760	115	108	109
Permo	5040	20	20	20
Petrol	8600	87	83	86
Pinnacle P	7800	275	265	270
Place G	7700	156	143	154
Ranger	4325	350	340	345
Scurry Rn	2455	29	27½	28⅜
Spoon	21550	150	141	142
Triad Oil	5706	235	230	233
U Canso	875	425	410	410
U Canso	2225	130	127	127
Un Reef P	2125	30	30	30
vandoo	1000	7	7	7
W Decalta	2626	285	278	279
W Declt	500	106	105	105
Wordwide	600	425	400	400

MARCHE ETRANGER

Bow vall	300	10¼	10¼	10¼
Midcon	100	140	140	140
Moore Co	100	30	30	30
Dynamic	300	165	165	165
Camflo	10	550	550	550
Northgate	450	15	14¼	14¼
Utd Keno	300	900	900	900
Upp Can	200	212	212	212

TITRES LES PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto (Par la Presse Canadienne)

INDUSTRIES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
Brzl	66216	15⅜	14¾	15⅛	÷ ⅛
Abtb	53590	8¼	7¾	8⅛	+ ⅛
C I B	21182	13⅞	13½	13⅞	÷ ⅛
Rvn	14050	13¼	13½	13⅜	÷ ⅛
Stl C	12194	17⅝	17⅛	17¾	+ ½

MINES

C Ln	392050	42½	38	42½	÷ 2
Cng	128500	69	65	65	— 1
Nc R	120700	23	19½	19½	— ½
N Kl	102000	12½	11	11	— ½
Matr	9650	24½	22	24½	+ 1½

PETROLES

A Ld	76700	18	15	15	— 3
Spnr	21550	150	141	142	— 8
Clvt	12000	20	19½	20	÷ ½
N Cnt	8600	68	66	66	
Ptri	8600	87	83	86	

Montréal

(Par la Presse Canadienne)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	11025	8¾	7¾	8⅝
Alcan	3434	25⅛	24½	24⅞
Alcan	315	33	33	33
Alum	25	37	37	37
Ang C PP	300	5	5	5
Asbestos	125	19	19	19
Atl Sug	475	7⅜	7⅜	7¾
Bank Mont	9885	11⅜	11¼	11⅜
Bank NS	3530	15⅞	15½	15⅞
Banp CN	1395	10¼	10¼	10¼
Banq PC	1400	7½	7½	7½
Bell Phone	3137	45	44⅝	44½
Brazil	7204	15¼	14⅝	15¼
Br Am Oil	855	36½	36¼	36½
BC Forest	100	14¼	14¼	14¼
Brinco	655	330	325	330
CAE Indust	1585	7⅜	7¼	7⅜
Cal Pow	1200	20¼	19¾	19⅞
Cal P	125	99	99	99
Can Cement	740	25¼	25	25⅛
Can Malt	400	87	87	87
Can Stmp L	779	25½	25½	25½
Can Brew	5913	8	7⅞	7⅞
Can B B	680	39	39	39
Can Br A A	100	14⅛	14⅛	14⅛
C Im Bk C	12430	13⅞	13⅝	13⅝
Can Indst L	310	11⅝	11½	11⅝
Can Int P	355	30½	30	30
Can Int Ur	200	395	395	395
Can Mar	2500	6	5⅝	5⅝
Can P Inv	1450	20⅞	20½	20⅞
Can Pac R	2795	51½	49⅝	50½
Can P R	173	7¾	7¾	7¾
CPR	490	9½	9½	9½
C Petrofina	1002	14⅝	14⅜	14⅝
C vickers	3125	8¼	8	8
Cent Del	2275	15	14⅝	15
Chemcell	4850	6¾	6½	6½
Cominco	465	23	23	23
C Bathurst	7037	17	16	16
C Bath	100	280	280	280
Corpex	100	450	450	450
Crain RL	100	44½	44½	44½
Credit F	103	52	52	52
Cr zell A	600	14	14	14
Dist Seag	1130	41	40⅜	40⅞
Dome Pete	100	53¼	53¼	53¼
Dom Bridge	200	13	13	13
Dom Coal	500	13	13	13
D Corset	200	7¾	7¾	7¾
Dofasco	470	15¼	15	15¼
D Glass	100	8	8	8
Dosco	200	9	9	9
D Stores	140	16	16	16
Dom Text	1760	11⅞	11⅝	11⅞
Domtar	1320	8¾	8½	8½
Donohue	350	5¾	5¾	5¾
Du Pont	450	25½	25½	25½
Falcon	210	96⅜	96⅜	96⅜
Fam Player	190	45½	45	45
Fraser	1395	15	14⅝	14⅝
Fulcrum	5500	300	300	300
Fulcrum	1700	6⅝	6½	6⅝
Glengair	7660	210	200	210
Great B C	135	11⅝	11⅜	11⅜
Great L Pa	1310	15½	15¼	15¼
Hawk Sid	1181	305	300	300
Hollinger	190	27⅜	27⅜	27⅜
Home A	650	20½	20	20
Home B	200	20⅜	20⅜	20⅜
Hud Bay MS	335	55	54¾	55
Husky Oil	1860	21¼	21	21
Husky Dwts	586	12½	12	12
Imp Tob	1770	12⅞	12⅝	12¾
Ind Accept	4865	18	17⅜	18
Int Nickel	681	117½	117½	117½
Int Pap	825	29⅝	29⅝	29⅝
Int Util	1420	37⅝	37¾	37⅝
Int U	700	39	38	39
Inter PL	700	18½	18½	18½
Inves Grp A	350	7⅝	7⅜	7⅜
jama PS	45000	71	70	70
Labatt	6000	14¾	14½	14⅝
Labatt	1225	18⅞	18⅝	18⅞
Lamon A	13000	300	300	300
Laur Fin	500	315	315	315
Laur F	2225	13	13	13
Levy Indust	100	29½	29½	29½
Loblaw A	7900	6¾	6¼	6¼
Loblaw B	400	6¾	6¼	6¼
Loeb M	700	13	13	13
Macmillan	1425	20	19⅞	20
Maritime T	182	18⅞	18⅝	18⅞
Mas Ferg	2519	15⅝	15¼	15¼
Met Stores	70	35	35	35
Molson A	1124	17½	17¼	17½
Molson B	200	17½	17½	17½
Moore Cp	2037	28⅜	28	28¼
Morse A	200	17	17	17
NB Tel	364	12⅜	12⅜	12⅜
Nfld Light	700	9¼	9¼	9¼
Noranda	1799	48⅜	47⅝	47⅝
Nor Cen G	125	10⅞	10⅞	10⅞
NS LP	951	8¾	8½	8½
Oshawa A	410	29¼	29⅛	29⅛
Pac Petrol	1050	18	17⅜	17⅜
Phillips C	1025	8	8	8
Placer	6500	29	29	29
Pow Cor	1200	7½	7½	7½
Price	1895	9	8¾	9
Que N G	2163	11	10¾	11
Que Phone	2755	14⅝	14½	14½
Reitman	100	11¼	11¼	11¼
Rio Algom	246	30½	30½	30½
Rio Alg	75	91	91	91
Rolland	25	70	70	70
Rothmans	1625	24½	22½	23⅝
Royal Bk	3611	14⅞	14⅝	14⅞
Royal Tr	1225	16¼	16	16¼
Salada F	400	8½	8½	8½
Scott Las	1550	18½	17⅜	18½
Shell Can	135	27¾	27¼	27¼
Shell In	2300	12⅞	12⅞	12⅞
Shop Save	505	11	10⅝	11
Simpsons	165	33¼	33	33
Sogemines	100	13⅜	13⅜	13⅜
Southam	150	41½	40½	41½
Steel Can	4750	17½	17¼	17½
Steinbg A	282	16¾	16⅝	16⅝
Texaco Can	350	27	26½	27
Tor Dom	1860	14	13¼	14
Traders G A	600	7½	7½	7½
Trans C PL	570	25¾	25⅜	25⅜
Trans M P	1770	14⅞	14½	14⅝
Utd A P A	560	17	17	17
U Wstbrun	102	5¾	5½	5¾
velcro Ind	4585	44½	43¾	44½
versafood	100	14¾	14⅝	14⅝
Walk GW	1030	31⅝	31½	31⅝
W Coast Tr	5973	21⅝	21½	21¾
Weston A	200	13⅜	13⅜	13⅜
zellers	3315	43½	43¼	43⅝

Canadienne

INDUSTRIES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Am Met Ent	950	340	330	340
Blue Bon	100	270	270	270
Cassidys	100	6½	6½	6½
Comdore	2300	450	425	450
Delta Elect	1400	350	350	350
Domco Ltd	150	8½	8½	8½
Fiscal	100	8	8	8
Gilchrist	100	445	445	445
Inland Chem	100	5½	5½	5½
Inspiratn	400	110	110	110
Kenting	395	30	29½	29¾
Kodiak P	500	90	86	86
Lowney	100	24	24	24
Peace Riv	300	415	415	415
Select Fin	300	200	200	200
Spartan	1150	95	90	90
Superpack	100	9½	9½	9½
Utd Corp B	8000	13¼	13¼	13¼
van D Hout	1650	195	195	195
Agassiz	78700	61	56	56
Arno	1000	4½	4½	4½
Baker	2500	25½	25	25
Bateman	3000	7	6½	6½
Bellechase	1500	7½	7½	7½
Bruce Pres	4000	9	8	9
Bruneau	6000	15½	13½	13½
Burnt Hill	3500	76	71	75
Camflo	18800	74	72	74
Can Mag	1000	20	20	20
Cannon	26600	43	38	40
Carbec	19200	56	49	51
Chemloy	2400	385	375	375
Cominga	500	3	3	3
C Manitob	1000	63	63	63
C Mogador	1000	15	15	15
C Persh	1000	35	35	35
C Que Sm	640	223	215	215
C virginia	8500	82	80	80
C McKin	1000	21	21	21
Credo	500	27	27	27
Crwnbdg	1500	14	14	14
Dauphin	20600	24	21	22
Devils Elb	2500	27	27	27
Dolsan	500	9½	9½	9½
Dom Lease	2500	17	17	17
Dumagam	3000	35	35	35
Duvan Cop	8500	10	9	9
Eagle M	8968	320	310	320
Emp Miner	1000	9	9	9
Fidelity	6000	23	22	23
Fontana	8500	4½	4	4
Fort Relian	7000	42	40	41
Futurity	1000	31	31	31
Glen Lk	2600	235	230	230
Gr W Mine	1000	45	45	45
Guardian	2125	53	53	53
James By	18800	74	72	74
Klena	8625	105	95	95
Mafatch	48250	61	53	59
Merrill	300	180	180	180
Midepsa	1800	215	210	210
Mistango	9500	19	19	19
Mt Pleast	5160	12	12	12
New Form	1000	3½	3½	3½
New Glac	2000	28	26	28
Newrich	1000	11	11	11
Nor Am R	5000	27	26	26
North W C	1000	6½	6½	6½
Opem Exp	8500	27	26	26
Patino	100	18¼	18¼	18¼
Pat Silver	7200	27	25½	26
Paudash	1000	4	4	4
Pennbec	5000	7	6½	6½
Peso Silver	1000	248	240	240
P Potash	2000	6	6	6
Que Ascot	500	4½	4½	4½
Que Explor	2000	19½	18	18
Que Chib	100	42	42	42
Queenstn	6100	21	18	18
Rncheria	1000	13	13	13
Ranger	200	350	350	350
R Am Pete	9600	120	90	93
Rusty Lk	5500	10	9½	10
Stl L Col	400	150	150	150
Sapawe	1500	6½	6½	6½
Shwngn MS	44000	33½	32	33
Silver Sum	2500	16	16	16
Silver Town	7000	48	47	47
South Duf	5300	19	19	19
Stairs Expl	750	17	16	16
Stand Gold	500	14	14	14
Sturgeon	14000	60	50	53
Subeo	2700	225	215	225
Talisman	1000	39	39	39
Tazin	16000	17	17	17
Terrex	28700	68	67	67
Tib Expl	3000	4	4	4
Transtherre	4000	14	14	14
Un Obalski	1200	105	103	103
Westairs M	500	9½	9½	9½
West Hill	500	27	27	27
Wisconsin	8625	25	22½	22½

Total des ventes: Industries: 285,500; Mines et Pétroles: 587,600.

New-York

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
ACF 2.20	90	40⅝	39¾	40½
Addres 1.40	133	61¼	58⅝	59⅛
Admirl	82	19⅛	18¼	18⅝
Alcan Al 1	244	23⅜	22¾	23⅜
Alleg C .30g	49	14¼	13¾	14
Allis Chal 1	437	31¾	29⅛	31
Amerad 3	169	82½	79½	82
A Airlin .80	108	50¼	49¾	49¾
Am Can 2.20	108	50¼	49¾	49¾
A Cyan 1.25	455	23¾	22⅝	23⅜
A Home 1.20	133	55⅞	55	55¼
Am Mot	849	12⅜	11⅝	12
Am Smel 2	137	69	65¼	66⅝

L'aptitude du Canada à satisfaire ses besoins futurs d'énergie semble vraiment sans limite

MONTREAL — L'aptitude du Canada à satisfaire ses besoins futurs d'énergie "semble vraiment sans limite", si on en croit la Banque de Montréal, dans sa Revue des Affaires de mars qui vient de paraître.

"Notre pays est si abondamment pourvu de toutes les sources d'énergie connues, affirme la B de M, que si rien devait jamais empêcher le Canada de parvenir à ses fins, ce ne serait sans doute pas le manque de l'énergie que requiert une société hautement industrialisée".

Malgré l'énormité des réserves existantes, leur éloignement des centres industriels et l'accès facile aux sources étrangères ont abouti à un déficit du commerce international de matières énergétiques du Canada. Ce déficit, d'un sommet de $500 millions en 1951, a été ramené à $155 millions dans les 15 années qui ont suivi, grâce à l'insistance de la politique officielle sur les exportations et à l'amélioration des techniques d'extraction et de transport.

De plus, le Canada a pu satisfaire une plus grande partie de ses besoins d'énergie grâce à la mise en valeur de diverses sources d'énergie.

"Dans les années qui viennent, poursuit la B de M, la nécessité de suppléer à nos ressources hautement développées d'énergie hydro-électrique, par un recours aux usines thermiques d'électricité, est de nature à améliorer les perspectives du charbon.

"Et ce n'est pas seulement à l'intérieur du pays que les progrès technologiques sont de bon augure pour le charbon. Le perfectionnement des techniques de transport... a contribué récemment à la conclusion d'un accord avec le Japon pour la vente de charbon de l'Alberta".

Au cours des dix dernières années, le pétrole a été la cause de la majeure partie du déficit commercial du Canada dans le domaine de l'énergie. Bien que le Canada produise maintenant presque autant de pétrole brut qu'il en consomme, les raffineries du Québec et des Maritimes continuent de s'approvisionner de pétrole importé.

Les réserves canadiennes comprennent non seulement le pétrole classique mais aussi le pétrole des sables bitumineux. "Le potentiel des sables bitumineux, écrit la banque, est formidable; les réserves estimatives de 600 milliards de barils... dépassent le total des réserves classiques de pétrole brut dans le monde".

Tout aussi impressionnantes sont les réserves estimatives de gaz naturel du Canada, qui excèdent 49 trillions de pieds cubes. Au cours des dix dernières années, la production a plus que quadruplé et, en 1967, le marché intérieur en a consommé plus d'un trillion de pieds cubes. Le facteur essentiel, ici, a été la construction de pipelines sur de longues distances pour transporter le gaz vers les marchés de consommation au Canada et aux Etats-Unis.

L'APPORT TECHNOLOGIQUE

"L'industrie de l'énergie électrique, constate la B de M, offre un bel exemple des possibilités de la technologie en face de besoins nouveaux et grandissants. Devant la progression géométrique de la consommation de courant électrique au cours des vingt dernières années, la recherche patiemment poursuivie a amené le perfectionnement des techniques de transmission à très haut voltage et la construction de plus puissants turbo-générateurs".

L'énergie thermique a fait "un apport très considérable" à l'économie canadienne, passant de 7 pour cent de la puissance globale des centrales électriques en 1946 à 68 pour cent en 1967.

"Le Canada n'a pas seulement d'abondantes sources de charbon, de pétrole et de gaz pour alimenter les usines thermiques, mais aussi des réserves prouvées de 210,000 tonnes d'uranium récupérable économiquement, pour alimenter les réacteurs nucléaires".

Et, de conclure la B de M: "Le succès des efforts du Canada dans l'exportation des ressources énergétiques, et la solution de plusieurs des problèmes de transport grâce aux progrès technologiques des dernières années, ont rapproché en quelque sorte la possibilité d'éliminer entièrement le déficit commercial dans ce secteur.

"Quant à l'avenir, grâce aux grands aménagements hydro-électriques en cours, grâce à la prospection qui révèle constamment de nouvelles réserves de gaz naturel et de pétrole, et grâce aux abondantes réserves d'uranium qui sont à la disposition d'une industrie thermo-nucléaire encore dans l'enfance, l'aptitude du Canada à satisfaire ses futurs besoins d'énergie semble vraiment sans limite".

L'Agence MacLaren Publicité se mérite un Coq d'Argent



● VIVE LA PUBLICITE FRANÇAISE! — La compagnie MacLaren Publicité Limitée s'est mérité le grand prix d'argent de la publicité de langue française offert par le Publicité Club de Montréal. Lors du gala qui eut lieu récemment dans un grand hôtel de Montréal, M. Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles du Québec s'apprête ici à remettre le "coq d'argent" à M. Gérard Normandin, vice-président et directeur des services français de MacLaren.

Selon le président de la Federal Saving and Loan

Les principales banques canadiennes sont coupables d'avoir provoqué l'inflation

TORONTO. — (P.C.) — Les principales banques canadiennes à charte, mettant à profit la liberté que leur laissait depuis l'année dernière la Loi amendée des banques, sont coupables d'avoir volontairement provoqué l'inflation de l'économie. C'est l'avis exprimé par M. Oscar Rechtshaffen, président de la Federal Savings and Loan Corp.

Il a déclaré à l'assemblée annuelle des actionnaires que depuis le 1er mai 1967, date de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi des banques, celles-ci ont porté de 3 à 5 p.c. l'intérêt qu'elles donnent sur les comptes d'épargne, soit une augmentation de 66⅔ p.c. L'intérêt qu'elles prélèvent sur les prêts accordés à l'homme d'affaires moyen est passé de 6 à 8½ p.c. soit une augmentation de 40 p.c.

De l'avis de M. Rechtshaffen rien ne justifie cette augmentation de 66⅔ de l'intérêt sur l'épargne, étant donné que ces comptes sont intérieurs et ne sont pas influencés par les taux d'intérêt internationaux.

Les banques prétendent que les épargnants devraient gagner davantage mais l'aumentation sur l'épargne a été de 2 p.c. et celle des intérêts sur les prêts de 2.5 p.c.

"Dans leur enthousiasme à aider les épargnants, les banques n'ont pas oublié d'accroître aussi leur propre marge bénéficiaire de 25 p.c. du total de l'augmentation".

Selon M. Rechtshaffen, la preuve que l'argument des banques est fallacieux, c'est que le Canadien moyen gagne des sous, mais perd des dollars.

"La majorité des Canadiens de moins de 65 ans sont débiteurs et non créanciers, si on compare leurs épargnes liquides à leurs dettes. Ils gagnent davantage, il est vrai, sur leurs petites épargnes, mais ils payent encore plus sur leurs dettes plus importantes.

"D'autre part, les affaires se traitant avec des fonds empruntés, l'augmentation du taux d'intérêt sur les prêts d'affaires se répercute en définitive sur les prix de toutes les marchandises et des services utilisés par tous les Canadiens.

Trois compagnies d'aviation achètent 144 triréactés

NEW YORK. (P.A.) — Eastern Airlines, Trans World Airlines et Airholdings Ltd., de Grande-Bretagne ont annoncé avoir passé des accords avec la Lockheed Aircraft Corp. pour l'achat de 144 triréactés au prix global de $2,160,000,000.

L'avion L-1011 de la Lockheed est mû par trois moteurs à réaction Rolls-Royce.

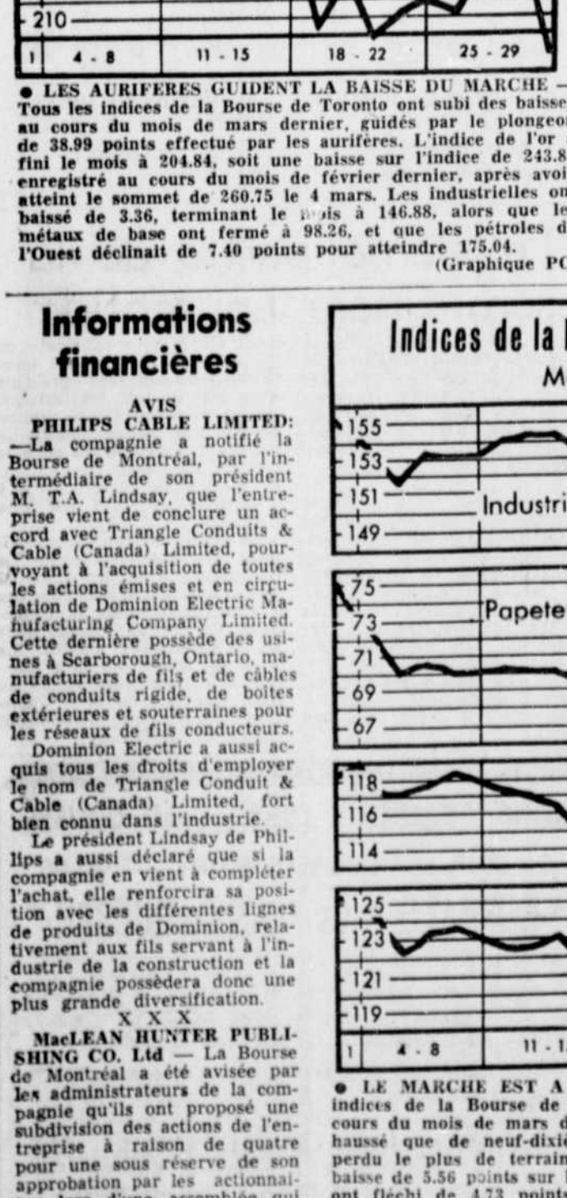
C'est la plus importante commande d'avions commerciaux dans l'histoire et la première rentrée commerciale de Lockheed depuis 1962.

Lockheed annonce qu'à la suite de cette commande, elle lance son programme de production pour livrer en automne de 1971 le premier de ces aérobus qui peuvent transporter de 250 à 275 passagers.

Dans le cadre de cet accord, la Lockheed annonce avoir fait des arrangements par l'intermédiaire de Airholdings pour l'achat en G.-B. de 50 de ces avions qui valent chacun 15 millions de dollars, qu'elle revendra hors des Etats-Unis. Airholdings est une compagnie britannique active dans plusieurs domaines du transport aérien. Elle est la propriété d'intérêts financiers et de compagnies de transport.

C'est la deuxième commande d'aérobus annoncée cette année. American Airlines avait commandé, en février, 25 McDonnell Douglas DC-10, d'une valeur de 400 millions de dollars et pris une option pour 25 autres.

La semaine dernière, Boeing Aircraft Co., fournisseur de la majorité des réactés commerciaux en service dans le monde, a annoncé son entrée dans le domaine de l'aérobus avec son 747-300.



● LES AURIFERES GUIDENT LA BAISSE DU MARCHE — Tous les indices de la Bourse de Toronto ont subi des baisses au cours du mois de mars dernier, guidés par le plongeon de 38.99 points effectué par les aurifères. L'indice de l'or a fini le mois à 204.84, soit une baisse sur l'indice de 243.83 enregistré au cours du mois de février dernier, après avoir atteint le sommet de 260.75 le 4 mars. Les industrielles ont baissé de 3.36, terminant le mois à 146.88, alors que les métaux de base ont fermé à 98.26, et que les pétroles de l'Ouest déclinait de 7.40 points pour atteindre 175.04. (Graphique PC)

Poignées de main

L'étudiant George Borkowski de Harrow, Angleterre, a battu son propre record de poignées de mains. Il en a serré 46,426 en 12 heures, soit 8,926 de plus que l'an dernier.

Informations financières

AVIS

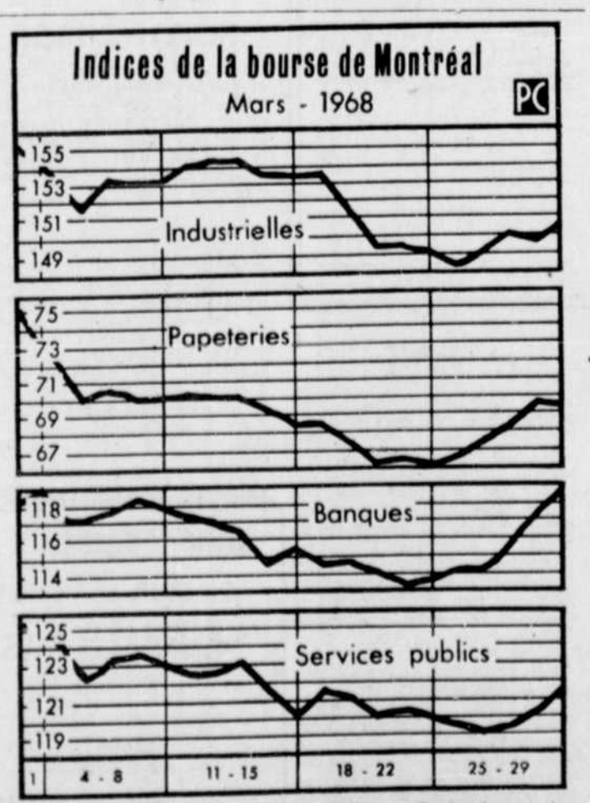
PHILIPS CABLE LIMITED: —La compagnie a notifié la Bourse de Montréal, par l'intermédiaire de son président M. T.A. Lindsay, que l'entreprise vient de conclure un accord avec Triangle Conduits & Cable (Canada) Limited, pourvoyant à l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Dominion Electric Manufacturing Company Limited. Cette dernière possède des usines à Scarborough, Ontario, manufacturiers de fils et de câbles de conduits rigide, de boîtes extérieures et souterraines pour les réseaux de fils conducteurs.

Dominion Electric a aussi acquis tous les droits d'employer le nom de Triangle Conduit & Cable (Canada) Limited, fort bien connu dans l'industrie.

Le président Lindsay de Phillips a aussi déclaré que si la compagnie en vient à compléter l'achat, elle renforcira sa position avec les différentes lignes de produits de Dominion, relativement aux fils servant à l'industrie de la construction et la compagnie possèdera donc une plus grande diversification.

X X X

MacLEAN HUNTER PUBLISHING CO. Ltd — La Bourse de Montréal a été avisée par les administrateurs de la compagnie qu'ils ont proposé une subdivision des actions de l'entreprise à raison de quatre pour une sous réserve de son approbation par les actionnaires lors d'une assemblée qui aura lieu le 9 avril 1968 et de l'émission de lettres patentes supplémentaires.

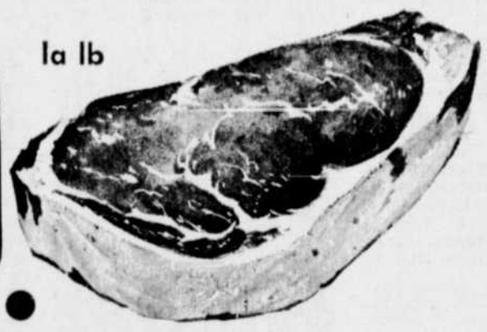


● LE MARCHE EST A LA BAISSE — Trois des quatre indices de la Bourse de Montréal ont subi des baisses au cours du mois de mars dernier, alors que le quatrième n'a haussé que de neuf-dixième de point. Les papeteries ont perdu le plus de terrain, terminant le mois à 69.54, une baisse de 5.56 points sur le mois précédent. Les industrielles ont fléchi de 4.73 points à 150.50, alors que les services publics étaient à la baisse de 4.13 à 121.42. Les banques ont terminé le mois avec la très mince hausse de 0.09 point, à 118.70.

L'UTILE ET L'AGREABLE...
LE PLAISIR DE BIEN MANGER
ET D'ECONOMISER

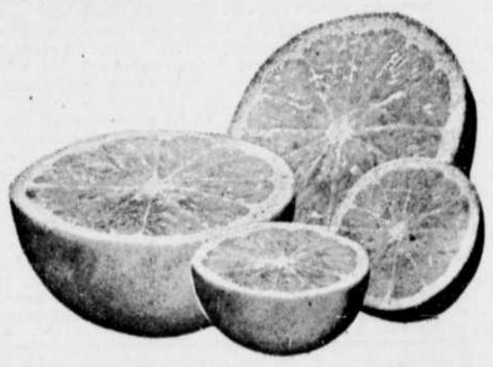
Marché Excel — Unis pour plus bas prix — Groupe des Epiciers NB 60 — Rive-Sud

VIANDE DE CHOIX — Boeuf de l'ouest
ROTI de SPENCER (OEIL DE COTE) TRES TENDRE
89. la lb



SMOKED MEAT COORSH 4 env. 2 oz .89
SAUCISSES FRAICHES MAPLE LEAF PORC, PORC & BOEUF, BOEUF la lb .59

FRUITS & LEGUMES FRAIS
PAMPLEMOUSSES
Floride - gr 56
10 pour .69



CAROTTES NOUVELLES Cello AMERIC. NO 1 5 lbs .59
PIMENTS VERTS CALIFORNIE NO 1 2/.25
COCO AMERIC. NO 1 Chacun .19

DETERSIF POUDRE BREEZE FAMILIAL 1.79
DETERSIF POUDRE BREEZE REGULIER .49
NETTOYEUR, CIREUR DUAL POUR PLANCHER 32 OZ 1.09
CIRE SUCCES PATE SUPER BLANCHE 1 LB .55
BROSSE A DENT PEPSODENT (VALEUR DE .49) GRATIS AVEC ACHAT DENTIFRICE PEPSODENT FAMILIAL .99

POULET DESOSSE ESTA 7 ONCES 2/.69
IDEAL BLE D'INDE CREME FEVES JAUNES COUPEES 19 ONCES 6/1.00
SHORTENING JEWEL 100% HUILE VEGETALE 1 lb .25
SOUPE LIPTON POULET & NOUILLES TOMATE & LEGUMES ENVELOPPES 8/1.00

MARGARINE PARKAY KRAFT 1 livre .37
SAUCE HOT CHICKEN ESTA 13 onces 4/.69
PATATES CHIPS VINAIGRE, DIPS HOSTESS Sac 9 onces .55
POUDING CUIRE JELL-O 3 onces 3/.45
FEVES LARD SAUCE TOMATE LIBBY'S 28 onces 2/.69
DEJEUNER INSTANTANE CARNATION 6 onces .53
NETTOYEUR EVIER BIG FIVE 14 onces 3/.45
SIROP ERABLE CITADELLE 16 onces .59
CHOCOLAT BUD, MACARON, WAFER NEILSON Cello 7 oz 2/.69
LAIT INSTANTANE BONLAC 3 livres $1.19
PRETZELS BAGUETTES CHRISTIE 7½ onces 2/.65
MELANGE GATEAU BLANC, CHOC BETTY CROCKER 19 onces 2/1.89
BEURRE D'ARACHIDES CREMEUX KRAFT 2½ livres .85
GRAISSE PUR LARD TENDERFLAKE 1 livre 3/.59
BISCUITS WHIPPET VIAU 24 biscuits .45

Une série bien balancée va débuter ce soir au Colisée

De la coupe aux lèvres



¼ de finale : 3
½ finale : 3
Finale : 4

Chiffre magique des AS **10**

Supplémentaires en perspective

(Par Jean POULIOT)

Jim Johnson, Larry McKillop et Dick Sarrazin seront dans l'uniforme des As qui présenteront un alignement complet pour la première joute de leur série quart-de-finale trois de cinq contre les Bisons de Buffalo, ce soir, au Colisée. Johnson a été retiré par mesure de prudence lorsqu'il a commencé à boiter lundi soir, mais il était rapide comme l'éclair à la pratique d'hier matin. Larry McKillop a été blessé une seconde fois à l'arche du pied par un cinglage, mais le progrès normal de la guérison rend probable son retour au jeu. Quant à Dick Sarrazin, le protecteur en plastique de son poignet risquait de provoquer l'infection de la peau et il l'a changé pour un plâtre traditionnel qui n'était pas complètement séché lundi.

Vic Stasiuk pourra donc former des trios Gendron—Nolet—Bernier, Drolet — Sarrazin — Wright et Johnson—Paiement —McKillop ou Boutin. Terry Ball retournera à la défense avec John Hanna, et Jim Morrison s'alignera avec Ralph MacSweyn; Roger Pelletier sera en uniforme. C'est Fernand Rivard qui est le choix de Stasiuk pour cet important premier match.

LES BISONS

Buffalo pourra compter aussi sur le retour de ses blessés. Bob Ash, qui a manqué les deux joutes de fin de semaine à la suite d'une blessure subie contre les As vendredi soir, devrait être correct avec un repos de cinq jours. Gerry Ouellette a été victime d'un claquage (charley-horse) et Guy Trottier a eu besoin de neuf points de suture après être tombé sur son coude gauche à Baltimore. Fred Shero a eu des commentaires élogieux pour Wayne Larkin et Sheldon Kannegeisser qui ont joué régulièrement en l'absence des blessé dimanche soir contre Cleveland.

Gilles Villemure qui a obtenu la meilleure moyenne défensive du circuit, même s'il n'a pas joué les 43 parties règlementaires, sera évidemment dans les filets. Il sera protégé par les Hamilton, Ingram, Ash, Blackburn et Kannegeisser. Le joueur-clé de l'attaque des Bisons est le vétéran Michel Labadie, dont l'expérience a permis aux jeunes Dennis Hextall et Dennis Kassian de faire des progrès fantastiques.

L'expérience ne manque pas d'ailleurs sur les autres lignes avec les anciens Barons, Szura, Attwell et Larkin pour diriger les Knibbs, Trottier et Ouellette. Le doyen de l'équipe est toujours Larry Wilson.

LA SAISON

Grâce à leur triomphe de vendredi dernier à Buffalo, les As ont terminé la saison avec quatre victoires, trois défaites et trois nulles contre les Bisons. Ils ont compté 34 buts contre 24.

	Séries	Parties	Points
Floyd Curry	1-1 : .500	4-5 : .444	28-29
Phil Watson	0-1 : .000	2-3 : .400	23-18
Bernard Geoffrion	2-0 : .000	2-8 : .273	30-47
Jack Toupin	0-0 : .000	0-0 : .000	0-0
Fleming Mackell	0-0 : .000	0-0 : .000	0-0
TOTAL :	1-4 : .200	9-16 : .360	81-94

DANS L'OUEST ?

Si l'Association des joueurs est sérieuse dans ses menaces, les séries éliminatoires s'arrêteront encore après la conquête de la coupe Calder cette saison. Le président Jim Morrison a en effet fait savoir que les joueurs de l'Ouest refuseraient de jouer la série contre la ligue Américaine, si l'Association n'est pas reconnue d'ici là par la direction de la ligue Américaine.

Leur supériorité a surtout été évidente au Colisée où ils ont trois victoires et deux nulles — dont une sur un lancer de punition célèbre — et où ils ont marqué 18 buts pour n'en allouer que sept. Les Bisons ont eu 176 minutes de punition contre 156 pour les As, mais la différence a été dans deux punitions de mauvaise conduite. Les joutes ont été plus rudes à Québec qu'à Buffalo, car les deux clubs s'y sont partagé 212 minutes au cachot contre seulement 120 au Memorial Auditorium.

Comme trois joutes ont été nulles entre les deux équipes, il se peut bien que ce soit en période supplémentaire qu'on décide un ou plusieurs matchs de ce quart-de-finale.

Les Bisons ont terminé la saison en beauté ne subissant que deux défaites en dix parties, mais l'une d'elle a été précisément contre les As.

LONGUE COTE

Les As ont une certaine côte à remonter en autant que les éliminatoires sont concernées. Après avoir attendu quatre ans pour assister à leur première joute de la coupe Calder, les amateurs de Québec ont vu les désappointements succéder aux désappointements. Ils espèrent que la jeunesse de l'édition actuelle compensera à son manque d'expérience par une agressivité qui a fait défaut à chaque printemps.

Ce qui a été une période de frustration pour les fervents des As peut devenir une occasion pour Vic Stasiuk de se tailler rapidement une place de choix parmi la listé des instructeurs qui ont dirigé l'équipe locale au cours de ses huit premières saisons. La coupe Calder est l'objectif final, mais des victoires dans une couple de séries suffiraient à le placer tout au haut de la liste que voici et qui couvre le rendement des As dans les séries de post-saison:



ON PEUT LES BATTRE!

"Les Bisons disent qu'ils ont la meilleure défensive de la ligue et ils ont les chiffres pour le prouver. Mais leur avantage défensif est tellement minime sur nous qu'il ne peut pas combler l'écrasante supériorité offensive des As. Si nous pouvons être un tout petit peu plus conscients de notre défensive sans affaiblir notre attaque dévastatrice, nous gagnerons."

Les rivalités Providence-Springfield et Rochester-Hershey n'ont rien de nouveau

Contrairement aux As et aux Bisons qui ne se sont jamais rencontrés dans une série de la coupe Calder, les participants aux deux autres séries peuvent jeter un coup d'oeil dans le passé et y trouver des occasions de saine rivalité.

Rochester-Hershey

Les Américains et les Bears se sont affrontés une fois et ça ne fait pas tellement longtemps, puisqu'il s'agit de la finale du printemps 1965. Rochester avait alors remporté la coupe Calder en cinq joutes par 2-1, 8-3, 2-5, 3-2 et 6-2.

Comme les deux équipes étaient dans des divisions différentes cette saison, ils ne se sont rencontrés que huit fois, ce qui signifie qu'ils pourraient presque jouer une nouvelle saison si leur semi-finale se rend à la limite de sept joutes. Hershey est allé arracher une joute à Rochester ou l'équipe gagnante a toujours marqué au moins sept buts: 8-6, 9-2 et 7-1 pour les Américains et 7-1 pour les Bears. A Hershey par contre, trois des quatre matches ont été serrées. Les Bears ont triomphé par 2-1, 4-1 et 7-1 avant que l'équipe de Joe Crozier ne remporte la dernière joute de la saison par 4 à 2.

Springfield-Providence

Les Reds de Providence et ceux qui s'appelaient alors les Indiens de Springfield se sont affrontés trois fois dans l'histoire des séries de la Coupe Calder. En 1937, Springfield avait remporté un quart-de-finale deux-de-trois par 1-0, 1-2 et 5-4, puis Providence prit sa revanche dans une série identique en 1950, triomphant par 6-4 et 5-2. Enfin, en 1960 la super-équipe des Indiens avait gagné une semi-finale quatre de sept en cinq joutes, par 3-1, 2-1, 6-7, 4-3 et 5-3.

Les deux villes de la Nouvelle-Angleterre ont une rivalité naturelle par suite de leur proximité (80 milles). A chaque année, les joueurs de la saison régulière entre les deux équipes comptent pour le trophée Filmore remporté cette année par les Kings, grâce à un match nul de 2-2 à Providence.

En effet, toutes les autres joutes ont été remportées par l'équipe locale. Springfield a triomphé chez lui par 8-2, 4-3, 5-3, 4-2 et 7-2, alors que Providence triomphait à l'Auditorium du Rhode Island par 7-4, 8-3, 7-6 et 3-1.

Rappelons que le vainqueur de cette série fera ensuite face au gagnant de la ronde Québec-Buffalo en semi-finale.

Le hockey mineur est également dans l'ambiance des éliminatoires



HIER

Ligue Junior A d'Ontario
Semi-finales 4 de 7

Montréal 1, Niagara 8
(Niagara mène 3-1)
Kitchener 5, Hamilton 3
(Kitchener mène 3-1)

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

Semi-finale 4 de 7
Hershey à Rochester
(première partie)

Quart-de-finale 3 de 5
Buffalo à Québec, 8.05 hres
Providence à Springfield
(premières parties)

Ligue Junior A d'Ontario
Semi-finale 4 de 7

Niagara à Montréal
(Niagara mène 3-1)

Détail Junior A Provincial
Finale 3 de 5

Drummondville à Verdun
(Verdun mène 2-1)

Ligue Laurentide
Semi-finale 3 de 5

Montmorency à G. H. Roy. 8h.30
(série égale 1-1)

Le Parc St-Sacrement chez les bantams et les pee wee (s) et les Loisirs Ste-Odile chez les mosquitos ont atteint les grandes finales du tournoi mineur de hockey du Service des Loisirs et des Parcs de la ville de Québec.

Hier, dans la catégorie mosquito, à l'arena du Parc Victoria, les Loisirs de Ste-Odile, dirigés par Jean-Eudes Lapointe l'ont emporté sur le Parc St-Sacrement par le compte de 4 à 1, pour remporter le championnat de la section des Parcs de Québec et passer en grande finale contre le vainqueur de la rencontre Loisirs Stadacona — Loisirs Notre-Dame de la Garde, qui sera présentée demain soir, à 6.00 heures, à l'arena du Parc Victoria. Louis Genesse a dé nouveau dirigé l'attaque des vainqueurs en marquant 2 buts. Jacques Emond et Denis Genesse ont été les autres compteurs. Pour le Parc St-Sacrement, Denis Marois a été le compteur.

Dans la catégorie pee wee, le Parc St-Sacrement disposé du Parc Dollard par le compte de 5 à 1 pour se mériter le championnat des parcs tout en passant dans la grande finale du tournoi. Frank Dollard a compté deux fois pour les protégés de Claude Regnière et Jean-Paul Audy puis Alain Verge, Richard Coulombe et John Deveaux ont été les autres compteurs. Denis Gagnon a marqué le seul but des joueurs de Serge Boucher. St-Sacrement rencontrera maintenant le vainqueur de la finale des séries paroissiales St-François d'Assise — Parc Marchand.

Dans la catégorie bantam, il a fallu jouer 2 minutes et 46 secondes de temps supplémentaire pour connaître un vainqueur et Daniel Drolet a marqué ce but victorieux qui a donné un gain de 7 à 6 au Parc St-Sacrement sur le Parc Dollard. Pour Daniel Drolet, il s'agissait de son deuxième but de la soirée. Guy Houde a aussi compté 2 buts pour les joueurs de Jean-Guy Dufour et Lucien Goulet. Les autres compteurs furent Patrick Labalette, Pierre Rouillard et Jacques Gauvin. Pour les perdants qui ont lutté farouchement jusqu'à la toute fin de la rencontre, Jean-Pierre Laroche a marqué 3 buts et les autres buts ont été réussis par Jacques Rigali, Rénald Harton et Guy Deschênes. Le Parc St-Sacrement rencontrera maintenant en grande finale du tournoi, le vainqueur de la rencontre Patro Laval — St-François d'Assise.

Au terme de chacune de ces rencontres, un trophée Ville de Québec fut décerné au capitaine des équipes championnes.

Les activités se poursuivront tous les soirs de la semaine à l'arena du Parc Victoria avec les rencontres St-François d'Assise contre Parc Marchand chez les pee wee, Patro Laval contre St-François d'Assise chez les bantam puis Stadacona contre Notre-Dame de Grâce chez les mosquitos.

Autre victoire des pee wee de Ste-Foy

Toujours dirigés par Brian Turpin, les pee wee de Ste-Foy ont pris part à un tournoi invitation de Rimouski et l'ont emporté. Quatre équipes étaient engagées dans cette compétition; une de Charlesbourg, un second club de Ste-Foy et les porte-couleurs de Rimouski au dernier tournoi international.

La formation No 1 de Ste-Foy a tout d'abord battu celle de Charlesbourg par 7 à 1 puis gagna la finale par 3-2 aux dépens des pee wee locaux pilotés par Jules Blais.

Ste-Foy a par ailleurs remporté le trophée "John F. Kennedy", à la suite d'un voyage à Boston où un match avec les jeunes Bruins se termina par un pointage de 2-2. La victoire étant accordée au total des points, Ste-Foy qui avait remporté le premier match disputé au Colisée par 4 à 2 a donc gagné la série par 6-4. Avant de revenir à Ste-Foy, le club de Brian Turpin avait également disposé d'un club d'étoiles de pee wee bostonnais par 4 à 1.

BOXE

MONTREAL (PC) Al Décarie, de Montréal, a été nommé gérant de l'équipe de quatre boxeurs canadiens aux Jeux olympiques de Mexico. Les essais olympiques auront lieu à Edmonton du 16 au 18 mai. En raison du manque de fonds, le Canada devra se contenter de quatre boxeurs, négligeant ainsi les autres catégories.

Confrontation des chiffres entre les As et les B ons

A QUEBEC

BISONS

	B	A	Pts.
Hamilton	1	1	2
Henry	1	1	2
Hextall	1	1	2
Labadie	0	2	2
Atwell	1	0	1
Szura	1	0	1
Kannegeiser	1	0	1
Jones	1	0	1
Ingram	0	1	1
Knibbs	0	1	1
Blackburn	0	1	1
Wilson	0	1	1
TOTAL:	7	9	16

1er BUT DE LA JOUTE
JONES.

BUT GAGNANT
AUCUN.

AS

	B	A	Pts.
Gendron	1	7	8
Lacroix	6	1	7
Johnson	1	4	5
Boutin	0	5	5
Wright	3	1	4
Nolet	1	3	4
Paiement	1	2	3
Sarrazin	2	0	2
McKillop	1	1	2
McSweyn	0	2	2
Courcy	0	2	2
Ball	0	2	2
Morrison	1	0	1
Pelletier	1	0	1
Bernier	0	1	1
TOTAL:	18	34	52

1er BUT DE LA JOUTE
Lacroix (2), Sarrazin (2)

BUTS GAGNANTS
Lacroix, Wright, Gendron.

A BUFFALO

BISONS

	B	A	Pts.
Trottier	3	2	5
Ingram	2	3	5
Ouellette	1	4	5
Knibbs	2	2	4
Jones	2	2	4
Szura	0	4	4
Henry	2	1	3
Kassian	2	1	3
Hamilton	1	2	3
Mickey	1	1	2
Blackburn	0	2	2
Larkin	0	2	2
Atwell	0	2	2
Kennegeiser	1	0	1
Labadie	0	1	1
Wilson	0	1	1
Hextall	0	1	1
Ash	0	1	1
TOTAL:	17	32	44

1er BUT DE LA JOUTE
Ingram Hamilton Henry 2

BUTS GAGNANTS
Kassian, Trottier ,Henry.

AS

	B	A	Pts.
Nolet	4	3	7
Gendron	2	3	5
Lacroix	0	5	5
Wright	2	2	4
Paiement	1	3	4
Johnson	2	1	3
Sarrazin	1	2	3
Boutin	2	0	2
Bernier	1	1	2
Ball	0	2	2
McKillop	0	2	2
Courcy	1	0	1
Hanna	0	1	1
McSweyn	0	1	1
TOTAL	16	26	42

1er BUT DE LA JOUTE
NOLET.

BUT GAGNANT
NOLET.

Coquetel sportif

BOXE

MILAN (AFP) — Le championnat du monde des moyens juniors entre le Coréen Kim Soo Ki et l'Italien Sandro Mazinghi aura lieu comme prévu, le 22 mai, à Milan ou Rome. C'est ce qu'a indiqué M. Vittorio Strumolo, promoteur milanais qui a indiqué qu'il avait reçu de la W.A.B. un télégramme l'autorisant à organiser ce championnat.

— 0 —

ATHLETISME

JOHANNESBURG (AFP) — Le sprinteur sud-africain Paul Nash a égalé hier, le record du monde des 100 mètres en 10" au cours d'une réunion d'athlétisme qui s'est déroulée à Krugersdorp, dans le sud Transvaal. Le record ayant été égalé par vent presque nul, les autorités de la fédération sud-africaine vont demander à la fédération internationale l'homologation de ce temps comme record du monde et comme record d'Afrique du Sud.

TENNIS

MOSCOU (AFP) — La fédération de tennis de l'URSS est opposée à la création, en Union Soviétique, d'une catégorie de joueurs, dits "autorisés", telle qu'elle a été décidée la semaine dernière lors de l'assemblée générale de la fédération internationale, apprend-on dans les milieux sportifs de Moscou. Cette décision était à prévoir, ajoute-t-on dans ces milieux, puisque l'URSS et tous les pays de l'Est en général se sont opposés aux décisions de la fédération internationale relatives à l'organisation des tournois omnium.

— 0 —

TENNIS

BARCELONE (AFP) — "L'Espagne n'organisera aucun tournoi omnium cette saison et nous n'avons pas encore décidé si nous autoriserons les Espagnols à participer à de tels tournois", a déclaré le marquis de Cabanes, président de la fédération espagnole de tennis.

Finales Q.M.H.A.

Deux équipes de la région de Québec participeront aux finales privinciales de la Q.M.H.A. à Montréal, en fin de semaine.

Le B'nai B'rith s'est qualifié dans la catégorie midget, en disposant des Eperviers de Sherbrooke par 6 à 1. Pierre Ratté a enfilé trois buts et récolté une assistance. Gilles Boulanger a eu un but et deux aides et Serge Larochelle fut l'autre compteur. Le commentateur sherbrookois du journal "La Tribune" a qualifié l'équipe québecoise de "véritable modèle où règne l'esprit d'équipe et de discipline, qui a fourni un jeu de position digne d'un club de grande classe".

Dans la classe mosquito, le Duberger a eu raison des Sénateurs de Sherbrooke par 3 à 2. Marc Ouellette, Michel Turgeon et Mario Gariépy ont compté. Les deux perdants ont été Rimouski battu 11-0 dans la section juvénile et Lauzon éliminé 5-2. Il n'y avait aucune équipe québecoise dans la division pee-wee.

TENNIS

Un revirement complet s'est produit dans les deux derniers matches de la fin de semaine alors que deux des équipes qui étaient menacées de ne pas détailler ont enregistré des victoires importantes. C'est ainsi que le Winter Club a vaincu le A.E.C. 11 à 1 et pour la première fois en cinq ans une équipe a gagné tous les matches soit pour un total de 12 points, le Limoilou défaisant la Rive-Sud 12 à 0.

Il ne reste donc plus qu'un match alors que le A.E.C. visitera la Rive-Sud ce soir.

Le A.E.C. est grandement menacé de ne pas prendre part aux éliminatoires de la ligue de tennis intérieur O'Keefe qui débuteront la semaine prochaine. Il a besoin de 9 points pour finir ex aequo avec le Beauport.

Voici le classement :

	P.J.	Pts	Moy.
Limoilou	16	99	6.18
Winter Club	16	96	6.00
Rive-Sud	15	94	6.26
Beauport	16	94	5.87
A.E.C.	15	85	5.60

Troisième partie de la semi-finale Laurentide

On attend une foule record ce soir à l'Aréna du Parc Victoria, alors que le G.-H. Roy et le Montmorency en viendront aux prises. Il s'agira de la troisième partie de la semi-finale, chaque équipe ayant remporté chacun 1 victoire.

Les 2 clubs seront au grand complet et le G.-H. Roy misera notamment sur Michel et André Roy, Guy Morel et Yves Denault. Pour le Montmorency, Benoit Laforest et Roméo Laforest demeurent les chefs de file. Les 2 cerbères en présence ont une moyenne pratiquement identique et leur style est des plus spectaculaires.

Jeudi dernier, le G.-H. Roy avait égalé la série, avec une victoire de 7 à 6. Cette partie avait été la plus enlevante de la saison, et plus de 400 spectateurs avaient été présents d'un duel de tous les instants. En aucun moment, une équipe ne prit une avance supérieure à 1 point : la première période prit fin 3 à 2 pour Montmorency. Le compte était de 5 à 4 à la deuxième, et 7 à 6 à la troisième.

Ce soir, une feuille-statistiques sera distribuée parmi les spectateurs. Ainsi, les amateurs auront une vue d'ensemble des 2 alignements, plus le rendement de chaque joueur, dans les 2 premières parties. La joute est très importante, puisque le perdant sera acculé au mur. Une fois de plus, rudesse et combativité affronteront vitesse et savoir-faire.

Dates des principaux tournois de golf régionaux durant 1968

DATE DES PRINCIPAUX — 2 — 3 col ind. — DATE DES PRINCIPAUX — 2 — 3 col ind. —

Tout en publiant le calendrier de ses propres tournois, le club de golf du Lac Beauport a dressé la liste des compétitions susceptibles d'intéresser les golfeurs de la région québécoise au cours du prochain été. Voici ces détails :

TOURNOIS DU CLUB DE GOLF LAC BEAUPORT

Mai	25	Samedi	Ouverture officielle, invitation des directeurs, Tournoi Président vs Vice-Présidents
Juin	8	Samedi	Début de la semaine du golf pour les juniors
Juin	22	Samedi	Tournoi "DUO", Gaston Villeneuve, Georges Rousseau
Juin	24	Lundi	Qualification "Match Play", classes "A", "B", "C", hommes 1ère ronde doit se terminer avant le 14 juillet 2e ronde doit se terminer avant le 28 juillet La ronde finale doit avoir lieu avant le 17 août
Juin	29	Samedi	Qualification "Match Play", classes "A", "B", "C", femmes 1ère ronde doit se terminer avant le 13 juillet 2e ronde doit se terminer avant le 27 juillet La ronde finale doit avoir lieu avant le 3 août
Juillet	6	Samedi	Tournoi mixte, "Clément Monfette"
Juillet	13	Samedi	Calcutta Mixte, tournoi du club, Robert Simard
Juillet	19	Vendredi	Lac Beauport "Field Day", classes "A", "B", "C"
Juillet	22	Lundi	Lac Beauport, journée des juniors
Août	3	Samedi	Lac Beauport, qualification tournoi "Syndicat"
Août	3	Samedi	Championnat du club, "Medal Play", classes "A", "B", "C"
Août	10	Samedi	Championnat féminin, "Medal Play", classes "A", "B", "C"
Septembre	7	Samedi	Championnat d'automne "O'Keefe", classes "A", "B"
Septembre	8	Dimanche	Championnat d'automne "O'Keefe", classe "C"
Octobre	6	Dimanche	"Tole Open" Roch Villeneuve

TOURNOIS DES AUTRES CLUBS DE LA REGION DE QUEBEC

Juin	2	Dimanche	Ile d'Orléans, "Field Day", 0 à 15 handicaps
Juin	9	Dimanche	Lévis, "Match Play", interclub
Juin	15	Samedi	Lévis, Championnat du printemps, classes "A", "B", "C"
Juin	21	Vendredi	Royal Québec, "Field Day", classes "A", "B", "C"
Juin	29	Samedi	Donnacona, "Field Day", 0 à 15 handicaps
Juillet	5	Vendredi	Royal Québec, "Duc de Kent", 0 à 5 handicaps
Juillet	6	Samedi	Le même tournoi se continue au même endroit
Juillet	20	Samedi	Lorette, Championnat mixte, Québec district
Juillet	27	Samedi	Alpin, "Field Day", classes "A", "B", "C"
Août	10	Samedi	Lévis, "Field Day", classes "A", "B", "C"
Août	23	Vendredi	Lorette, "Field Day", classes "A", "B", "C"
Août	24	Samedi	Royal Québec, Tournoi "Syndicat"
Août	25	Dimanche	Le même tournoi se continue au même endroit
Août	31	Dimanche	Charlevoix Open
Septembre	1	Dimanche	Le même tournoi se continue au même endroit
Septembre	6	Vendredi	Cap Rouge, "Field Day", classes "A", "B", "C"
Septembre	14	Samedi	Courville, Tournoi "Dow" classe "C"
Septembre	15	Dimanche	Courville, Tournoi "Dow" classes "A", "B"

SERIE "CALDER" 1968 — AU COLISEE

CE SOIR et VENDREDI SOIR — 8h.05

*** BUFFALO * vs * AS de QUEBEC ***

— Billets (Att. No 1 et No 2) en vente au Colisée AUJOURD'HUI jusqu'à la joute; JEUDI de 9 a.m. à 4.30 p.m.; VENDREDI, de 9 a.m. à la joute.

— Date-limite pour réclamer les billets de saison : l'heure de Chaque Joute.

RESERVES : Loges $4.00 - Mezz. $3.25 et $2.75
Balcon $2.35 — Enfants et Etudiants $1.75
(Taxe et Charge de Service Incluses.

Les Bruins peuvent donner du fil à retordre aux Canadiens

MONTREAL (PC) — Les preneurs aux livres sont incertains parce qu'il n'y a pas tellement de différences entre les Canadiens de Montréal et les Bruins de Boston qui commenceront leur série éliminatoire, 4 de 7, de la LNH ici jeudi soir.

Les deux clubs ont divisé les honneurs au cours de la saison régulière, remportant trois victoires locales et deux autres à l'étranger.

Le premier match débutera à 9h. p. m. et sera télédiffusé par Radio-Canada à partir de 9h.30.

Le pilote Toe Blake, des Canadiens, est heureux du fait que ses protégés n'aient pas été établis grand favoris comme par le passé, prévoyant lui-même une dure série.

En vue de ce duel rude, les Canadiens ont tenu un long exercice de 90 minutes hier avant-midi avant de retourner dans leur retraite de Val David, dans les Laurentides, où ils habiteront pendant toute les séries éliminatoires jusqu'à ce qu'ils remportent la coupe Stanley pour la 8e fois au profit de Blake ou qu'ils soient éliminés.

Par ailleurs, Blake était heureux que la saison régulière soit terminée, ce qui lui permettra maintenant de préparer mentalement les siens pour les séries.

Tous présents

Le vétéran Lorne Worsley était de retour dans les filets après avoir subi une blessure à l'aine avant le match de samedi soir. Il semblait en bonne condition.

D'autre part, les défenseurs Ted Harris et Terry Harper, blessés à Boston le 17 mars, étaient également de retour et devraient s'aligner régulièrement jeudi.

Il ne faut pas négliger la présence de Henri Richard, qui, selon Blake n'a besoin que d'un but dès le premier match de la série pour retrouver confiance en lui-même.

Après avoir raté le premier exercice lundi en raison de la maladie de son père à Victoriaville, Jean Béliveau a participé à l'entraînement hier matin. Son père a subi une légère crise cardiaque en fin de semaine et il se remet très bien.

Les Canadiens pourront compter sur beaucoup de réservistes en cas de blessures aux joueurs réguliers, soit sur le gardien Ernie Wakely, le défenseur Bryan Watson et le centre Gary Manahan, du Houston.

Serge Savard affiche un oeil au beurre noir à la suite d'un lancer au visage.

Claude Larose et Carol Vadnais sont également disponibles.

Les équipes peuvent aligner 17 joueurs, plus deux gardiens de but, pendant les séries, soit un joueur de plus que lors du calendrier régulier.

Statistiques individuelles des joueurs de la L.N.H.

DIVISION EST

	PJ	B	A	Pts	Pn
Mikita, Chicago	72	40	47	87	14
Esposito, Boston	74	35	49	84	21
Howe, Détroit	74	39	43	82	53
Ratelle, New York	74	32	46	78	18
Gilbert, New York	73	29	48	77	12
Hull, Chicago	71	44	31	75	39
Ullman, Détroit	58	30	25	55	26
Toronto	13	5	11	16	2
Total	71	35	36	71	28
Delvecchio, Détroit	74	22	48	70	14
Bucyk, Boston	72	30	39	69	8
Wharram, Chicago	74	27	42	69	18
Béliveau, Montréal	59	31	37	68	28
McKenzie, Boston	74	28	38	66	107
Goyette, New York	73	25	40	65	10
Rousseau, Montréal	74	19	46	65	47
Stanfield, Boston	73	20	44	64	10
Walton, Toronto	73	30	30	60	48
Cournoyer, Montréal	64	28	32	60	23
Nevin, New York	74	28	30	58	20
Hodge, Boston	74	25	31	56	31
Prentice, Détroit	69	17	38	55	42
Hampson, Détroit	37	9	18	27	10
Oakland	34	8	19	27	4
Total	71	17	37	54	14
Mohns, Chicago	65	24	29	53	53
Mahovlich, Toronto	50	19	17	36	30
Détroit	13	7	9	16	2
Total	63	26	26	52	32
Tremblay, Montréal	71	23	28	51	8
Pulford, Toronto	74	20	30	50	40
Williams, Boston	68	18	32	50	14
Sanderson, Boston	71	24	25	49	98
Marshall, New York	70	19	30	49	8
Ellis ,Toronto	74	28	20	48	8
Keon, Toronto	67	11	37	48	4
Duff, Montréal	66	25	21	46	21
F. Smith, Détroit	57	18	21	39	14
Toronto	6	6	1	7	0
Total	63	24	22	46	14
Backstrom, Montréal	70	20	25	45	14
Henderson, Détroit	50	13	20	33	35
Toronto	13	5	6	11	8
Total	63	18	26	44	43
Provost, Montréal	73	14	30	44	26
Green, Boston	72	7	36	43	133
Shack, Boston	69	23	19	42	107
Lemaire, Montréal	69	22	20	42	16
Bergman, Détroit	74	13	28	41	109
Hadfield, New York	59	20	19	39	45
MacGregor, Détroit	71	15	24	39	13
G. Jarrett, Détroit	68	18	20	38	20
Stapleton, Chicago	67	4	34	38	34
Oliver, Toronto	74	16	21	37	18
Pilote, Chicago	74	1	36	37	69
Westfall, Boston	73	14	22	36	38
Nesterenko, Chicago	71	11	25	36	37
Martin, Chicago	63	16	19	35	36
Kurtenbach, N.-Y.	73	15	20	35	82
Neilson, New York	67	6	29	35	60
Armstrong, Toronto	62	13	21	34	4
D. Hull, Chicago	74	18	15	33	34
Ferguson, Mtréal	61	15	18	33	117
Douglas, Oakland	40	4	11	15	80
Détroit	36	7	10	17	46
Total	76	11	21	32	126
Orr, Boston	46	11	20	31	63
Stemkowski, Tor.	60	7	15	22	82
Détroit	13	3	6	9	4
Total	73	10	21	31	86
JC Tremblay Mtréal	73	4	26	30	18
Howell, N.-York	74	5	24	29	62
Pappin, Toronto	58	13	15	28	37
Richard, Montréal	54	9	19	28	16
Horton, Toronto	69	4	23	27	82
D. Smith, Boston	74	4	23	27	65
Stewart, St-Louis	19	7	5	12	11
New York	55	7	7	14	19
Total	74	14	12	26	30
Brown, New York	74	1	25	26	83
Conacher, Toronto	64	11	14	25	31
Laperrière, Mtréal	72	4	21	25	84
Fleming, New York	73	17	7	24	132
C. Maki, Chicago	60	8	16	24	4
D. Jarrett, Chicago	74	4	19	23	48
Geoffrion, New Y.	58	5	16	21	11
T. Harris, Montréal	67	5	16	21	78
Marotte, Chicago	73	0	21	21	122
Henry, New York	36	8	12	20	0
Sather, Boston	65	8	12	20	34
L. Hillman, Toronto	55	3	17	20	13
Pronovost, Toronto	70	3	17	20	48
Carleton, Toronto	65	8	11	19	34
Young, Détroit	62	2	17	19	112
Roberts, Détroit	38	8	9	17	12
Unger, Toronto	15	1	1	2	4
Détroit	13	5	10	15	2
Total	28	6	11	17	6
Seiling, New York	71	5	11	16	44
Crashley, Détroit	57	2	14	16	18
Awrey, Boston	74	3	12	15	150
Savard, Montréal	67	2	13	15	34
Stanley, Toronto	64	1	13	14	16
Krake, Boston	68	5	7	12	13
Doak, Boston	59	2	10	12	100
Redmond, Montréal	41	6	5	11	4
Peters, Détroit	45	5	6	11	8
Harper, Montréal	57	3	8	11	66
P. Mahovlich, Dét.	15	6	4	10	13
W. Maki, Chicago	49	5	5	10	32
Terbenche, Chicago	68	3	7	10	8
Rupp, Toronto	71	1	8	9	42
Attwell, St-Louis	18	1	7	8	6
New York	3	0	0	0	2
Total	21	1	7	8	8
Grant, Montréal	22	3	4	7	10
Jeffrey, New York	47	2	4	6	15
Schmautz, Chicago	13	3	2	5	6
Orban, Chicago	50	3	2	5	17
D. Harris, Min.	22	1	4	5	4
Toronto	4	0	0	0	0
Total	26	1	4	5	4
W. Hillman, N.-Y.	62	0	5	5	46
Byers, Toronto	10	2	2	4	0
Lonsberry, Boston	19	2	2	4	12
Marsh, Détroit	6	1	3	4	4
Cashman, Boston	12	0	4	4	2
Reid, Chicago	57	0	4	4	25
Libett, Détroit	22	2	1	3	12
Goyer, Chicago	40	1	2	3	4
Pelyk, Toronto	24	0	3	3	55
Falkenburg, Détroit	20	0	3	3	10
Watson, Détroit	61	0	3	3	87
Anderson, Détroit	18	2	0	2	13
Vadnais, Montréal	31	1	1	2	31
Mickey, New York	4	0	2	2	0
Cheevers, Boston	47	0	2	2	8
T. Martin, Toronto	3	1	0	1	0
McKenny, Toronto	5	1	0	1	0
Arbour, Boston	4	0	1	1	11
Shelton, Chicago	5	0	1	1	2
Spencer, Détroit	5	0	1	1	4
Murphy, Boston	12	0	1	1	4
Godfrey, Détroit	12	0	1	1	0
B. Watson, Mtréal	12	0	1	1	9
Bower, Toronto	42	0	1	1	14
Richardson, Détroit	1	0	0	0	0
Lawson, Détroit	1	0	0	0	0
Head, Détroit	1	0	0	0	0
Powis, Chicago	2	0	0	0	0
Hamilton, N. York	2	0	0	0	0
Tkaczuk, New York	2	0	0	0	0
McCann, Détroit	2	0	0	0	0
Hinse, Toronto	4	0	0	0	0
Monahan, Montréal	11	0	0	0	8
Gibbs, Boston	16	0	0	0	2
Sly, Toronto	17	0	0	0	4
Crozier, Détroit	34	0	0	0	2
Vachon, Montréal	39	0	0	0	2
Worsley, Montréal	40	0	0	0	10
Gamble, Toronto	41	0	0	0	2
Giacomin, N. York	66	0	0	0	4

DIVISION OUEST

	PJ	B	A	Pts	Pn
Bathgate, Pitts.	74	20	39	59	55
Joyal, Los Angeles	74	23	34	57	20
Connelly, Minn	74	25	31	56	31
Berenson, New Y.	19	2	1	3	2
St-Louis	55	22	29	51	22
Total	74	24	30	54	24
Cullen, Min.	67	28	25	53	18
Boudrias, Min.	74	18	35	53	42
Meinyk, St-Louis	73	15	35	50	14
Angotti, Phil.	70	12	37	49	35
Balon, Min.	73	15	32	47	84
McMahon, Min.	74	14	33	47	71
Flett, Los Angeles	73	26	20	46	97
L. MacDonald, L. A.	74	21	23	44	12
Ehman, Oakland	73	19	25	44	20
McDonald, Pitt.	74	22	21	43	38
Dornhoefer, Phil.	65	13	30	43	134
Rochefort, Phil.	74	21	21	42	16
P. MacDonald, Min.	69	19	23	42	22
Stratton, Pitts.	58	16	21	37	16
Philadelphie	12	0	4	4	4
Total	70	16	25	41	20
Hicke, Oakland	52	21	19	40	32
Irvine, Los Angeles	73	18	22	40	26
Labossière, L. Ang.	68	13	27	40	31
Schinkel, Pitts.	57	14	25	39	19
White, Los Ang.	74	11	27	38	100
Ingarfield, Pitt.	50	15	2	37	12
Roberts, St-Louis	74	14	23	37	66
Hoekstra, Phil.	70	15	21	36	6
R. Lemieux, L. Ang	74	12	23	35	60
Burns, Oakland	73	9	26	35	20
Fonteyne, Pitt.	69	6	28	34	0
Ubriaco, Pitt.	65	18	15	33	16
Goldsworthy, Min.	68	14	19	33	68
Power, Oakland	74	13	20	33	44
Price, Pitts.	70	6	27	33	48
St-Marseille, St-Ls	57	16	16	32	12
Andrea, Pitts.	65	11	21	32	0
Selby, Phil.	56	15	15	30	24
Sutherland, Phil.	60	20	9	29	6
B. Harris, Oakland	62	12	17	29	2
McKenney, St-Louis	39	9	20	28	4
Blackburn, Phil.	67	9	20	29	23
Crisp, St-Louis	74	9	20	29	10
Dea, Pitt.	73	16	12	28	6
Kennedy, Phil.	73	10	18	28	130
Parise, Toronto	1	0	1	1	0
Minnesota	42	11	15	26	27
Total	43	11	16	27	27
K. McCreary, Pitt.	70	14	12	26	44
B. McCreary, St-Ls	70	13	13	26	22
Hannigan, Phil.	65	11	15	26	36
Laforge, Phil.	63	9	16	25	36
Ménard, Los Ang.	35	9	15	24	32
Cahan, Oakland	74	9	15	24	80
Sabourin, St-Louis	50	13	10	23	50
H. Hughes, L. Ang.	74	9	14	23	20
Wall, Los Angeles	71	5	18	23	66
Caron, Oakland	58	9	13	22	18
Boivin, Pits.	73	9	13	22	74
Miszuk, Phil.	74	5	17	22	79
Campbell, Los Ang	43	8	15	21	16
Woytowich, Min.	66	4	17	21	63
Keenan, St-Louis	40	12	8	20	4
Collins, Min.	71	9	11	20	41
Hicks, Phil.	32	2	7	9	6
Pitts.	15	4	7	11	2
Total	47	6	14	20	8
B. Plager, St-Ls	49	5	15	20	153
Brenneman, Détroit	9	0	2	2	0
Oakland	31	10	7	17	14
Total	40	10	9	19	14
B. Smith, Los Ang	58	10	9	19	33
Dillabough, Pitts.	47	7	12	19	18
Popein, Oakland	47	5	14	19	12
Watson, Phil.	73	5	14	19	56
Swarbrick, Oakland	49	12	5	18	62
Robinson, Los Ang	34	9	9	18	6
Shock, St-Louis	55	9	9	18	17
Rivard, Pitts.	27	5	12	17	4
Marcetta, Min.	36	4	13	17	6
Van Impe, Phil.	67	4	13	17	141
Rolfe, Los Ang.	68	3	13	16	84
Speer, Pitts.	52	7	8	15	26
Konik, Pitts.	52	7	8	15	26
Erickson, Oakland	66	4	11	15	46
Hucul, St-Louis	43	2	13	15	30
Lacroix, Phil.	18	6	8	14	6
Ecclestone, St-Louis	50	6	8	14	16
B. Hughes, Los Ang.	44	4	10	14	36
Baun, Oakland	67	3	10	13	81
Gauthier, Phil.	65	5	7	12	74
Masterton, Min.	38	4	8	12	4
McCord, Détroit	3	0	0	0	2
Minnesota	70	3	9	12	39
Total	73	3	9	12	41
MacNeil, Pitts.	74	2	10	12	58
Zeidel, Phil.	57	1	10	11	68
Picard, St-Louis	66	1	10	11	142
Arbour, St-Louis	74	1	10	11	50
Odrowski, Oakland	42	4	6	10	10
R. Harris, Oakland	54	4	6	10	60
Amadio, Los Ang.	58	4	6	10	101
Marshall, Détroit	37	1	5	6	56
Oakland	20	0	4	4	18
Total	57	1	9	10	74
Cameron, St-Louis	32	7	2	9	8
Fitzpatrick, Min.	18	3	6	9	6
Moore, St-Louis	27	5	3	8	9
Rivers, St-Louis	23	4	4	8	8
Kilrea, Los Ang.	23	3	5	8	12
Taylor, Min.	31	3	5	8	34
Lauhgton, Oakland	35	2	6	8	33
R. Plager, St-Louis	53	2	5	7	86
Horvath, Min.	14	1	6	7	4
Vasko, Min.	70	1	6	7	45
Talbot, Min.	4	0	0	0	4
Détroit	32	0	3	3	10
St-Louis	23	0	4	4	2
Total	59	0	7	7	16
Pratt, Oakland	34	0	5	5	90
R. Picard, St-Louis	15	2	2	4	21
Szura, Oakland	20	1	3	4	10
Johnson, Phil.	13	2	1	3	2
Boehm, Oakland	16	2	1	3	10
M. Hall, Min.	17	2	1	3	10
Anderson, Los Ang.	7	1	2	3	2
Goegan, Min.	45	1	2	3	30
J. Lemieux, L. Ang.	16	0	3	3	8
Veneruzzo, St-Ls	5	1	1	2	0
Inglis, Los Ang.	12	1	1	2	0
Beaudin, St-Louis	13	1	1	2	4
Thuriby, Oakland	20	1	1	2	4
McCaskill, Min.	4	0	2	2	0
Fortin, St-Louis	24	0	2	2	8
Murray, Los Ang.	30	0	2	2	14
McCallum, Pitts.	32	0	2	2	36
Mattiussi, Pitts.	32	0	2	2	18
W. Plager, Min.	32	0	2	2	30
Charlebois Min.	7	1	0	1	0
Palement, Phil.	7	1	0	1	11
Gendron, Phil.	1	0	1	1	2
Pearson, Pitts.	2	0	1	1	0
Nanne, Min.	2	0	1	1	0
Lunde, Min.	7	0	1	1	0
B. Lemieux, Oak.	19	0	1	1	12
Kannegiesser, St-Ls	19	0	1	1	13
G. Smith, Oakland	21	0	1	1	4
Martin, St-Ls	30	0	1	1	0
Parent, Phil.	38	0	1	1	23
Popiel, Los Ang	1	0	0	0	0
Meissner, Minn.	1	0	0	0	2
Pelletier, Phil.	1	0	0	0	0
Wright, Phil.	1	0	0	0	0
Ball, Phil.	1	0	0	0	0
Carruthers, Phil.	1	0	0	0	0
Cardin, St-Louis	1	0	0	0	0
Cusson, Ockland	2	0	0	0	0
Standing, Minn.	2	0	0	0	0
Johnston, Los Ang.	4	0	0	0	4
Johns, Minn.	4	0	0	0	6
McKechnie, Minn.	4	0	0	0	0
Nolet, Phil.	4	0	0	0	2
MacSweyn, Phil.	4	0	0	0	0
Corrigan, Los Ang.	3	0	0	0	2
Lanyon, Pitts.	5	0	0	0	4
Johnston, Minn.	6	0	0	0	0
Clancy, Oakland	7	0	0	0	2
Pronovost, Minn.	8	0	0	0	0
Edestrand, St-Louis	12	0	0	0	2
Hanna, Phil.	15	0	0	0	0
Bassen, Pitts.	25	0	0	0	8
Bauman, Minn.	26	0	0	0	2
Favell, Phil.	37	0	0	0	37
Rutledge, Los Ang.	45	0	0	0	4
Mantago, Minn.	52	0	0	0	2
Hodge, Oakland	58	0	0	0	4

SERVICE LITURGIQUE

Un service liturgique sera célébré jeudi matin le 4 avril, pour le repos de l'âme de Mme Georges Leroux, décédée samedi dernier à Paris, France. Elle était la mère de M. Jacques Revelin, président de la Galerie Sportive de Québec.

La cérémonie religieuse aura lieu à partir de 11 heures en la chapelle du Patro Roc-Amadour, 2301 1ère Avenue, Québec. Parents et amis sont priés d'y assister.

Mikita pourra jouer demain

CHICAGO (P.A.) — Stan Mikita, des Hawks de Chicago, a subi un examen médical à l'hôpital hier, mais affrontera probablement les Rangers de New York lors du début de leur série éliminatoire, jeudi.

Le champion compteur de la ligue Nationale de hockey au cours de quatre des cinq dernières saisons souffre de malaises au dos et d'un refroidissement, mais, selon le médecin, il ne s'agit de rien de sérieux et il devrait jouer jeudi.

On sait que le gardien Denis Dejordy et Bobby Hull n'ont pas participé aux derniers matches réguliers des Hawks.



CALENDRIER

Quarts-de-finale : 4 de 7

DIVISION DE L'EST

Série "A"

Jeudi le 4 à Montréal
Samedi le 6 à Montréal
Mardi le 9 à Boston
Jeudi le 11 à Boston
Si nécessaire
Samedi le 13 à Montréal
Dimanche le 14 à Boston
Mardi le 16 à Montréal

Série "B"

Jeudi le 4 à New York
Dimanche le 7 à New York
Mardi le 9 à Chicago
Jeudi le 11 à Chicago
Si nécessaire
Samedi le 13 à New York
Dimanche le 14 à Chicago
Mardi le 16 à New York

DIVISION DE L'OUEST

Série "C"

Jeudi le 4 à Philadelphie
Samedi le 6 à Philadelphie
Lundi le 8 à St-Louis
Mercredi le 10 à St-Louis
Si nécessaire
Samedi le 13 à Philadelphie
Dimanche le 14 à St-Louis
Mardi le 16 à Philadelphie

Série "D"

Jeudi le 4 à Los Angeles
Samedi le 6 à Los Angeles
Lundi le 8 à Minnesota
Mercredi le 10 à Minnesota
Si nécessaire
Vendredi le 12 à Los Angeles
Dimanche le 14 à Minnesota
Mardi le 16 à Los Angeles

Les séries Stanley soumises aux caprices de la télévision

NEW YORK (PC) — On a établi le calendrier des séries éliminatoires de la ligue Nationale de hockey afin de remplir les engagements pris avec le réseau de télévision CBS.

Le publicitaire de la LNH, Don Ruck, a révélé que le deuxième match de la série Rangers-Chicago aura lieu ici dimanche et commencera à 2h.05 p. m. à l'écran de CBS.

On ignore encore quelles équipes s'affronteront samedi après-midi, le 13 avril, car CBS veut présenter la ronde finale du tournoi des Maîtres le lendemain. On aura alors le choix entre trois matches, mais New York-Chicago auront la préférence si leur série n'est pas encore terminée.

En raison de l'expansion, la LNH présentera quatre séries quart-de-finale cette année, les clubs champions de chaque division affrontant les détenteurs des 3e rangs et ceux des 2e places, les équipes des 4e rangs, le tout dans des séries 4 de 7 qui débuteront jeudi soir sur les patinoires des équipes ayant terminé aux rangs le plus élevés.

Calendrier

Ainsi, jeudi soir, Boston sera à Montréal et Chicago à New York dans la section Est tandis que Philadelphie recevra St-Louis et Los Angeles, Minnesota dans la section Ouest.

Le 6 avril: Boston à Montréal; St-Louis à Philadelphie; Minnesota à Los Angeles.

Le 7 avril: Chicago à New York.

Le 8 avril: Philadelphie à St-Louis; Los Angeles à Minnesota.

Le 9 avril: Montréal à Boston; New York à Chicago.

Le 10 avril: Los Angeles à Minnesota; Philadelphie à St-Louis.

Le 9 avril: Montréal à Boston; New York à Chicago.

D'autres matches seront disputés si nécessaires pour décider les vainqueurs de chaque série.

Rangers

Les Rangers avaient d'abord espéré livrer leurs deux premiers matches aux Black Hawks ici jeudi et vendredi soirs afin de permettre au cirque d'évoluer plus longtemps au Madison Square Garden.

Mais la présentation d'un match à CBS dimanche après-midi a changé le programme initial. La LNH tient à présenter son match traditionnel à Montréal, le samedi soir, le Spectrum de Philadelphie est occupé par un match de basketball dimanche après-midi et un match Los Angeles le dimanche après-midi exigerait un début à 11h. a. m., ce qui a été rejeté.

Les Rangers, qui ont vendu leurs 17,250 sièges pour les séries éliminatoires, présenteront leurs matches locaux en circuit fermé dans le Felt Forum, comptant 3,200 sièges et faisant partie du Garden. On sait que CBS ne présentera pas les matches locaux des Rangers dans la région de New York.

Enfin, la LNH et CBS ont convenu de présenter un match de la division Ouest le 21 avril à 1h. p. m., un autre à Boston ou Montréal à 2h. p. m. le 28 avril et une dernière le 5 mai lors de la finale Est-Ouest en vue de l'obtention de la coupe Stanley.



Bobby Hull songe à devenir député

CHICAGO PA — Bobby Hull a admis hier qu'il tenterait peut-être de se faire élire député quand il aura accroché ses patins.

Hull a révélé qu'il avait reçu des visiteurs libéraux importants au cours de la dernière fin de semaine alors qu'il se reposait à son ranch en Ontario.

Hull a toutefois insisté sur le fait qu'il ne s'engagerait pas dans la politique avant d'abandonner le hockey.

Quilles à l'Action

GRANDS CHAMPIONS DE LA FINALE

	PG	PP	Pins	Pts
Eq. Marcel Lapointe	3	0	2147	3

EQUIPE FINALISTE QUI A MORDU LA POUSSIERE

	PG	PP	Pins	Pts
Eq. Edmond Richard	0	3	1751	0

CLASSEMENT DES CHAMPIONS

	Pins	Moy.
1 — Marcel Lapointe	533	178.2
2 — Jacques Laramée	460	153.1
3 — Michel Rood	459	153.
4 — Michel Lee	432	144.
9 — Mme Car. Lapointe	260	86.2

QUILLEURS DEFAITS

	Pins	Moy.
5 — Edmond Richard	391	130.1
6 — Jacques Dallaire	372	124.
7 — Mme Jean-M. Côté	359	119.2
8 — Charles H. Plante	333	111.
10 — Mme Geo. Lemelin	246	82.

Plus haut simple d'équipe
Equipe Marcel Lapointe 742
Plus haut simple masculin
Marcel Lapointe 216
Plus haut simple féminin
Mme Jean-Marie Côté 127
Records des séries éliminatoires
Plus haut simple masculin
Jean-Marie Côté 234
Plus haut simple féminin
Mme Alfred Métivier 151

Un autre bolide japonais en piste

TORONTO, 20 mars: L'industrie automobile japonaise dominera-t-elle dans le domaine de courses internationales, tout comme l'industrie de la motocyclette japonaise domine, à présent, les courses à 2-roues à travers le monde? C'est la question que se posent, à présent, les fabricants européens et nord-américains, à la suite de nouvelles annonçant l'entrée en scène de la Toyata Motor Co. Ltd. dans les courses internationales, d'une façon spectaculaire.

Le plus grand constructeur automobile du Japon vient de dévoiler la Toyata 7, bolide sport pourvu de toutes les qualifications du "Groupe 7", confirmant ainsi les rumeurs qui circulent déjà depuis deux ans dans tous les circuits de vitesse, du Mans à St-Jovite. Il y a plusieurs années, Honda était le premier fabricant japonais à participer aux courses internationales, mais avec Toyota, important constructeur aux ressources gigantesques et à la production annuelle de plus d'un million de véhicules, la menace devient plus sérieuse.

La nouvelle Toyota 7 fera ses débuts lors du prochain Grand Prix du Japon où elle aura à faire face à des monstres comme Lola, Maclaren, Ford et Porsche. Il n'y a d'ailleurs rien d'étonnant à ce que les Canadiens aient l'occasion de voir les voitures Toyota du "Groupe 7" ici au Canada lors des courses Players 200, et autres de la série Can-Am.

Pesant seulement 1,499 lbs., la Toyota 7 est 11 pieds de long, 67 po. de large et seulement 33.5 po. de haut. Son empattement est de 91.7 po. et ses voies avant/arrière de 56.6 po.

Le moteur de ce bolide est un V8 de 3 litres avec quatre arbres à cames en tête, et entièrement construit d'un alliage d'aluminium. La puissance maximum est de 350 chevaux (graissage: carter sec; injection: carburant). La position est centrale-arrière dans un châssis en aluminium léger et les roues arrière sont commandées par une transmission synchromesh ZF ou Hewland à 5 rapports, avec différentiel égalisateur de traction. La voiture comporte des freins à disque Girling ventillés aux quatre roues.

Les ingénieurs

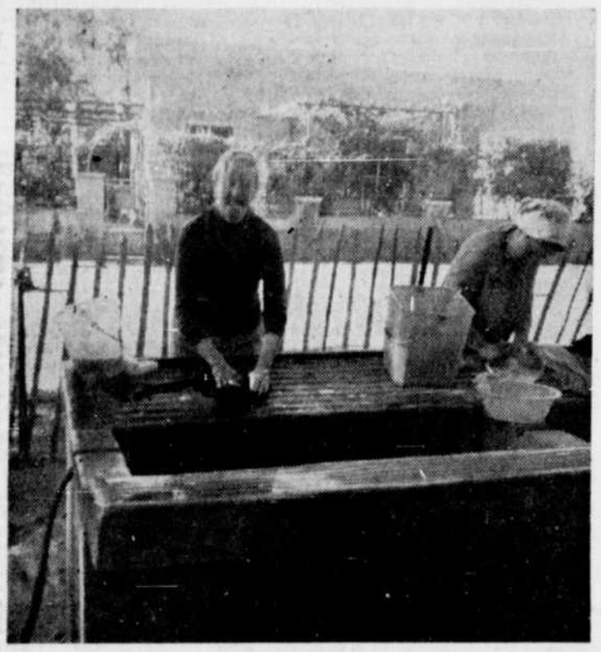


XII — EXCLUSIF

NOUS NE SERONS PAS SEULES POUR TRAVERSER LE DESERT



● M. Antonio Filippini, notre futur compagnon du désert.



● Deux lavendières au travail. Celle de gauche est québécoise et l'autre marocaine.

RABAT, Maroc (20 mars) — Pour traverser le Maroc du Nord au sud, trois jours suffisent en principe. Il aurait aurait été toutefois ridicule de visiter ce magnifique pays "à l'américaine", sans prendre le temps de voir, de toucher, de comprendre et d'apprécier. Voilà donc pourquoi nous progressons lentement depuis notre entrée en Afrique, même si cette tournée marocaine est la seconde dans mon cas.

Ainsi, entre Fès et Rabat, il y avait deux haltes très intéressantes qui nous ont immobilisées, tout d'abord à Meknès et surtout à Volubilis, un lieu hautement touristique n'ayant pas obtenu la part de commentaires qu'il méritait dans le précédent article.

Cette ancienne cité romaine date au moins de 2,000 ans et il ne reste plus évidemment que des ruines. On tente de "rajeunir" par une lente restauration s'effectuant au rythm lancinant de l'activité marocaine. Plusieurs mosaïques sont visibles et des planchers entiers semblent intacts. Le monument attirant la plus grande attention est l'arche de Carracala. Il tient encore debout sur ses... vieilles jambes. La région de Volubilis était et demeure prospère grâce à ses oliviers hérissant une large plaine très fertile où l'on cultive également le blé et diverses sortes de légumes. Pas loin de là, à environ deux milles, se trouve la ville de Mouley Idris fondée en 788 par le shérif qui devint le premier roi du Maroc. Elle est perchée ou plutôt accrochée à un promontoire formé par le mont Zerhoun dont les flancs sont recouverts aussi de cultures et de fleurs. Entre Fès et Rabat, nous en avons vu tout le long des routes. Certaines étaient orange, d'autres jaunes, parfois blanches et même mauves. Poussant en plein soleil comme des céréales, elles forment d'immenses rectangles s'étirant à perte de vue sur le sol ondulant. Durant une partie du trajet, il n'y avait pas un arbre à l'horizon. Puis, à l'approche de Rabat, c'est devenu un peu plus reboisé.

Nous aurons de la compagnie pour traverser le désert

Parvenues dans la capitale, ce ne fut pas facile de trouver un terrain de camping et il fallut une nouvelle fois obtenir l'assistance d'un guide. En fait, ils étaient deux et, comme ils étaient également en voiture, nous les avons suivis pour atteindre l'endroit recherché à proximité d'un hipodrome (courses à obstacles.) En nous quittant, les deux aimables Marocains nous proposèrent un tour de ville le lendemain et nous avons accepté, sans savoir que d'autres rencontres fortuites allaient nous intéresser autant et même davantage.

Le terrain de camping n'était pas désert en effet. Faisant vite connaissance avec d'autres voyageurs, nous sommes providentiellement tombées sur un couple se dirigeant également vers le désert et devant le traverser aussi dans les premiers jours avril. Deux Québécoises ont bondi de joie en apprenant cette heureuse coïncidence qui allait leur procurer une compagnie inespérée durant la partie la plus rude et émotive de leur itinéraire.

Celui et celle avec qui notre destin sera lié momentanément sont Italiens. M. Antonio Filippini est photographe-reporter pour le magazine "ATLANTE". Se déplaçant en roulotte tirée par une "Rekord 6L", probablement une voiture allemande, il entreprend le tour du monde avec son épouse. Les Filippini ont déjà traversé le désert, celui du Sahara, au cours d'une précédente expédition les ayant conduits jusqu'au centre africain où ils séjournèrent pendant sept mois. Cette fois, ils entament le "raid des cinq continents" et transmettront leurs impressions aux lecteurs de la revue mensuelle de l'Institut de géographie de Agostini-Novarra.

M. et Mme Filippini se sont réjouis autant que nous, dès qu'ils entrevirent la possibilité de se soustraire à la solitude du désert. Nous avons immédiatement fixé un rendez-vous pour le 31 mars ou le 1er avril, à Goulimine, aux confins sud du Maroc, là où d'un côté, il n'y a que du sable et des pierres. Même si le moral n'était pas à la baisse, le voici donc en plus parfait état, grâce à cette encourageante perspective garantissant le soutien de gens expérimentés dont nous ne manquerons pas de suivre les conseils. Ils nous ont déjà recommandé de faire une assez forte provision de sel car, sous les chaleurs variant entre 100 et 120 degrés, le corps se déshydrate rapidement. Il vaut mieux éviter ce désagrément. De plus, M. Filippini nous a suggéré d'acheter un caisson étanche pour abriter les appareils photographiques et les films.

J'ai tenté vainement de m'en procurer un en France et, si les recherches sont aussi infructueuses ici, M. Filippini pense qu'il sera possible de remplacer le caisson par un double sac en plastique dont on se sert pour maintenir au frais les bouteilles de boisson. Par ailleurs, nous savons désormais comment utiliser le treuil avant de la Land Rover, pour la sortir d'une mauvaise situation quant il n'y a pas d'arbres aux alentours. Nous ignorions le truc...

Dans l'ambiance d'un cirque

Il y avait d'autres roulottes sur le terrain de camping, notamment celles d'un cirque ambulant, le "Rusus Circus". Il ne s'agit pas d'une troupe soviétique mais espagnole. Les trapézistes et les acrobates sont devenus nos amis. Ils travaillent en famille, les uns portent le nom de Jarz et les autres s'appellent Larible. Le lendemain matin de notre arrivée, soit le 21, nous avons vu les trapézistes s'entraîner. Ce sont des jeunes filles âgées de 14 à 18 ans et des jeunes hommes dans la vingtaine. Ils forment la troupe ATLAS. Le soir, pour la représentation du cirque, nous étions aux premières loges et le spectacle fut assez impressionnant, pour une troupe aux apparences modestes, les numéros avaient beaucoup de qualités. Quand ils étaient en haut de leur perchoir, les trapézistes nous firent des clins d'oeil amicaux, voulant sans doute nous rassurer sur les risques que nous redoutions pour eux. Les membres de la famille Larible (les acrobates), viendront peut-être au Canada en 1970 avec un cirque australien. Au retour du spectacle, nous les avons invités à prendre une verre de whisky à notre "motel", pour les remercier des deux billets de faveur qu'ils nous avaient offerts.

Quelques petits problèmes

Les photographes sont têtus ou distraits. Pas moyen de leur faire comprendre que je désire des photos glacées. Ils continuent à les reproduire sur du papier mat. Pas de difficulté pour trouver de l'eau potable mais toujours pas d'eau chaude. De plus, la propreté et le confort des toilettes laissent à désirer. Il faut bien souvent se contenter d'un trou, sans le moindre appui. Heureusement que nous avons des jambes assez robustes; Nicole grâce au ski et moi grâce au patinage. Pour les odeurs, il vaut mieux ne pas en parler.

A part ça, c'est "OK". Notre voiture roule toujours à merveille et en douceur. Pourvu que ça continue. Très peu d'autos sur les routes marocaines et les gens rencontrés sont presque tous amicaux. On nous envoie souvent la main au passage. Avons aperçu quelques dromadaires au pâturage. On en verra beaucoup d'autres d'ici peu. J'ai acheté un magnétophone avec l'assurance (?) qu'il fonctionne à la vitesse américaine. Dès que possible, je tenterai d'enregistrer des entrevues et si un poste de radio de Québec veut les passer sur les ondes, on pourra obtenir les rubans de M. Revelin à qui je les ferai parvenir dès qu'ils seront imprimées.

Beaucoup d'Africains ne semblent pas savoir qu'il y a des renards dans le désert. En voyant la tête de notre fennec sur l'une des portes de la voiture, ils veulent savoir de quel animal il s'agit et pourquoi nous en avons fait notre mascotte. On s'intéresse aussi à notre installation intérieure et à nos "extras" mécaniques, notamment au treuil. La plupart approuvent le choix de la Land Rover considérée comme le meilleur véhicule pour une telle expédition qui en surprend beaucoup, ce qui nous rend très courageuses à leurs yeux. Pas de chicane en vue. Nicole et moi sommes très satisfaites des arrangements. Il est notamment entendu que la propriétaire de la voiture paie l'essence, comme si elle effectuait le voyage solitairement.

Gourmande comme toujours, j'ai voulu m'offrir un bon repas "civilisé" dans la capitale marocaine. Au menu du jour d'un restaurant, il y avait du foie gras (¼ de livre), trois sortes de poissons, des patates, trois pains... et demi, du pouding, des fruits et du café, le tout pour $2.50. Après le foie gras, je n'avais déjà plus faim mais je me suis forcée à manger le reste, afin d'en avaler pour mon argent. Heureusement qu'il n'y avait pas de fleurs sur la table parce qu'elles auraient également disparu dans mon gosier. Résultat: la digestion fut difficile et nécessita une gorgée de lait de magnésie. Ma compagne beaucoup moins vorace n'éprouva pas les mêmes complications intestinales. Nicole se contenta en effet d'une omelette aux fines herbes, d'un coin de foie gras et de quelques toast. Finis les abus gastronomiques. J'ai promis d'être raisonnable à partir de maintenant...

Ginette Vachon

TRAJET PARCOURU (en voiture)

ANGLETERRE :		
27 février Birmingham-Douvres	203 milles	
FRANCE :		
28 février Calais-Reims	197 milles	400 milles
29 février Reims-Nice	620 milles	1020 milles
Durant séjour à Colomars	306 milles	1326 milles
7 mars Nice-Arles	188 milles	1514 milles
8 mars Arles-Gérone	279 milles	1793 milles
ESPAGNE :		
10 mars Gérone-Madrid	457 milles	2250 milles
13 mars Madrid-Aranjuez	55 milles	2305 milles
14 mars Aranjuez-Séville	323 milles	2628 milles
15 mars Séville-Algésiras	173 milles	2801 milles
AFRIQUE :		
16 mars Traversée du Détroit de Gibraltar		
16 mars Visite de Tanger	30 milles	2831 milles
17 mars Tanger-Ouezzane	119 milles	2950 milles
18 mars Ouezzane-Fès	95 milles	3045 milles
20 mars Fès-Rabat	172 milles	3217 milles

Prochaine destination: CASABLANCA (Maroc)

Le Sportorama du Patro Roc Amadour va causer un agréable courant d'air

L'Honorable Gabriel Loubier, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, a accepté de présider l'inauguration du SPORTORAMA DE QUEBEC qui se tiendra au PATRO ROC-AMADOUR du 4 au 7 avril prochain.

L'inauguration officielle aura lieu à 13 heures, le jeudi 4 avril. On s'attend à ce que de nombreuses personnalités du monde sportif et des affaires assistent à cette cérémonie.

En acceptant la présidence de l'inauguration du SPORTORAMA DE QUEBEC, le ministre Loubier a voulu démontrer tout l'intérêt qu'il porte aux efforts des organismes provinciaux encourageant le camping, le sport et la vie en plein air.

Dès jeudi, et jusqu'au dimanche 7 avril, les amateurs de vie au grand air pourront admirer un panorama complet des loisirs, illustrant parfaitement les différentes façons d'apprécier la saison estivale.

De nombreux exposants apportent leur concours au Sportorama de Québec afin que celui-ci demeure un classique du genre. Tous les sports pratiqués durant la belle saison sont à l'honneur depuis la chasse, la pêche, le camping, en passant par le canotage, la natation, le tir à la carabine, sans omettre le motocyclisme, le golf, le cyclisme, etc...

Les organisateurs Léo Henrichon et Marcel Joly, entièrement dévoués à la cause du développement de la vie au plein air, mettent l'accent sur le côté sportif de l'exposition.

Ainsi les "mordus" du sport les sportifs en herbe et même les profanes pourront recueillir sur les lieux même, à savoir au Patro Roc-Amadour, tous les renseignements ayant trait à leur sport favori ou au sport qu'ils aimeraient pratiquer.

Le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche aménagera un kiosque important où des représentants compétents se feront un plaisir de répondre aux questions des visiteurs. L'on pourra aussi s'y procurer des permis de pêche.

A son kiosque, le Ministère des Terres et Forêts offrira gracieusement ses renseignements et ses recommandations en ce qui concerne la protection et la conservation de la forêt.

Les amateurs de sports aquatiques se réjouiront du vaste échantillonnage de canots, hors-bord et autres yachts qui leur fera entrevoir des vacances ensoleillées et inoubliables.

Dans chaque kiosque, des experts seront présents qui conseilleront les visiteurs sur les usages et les avantages des différents types d'embarcation.

Outre les buts d'information et de promotion, le Sportorama se propose de divertir le visiteur. En effet, grâce à l'obligeance de la Brasserie Molson, un cinéma sera aménagé où seront projetés des films sur tous les grands moments et les merveilleuses expériences de la vie au grand air.

En résumé, une exposition consacrée au sportif et à l'amateur d'une vie saine en plein air, où les visiteurs seront vite conquis par une atmosphère sportive invitante, tout au long des quatre jours du Sportorama de Québec, du 4 au 7 avril, au Patro Roc-Amadour.

Le vaste gymnase de 22,000 p.c. du Patro permettra aux exposants de montrer un échantillonnage complet de matériel de camping et d'équipement sportif, de faire étalage de leurs plus récents modèles et de ce qui se fait de mieux dans chaque domaine respectif. Une exposition à ne pas manquer pour les amateurs de vie au grand air.

LE TIR A L'ARC AU SPORTORAMA DE QUEBEC

Les archers du club des "Hors-la-Loi" tiendront la tête d'affiche durant le SPORTORAMA. Ce groupe sportif, composé d'amateurs de tir à l'arc, donnera des démonstrations de sa discipline qu'on peut aussi bien qualifier d'art que de sport.

Le tir à l'arc prenant un essor extraordinaire en province, s'est attiré dans ses cadres une quantité de nouveaux adeptes tant masculins que féminins. Durant le SPORTORAMA DE QUEBEC, les visiteurs qui se présenteront au PATRO ROC-AMADOUR pourront voir à l'oeuvre les meilleurs archers de la région; entre autres, ils pourront admirer les talents de Gisèle Nolin, championne canadienne et d'André Lafleur, le président du club. Si le coeur leur en dit, les visiteurs pourront même passer à l'action, en effet, le club des "Hors-la-Loi" en plus de donner des démonstrations, invitera le public à pratiquer sur les lieux ce sport fascinant.

Le club compte 32 membres actifs, dont plusieurs de qualité olympique.

LE GOLF

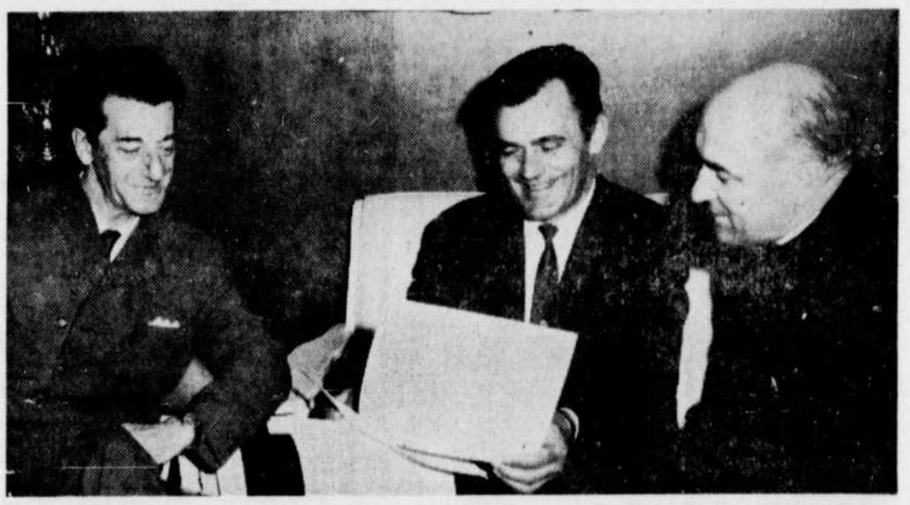
Voici que le soleil se réchauffe, la neige fond et le temps est plus doux, les journées plus longues... Les gazons se reverdissent, bientôt les fleurs feront leur première apparition, le printemps triomphe. Dans toute la région de Québec, des milliers d'hommes et de femmes pensent déjà à se diriger, sous peu, vers les nombreux terrains de golf, encore gorgés d'eau, de la neige fondue.

En attendant, ils pourront se réchauffer et se mettre en forme en pratiquant leur "putting" au Golf Miniature du SPORTORAMA.

LA MOTO

Les amateurs de motocyclisme seront gâtés au SPORTORAMA. En effet, deux des plus importantes maisons de la région de Québec exposeront les tout derniers modèles de motocycles.

Ce sport qui prend de plus en plus d'envergure intéresse non seulement la jeunesse, mais aussi tous les adeptes de sport et de plein air dans tous les milieux. C'est une façon économique et quelque peu enivrante de prendre de l'air! Les visiteurs du SPORTORAMA pourront voir une belle gamme de modèles et recueillir tous les renseignements désirés.



● Les organisateurs de Sportorama, Léo Henrichon et Marcel Joly, sont des plus optimistes à la veille de l'ouverture de ce salon centré sur le camping et la conservation. Ils examinent les derniers détails en compagnie du R.P. Raymond Bernier, supérieur du Patro Roc-Amadour, site de Sportorama de jeudi à dimanche.
(Photo L'ACTION, Marcel Laforce)

Lettre ouverte à Avery Brundage pour sauver les Jeux de Mexico

ROME (AFP) — "La question sud-africaine ne devait pas être soumise à l'examen de la session de Grenoble. Une erreur juridique a ainsi été commise. Du point de vue juridique, il est, en effet, absurde que le CIO ait décidé d'autoriser le comité national olympique d'Afrique du Sud à présenter une équipe aux Jeux de Mexico", écrit, mardi, M. Giulio Onesti, président du comité olympique national italien et vice-président du CIO dans une lettre ouverte adressée à M. Avery Brundage, président du comité olympique international.

"Les statuts et règle du CIO doivent être incorporés dans ceux des comités nationaux olympiques et doivent être respectés par eux dans leurs propres pays et régions. Or, poursuit Onesti, le CNO d'Afrique du Sud n'est pas à même de faire respecter dans son pays le principe énoncé à l'article 1, qui, en condamnant toute forme de discrimination, est contraire aux lois de l'Etat sud-africain. Par conséquent, ajoute Onesti, l'article I ne peut même pas être "incorporé" dans les statuts. "Donc, avant même d'examiner les conditions et le modalités d'inscription d'un équipe du CNO sud-africain aux Jeux olympiques, ajoute Onesti, le CIO devait juger si le CNO de ce pays pouvait être considéré, oui ou non, un CNO reconnu. Si le CIO avait procédé à cet examen, il aurait constaté que, malgré la suspension de Baden-Baden, malgré l'exclusion de la participation aux Jeux de Tokyo et d'Innsbruck, le CNO de l'Afrique du Sud n'était pas en état d'"incorporer" dans ses statuts l'article 1, des principes fondamentaux et les autres normes s'y rapportant. Le CNO sud-africain doit donc être considéré inexistant du point de vue juridique".

LE MEXIQUE NE MERITE PAS CELA

"En abandonnant les principes mêmes des règles du CIO, un acte politique a été posé, poursuit Onesti. Et il est aujourd'hui inutile d'en déplorer les réactions puisque l'erreur a été commise par le CIO en prenant une mesure anti-juridique. Il est aussi extrêmement injuste que les conséquences désastreuses d'une telle réaction unanime retombent sur nos collègues du comité olympique et du comité organisateur mexicains.

Ils ont entrepris d'énormes sacrifices, ils ont mis sur pied d'excellentes installations et ils méritent donc d'accueillir les Jeux qu'on leur a promis, c'est-à-dire des Jeux à participation mondiale, d'autant plus que ce pays ne s'est jamais vu attribuer l'épithète infamante de raciste.

Au sud du Mexique, s'étend un continent entier où les prétentions racistes n'ont jamais été écoutées. Le Mexique ne mérite vraiment pas une punition aussi grave et aussi nocive.

"De même l'on ne peut condamner avec un jugement sommaire les pays du continent africain qui protestent contre un abus juridique. Monsieur le président, vous avez pu constater, à Brazzaville, en 1965, l'enthousiasme qui règne au sein des pays africains. Et vous avez également vu que le respect envers le CIO et les idéaux olympiques domine les pensées et les actes de ces dirigeants qui arrivent aujourd'hui sur la scène du sport mondial. Nous devons nous efforcer de comprendre leurs raisons et non seulement nous limiter à les définir méchants et indisciplinés.

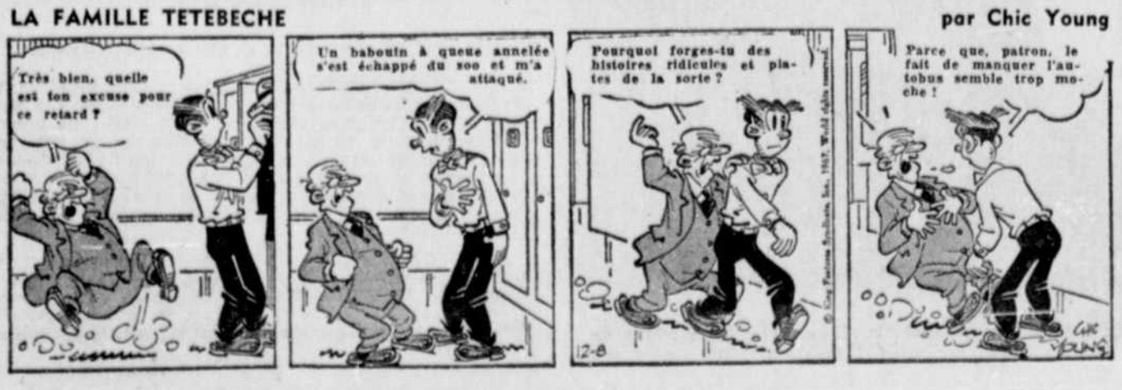
"Si enfin, pour des raisons qui m'échappent, l'on veut à tout prix admettre le CNO sud-africain aux Jeux olympiques, il n'y a qu'à modifier le texte de l'article 1 de notre charte en donnant droit de cité au racisme, mais dans ce cas, je me permets de vous le rappeler, il vous faudra obtenir les deux tiers des voix pour effectuer une telle modification".

:Veuillez agréer M. le président, etc. etc...

TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder



LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young





● Le Dr Christian Barnard répondant aux questions des journalistes à la suite de sa deuxième greffe du coeur. Comme on le sait, le Dr Philip Blaiberg, un dentiste de Capetown, en Afrique du Sud, et deuxième patient du Dr Barnard, a quitté l'hôpital il y a quelques jours pour rentrer chez lui. Il est le seul humain à vivre avec l'organe moteur d'une autre personne.

Le coeur humain est soudain devenu le centre des grands succès médicaux

Par BOB TRIMBEE

TORONTO (PC) — Après avoir représenté pendant des siècles le courage et l'amour, le coeur est aujourd'hui au centre des succès médicaux.

Le 3 décembre dernier, au Cap, en Afrique du Sud, des chirurgiens remplacèrent un coeur malade par un coeur sain provenant d'une jeune victime d'accident automobile qui venait de mourir des suites de blessures à la tête.

Depuis ce jour, cinq greffes similaires ont été effectuées. Seul le Dr Philip Blaiberg, 58 ans, qui a reçu un coeur sain lors d'une intervention pratiquée au Cap le 2 janvier, a survécu à l'opération. Mais les médecins sud-africains, américains et indiens ont fait valoir que les patients décédés à la suite de greffes du coeur avaient succombé à des complications n'ayant rien à voir directement avec le fonctionnement du coeur.

Avec la survivance du Dr Blaiberg, il devient de plus en plus sûr que des interventions similaires se répéteront ailleurs dans le monde cette année.

Des médecins canadiens pourraient s'y essayer bientôt, probablement parmi les équipes formées à l'université McGill de Montréal et à l'Université de Toronto.

Le rejet

Pendant que les chirurgiens continuent d'améliorer les techniques de transplantation, la profession médicale s'interroge à savoir si la médecine est prête à pareille chirurgie.

La principale critique est qu'on n'a pas trouvé de solution positive au phénomène de rejet par le corps de tissus étrangers greffés, tout en protégeant le patient d'infections fatales.

Certains considèrent qu'on a atteint un succès marquant dans ce domaine et qu'on peut escompter sauver ainsi un malade qui, autrement, serait condamné à mourir d'une attaque cardiaque.

Le débat a atteint l'opinion publique et créé beaucoup de confusion, dont une partie s'explique chez les profanes par l'ignorance du rôle joué par le coeur, organe de vie.

En termes simples, le coeur est la station centrale de pompage du corps humain. A la naissance, il pèse environ une once et à l'état adulte, environ une demi-livre. Il bat 100 fois à la minute chez l'enfant et 72 fois chez l'adulte.

Au cours d'une vie moyenne, l'organe battra environ 2.5 milliards de fois et pompera 35 millions de gallons de sang à travers le système circulatoire, soit une moyenne de 500 gallons par jour.

Le coeur commence son travail avant la naissance de l'enfant et ne s'arrête qu'à la mort. En fait, jusqu'à récemment, c'était la première méthode utilisée par les médecins pour déterminer le moment de la mort.

EN deux sections

Ce critère est maintenant dépassé puisque par une intervention manuelle, on peut recréer les pulsations cardiaques et "ressusciter" une personne qu'on aurait jadis considérée comme morte.

Le coeur est un organe creux, divisé en deux sections sans communication directe de l'une à l'autre.

Chaque moitié compte deux chambres. L'oreillette à mince paroi, au sommet, reçoit et retient le sang jusqu'à ce que le ventricule, chambre à paroi épaisse, en dessous, en fasse la demande.

Une valve à sens unique relie l'oreillette au ventricule pour permettre au sang de circuler seulement de haut en bas. Une autre valve à sens unique permet au sang de quitter le ventricule vers une artère.

Le côté gauche du coeur est plus gros et plus musclé parce qu'il propulse le sang à travers le corps. Le ventricule droit ne fait que déplacer le liquide sanguin du coeur vers les poumons pour être oxygéné puis ramené au côté gauche et redistribué.

Le système pulmonaire reliant le coeur et les poumons est l'un des rares cas dans le corps où une artère véhicule le sang usé et où une veine transporte le sang purifié. La plupart du temps, c'est le contraire qui se produit.

Le coeur possède son propre système circulatoire pour pourvoir à ses besoins d'alimentation et de réparation. Ce système est formé par les vaisseaux coronaires.

Un petit système nerveux

L'organe est placé dans un sac fibreux, ou séreuse, nommé péricarde. L'ensemble des muscles de la paroi est appelé myocarde.

La période entre chaque battement ou contraction du coeur représente le temps pendant lequel le coeur reçoit de nouvelles réserves de sang pour les transmettre, se reposer et récupérer.

Le coeur a également son propre réseau nerveux conduisant au cerveau, ce qui lui permet de fonctionner même lorsqu'un malade est paralysé depuis la nuque.

La nature a également prévu une large marge de sécurité à la capacité du coeur de faire son travail.

Sauf dans les cas de défauts de structure à la naissance, le coeur peut souvent continuer de fonctionner normalement même s'il a été endommagé par une blessure, une infection ou une maladie. Dans plusieurs cas, une personne peut passer toute sa vie sans jamais savoir que son coeur était endommagé.

Depuis les temps immémoriaux, le coeur attire la curiosité humaine. Plusieurs questions demeurent cependant sans réponse, notamment sur le mécanisme qui fait battre le coeur. Pour trouver la réponse, les chirurgiens cardiaques modernes demandent souvent l'aide de gens étrangers à la médecine: chimistes, ingénieurs, biologistes, physiothérapistes.

Aujourd'hui les chirurgiens doivent non seulement se tenir au courant des développements de leur sphère immédiate d'intérêt, mais aussi des progrès réalisés par d'autres professions connexes.

De plus en plus, le chirurgien se fie à ces autres professions pour obtenir les outils, produits chimiques et matériel qu'il utilisera pour le traitement des malaises cardiaques.

L'importance de cette recherche ressort de statistiques qui démontrent qu'un décès sur deux au Canada aujourd'hui est le résultat de maux du coeur ou des vaisseaux sanguins.

Viande communiste

L'Italie vient de conclure son premier accord avec l'URSS pour l'achat de viande soviétique. Jusqu'à présent l'Italie importait sa viande d'Argentine, de Roumanie et de Scandinavie.

La cardiologie progresse aussi vite que l'exploration spatiale

Par Bob TRIMBEE

TORONTO (PC). — Au début du 20e siècle, les médecins croyaient, dans l'ensemble, avoir réussi tout ce qui était possible à l'homme dans le traitement des maladies et blessures du coeur et des vaisseaux sanguins.

Aujourd'hui, à l'ère de chirurgie à coeur ouvert, des greffes et de l'emploi de prothèses, les cardiologues connaissent une renaissance chirurgicale aussi illimitée et rapide que l'exploration spatiale.

Les greffes cardiaques ne sont que les dernières techniques d'une série de méthodes chirurgicales pour corriger ou réparer les maux cardiaques bénins ou sérieux. Pourtant, malgré les succès des chirurgiens cardiaques, ces méthodes comportent des risques. Les réactions à la chirurgie peuvent être négatives et le rétablissement du patient n'est assuré que lorsque les mécanismes de défense ont surmonté des problèmes qui tendent à détruire le délicat contrôle du milieu cardiaque.

Des chercheurs dans des domaines autres que la médecine permettent dans bien des cas aux chirurgiens de connaître le succès. Le chirurgien ne fait alors qu'appliquer à la médecine des résultats touchant d'autres domaines de la science.

Citons parmi ces réalisations: les rayons X, les transfusions de sang, l'anesthésie améliorée, les produits biochimiques et pharmaceutiques, de meilleurs instruments chirurgicaux et l'apport de la chimie.

COLLABORATION

Les chirurgiens cardiovasculaires modernes doivent travailler en collaboration étroite avec d'autres disciplines. Tel n'était pas le cas au début du siècle alors que le domaine de chirurgien était plus étroit et qu'il songeait rarement à demander de l'aide au laboratoire de recherche. Cette limitation de vues n'est plus possible à la chirurgie.

Le progrès était lent à cette époque. Pourtant, des Canadiens figurèrent éminemment parmi ceux qui ont aidé à l'avancement de la chirurgie cardiaque.

Par exemple, le premier usage qu'ont ait fait de l'électricité pour maintenir le battement du coeur a été enregistré en 1774. Une fillette de trois ans, déclarée morte, fut ranimée grâce à des chocs électriques appliquées par un médecin.

En 1929, on réussit à ranimer un bébé en insérant à travers sa poitrine jusqu'au muscle cardiaque une électrode en forme d'aiguille.

Deux médecins canadiens, les docteurs John Callaghan, d'Edmonton, et W. G. Bigelow, de Toronto, appliquèrent cette idée en 1951 en créant le premier pulsateur électrique artificiel. Aujourd'hui, les pulsateurs modernisés peuvent être insérés dans l'estomac et y fonctionner longuement.

En réduisant le volume de ces pulsateurs on en augmentera l'utilisation clinique au profit de quelque 30,000 Nord-Américains souffrant de maux cardiaques qui peuvent être soignés par ces moyens artificiels.

Autre exemple de progrès lent mais soutenu: la faiblesse des valves cardiaques qui force les muscle du coeur à travailler plus fort.

CHIRURGIE CARDIAQUE

En 1902, un médecin proposa pour la première fois que ces malaises soient corrigés par la chirurgie. En 1925, on avait déterminé un plan de chirurgie cardiaque, mais ce ne fut qu'après 1945 qu'on développa la chirurgie de réparation des valves cardiaques.

La chirurgie cardiaque commença à avancer à pas de géant en 1939, lorsqu'un chirurgien américain corrigea un défaut anatomique du coeur et rendit son patient à une vie normale.

L'année suivante, on faisait état du premier cas de guérison, à la suite de chirurgie, d'un malaise résultant de l'inflammation de la paroi interne du coeur.

Les médecins se rendirent soudainement compte que le coeur n'était pas un organe aussi fragile qu'on l'avait cru. On tenta ensuite de remplacer des valves cardiaques usées par des valves enlevées à des cadavres humains. On en vint éventuellement à utiliser des valves artificielles; c'est un autre domaine où des médecins canadiens jouèrent un rôle de premier plan.

Les opérations sur des enfants bleus, vers 1945, attirèrent l'attention du public. Pour les médecins, les succès de ces opérations signifièrent qu'on pouvait développer la chirurgie cardiaque pour le traitement des défectuosités de naissance, avec de bonnes raisons d'escompter une guérison.

Le Dr Gordon Murray, de Toronto, qui fut l'un des premiers à utiliser un produit anticoagulant appelé hérapine et contribua sensiblement à développer les procédés de connection d'artères, réussit également plusieurs opérations sur des bébés bleus.

CHIRURGIE CORRECTIVE

Cette opération consistait à corriger les malformations congénitales qui empêchaient les poumons d'agir normalement, c'est-à-dire de remplacer par de l'oxygène le bioxyde carbonique du sang.

Il fallait dans plusieurs cas réparer des valves cardiaques. Souvent, l'aorte — principale artère du coeur — était du mauvais côté; il fallait la déplacer au côté gauche et réparer aussi les dommages résultants causés aux muscles des parois du coeur.

L'amélioration des rayons X et méthodes de vérification permit aux médecins de connaître l'état exact du coeur avant de commencer la chirurgie. Il restait cependant une bonne part de "chirurgie à l'aveuglette", étant donné que le chirurgien ne pouvait pas vraiment voir ce qu'il faisait à l'intérieur du coeur.

Là encore, des Canadiens jouèrent un rôle éminent pour aider à résoudre le problème. La solution fut l'application à la chirurgie du procédé d'hypothermie, qui consiste à refroidir le corps pour réduire ces exigences et réduire la circulation sanguine, à l'instar de ce qui se produit chez les animaux en état d'hibernation. Ce procédé fut employé en 1950 par le Dr Bigelow, et permit aux médecins de commencer à pratiquer la chirurgie à coeur ouvert en étant capable, pour la première fois, de voir les problèmes avant de commencer à les corriger, de se rendre compte de leur travail tout au long des l'intervention.

Suivit, en 1953, le développement d'un appareil coeur-poumons qui peut remplacer ces deux organes pendant l'opération et prolonger le temps pendant lequel le chirurgien peut faire son travail correctif.

SUCCES CERTAIN

Ce progrès fut crucial: durant les 15 ans qui se sont passés depuis lors, on a fait plus de progrès que durant les siècles précédents.

On a atteint le point où, en dépit de toutes complications, le patient qui sort victorieux d'une chirurgie à coeur ouvert est considéré comme la règle plutôt que l'exception.

Des Canadiens jouèrent un rôle aux connaissances médicales qui permirent les greffes d'organes. Le rein artificiel du Dr Murray fut le plus important de ces premiers développements dans le domaine. Plusieurs médecins montréalais firent beaucoup pour l'avancement des transplatations de reins.

Il y a huit ans, des chirurgiens commencèrent à mettre au point la technique opératoire des greffes de coeur. Mais il fallait résoudre le problème de rejet habituel par le corps de toute greffe étrangère.

Des immunologistes étudièrent des méthodes pour y arriver. Le problème est loin d'être résolu, mais les progrès permirent à des médecins sud-africains d'effectuer la première greffe du coeur, au Cap, le 3 décembre dernier.

Des équipes américaines et indiennes ont tenté des opérations similaires, mais en vain. Le seul patient qui ait survécu plus de trois semaines fut le Dr Philip Blaiberg, du Cap, qui reçut un coeur neuf le 2 janvier.

Les médecins cherchent également à étudier plus à fond une autre facette de la chirurgie cardiaque: des mesures améliorées de diagnostic pour déterminer les troubles congénitaux chez les bébés de moins d'un an.

PAR ORDINATEURS

Cette recherche est vitale pour la réduction de la mortalité infantile. Si l'enfant peut survivre jusqu'à l'âge de deux ans, on peut habituellement corriger alors tout défaut de naissance avec espoir de survie.

Lorsqu'ils traitent des bébés, les médecins ne peuvent se satisfaire de cures de cinq ans. Les cures doivent durer 50 ans.

La médecine fait ici appel aux ordinateurs pour déchiffrer des données statistiques sur la valeur de la chirurgie, travail qui demanderait des années autrement.

On utilise également les ordinateurs pour réunir des données générales sur des questions comme les facteurs impliqués dans le durcissement des artères et le traitement diététique ou chimique capable de retarder ce durcissement.

L'électronique peut également être d'une grande utilité pour la compilation de renseignements sur l'usage des prothèses et l'analyse du caractère génétique, des patients et des donneurs, dans les cas de transplantations d'organes.

Un centre psychiatrique au Rwanda, en Afrique

Kigali (D.I.A.) — Depuis plus de 10 ans le Rwanda désirait voir s'ouvrir un Centre pschiatrique en vue de soigner les malades mentaux. Le Centre psychiatrique est maintenant une réalité... sur le papier. En effet, le gouvernement Rwandais et la Congrégation des Frères de la Charité de Gand ont passé au début de mars à Kigali, en présence de Son Excellence Monseigneur Perraudin, p.b., un contrat pour le lancement de cette oeuvre de bienfaisance.

Au mois de juin prochain la première pierre sera solennellement posée à Ndera, à une distance de 9 milles de Kigali. A partir de ce moment le Centre commencera à fonctionner, dans des locaux provisoires, tandis que s'élèveront les premiers pavillons. Deux Frères de la Charité en prendront la direction et seront secondés par d'autres au fur et à mesure des nécessités. Du personnel spécialisé autochtone sera formé sur place.

Le Centre psychiatrique n'aura rien d'une prison. Les malades seront en liberté, mais le traitement qu'ils reçoivent quotidiennement ne leur permettra pas de nuire aux habitants des environs, au contraire il les met dans un état d'euphorie modérée.

Les remerciements du peuple rwandais vont, en cette circonstance, à tous ceux qui y ont travaillé. Il faut nommer en premier lieu M. le président de la République et les ministres intéressés, de la Santé et de la Famille, Monseigneur Perraudin, archevêque de Kabgayi, qui depuis longtemps a poussé à la réalisation du projet; enfin à la Congrégation des Frères de la Charité de Gand qui a pris le projet à coeur. Le supérieur général de cette Congrégation a envoyé au Rwanda, pour réaliser les démarches nécessaires à cette fondation, le Frère Secundien très connu au Rwanda puisque, durant de nombreuses années, il dirigea de main de maître le Groupe Scolaire de Butare.

La CROIX-ROUGE vous aide à chaque pas dans la vie

PLUIE DE VALEURS D'AVRIL

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 6 avril 1968

Trans-Kébec MARCHÉ D'ALIMENTS

Boeuf de l'ouest
ROTI DE SURLONGE DESOSSE
La livre .89



AGNEAU DANS LA FESSE Environ 5 à 7 lbs La livre .69	BACON TRANCHE Maple Leaf V.P. 1 livre .69	SAUCISSE FUMEE Maple Leaf V.P. 1 livre .49	SAUCISSON DE BOLOGNE Maple Leaf La livre .39	FILET DE SOLE Frais La livre .59

CEREALES Honey Comb POST — BOITE 6 ONCES
CEREALES Sugar Crisp BOITE 8½ ONCES
CEREALES Crispy Numbers BOITE 10 ONCES
A VOTRE CHOIX 3 boites pour $1.00

MELANGE A TARTE à la crème ROBIN HOOD SANS CUISSON, COCONUT, VANILLE OU CHOCOLAT CHIPS Boite 11 onces .55

DETERGENT OXYDOL Format géant .97

PRIME DE LA SEMAINE: TAIE D'OREILLER en coton blanc, de première qualité, avec motifs imprimés, de couleurs assorties. VALEUR REGULIERE: 1.29 SPECIAL .99 LA PAIRE



BANANES Chiquita la livre .13

LAIT INSTANTANE CARNATION	Boite 3 lbs 1.29	REMPLISSAGE POUR TARTES VACHON — BLEUETS — BOITE 20 ONCES	.53
CHOCOLAT INSTANTANE NESTLE QUIK	Boite 2 lbs .89	REMPLISSAGE POUR TARTES VACHON — FRAISES — BOITE 20 ONCES	.51
BREUVAGE ALLEN SAVEURS ASSORTIES	2 boites 48 oz .73	REMPLISSAGE POUR TARTES VACHON — POMMES — BOITE 20 ONCES	.37
SHREDDED WHEAT NABISCO	Boite 10½ oz .29	REMPLISSAGE POUR TARTES VACHON — CERISES — BOITE 20 ONCES	.59
JUS DE LEGUMES V-8	4 boites 20 oz .85	LAMES SCHICK ACIER INOXYDABLE	Format 5 lames .59
POULET DESOSSE ESTA	2 boites 7 oz .79	FIXATIF SPRAY NET ADORN — ROUGE OU BLEU	Format 7 oz 1.49
SAUCE HOT CHICKEN ESTA — .02 DE RABAIS	4 boites 15 oz .73	SIROP MATHIEU	Bout. 4 oz .59
SEL FIN WINDSOR	2 boites 2 lbs .33	ANTISEPTIQUE BUCCAL SCOPE	Format 6 oz .59
PECHES DEL MONTE DEMIES	2 boites 20 oz .77	CIRE LIQUIDE CLAIR	Boite 32 oz 1.19
BISCUITS DAVID MARSMALLOW ASSORTIES	3 celloes .89	NETTOYEUR A VITRES WINDEX	Bout. 20 oz .47
COCONUT DALTON BLANC	2 celloes 7 oz .53	NETTOYEUR DUTCH	2 boites 14 oz .45

POMMES Mcintosh Canada fantaisie Cello 5 livres .59

CAROTTES TEXAS - ETATS-UNIS NO 1 Cello 5 livres .59

EPINARDS ETATS-UNIS - No 1 Cello 10 onces .23

Trans Aubaines!

FROMAGE VELVEETA KRAFT Bte 2 livres 1.29

Trans Aubaines!

CAFE NESCAFE INSTANTANE COUPON DE .25 A L'INTERIEUR DU BOCAL Bocal 10 onces 1.69

Trans Aubaines!

HISTOIRE DU MONDE



Volume no 1 .49 Volumes 2 à 16 1.29

Trans Aubaines!

AMPOULES ELECTRIQUES GENERAL ELECTRIC 25 - 40 - 60 ou 100 WATTS 4 pour .89

Trans Aubaines!

DETERGENT LIQUIDE MIR 2 formats 24 onces .69

"On prendra soin de vous chez Trans-Kébec"

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action 522-4771

Argent à prêter

UNE SEULE DETTE
UN SEUL PAIEMENT

AUCUN cas refusé, jusqu'à $5,000. Consultez Sécurité Budget Enr., 368, du Roi; 523-3929, ce n'est pas une compagnie de finance.
4346 7-3 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires, 38, Desjardins, Québec; Tél : 525-4637, demandez M. André Lepage.
4236 4-3 (1 ms) 15

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1re et 2e hypothèque, par tranche de $2,000 à $20,000 aux taux bancaires, achèterais créances. Je peux donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps : 626-4198.
4511 16-3 (1 mer. s. au 13-3) 15

PRETS SUR GAGE

$5. à $1,000.00 consentis immédiatement; TEL.: 683-2751.
4234 4-3 (1 ms) 15

Associés demandés

ASSOCIE DEMANDE

AVEC $3,000.00 de capital pour club social privé. Pour informations: ECRIRE Case 207, Journal l'Action, 3, Place Jean Talon, Québec 2, P.Q.
4849 3-4 (6 fs) 19

A vendre — Divers

ACHAT, vente, échange, entreposage de meubles appareils électriques; aucun comptant, jusqu'à 36 mois. CENTRE D'ECONOMIE DES FUTURES MARIES, Croteau Ltée, 77, St-Vallier est, Québec; Tél.: 525-9426.
4684 29-3 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amour, marabouts, photo-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
4483 22-3 (1 ms) 21

FIANCES, occasion formidable, vendrais ameublement complet, encore entreposé, neuf, cause, rupture, pour conditions. Pour informations; M. FRANCOIS; Tél.: 626-1102.
4678 27-3 (1 ms) 21

FUTURS MARIES

CONTINUEZ les termes, $21.53 par mois, pour ménage neuf, 21 morceaux, encore entreposés gratuitement. Visible à: MEUBLES INFORMATIONS, 239, St-Vallier Ouest Québec; ouvert tous les soirs; Tél.: 523-3760.
4321 6-3 (1 ms) 21

A VENDRE — SYSTEME chauffage, air chaud, eau chaude. Pour informations: TEL.: 872-9520.
4464 20-3 (1 ms) 21

RESERVOIR 10,000 gallons, à vendre. Pour informations; Tél.: 872-2455.
4464 20-3 (1 ms) 21

COFFRE-FORT de toutes sortes, pupitres pour étudiants, filières, chaises, etc... Monarch Safe; 522-3306.
4235 4-3 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés, à bas prix, 110, rue ST-PAUL; Tél.: 692-6317.
4407 15-3 (1 ms) 21

VOLUMES CANADIENS

NEUF mille volumes canadiens, anciens. Editions épuisées. Pour informations: Tél.: 529-8324.
4356 8-3 (2 ms) 21

VENTE de machines à coudre Singer et autres marques, à partir de $19.95. Cie Singer du Canada, 324, St-Joseph Est, Québec; Tél.: 522-8128.
4503 15-3 (1 ms) 21

TRICOLETTES, lisières de Jersey, couleurs assorties, à très bas prix; livraison si désiré. S'adresser à: 48, rue Leclerc, Notre-Dame des Laurentides; Tél.: 849-8728.
4468 14-3 (1 ms) 21

VENTE DE MEUBLES, surplus de marchandises neuves et usagées. RICHARD MEUBLES ENR., 5, rue Hermine, Québec; Tél.: 523-9804.
4520 19-3 (1 ms) 21

POLYON, polypropylène, laine Phentex (en gros). S'adresser: 317, 51e Rue Ouest, St-Rodrigue; TEL.: 623-9638.
4667 23-3 (1 ms) 21 j.n.o.

BEAUX MEUBLES
BON CHOIX, BONS PRIX

MEUBLES et appareils ménagers neufs, mobiliers de chambre, de salon, de cuisine et dinette lits continentaux, lits superposés, lits pliants, matelas à ressorts, bureaux avec miroir, commodes, fauteuils de repos, divan-lits, lampes de table et de plancher, cuisinières électriques pour courant 110 ou 220 volts, réfrigérateurs, lessiveuses, sécheuses lave-vaisselle congélateurs, fournaises à l'huile. Invitation aux futurs mariés. Bas prix garantis, facilité de paiement avantageuse, aucun comptant requis, si désiré, jusqu'à 36 mois pour payer. HENRI TURCOTTE LTEE 330 de la Couronne, Québec; Tél.: 529-3365.
4791 2-4 (6 fs) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves et reconditionnées, service et pièces aussi, équipement complet de restaurant. Les Entreprises St-Laurent Inc., 1194, rue St-Jean Québec 4.
4707 29-3 (1 ms) 21

MACHINE à coudre "Singer" $9.95, électrique $14.95. Pour informations; Tél.: 524-9767.
4524 19-3 (1 ms) 21 j.n.o.

REFRIGERATEUR électrique, en parfaite condition, à sacrifier; Tél.: 663-1786.
4809 2-4 (3 fs) 21

SET de salon à vendre, 3 morceaux. Cause déménagement; Tél.: 661-8989.
2-4 (3 fs) 21

EQUIPEMENT de restaurant neuf et usagé : grille-pain Toast-master, Silex, table chaude Modern Kitchen, poêle à hot-dogs et hamburgers Garland, poêle à patates frites Moffat, trancheuse, peleuse de patates, malaxeur, laveuse de vaisselle. Garantie VICTOR BUTCHERS' SUPPLY INC., 775, Côte d'Abraham, Québec. TEL.: 522-4315.
4243 16-3 (l.mer.s. au 13-5) 21

ETOLE de vison chinois, parfaite condition, très bas prix. Pour informations; Tél.: 523-0457, l'avant-midi ou le soir.
3-4 (3 fs) 21

POUR maisons, chalets, très beau poêle à l'huile, "Enterprise", avec pot, baril et tauyaux, serpentin à eau chaude. Pour informations, TEL.: 681-6880, après 6 heures.
4869 3-4 (6 fs) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises distributeurs, carburateurs, A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kémac Boston, Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé. A.P. à Québec. Service rapide. L. Parent, 198, 3e Avenue; Tél.: 524-4990.
4525 19-3 (1 ms) 35-A.

Chambres à louer

STE-FOY, Chemin Ste-Foy, pour demoiselles, près hôpital Laval, autobus, magasins, 1er et 2e étage cuisine, laveuse, sécheuse, terrain gazonné. Pour informations; Tél.: 651-1134.
4626 22-3 (1 ms) 44

CHAMBRE double pour 2 personnes, autre chambre pour personne seule, avec ou sans pension, près église, école, autobus, magasins. Pour informations; Tél.: 661-8186. 509 ave Royale, Beauport.
4804 2-4 (6 fs) 44

Chambres et pension

CHAMBRES et pensions pour personnes sérieuses, et à leur retraite. Pour informations; Tél.: 524-6939.
4762 30-3 (6 fs) 46

Chalets à vendre

LAC ST-CHARLES 20' x 24', construction récente, meublé, foyer intérieur et extérieur, terrasse; terrain 95' 113', aubaine $4,500.00. Pour informations; Tél.: 667-2738, le soir.
4487 15-3 (1 ms) 51

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec, — Tél.: 525-5158.
4401 12-3 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530 Côte d'Abraham, Québec. — Tél. : 522-1539. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau
4237 4-3 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest; Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons vendons machines de toutes marques rubans, carbone, fournitures.
4530 22-3 (1 ms) 60

Commerce à vendre

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants, épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER, Yves GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec; Tél.: 529-8121.
4528 22-3 (1 ms) 66

EPICERIE à vendre, 20 milles de Québec, bonne construction, bonne clientèle, peu de comptant requis, cause abandon d'affaires. Accepterais échange ou maison à logements en échange. Ecrire au Casier 198, l'Action, 3, Place Jean Talon, Québec 2, P.Q.
4706 1-4 (1 ms) 66

COMMERCE à vendre, ou à échanger pour chalet. Pour informations; Tél.: 525-9223 ou 667-3235.
4841 3-4 (6 fs) 66

EPICERIE licenciée, conditions de paiements très faciles, ou local à louer située à la Haute-Ville. ECRIRE AU CASIER 208, L'ACTION, 3, Place Jean Talon, Québec 2, P.Q.
4867 3-4 (6 fs) 66

Cours privés

COURS privés d'Anglais, avec méthode sur disques. Résultat très rapide, bas tarif. Appelez le soir; Tél.: 681-4581.
4851 3-4 (12 fs) 72-A.

Ecoles

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 8e à la 12e année, commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 722, Côte Ste-Geneviève, Québec; Tél.: 529-3751 — 681-2808.
4405 15-3 (1 ms) 81

Entreposage

ENTREPOSAGE pour l'été, de skidoo et souffleurs à neige. Pour informations; Tél.: 872-7678.
30-3 (6 fs) 84

Immeubles

AVONS nombreuses demandes pour commerces et propriétés, dans les quartiers Montcalm, St-Sacrement et Limoilou. Courtage Immobilier. Yves Germain; TEL.: 529-8121.
4290 9-3 (1 ms) 111

Instruments de musique

ORGUE FARFISA $599.



ST-CYR & FRERE INC.
754, St-Joseph-Est, Québec
Tél.: 522-1233 — 522-1234
4624 25-3 (l. mer. s. au 20-4) 115

Logement à louer

31, MCMAHON, 3½ pièces, neuf, chauffé, poêle et réfrigérateur, $127.00. Tout meublé $140.00, libre le 1er mai. Pour informations; Tél.: 681-2814.
4736 29-3 (1 ms) 118

PROPRIETAIRES

COMMUNIQUEZ avec Habitat Service, 368, du Roi, Québec. Pour la location de vos logements; Tél.: 523-4121, P.S. Service gratuit au propriétaire.
4345 6-3 (1 ms) 118

499, HERMINE, 6 pièces, "220", entrée sécheuse, laveuse, non chauffé garage, $65.00; Tél.: 524-4675, le jour.
2-4 (3 fs) 118

QUARTIER Limoilou, 2ème Rue, 4 pièces, plus chambre de bain, eau chaude, 220. Prix $60.00 par mois. Libre le 1er mai. Pour informations; Tél.: 626-2938.
4848 3-4 (6 fs) 118

A vendre — Divers

PIÈCES et RÉPARATIONS
LAVEUSES et SÉCHEUSES
AUTOMATIQUES et AUTRES
QUÉBEC SERVICE DE LAVEUSE INC.
213, 3e Avenue — Tél. : 529-8479
4523 1-3 (l. mer. v. au 29-4) 21

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE
ACCESSOIRES — PIECES — REPARATION — SERVICE

Autos à vendre

HUDON AUTOS ENR.

1966 Oldsmobile; 1966 Ford Station Squire; 1966 Galaxie XL convertible; 1965 Ford Station Wagon; 1965 Pontiac; 1965 Chevelle station wagon; 1964 Station Wagon Ford; 1964 Cadillac décapotable; 1964 Epic; 1964 Buick; 1964 Falcon; 1964 Mercury; 1964 Plymouth; 1964 Chevrolet; 1964 Acadian; 1963 Dodge; 1963 Galaxie décapotable; 1963 Oldsmobile; 1963 Acadian; 1963 Chevrolet; 1963 Acadian Sport; 1962 Pontiac; 1961 Chevrolet convertible; 1961 Comet; 1961 Ford; 1961 Panel Thames; 1960 Oldsmobile; 1959 Dodge; 1959 Pick-up D-K-W; 1958 Camion 1 tonne. Aussi plusieurs autres. 1400 DORCHESTER-NORD, COIN L'ESPINAY, QUEBEC; TEL.: 525-4769.
4676 25-3 (1 ms) A.V.

DECAPOTABLE, Chevrolet 1962, prix: $650. Pour informations; Tél.: 842-2024.
4731 28-3 (6 fs) A.V.

VOLKSWAGEN 1966, 1300 de luxe. Radio, bas millage, chaufferette, $1,050.00; Tél.: 872-1274, le soir.
2-4 (3 fs) A.V.

TURMEL AUTOMOBILES

1967 Renault R-10 Major, $1350.; 1966 Oldsmobile, hard top; 1966 Volkswagen Fatsback "1600", $1350.; 1966 Parisienne Pontiac; 1966 Volvo; 1965 Envoy; 1965 Triumph convertible; 1964 Renault Caravelle; 1964 Ford; 1964 Volvo; 1964 Dodge; 1964 Corvair, $875.; 1964 Volkswagen, $475.; 1963 Acadian. TURMEL Auto, 1385, Dorchester-Nord Québec; TEL.: 522-2793.
4680 27-3 (1 ms) A.V.

RINFRET AUTO
VENDEUR VOLKSWAGEN

1965 Volkswagen, Station Wagon; 1965 Volkswagen; 1963 Volkswagen, Pick Up; 1958 Chevrolet. — 176, ST-GEORGES LEVIS — Tél.: 833-2133.
4523 19-3 (1 ms) A.V.

ISUZU BELLETT 1967, 9,500 milles, très bon état, radio. Pour informations: Tél.: 653-8887.
4850 3-4 (6 fs) A.V.

CHEVROLET 1957, automatique, 44,000 milles, vrai millage. Bonne condition, prix avantageux. Pour informations; Tél.: 527-0716, entre 6 et 7 heures p.m.
3-4 (6 fs) A.V.

Autos demandés

HUDON AUTOS

ACHETONS COMPTANT. Hudon Autos Enr., 1400, Dorchester-Nord coin de l'Espinay; Tél.: 525-4769.
4527 23-3 (1 ms) A.D.

Propriétés à vendre

PROPRIETE à vendre pour communautés, près Université, 12 pièces, grand terrain. Directement du propiétaire. Pour informations; Tél.: 527-1528.
4865 3-4 (6 fs) 178

Psychologie

COURS DE YOGA — Relaxation psychique, détente mentale, phobie, alcoolisme, fumage invétéré, manque de concentration, lucidité cérébrale. Centre de Psychologie et d'hypnothérapie pratique. 750 est, St-Joseph, Québec; Tél.: 524-5849.
4522 19-3 (1 ms) 179-A.

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuse de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock, pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 144 St-Vallier ouest. Tél.: 529-9648.
4533 23-3 (1 ms) 188 A

Réparations de meubles

REPARATIONS de meubles, ébénisteries, meubles tous les styles, sur commandes. Pour informations; Tél.: 527-2646.
3-4 (3 fs) 189

Service domestique

PERSONNE sérieuse, cuisinière, pour adultes. Chambre seule, avec T.V., pas de lavage de planchers, ni blanchissage à la maison. S'adresser: 171, Aberdeen.
4795 30-3 (6 fs) 198

STE-FOY, personne responsable demandée pour maison privée, bébé de 15 mois. Bonnes conditions; Tél.: 656-0014, après 6 heures.
4806 2-4 (3 fs) 198

Téléviseurs à vendre

LOT de télévisions, garanties 1 an, refrigérateurs, poêles, laveuses, excellentes conditions termes faciles, Achetons, vendons, échangeons. Locations de télévision, $12.00 par mois. R. M. ELECTRONIQUE, 430, ST-VALLIER Ouest; Tél.: 529-3522.
4404 15-3 (1 ms) 209-B.

Terrains à vendre

A ½ MILLE de la Route 20 et 5, Place Gariépy, au centre du village St-Rédempteur, près de l'église et de l'école. Pour informations; Tél.: 832-8456.
1-4 (3 fs) 210

Terres à vendre

LORETTEVILLE, beau grand terrain avec de beaux arbres, nouvelle rue asphaltée, service aqueduc et égouts, $1200, dont $600. comptant. Balance paiements faciles. Pour informations; Tél.: 661-1495.
4434 12-3 (1 ms) 212

125 ACRES, 32 animaux de boucherie "Hereferd", instruments aratoires, terre à bois 60 acres avec ou sans animaux. Pour informations; Tél. : 837-6707, MONSIEUR ARTHUR SAMSON, St-Louis de Pintendre, Rang de l'église, Lévis, P.Q.
4590 25-3 (12 fs) 212

Terres demandées

ACHETERAIS petite terre cultivable, cinq à dix arpents, avec bâtisses, dans Portneuf ou Champlain éloignée du village, paierais comptant. Pour informations; ECRIRE CASIER 202, l'Action, 3, Place Jean Talon, Québec 2, P.Q.
4734 28-3 (6 fs) 213

Vitres - Miroirs

VENTE, Installation, réparation vitres, miroirs, thermos châssis aluminium ou panoramiques. Spécialités: Façades modernes entrées métalliques 23 années d'expérience. VITRERIE ORSAINVILLE, 3147, des Rossignols. Ouvert soir; Tél.: 623-7282.
4764 1-4 (1 ms) Vitres, miroirs.



EUX - AUTRES ILS EN ONT DES AUBAINES

Ils vendent en bas du prix de liste

CHOIX DE 115 VOITURES de toutes marques et modèles

1967 CHEVROLET Impala
2 portes, H.T., V. élect. P.S., P.B.

1966 BARRACUDA
8 cyl. aut. radio P.B. P.S.

1966 NEW YORKER
2 portes, H.T.B. seats.

1965 CHRYSLER "300"
4 portes, H.T. équipé au complet.

1966 DODGE
Station Wagon, 8 cyl. aut. radio.

1965 DODGE MONACO
Conv. équipé au complet.

1966 IMPERIAL Crown
4 portes, H.T. Equipé au complet.

1964 PONTIAC
Parisienne, 4 p. H.T. 8 cyl. aut. radio.

R. TANGUAY AUTOS
ROND-POINT DE LEVIS — TEL. : 837-938?
Dépositaire :
DODGE — CHRYSLER — IMPERIAL — DART — C[illegible]DGE
4866 3-4 (6 fs) A.V.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES, neuves et usagées, de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec; Tél.: 524-2920.
4288 9-3 (1 ms) A.A.

Débosselage et peinture

BEAULIEU & FILION Ltée. Débosselage, peinture, vitrage. 1300, Dorchester; 522-2256 ou 683-9998.
4280 6-3 (1 ms) D.P.

Fraîcheur



Jeune, déplacez-vous dans cette robe fraîche et gaie pour la maison ou le magasinage. Facile à faire. Pour l'enjoliver davantage, brodez-lui ces jolis papillons parmi ces fleurs.

Demandez le patron 7090 — grandeurs : 10, 12, 14, 16.

Envoyez .50 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .50
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

AUCUN RIS... DE PANNE
Avec l'une de nos voitures usagées

1967	Falcon, Sedan, autom., radio	$2,050
1966	Chevrolet, Sedan, 8, autom., radio	$1,950
1965	Pontiac, automatique, radio	$1,500
1964	Chevrolet, S.S., Hard-top, équipée	$1,595
1963	Mercury, Sedan, 8, équipée	$1,195
1963	Chevrolet automatique, radio	$1,050

ROGER BARRE AUTOS LTEE
Chevrolet — Oldsmobile — Epic
Centre de l'auto et camions usagés
1095 de la Canardière Tél.: 529-3331
4812 3-4 (1 mer. s. au 8-4) A.V.

Garage — Service

PEUGEOT ALOUETTE AUTOMOBILES INC., Vente-Service, 332, Ave St-Sacrement, Québec; Tél.: 683-2967.
4765 1-4 (1 ms) G.S. j.n.o.

Austin - MG - Healy

AUSTIN, M.G., Healy, représentant, vente et service, Garage O. Gosselin Inc., 185, avenue St-Sacrement, Québec; 681-0525.
4518 20-3 (1 ms) G.S.

Ressorts d'automobiles

RESSORTS d'automobiles, Alphonse Blondeau Ltée 145, Boul Des Cèdres; 626-6941
4286 8-3 (1 ms) R.D. j.n.o.

Service d'automobiles

"Honda & Datsun"

VENTE et service Lemieux & Chêne Autos Ltée 645, rue Montmartre; Tél.: 683-1425.
4521 19-3 (1 ms) S.A.

FORD, Ouvrage garanti, mécaniciens experts, pièces authentiques, W. Martin Limitée Rond-Point, Lévis; 837-8801.
3859 8-2 (3 ms) Services d'autos

Suspension

SPECIALITE bushing de dix roues. Roch Auto Spring Inc., 81, Route Kennedy, Lévis: 837-2733, 837-3774.
4238 4-3 (1 ms) Suspension.

Cerf-volant

Une petite ville de 24,000 habitants de Californie a été privée de courant électrique pendant une heure à la suite d'une panne due à un cerf-volant qui avait échappé aux mains d'un enfant et s'était pris dans les câbles électriques d'une ligne de 12,000 volts.

Avortements et contraceptifs

Au cours des 9 premiers mois de 1967, plus de 70,000 femmes en Tchécoslovaquie ont fait des avortements. Sur trois millions de femmes en âge de concevoir, que compte le pays, 3 pour cent seulement utilisent des contraceptifs.

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Fiançailles, prochaine mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique appropriée en page féminine, les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier, devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages, communiqué par la poste ou le téléphone ;il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

DEMAIN, DANS LA STRATOSPHERE



Local à louer

LOCAUX à louer, 1500 pieds, entreposage autos camions, meubles, etc. Peut servir de boutique, fabrication ou réparation. Terrain 100,000 pieds. Pour informations; Tél.: 683-1523.
4282 5-3 (1 ms) 119-A.

Maisons à vendre

ST-EMILE, près Loretteville, propriété 6 pièces, plus restaurant à vendre. Cause de maladie. Pour informations; Tél.: 842-1162.
4760 29-3 (6 fs) 127

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, rue George Muir, 7 pièces, chauffé, plain pied, grand terrain. Comptant requis $3,000. RAYMOND BELANGER, NOTAIRE; TEL.: 523-5352.
4284 8-3 (1 ms) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin; TEL.: 653-3183 ou 653-4945.
4239 4-3 (1 ms) 127

QUARTIER Limoilou, Aubaine, 2 beaux logements modernes, avec très grand terrain, solage de pierre. Libre à l'acheteur, S'adresser: LUCIEN LECLERC "courtier"; Tél.: 523-3174.
4808 2-4 (3 fs) 127

ORSAINVILLE, Split 8 pièces, garage, sous-sol, hypothèque, $156.00 mensuellement, taxes incluses, complètement ou partiellement meublé. Comptant à discuter. Pour informations; Tél.: 626-6946.
4868 3-4 (1 ms) 127

Maisons à vendre ou à échanger

BOISCHATEL, propriété à vendre ou à échanger, serais prêt à donner un retour. De Boischâtel à Québec. Pour informations; Tél.: 822-2690.
4458 13-3 (1 ms) 127-B.

Maisons démandées

MAISONS demandées, ayant capital à placer sur propriété seule ou à revenus. Serais intéressé à l'achat de maisons, dans Québec ou banlieue(plus garage). Ecrire Casier 205, 3, Place Jean Talon, Québec.
4807 2-4 (3 fs) 128

Matériaux de const.

MATERIAUX neufs et usagés, de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine, Modern Plywood Reg'd. 74, BOUL. PIE XI, Ville Bélair; TEL.: 842-1911.
4287 8-3 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU remboureur. Spécialité: réparation de matelas et meubles, 500, 17e RUE, Limoilou, Québec 3. — Tél.: 524-1480.
4682 29-3 (1 ms) 138

Médecins

DR. CHS. RINFRET, Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec, 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures; Tél.: 524-4061.
4531 22-3 (1 ms) 140

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE
ATTENTION !

MARCHANDS COLPORTEURS, JOBBERS, Achetez votre stock du printemps et d'été au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
4289 9-3 (1 ms) Mdses sèches

MARCHANDS COLPORTEURS

PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
4406 15-3 (1 ms) Mdses sèches

Hommes demandés

SURINTENDANT
LIGNES de DISTRIBUTION ELECTRIQUE

Position stable offerte par une société de grande envergure. Cet homme devra avoir une expérience globale dans les travaux d'estimation et d'installation de lignes de distribution et devra posséder les qualités requises pour mener à bonne fin tout projet qui lui sera confié. Les candidats sont invités à envoyer un résumé complet de leur expérience passée et de leur formation académique à C.P. 206 L'Action. Entente sur le salaire et bénéfices marginaux lors d'entrevue subséquente.
3-4 (6 fs) 105

GERANT de PROJET et SURINTENDANT
LIGNES DE TRANSPORT D'ENERGIE

Ces positions stables sont offertes par une société d'envergure nationale, qui recherche les services d'hommes expérimentés dans le domaine de la construction de lignes de transmission à 120, 230, 300 et 735 KV. Les candidats sont invités à envoyer un résumé complet de leur expérience passée et de leur formation académique à C.P. 204 L'Action. Entente sur les salaires et bénéfices marginaux lors d'entrevue subséquente.
3-4 (5 fs) 105

l'Action
3, Place Jean-Talon, Québec, C.P. 1727 — Tél.: 522-4771

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907
L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulation.

Les employés de l'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (C.S.N.) Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

TARIF D'ABONNEMENT A L'ACTION

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules Lévis, Loretteville, Neufchâtel, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Ville Vanier, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 35¢ par semaine ou $15.00 par année; $7.75, 6 mois; $4.25, 3 mois.

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick :
1 an, $12.00; 6 mois, $ 6.25; 3 mois, $ 3.50
1 an, $15.00; 6 mois, $ 7.75; 3 mois, $ 4.25

Ailleurs au Canada
Etats-Unis et pays étrangers :
1 an, $25.00; 6 mois, $12.50

BRIDGE CONTRAT

Par Lorisette F. PARADIS Maitre Br.

QUELQUES ANNONCES QUI COUTENT TRES CHER

La méconnaissance des avantages et des risques que représentent les surenchères défensives.

Cette question est tellement importante que je l'ai développée à quelques reprises. Il y a beaucoup à apprendre encore, c'est j'y reviens en ajoutant d'autres détails concernant ces cas qui se présentent très souvent et qui en font hésiter plus d'un bridgeur, soit en partie libre, soit pour les tournois.

Je voudrais vous expliquer quelles sont, en partie libre, les surenchères dangereuses et au contraire celles qui sont payantes après l'ouverture adverse.

Votre adversaire de droite vient de nommer une couleur. Il y un minimum de 13 points, un maximum de 18 ou 19. Votre handicap est certain, mais il ne signifie pas que votre camp doive fatalement sortir perdant du coup qui va se jouer. Il y a certaines mains avec lesquelles vous devez toujours passer alors que vous avez l'habitude de parler, d'autres avec lesquelles vous avez l'habitude de passer et où cependant vous devez absolument manifester votre présence.

LES RISQUES

Si vous parlez, quels sont les RISQUES ? a) Le risque principal que vous encourez en faisant une surenchère défensive est évident. C'est celui de subir une pénalité. Réfléchissez. Un adversaire ouvre, il y a donc présomption que l'équilibre des forces soit rompu en votre défaveur, puisque cet adversaire seul détient déjà généralement au moins 2 ou 3 points de plus que sa part de 10 points. Quant à votre second adversaire, il peut avoir un jeu faible, moyen ou fort. S'il a moins de 10 points, peut-être votre camp camp n'a-t-il pas de désavantage numérique, mais "peut-être" seulement, car l'ouvreur peut avoir beaucoup mieux que son minimum théorique de 13 points.

S'il a au tour de 10 points, votre désavantage se confirme et s'il a au-dessus de 10 points votre infériorité devient décisive. Voilà le gros danger. L'avez-vous toujours bien mesuré ? Vous êtes, si vous intervenez, à la merci de vos adversaires. Vous aurez augmenté le champ de leurs possibilités, car en dehors de la variété de contrats dont ils disposaient pour marquer des points, vous leur avez donné le choix de contrer et de marquer une grosse amende.

Si vous parlez, vous subirez donc des amendes. Résignez-vous, le fait de surenchérir en implique toujours le danger. Seuls ceux qui n'ont jamais surenchéri n'ont jamais été pénalisés, ce qui est aussi peu enviable que de n'avoir jamais aimé.

Ceci dit, je veux tout de même esayé de vous mettre en garde afin de ne pas trop subir d'amendes.

1° — Les très lourdes amendes, celles où vous perdez beaucoup plus de points que les adversaires n'en auraient gagné en jouant leur contrat.

2° — Les pénalités même légères qui sont des cadeaux complets, des pertes sèches, celles que vous subissez à la place des adversaires en leur enlevant leur contrat qu'ils n'auraient pas gagné.

b) Au risque de chuter s'ajoute un second désavantage : celui de situer la place des cartes, et d'aider ainsi par votre surenchère l'adversaire à bien jouer et à gagner le contrat auquel il est parvenu malgré et peut-être à cause de votre intervention. D'innombrables contrats sont réalisés dans ces conditions qui eussent été perdus si la distribution des 26 cartes était restés inconnue.

LES ECHECS

Le Tournoi des Jeunes

L'an dernier, Jean Hébert, 10 ans, avait fait une lutte serrée à Michel Deschênes, dans le match pour le titre de champion des jeunes, mais avait dû s'avouer vaincu. Cette année, c'est différent. Après un gain dans la première des deux parties qui l'oppose au champion dans le tournoi en cours, il est presque assuré de la première place en exclusivité. Il lui suffira de prendre un demi-point contre Michel Boivin, dimanche prochain, ou contre Michel Deschênes, le 14. Un autre participant remarqué à ce tournoi est Jean-Claude Lavoie, de l'Ecole Cardinal-Roy, qui a réussi 4½ points sur 9 et qui a joué la meilleure partie jusqu'ici, celle reproduite dans la chronique du 11 mars. Derniers résultats : ronde 7 : Michel Boivin 0, Richard Hébert1; Michel Deschênes ld, Michel Bédard Od; Jean Hébert 1, Jean-Claude Lavoie 0; Ronde 8 : Richard Hébert 0, Jean Hébert 1; Jean-Claude Lavoie 0, Michel Deschênes 1; Jean Hébert 11 O, Michel Boivin 1. Ronde 9 : Jean Hébert 11 (0-9) 0, Richard Hébert (3-6) 1; Michel Boivin (4½-3½) 0, Jean-Claude Lavoie (4½-4½) 1; Michel Deschênes (5-2) 0, Jean Hébert (8-0) 1.

N.020468 PHN

MOTS CROISES

Problème No 22

HORIZONTAL

1—Avoir un cours tortueux.
2—Jeune pommier non encore greffé — Muni d'armes.
3—Garantie (Fg).
4—Conjonction — Du verbe régner — Préfixe.
5—Prénom masculin — Carreau en terre cuite pour couvrir les toits.
6—L'argent en est un — Etendu, allongé.
7—Etat côtier du Proche Orient — Du verbe étaler.
8—Ecrivain français (1596-1646) — L'Irlande.
9—Conjugaison — Choisir parmi plusieurs — Art. contracté.
10—Action de porter.
11—Rivière d'Allemagne — Raison, motif.
12—Crochet de fer en forme d'S — Ligne quelconque.

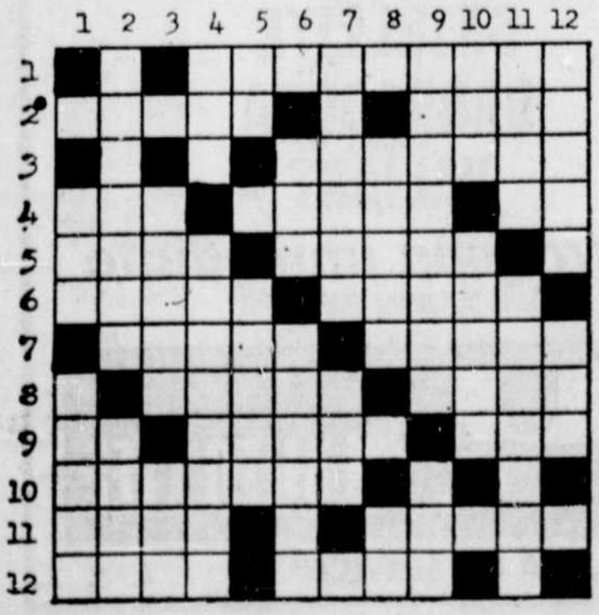
VERTICAL

1—Préfixe — Pellicule qui vient au bout de la langue des oiseaux.
2—Ecrivain français né à Paris — Médecin anglais (1857-1952).
3—Difficile à conduire (Fg) — Coupé jusqu'à la peau.
4—Situé — Aplatir.
5—Pronom personnel — Pamphlétaire espagnol né à Madrid.
6—Adj. démonstratif — Tomber en parlant de la neige.
7—Cap. de la Tchécoslovaquie — Au golf petite cheville.
8—Accord, harmonie — Note de la gamme.
9—Fête de la naissance de J. C. — Changement dans le plumage.
10—Triage — Facteur d'instruments de musique né à Crémone.
11—Emotion, souci — Serviteur d'Abraham.
12—Mammifère ruminant — Commune de Belgique.

PROCUREZ-VOUS à La Librairie de l'ACTION la Clé des Mots Croisés, 2 à 13 lettres. Définitions exactes. PRIX : $2.00 — et la Nouvelle clef des mots croisés (2, 3 lettres). — PRIX : $0.60

SOLUTION du problème No 21

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	T	A	T	U	Q	U	O	■	G	■	S
2	P	■	M	E	R	U	■	C	L	O	S	E
3	A	M	I	N	C	I	R	■	O	N	T	■
4	T	A	■	D	E	T	O	U	R	N	E	R
5	I	N	■	R	O	T	U	R	I	E	R	E
6	A	■	R	E	L	E	V	A	■	■	E	T
7	L	■	M	E	R	I	N	O	S	■	S	■
8	■	O	D	E	■	■	E	I	B	A	R	■
9	B	R	I	N	■	H	U	T	I	N	E	T
10	E	T	A	T	■	A	X	E	■	S	I	R
11	R	■	N	U	■	■	■	G	O	N	E	■
12	G	R	E	N	A	T	■	M	A	N	E	S



L'entrainement d'été des cadets de l'armée

L'entrainement d'été des quelque 1,500 cadets de l'armée se tiendra cette année à la base des forces canadiennes Valcartier au lieu du camp de Farnham.

Ce changement est motivé par le souci du ministère de la défense nationale de faire des économies ainsi que d'améliorer les facilités pour l'entrainement des cadets.

Toutefois, le camp de Farnham éontinuera à être employé par les forces canadiennes pour l'entrainement de campagne des recrues de la base de St-Jean; le peloton d'hélicoptères "Voyageur" de la base de St-Hubert; ainsi que des unités de milice de la Région du Québec.

Le ministère de la défense nationale affirme qu'il n'y aura aucun changement en ce qui concerne les dépenses normales pour l'entretien des bâtiments et l'amélioration des terrains d'entrainement au camp de Farham.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 152-485

DANS LA COUR SUPERIEURE

SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE, corporation légalement constituée ayant son siège social à Montréal et une place d'affaires à 113, rue St-Pierre, Québec.
Demanderesse - requérante,
vs
GASTON BOUCHARD, résidant autrefois à 160, rue du Manège, Beauport et maintenant d'adresse inconnue,
Défendeur - intimé.

AVIS LEGAL

La demanderesse avise par les présentes le défendeur qu'elle a laissé à son intention au greffe de la Cour Supérieure du district de Québec copie certifiée d'un avis de soixante (60) jours qu'elle a fait enregistrer sur les lots 478-4, 480-1 et 479-2 du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, immeuble portant le numéro civique 160, du Manège, Beauport, le tout conformément à la permission qui lui en a été accordée par jugement de cette Cour en date du 28 mars 1968.

QUEBEC le 1er avril 1968.
TURGEON, AMYOT, CHOQUETTE & LESAGE
Procureurs de la demanderesse

Règlement no 57

PROVINCE DE QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE
PAROISSE SAINT-VALLIER
SAINT-VALLIER, CTE BELLECHASSE.

Considérant que le conseil municipal de la paroisse de Saint-Vallier, cté Bellechasse, autorise la vente des boissons alcooliques dans le territoire sous sa juridiction.

Considérant qu'une requête de contribuables a demandé de révoquer tout règlement de prohibition,

Considérant qu'il a été donné avis de présentation du présent règlement lors de la session du 4 mars 1968.

En conséquence il est proposé par M. Roland Boulanger. Secondé par M. Gérard Catellier. M. Raymond Gosselin s'est prononcé contre. Et adopté sur division.

Que le présent règlement portant le numéro 57 soit adopté comme suit : —

1. Que la vente des boissons alcooliques sera permise dans les limites de la municipalité de la paroisse de Saint-Vallier, cté Bellechasse, à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement.
2. Quant au nombre de permis d'épicerie la règle des alcools ne pourra pas accorder plus que deux permis.
3. Le présent règlement sera voté au scrutin secret le 4 avril 1968 et s'il y a lieu le 5 avril 1968 à l'endroit des sessions du conseil municipal de 10 heures a.m. à 5 heures p.m.
4. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Saint-Vallier, ce 8 mars 1968.
REAL GOURGES,
Secrétaire.

CITE DE MONTMAGNY

DEMANDES DE SOUMISSIONS

La Cité de Montmagny, cté de Montmagny, demande des soumissions pour la construction d'un Centre Culturel et Récréatif, qui doit être érigé au nord du Boul. Taché et à l'est de l'école secondaire Louis-Jacques Casault.

Les soumissionnaires pourront se procurer les plans et devis pour la somme de $100.00 au bureau de Turcotte & Cauchon, 466 de la Couronne, Québec à compter de 10h. a.m. le 2 avril 1968. Dépôt remboursable au soumissionnaire ayant présenté une soumission conforme.

Les soumissionnaires devront fournir un chèque d'au moins 10% de la soumission fait à l'ordre de la Cité de Montmagny. Prévoir un bon d'exécution des travaux et du paiement d'ieux de 50%.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans les districts électoraux de Roberval, Lac St-Jean, Jonquière, Kénogami, Chicoutimi, Saguenay, Duplessis, Portneuf, Québec comté, Québec centre, Québec est, Québec ouest, St-Sauveur, Montmorency, Charlevoix, Lotbinière, Mégantic, Frontenac, Lévis, Dorchester, Beauce, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Rimouski, Matapédia, Matane, Gaspé nord Gaspé sud, Bonaventure, Iles-de-la-Madeleine.

Les sous-traitants en plomberie, ventilation, chauffage, électricité, devront faire parvenir leur soumission au bureau des soumissions déposées à Québec avant 2.00 hres p.m. le 19 avril 1968.

Les entrepreneurs-généraux devront adresser leur soumission au bureau du greffier à l'Hôtel de Ville, sous enveloppe scellée au plus tard à 4.00 p.m. le 24 avril 1968.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, le 24 avril 1968 à 8.00 heures p.m.

Me Paul Doian, greffier,
Cité de Montmagny, Québec.

LE GOUVERNEMENT DU QUEBEC

Appel d'Offres

Ministère de la Voirie

Projet 2247-67

Terrassement et gravelage d'une section de la route No 6 (boulevard Gaboury), dans la ville de Mont-Joli, comté de Matane. Longueur de 0.41 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Matane, Rimouski, Saguenay et Duplessis.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $11,500. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 1er mai 1968.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre,
Eddy Monette, Ing

SERVICE ANNIVERSAIRE



M. Jules Bourbeau

Le service anniversaire de M. Jules Bourbeau, époux de feu Dame Jeanne Blais, sera chanté samedi le 6 avril à 9 h. 30 A.M. en l'église de St-Sacrement. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décès de madame Revelin-Leroux



Mme Vve Georges Leroux, née Sophie Goujon, est décédée le 30 mars à Paris, à l'âge de 68 ans. Elle était l'épouse en premières noces de feu Pierre Revelin et en secondes noces de feu Georges Leroux. Elle demeurait à Pantin, Seine, France.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendre et belles-filles: M. et Mme René Revelin (Julienne Breton); M. et Mme Marcel Eléonore (Suzanne Revelin); M. et Mme Jacques Revelin (Françoise Croteau); ses petits-enfants : Gérard, Daniel, Catherine et Annik Revelin; Monique, Nicole, Michel et Danielle Eléonore; Pierre, Marie-France et Claude Revelin.

Ses funérailles et son inhumation ont eu lieu aujourd'hui en France. Un service liturgique pour le repos de son âme sera célébré jeudi matin, 4 avril, à 11 heures, en la chapelle du Patro Roc-Amadour de Québec.

Air Canada annonce une majoration de ses tarifs, pour le 28 avril

MONTREAL (PC) — Air Canada a fait savoir aujourd'hui que les tarifs sur toutes les liaisons nord-américaines seront majorés de 10 p. c. à compter du 28 avril.

A la même occasion, la compagnie a fait savoir que des billets à demi-tarif seront offerts de 12 à 21 ans à la condition qu'il y ait de la place pour eux sur les avions. Les personnes qui voyageront en groupe n'importe où sur le continent pourront désormais bénéficier d'une réduction des tarifs.

Tous ces changements devront cependant être ratifiés par le comité du transport aérien de la Commission canadienne des transports.

La compagnie d'aviation a déclaré qu'en vertu du nouveau tarif pour les jeunes, une carte d'identité coûtant $3 permettra aux étudiants et aux jeunes de voyager sur les lignes nord-américaines n'importe quel jour de l'année à 50 p. c. moins cher que le tarif régulier de la classe économique.

La seule réserve sera la disponibilité des places, ce qui rendra plus difficile le voyage en pleine saison. La vente des cartes d'identité sera assurée par les bureaux de vente des billets d'Air Canada, les agences de voyage et les représentants des étudiants dans les universités.

La déclaration publiée par la compagnie d'aviation précise que "le plan vise à encourager les jeunes à visiter d'autres parties du Canada et des Etats-Unis et à promouvoir une meilleure compréhension parmi les jeunes d'une côte à l'autre".

Le tarif-groupe offre 10 p. c. d'escompte pour les groupes de 15 à 29 personnes et 15 p. c. pour ceux de plus de 30 passagers.

A Québec Aujourd'hui

Arts

Théâtre Cité Universitaire. — La Troupe des "13" présente à 20h.30 "Andorra", pièce de Max Frisch.

Palais Montcalm. — Récital Monique Leyrac, à 20h.30.

Les Amitiés France-Québec. — A 20h.30 à la Résille, pavillon Pollack, conférence par M. Jean Ethier-Blais "Hommage à Baudelaire".

Académie de Québec. — Exposition des photos récentes de Jean Horvath.

Restaurant D'Europe. — Exposition des oeuvres de Lucien Gobeil.

Petit Séminaire de Québec. — Exposition de "La peinture traditionnelle au Canada", de 14h. à 17h. et de 19h. à 22h.

Galerie d'Art Louis Jolliet. — Exposition des huiles de soeur Jeanne Vanasse.

Convocations

Société de Géographie. — A l'amphithéâtre de la Faculté de Médecine à 20h.30, photos et montage sonore par le Dr Roger Brault et le Dr Bernard Paradis sur "la Grèce : les îles de la Mer Egée, la Crète et Rhodes".

Régionale Orléans — Réunion à 20h.

Amitiés Judéo-Chrétiennes. — Réunion à 20h.15 à l'auditorium de la faculté de Théologie au Grand Séminaire. Le Rév. Père Jean Daniélou parlera de "Notre héritage judéo-chrétien".

Collège Notre-Dame de Bellevue. — Panel organisé par la Fédération de la Famille du diocèse, à 20h.15, sur l'enseignement, la confessionnalité.

Société Philatélique de Québec. — Réunion au Centre Audio-Visuel 1158 rue Bourlamaque, à 20h.30.

SERVICES SPÉCIAUX

Faites
ENTREPOSER vos FOURRURES dès maintenant
JOS. ROBITAILLE
Enr
Marchand de Fourrure
700 Richelieu — 522-3288
4625 21-3 (1 mai) S.S.

LE MEILLEUR ENDROIT POUR FAIRE
ENTREPOSER
VOS
FOURRURES
C'EST CHEZ
ADRIEN LAPOINTE
dessinateur modeliste
745, rue Ste-Claire
(coin Richelieu) Haute-Ville
Tél.: 522-4654 — Rés.: 663-9865
VENTE ET REPARATIONS
43554 23-3 (1.mer.s. au 20-5) S.S.

ENTREPOSAGE FOURRURES
VENTE — REPARATION
VAILLANCOURT & FRERE
246, des Oblats — 524-3747
4593 20-3 (1. merc. s. au 18-5) S.S.

ENTREPOSAGE de FOURRURES
Vente - Confection - Réparation
Satisfaction garantie
Salon de Fourrure
Germain Blouin
1096, 1ère Avenue - Limoilou
524-9283
4645 22-3 (1 mer. v. au 17-4) S.S.

avis de décès

ASSELIN. — A Québec, le 31 mars 1968, à l'âge de 71 ans et 6 mois, est décédée dame Marie-Ange Jean, épouse de M. Napoléon Asselin, mère de David, Rita (Mme Maranda Bouchard), Paul-Aimé, Fernande (Mme Jean-Charles Bouchard), Henriette (Mme Gilles Guérin), René, soeur de Absolon, Emile, Antoine, Albertine (Mme Vve Télesphore Lachance), Léonie (Mme Arménias Ferland), Elioza (Mme Alphonse Labranche), Alphonsine (Mme Alexis Chevalier). Elle demeurait à 1535, avenue St-Pascal.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 avril, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Bardy (angle de la Canardière), à 9 heures, pour l'église de St Tite-des-Caps et de là au cimetière paroissial. 1-4 (3 fs)

BEDARD. — A Québec, le 31 mars 1968, à l'âge de 73 ans, est décédée Dame Ophélia Jobin, épouse de feu M. Jules Bédard, demeurant à 178, St-François-Ouest.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Sylvio Marceau Inc., 224, St-Vallier Ouest, à 8 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 2-4 (2 fs)

BEGIN. — A Québec, le 1er avril 1968, à l'âge de 85 ans, est décédée Dame Joséphine Simard, épouse de feu M. Etienne Bégin, demeurant à 1308, St-Cyrille-Ouest.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, Route de l'Eglise, Ste-Foy, à 9 heures 10, pour l'église de St-Michel, Co. Bellechasse et de là au cimetière paroissial. 2-4 (2 fs)

BELLEAU. — A Québec, le 1er avril 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé subitement M. Hervé Belleau, époux de dame Diana Frenette, père de Charles-Auguste, René, Thérèse (Mme Jules Germain), Camillien, Jean-Roch, Colette (Mme Paul-Emile Germain), Denise (Mme Gaston Tremblay. Il demeurait à Portneuf-Station.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 4 heures.

Départ des foyers funéraires Laurent Leclerc & Fils Enr., 680, St-Charles, Portneuf-Station, à 3 heures 45, pour l'église de Portneuf-Station et de là au cimetière paroissial. 2-4 (2 fs)

BOULANGER. — A Lévis, le 31 mars 1968, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Gaston Boulanger, époux de Dame Rose-Alma Fournier, demeurant à 71, St-Dominique, Bienville. Père de France (Mme Jacques Lavertu), Lise, Michelle, Yves, Diane, André, Solange et Alain Boulanger.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 9, Commerciale, à 9 heures 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial. 2-4 (2 fs)

CHENARD. — A Mont-Joli, le 1er avril 1968, à l'âge de 86 ans et 8 mois, est décédé le chanoine S.-Edouard Chénard, demeurant à Ste-Cécile du Bic, Co. Rimouski.

La translation des restes se fera mercredi, le 3 avril, à 3 heures p.m. et les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures.

Départ des salons Bissonnette & Frères, Ste-Cécile du Bic, à 2 heures 55, pour l'église de Ste-Cécile du Bic et de là au cimetière des Servantes de Jésus-Marie à Nazareth. 3-4 (2 fs)

CUSTEAU. — A Québec, le 1er avril 1968, à l'âge de 63 ans, est décédée Dame Eva Charest, épouse de feu M. Oliva Custeau, fonctionnaire provincial, demeurant à 1225, Place Montcalm.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 30.

Départ des foyers funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, St-Cyrille Ouest, à 9 heures 15, pour l'église de St-Coeur de Marie et de là au cimetière Notre-Dame de Belmont. 2-4 (2 fs)

DENECHAUD. — A Québec, le 1er avril 1968, à l'âge de 67 ans et 11 mois, est décédée Dame Alexandrine Dupuis, épouse de M. Louis Denechaud, demeurant à 1348, François 1er. Mère de Pauline (Mme Alexandre Métivier). Soeur de Paul et Etienne.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 avril, à 10 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 50, pour l'église de St-Zéphirin de Stadacona et de là au cimetière St-Charles. 2-4 (2 fs)

DOYON. — A Québec, le 1er avril 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée dame Augustine Salmon, épouse de M. Wilfrid Doyon, demeurant à 506, Boisseau.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine, 535, avenue des Oblats, à 9 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 1-4 (3 fs)

DROLET. — A Amos, le 1er avril 1968, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Raoul Drolet, fils de M. Jean Drolet et de feu dame Victoria Vallière, beau-fils de dame Jean Drolet (Diana Martel), frère de Louis, Bernadette (Soeur Victoria), du S.C., Marie-Anne (Mme Roland Robitaille), Catherine (Mme Gérard Hamel), Angélina (Mme Gérard Cinq-Mars), Jean-Paul, Jeanne-D'Arc, Pierre et André. Il demeurait à Amos.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 30.

Départ de la résidence funéraire J.-Léo Bédard, 1547, Notre-Dame, Ancienne-Lorette, à 9 heures 20, pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. 3-4 (2 fs)

DUMAS. — A Québec, le 2 avril 1968, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Marie-Anne Dubois, épouse de feu M. Elzéar Dumas, demeurant à 1359, Marie-Rollet.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 15.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 9 heures, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. 2-4 (3 fs)

DUSSAULT. — A Soresto, le 1er avril 1968, à l'âge de 7 ans, est décédée accidentellement Sylvie Dussault, fille bien-aimée de M. Michel Dussault et de dame Lorraine Baron, demeurant à Soresto.

La cérémonie des Anges aura lieu jeudi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Gauthier Ltée, 25, avenue Bégin, Lévis, à 2 heures 45, pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie. 2-4 (2 fs)

GENDREAU. — A Québec, le 31 mars 1968, à l'âge de 5 ans, est décédé Steve, enfant bien aimé de M. Gérard Gendreau et de Dame Aurélie Tremblay, demeurant à 25, St-Ignace, Lauzon.

La cérémonie des Anges aura lieu mercredi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Gauthier Ltée, 239, St-Joseph de Lauzon, à 2 heures 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière paroissial. 2-4 (2 fs)

HAMELIN. — A l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières, le 1er avril 1968, à l'âge de 69 ans, est décédée dame Antonio Durand, épouse de M. Laurent Hamelin, demeurant à St-Marc des Carrières, cté de Portneuf.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures.

Départ du foyer funéraire Guy Denis, 950, boulevard Dussault, à 2 heures 45, pour l'église de St-Marc des Carrières et de là au cimetière paroissial. 2-4 (2 fs)

LACASSE. — A Québec, le 31 mars 1968, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Hermine Thibault, épouse de M. Oscar Lacasse, demeurant à 542, rue Victoria.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, St-Vallier, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame-de-Grâce et de là au cimetière St-Charles. 2-4 (2 fs)

MATHIEU. — A St-Georges de Beauce, le 1er avril 1968, à l'âge de 48 ans et 4 mois, est décédé subitement M. Laval Mathieu, époux de feu Dame Monique Lamontagne, demeurant à St-Georges-Ouest, Co. Beauce.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 4 heures.

Départ des foyers funéraires Cédéon Roy Inc., 2550, 1ère Avenue, à 3 heures 45, pour l'église de St-Georges et de là au cimetière paroissial. 3-4 (1 fs)

MYRAND. — A l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières, le 1er avril 1968, à l'âge de 33 ans, est décédé M. Etienne Myrand (pilote), époux de dame Louise Rivard. Il laisse 3 enfants en bas âge. Il demeurait à Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 5 avril, à 3 heures p.m.

Départ des salons J.-A. Lacoursière, à St-Casimir, à 2 heures 30, pour l'église de Deschambault et de là au cimetière paroissial. 2-4 (2 fs)

MARTINEAU. — A Lévis, le 2 avril 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Adjutor Martineau, époux de dame Alma Lamontagne, père de Maurice, frère de Roméo, Marie, Alexina (Mme Charles Marquis), Joséphine (Mme Roméo Gagnon) et Gaudias. Il demeurait autrefois à St-Michel, cté de Bellechasse et présentement chez son fils, M. Maurice Martineau, 48, boulevard Jacques-Cartier, Lauzon.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures 30.

Départ des salons funéraires Gauthier Ltée, 239, St-Joseph, Lauzon, à 10 heures, pour l'église de St-Michel et de là au cimetière paroissial. 2-4 (3 fs)

NOLIN. — A St-Jean-Chrysostome, le 1er avril 1968, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Réal Nolin, journalier, époux de dame Valéda Beaudoin, père de Claire, Rénald, Lucie, Gilles, Alfred, Diane, Murielle, frère de Cécile (Mme Alfred Carrier), Rosaire, Paul-Emile, Victor, Germaine (Mme Léon Carrier), Gérard, Edmond, Thérèse (Mme Jean-Paul Legault), Jean-Marie et Marc-André. Il demeurait à St-Jean-Chrysostome.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 96, de la Fabrique, à 10 heures 10, pour l'église de St-Jean-Chrysostome et de là au cimetière paroissial. 2-4 (3 fs)

RAYMOND. — A Ste-Catherine, Ontario, le 1er avril 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Alfred Raymond, plombier, époux de Dame Marie-Claire Drolet, demeurant à 6760, 1ère Avenue, Charlesbourg. Père de Michelle, Aline (Mme Michel Normand), Frère de Pierre, Maurice, Marie-Louise (Mme Omer Bussières), Sr. Marie Celsien et Sr. St-Léonard, toutes deux religieuses Franciscaines.

Les funérailles auront lieu samedi, 6 avril, à 10 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 40, pour l'église de St-Jérome de l'Auvergne et de là au cimetière St-Charles.

La dépouille sera exposée à compter de jeudi, 1 h. P.M. 3-4 (3 fs)

ROULEAU. — A Québec, le 1er avril 1968, à l'âge de 86 ans et 7 mois, est décédée Dame Marie-Blanche Chalifour, épouse de feu M. Onésime Rouleau, demeurant à 419, De Mazenod.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253, Est St-Joseph, à 2 heures 50, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 3-4 (1 fs)

VEZINA. — A Québec, le 1er avril 1968, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Donat Vézina, représentant industriel, pour la Champlain Paper Box Ltd, époux de dame Hélène Gagnon, demeurant à 1093, avenue Landry.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, Route de l'Eglise, Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église de St-Denis et de là au cimetière Belmont. 2-4 (2 fs)

SERVICE ANNIVERSAIRE

GAUVIN. — Samedi, le 6 avril 1968, à 3 heures, en l'église de St-Rodrigue, sera chanté le service anniversaire de M. et Mme Roger Gauvin, (née Pierrette Roy).

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 4805 3-4 (1 fs) S.A.

Cinquante guides pour M. Trudeau

OTTAWA. — (P.C.). — Une trentaine de jeunes femmes en mini-jupes font partie des 50 guides étudiants bilingues que M. Pierer Elliott Trudeau a mobilisés pour sa campagne. Les étudiants, venus de Toronto, Montréal et Ottawa, seront vêtus d'orange et de blanc.

Ces guides, âgés de 19 à 25 ans, serviront d'ambassadeurs entre le candidat et la population, a expliqué leur directrice, Mlle Merle Shain, de Toronto.

Les jeunes filles porteront des mini-robes-chemises orange avec col "Peter Pan" garni de blanc. Les robes auront sur le devant quatre boutons carrés et quatre poches. Les guides porteront aussi des bérets orange et blancs et des insignes au nom de M. Trudeau.

Les guides masculins porteront des chandails à col tortue sous des vestes orange. Le pantalon sera noir.

Les guides seront postés à la gare de chemin de fer, dans huit hôtels, huit salles d'accueil et dans chaque autobus nolisé pour distribuer des insignes Trudeau, des brochures et des renseignements sur les activités du congrès libéral.

"Trudeau inspectera les troupes pour la première fois mercredi", a déclaré Mlle Shain, qui a choisi les guides-étudiants.

TAUX DE PUBLICATION

AVIS DE DECES	(Formule régulière)	$1.50
	mots additionnels, chacun	0.02
SERVICE ANNIVERSAIRE		
	(Formule régulière)	$1.50
	(avec photo 1 col.)	10.00
REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES		
	(Formule régulière)	1.50
	mots additionnels, chacun	0.02
NOUVELLE DE DECES	(Nécrologie	$10.00
	(Nécrologie et photo)	$15.00
COMPTE RENDU DE FUNERAILLES		
	Minimum	$10.00

Le service de publicité de L'ACTION

ARTHUR THIVIERGE & FILS ENR.
EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL
198 Hermine (coin Mazenod) Tél. 522-3804

Sucre granulé, 10 lbs	.79	Oeufs Canada Catégorie "A" grosseur gros, 2 doux.	1.09
Café Maxwell, 12 oz, inst.	1.69	Jambon épaule, la lb	.39
Corn Starch, 2 lbs	.41	Cuisse de poulet, la lb	.46
Pâte aliment. Cat. 4 lbs	.79	Lapin frais, 3 à 4 lbs, lb	.75
Lait Crino, 16 oz, 3 pour	.55	Bacon tranché, la lb	.59
Pêche, poire, anan. 19 oz 4/.	.99	Patte de lard, la lb	.20
Eau Montclair, 30 oz, 3 pr	.89	Lard haché, 2 lbs	1.19
Sauce pom. Bright, 19 oz 5/.	.99	Devant veau lait, la lb	.43
Tapioca, Sagou, 2 lbs	.59		
SPECIAL DE DION		Steak ronde, la lb	.95
		Foie lard, la lb	.35
		Creton français, la lb	.75
		Boeuf haché, 3 lbs	1.35
Melasse gingembre, 2 lbs	.59	Saucisson, 3 lbs et plus	.35
Chocolat spécial, 2 lbs	.69	Poulet Canada catégorie utilité, 4 à 7 lbs, lb	.55
Biscuits assortis, 40 oz	.95	Jambon cottage, 3 à 5 lbs	.69
Coconut sucré fin, 14 oz	.39	Oeufs Pâques, doux	.50 - .90
Fromage tr. B. Dia., 8 oz 3/.	.99	Bonbons sirop brûlé, 2 lbs	.59
Soupe Lipton, p., nouil. 2/.	.25	Bonbons assortis, 2 lbs	.49
Orange Flo. (125) 2 doux	.99	Jus tomates Cl. 24/19	3.49
Pamplemousse (56), 8 pr	.69	Soupe Tom. lég. 48/10	5.75
Bananes Tropical, 2 lbs	.29	Tomates choix, 28 oz, 4 pr	.99
Tomates de serre, 2 lbs	.69	Fèves lard Clark, 20 oz 4 pr	.89
Pom. Lobo, choix ½ min.	1.49	Jus oranges Salada, 6 env.	.

La définition du caractère catholique dans l'enseignement public et privé a été remise à une nouvelle échéance

par Uriel Poitras

Le Comité catholique du Conseil supérieur de l'Education a décidé de reculer "à une date qu'il fera connaître plus tard" l'échéance des demandes de reconnaissance officielle du caractère catholique des maisons d'enseignement publiques ou privées.

Quoique le comité catholique avait fixé, depuis la promulgation de ses règlements le deux juin dernier, une période de 12 mois pour faire cette demande, aucune maison d'enseignement n'a formulé jusqu'ici le désir d'être reconnue officiellement catholique, ainsi que nous l'a indiqué un porte-parole du comité catholique du CSE.

Nous savons qu'un très petit nombre d'écoles sont reconnues **juridiquement** comme catholiques ou protestantes par la Loi de l'Instruction publique (les écoles de la C. E. C. Q., de la C. E. C. M. et celles de Sherbrooke le sont) et les Règlements du Conseil supérieur de l'Education donnent la chance d'être reconnues officiellement comme confessionnelles, quitte à se plier aux directives de ces règlements.

Une nuée d'inquiets ont manifesté publiquement leur rancoeur à la suite de la parution de ces règlements du comité catholique, alléguant avant tout que l'on était en train de brimer la population en majorité catholique en lui enlèvant ses écoles confessionnelles.

C'est pour cette raison que le comité catholique a décidé de publier des commentaires expliquant les fondements des règlements et de retarder l'échéance des demandes de reconnaissance officielle que la population prenne connaissance de ces commentaires explicatifs.

Le comité catholique déclare en effet, en introduction aux commentaires que ces règlements "veulent assurer à un milieu scolaire donné un aspect vraiment confessionnel tout en lui conservant l'excellence primordiale que doit posséder toute institution d'enseignement. De plus, ils concrétisent l'image que le Comité catholique se fait de l'établissement d'enseignement catholique à l'époque Vatican II."

Le comité catholique a déclaré qu'en attendant la demande par les institutions d'enseignement de leur reconnaissance confessionnelle ou officielle, "les écoles publiques sous le contrôle des commissaires ou syndics d'écoles des corporations scolaires qui, en vertu du paragraphe 4 de l'article 203 de la Loi de l'Instruction publique du Québec, dispensent les cours d'études conformes aux programmes d'études et aux règlements édictés ou approuvés par les écoles publiques catholiques continuent d'être **considérées** comme des institutions d'enseignement catholiques."

Il se produit donc l'anomalie suivante que le comité catholique du CSE donne maintenant la chance aux institutions de devenir **officiellement** confessionnelles alors qu'il n'y en a actuellement très peu dans la province et... que la population est persuadée du contraire. En effet, les commissions scolaires sont dites catholiques, mais ne le sont pas juridiquement. Le caractère catholique, ou protestant, s'attachera désormais aux institutions d'enseignement elles-mêmes.

Vatican II

Nous lisons dans les commentaires publiés par le comité cahtolique les mises au point suivantes concernant le mode d'éducation chrétienne que doit avoir l'école catholique : "Dans le climat pluraliste de la société du XXe siècle, l'éducation catholique doit fournir des formes d'enseignement religieux qui soient respectueuses du cheminement de la foi des jeunes de ce temps. Cet enseignement religieux, fidèle à la tradition séculaire de l'Eglise, accepte, selon les méthodes les mieux adaptées, d'envisager les grandes questions posées à la conscience des jeunes.

"Si l'on veut respecter la pédagogie de la foi, si l'on veut également promouvoir et soutenir l'intérêt et le travail de l'étudiant il faut surtout compter sur la qualité des cours de religion, sur la compétence et la personnalité des maitres et sur une présentation vivante du mystère chrétien.

"Le milieu scolaire sera "ce milieu de vie" dans la mesure où il permettra aux jeunes "de s'insérer de façon active dans les différents groupes de la communauté humaine, d'ouvrir un dialogue avec autrui et d'apporter de bon coeur leur contribution à la réalisation du bien commun" (Déclaration Gravissimum Educationis, par .1 — Vatican II)".

Quant à l'article stipulant qu'aux niveaux élémentaire et secondaire un élève est dispensé des programmes d'enseignement religieux et moral catholique sur demande écrite de ses parents, le comité catholique le commente de la façon suivante : "La teneur de cette reglémentation est conforme à l'esprit de la déclaration conciliaire de Vatican II sur la liberté religieuse. Selon cette déclaration, il appartient aux parents (ou tuteurs) de décider, dans la ligne de leur propre conviction religieuse, la formation religieuse à donner à leurs enfants."

Enfin, note le comité catholique, "ce sont surtout les professeurs qui, dans une institution d'enseignement, créent une atmosphère de vie chrétienne. Il va donc de soi que, dans un établissement catholique, la majorité des professeurs soient de foi catholique et désirent collaborer positivement à l'oeuvre d'éducation catholique. Toutefois, comme le mentionne l'article 2 du règlement no. 3, des raisons pertinentes (compétence exceptionnelle, pénurie de professeurs catholiques compétents, etc.) peuvent justifier l'engagement de personnes non catholiques dans une institution officiellement catholique.



● M. Maurice BELLEMARE

Attaques du syndicat de la construction de Montréal

M. Bellemare réagit vivement aux accusations portées contre lui

Par Jacques DALLAIRE

Le ministre du Travail du Québec, M. Maurice Bellemare, a vivement réagi, hier, aux accusations portées contre lui en fin de semaine par le syndicat de la construction de Montréal (CSN), en trouvant "un peu choquant" le fait qu'on le tienne responsable de la presque totalité des accidents survenant dans ce secteur, à cause de l'incurie du service d'inspection du Travail.

Une source du ministère a fait remarquer pour sa part que les syndicats eux-mêmes, s'affichant comme grands défenseurs des droits des travailleurs, ne prennent pas les moyens voulus pour éviter la répétition d'accidents mortels sur les chantiers de construction en particulier.

L'accusation portée contre M. Bellemare faisait suite à un accident survenu jeudi dernier à Montréal, alors qu'un employé de la construction a été électrocuté après avoir été touché par un fil de l'Hydro-Québec à très haute tension. Le frère de la victime fut brûlé au 4e degré et repose dans un état critique dans un hôpital de la Métropole.

Le directeur général du comité conjoint de la construction pour la région de Montréal, M. A.-V. Hudon, s'était alors élevé contre l'absence de mesures de sécurité sur les chantiers de construction notamment, tenant les employeurs responsables de cet état de chose et accusant par surcroit le ministre du Travail de ne pas intervenir comme il se doit.

Statistiques

Selon des statistiques rendues publiques hier par M. Bellemare, les pertes de vie attribuables à des accidents du travail démontrent, une nette tendance à la baisse, en 1967, et ce, malgré l'augmentation du nombre de travailleurs dans les diverses catégories de salariés protégés par la Loi des accidents du Travail.

Les informations fournies précisent en effet que :

- Dans le domaine de la construction, les décès ont diminué de 29.4%, passant de 119 en 1966, à 84, en 1967;
- Le nombre d'accidents de toute nature est passé de 15,613 à 13,704 pour la même période, soit une diminution de 1,900 ou 12%;
- Malgré l'accroissement du nombre de travailleurs protégés par la Commission des accidents du Travail, soit 63,625 de plus en 1967 par rapport à 1966, le nombre de réclamations se chiffre par 181,866 en 1967, en regard de 189,938 en 1966;
- La fréquence des accidents en général est passée de 26.2% en 1966, à 24.2% en 1967, la même tendance se manifestant dans le secteur de la construction;
- La gravité des accidents fut également réduite dans une proportion de 15%;
- Dans l'industrie en général, les accidents mortels ont été réduits de 310 à 248 pour la même période — 29.4% de réduction dans la construction — malgré que le nombre de salariés couverts par la Loi des accidents de travail dans ce domaine précis ait atteint en 1967, 281,188, soit 50,815 de plus qu'en 1966;
- Le nombre d'heures passées au travail a augmenté de 20%;
- Le bilan, dans son ensemble, démontre une diminution de 42% quant au nombre de cas d'incapacité totale permanente, notamment une régression de l'ordre de 8% dans le secteur de la construction;
- Les mortalités dues au contact de fils à haute tension se sont chiffrées par 27 en 1966, au regard de 9, en 1967;
- Au cours de 1967, le service d'inspection du ministère du Travail a haussé des effectifs d'environ 30 personnes.

Solidarité

A l'appui de ces statistiques, M. Bellemare croit que le ministère qu'il dirige démontre clairement son intention d'oeuvrer dans le domaine de la prévention, ce qu'il continuera de faire, malgré la période d'austérité que l'on traverse actuellement.

Toutefois, a noté hier le ministre, l'action seule de l'Etat ne suffit pas. "Les parties patronales et syndicales", a indiqué M. Bellemare, "doivent leur collaboration, en respectant les règlements en vigueur, en appliquant les mesures suggérées par le gouvernement et en faisant l'éducation de leurs employés ou de leurs membres".

Ici et là dans l'éducation

Par CLAUDE MARSOLAIS

Pas de carrières dans le Bas St-Laurent

Au cours d'un sondage organisé dans la région du Bas St-Laurent auquel ont répondu 53 étudiants de niveau collégial, seulement dix (19.4%) se sont dit intéressés à revenir travailler dans cette région, de Montmagny à Rimouski, après avoir terminé leurs études. La plupart des jeunes ont déclaré qu'ils prévoyaient travailler dans les grands centres comme Montréal, Québec ou encore aux Etats-Unis. Les raisons qui déterminent leur choix semble être avant tout leur profession. Ces étudiants veulent oeuvrer dans les carrières sociales, scientifiques, médicales ou encore dans le domaine de l'enseignement et des lettres. Le sondage organisé par le "Dome" de Ste-Anne-de-la-Pocatière révèle qu'un étudiant a motivé son choix parce qu'il déteste la mentalité et l'esprit d'initiative des gens de la région. Un autre a signifié qu'il pourrait mieux travailler au progrès de sa région à l'extérieur en agissant comme planificateur.

L'amende pour cent professeurs

M. Guy Beaudin, président de l'Association des instituteurs de la banlieue de Québec, a fait savoir hier que plus de cent professeurs de la Commission scolaire de Ville Vanier risquaient de payer une amende par suite de la négligence de la commission scolaire. Celle-ci n'aurait pas encore versé la contribution sydicale des enseignants à la CEQ. "La loi oblige pourtant les commissions scolaires à faire parvenir, au plus tard le 31 décembre, la contribution des enseignants à la CEQ", dit-il. Les enseignants soutiennent donc que n'ayant pas obtenu de reçus de cotisation syndicale, ils ne peuvent compléter leur rapport d'impôts. Ils risquent ainsi d'être pénalisés pour ne pas l'avoir produit à temps.

Cours d'été de français

Le St. Lawrence Collège offrira de nouveau cet été des cours de français à l'intention des étudiants anglophones du niveau secondaire. Ces cours auront lieu du 6 juillet au 16 août prochain. L'an dernier, près de 200 élèves venus la plupart des provinces canadiennes et de nombreux Etats américains ont suivi ce cours. On s'attend à ce que le nombre atteigne 300 cette année. Durant cette période, les élèves ont l'occasion de participer à de nombreuses activités sportives et culturelles organisées à leur intention, des visites historiques, des excursions, etc...

Deux nouveaux boursiers à Laval

Deux étudiants de l'Université Laval, Mlle Michelle Letarte et M. Jocelyn Pelletier ont obtenu récemment la bourse du "Mérite scientifique 1967" décernée par le Conseil national de recherches à 50 bénéficiaires.

Ces bourses ont été instituées pour aider des étudiants canadiens parmi les plus prometteurs à obtenir un doctorat ès sciences ou en génie.

Les deux boursiers recevront une bourse annuelle de $5,000 pendant trois années consécutives. Cette subvention pourra être prorogée une quatrième année, si le besoin s'en fait sentir. Outre cette bourse, les candidats bénéficient du paiement des droits de scolarité et de leurs déplacements. L'université où ils poursuivent leurs études reçoit une subvention annuelle de $1,500.

Mlle Letarte étudie la biochimie et M. Pelletier la chimie.

MOUVEMENT
SOUVERAINETE ASSOCIATION
Comté Louis-Hébert
DEMAIN SOIR — JEUDI 4 AVRIL
à 8h.15 P.M.
REUNION D'INFORMATION
Pavillon De Koninck, Université Laval
(Science de l'éducation)

Cours de prospection
DU 16 AVRIL AU 10 MAI 1968
● COURS : (160 heures) donnés à l'Université Laval, sous les auspices du Ministère des Richesses Naturelles, Québec, par des professeurs de la Faculté des Sciences.
● SUJETS : Prospection, géologie, minéralogie, analyse géophysique de minerais, excursions, géochimie, etc.
● CONDITIONS : $15.
Aucun examen d'admission.
S'adresser au
DIRECTEUR du Département de Géologie,
Faculté des Sciences, Cité Universitaire, Québec 10, P.Q.
L'inscription doit se faire avant le 10 avril.
Le nombre de places est limité.

Tout ne va pas bien au Conseil arbitral de l'Assurance-chômage

QUEBEC (M. S. P.) — L'état de subjectivité qui prévaut au Conseil Arbitral de l'Assurance-Chômage au détriment des travailleurs a été dénoncé hier soir par le Conseil Central des Syndicats Nationaux de Québec cependant qu'un représentant syndical siégeant sur ces organismes fédéraux menaçait de démissionner.

Les membres du Conseil Central ont adopté une résolution en six points visant à remédier à la situation au niveau des présidents de conseil arbitral, du déplacement du réclamant, des greffiers, des cas de fausses déclarations et de jurisprudence.

Le Conseil central s'est entre autres élevé contre le fait que "les présidents de conseil sont nommés par influence politique" et que "ces derniers sont toujours ou presque des employeurs et que, par conséquent, peuvent difficilement être objectif".

La proposition, dont le texte a été présenté par M. Jude Poulin, conseiller technique à la C. S. N., a également tenu compte du problème de l'attitude de certains greffiers qui "influencent les membres du Conseil par des interventions inopportunes".

Le Conseil Central s'est également prononcé en faveur d'un changement de la procédure actuelle qui fait qu'il est devenu "coutume chez les officiers de l'Assurance-chômage de référer les cas de fausses déclarations des réclamants aux sessions de la Paix avant toute enquête sérieuse et même dans le cas des appels avant que tel appel ait été soumis au conseil arbitral". Le conseil central a indiqué à ce sujet que les réclamants n'ont d'autres solutions de plaider coupable dans ces cas étant donné que leur situation de chômeur les place dans un moment difficile où il devint impossible de retenir les services d'un avocat.

Le Conseil central s'est par ailleurs prononcé en faveur du paiement des frais de transport des réclamants devant comparaitre devant le conseil d'arbitrage s'ils résident à plus de 20 milles du lieu où siège l'organisme.

Le Conseil Central s'est en outre déclaré en faveur de la nomination d'un représentant syndical permanent sur ce conseil d'arbitrage plutôt que ceux qui doivent siéger actuellement au détriment souvent d'autres affaires.

La proposition en six points, selon une source syndicale, vise notamment à remédier la situation qui place souvent le réclamant en état d'infériorité.

Le Conseil d'arbitrage est composé d'un président, d'un représentant patronal et d'un représentant syndical, et deux premiers étant pour ainsi dire de même mentalité le travailleur a de la peine à faire valoir ses droits.

Un représentant syndical sur un de ces conseils a déjà enregistré trois dissidences en une seule semaine face aux décisions du président, évidemment d'accord avec le représentant patronal.

Le représentant patronal selon la même source, ne se porte jamais dissident et c'est toujours le représentant syndical qui adopte une telle position.

Un représentant syndical sur un conseil d'arbitrage de l'Assurance-chômage a donc menacé de démissionner si la situation ne change pas.

CALENDRIER

MERCREDI, 3 AVRIL 1968
S. Richard, évêque
Les marées de mercredi le 3
Basses: 4.05 a.m. — 4.50 p.m.
Hautes: 9.15 a.m. — 9.45 p.m.
Demain :
S. Isidore, év. conf. doc.
Les marées de jeudi le 4 avril
Basses: 4.30 a.m. — 5.30 p.m.
Hautes: 9.55 a.m. — 10.30 p.m.
SOLEIL: Lever: 5.56 Coucher: 6.32
LUNE: Lever: 8.40 Coucher: 0.50
PHASES DE LA LUNE EN AVRIL
Premier quart. le 5, à 10 h. 28 p.m.
Pleine lune le 12, à 11 h. 32 p.m.
Dernier quart. le 19, à 2 h. 35 p.m.
Nouvelle lune le 27, à 10 h. 21 a.m.
N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

"Pour être optimiste, il faut le vouloir et éduquer en soi un inconscient optimisme."
(Dr V. Pauchet)
(Ann. payée par H. P.)

A NOS ABONNES...
Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro
522-4771
à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

Administrateurs de la SGF

QUEBEC. — (P. C.). — Le Conseil des ministres a fait connaitre hier la liste des administrateurs de la Société générale de financement qui représenteront le gouvernement du Québec au cours de l'année.

Ce sont : MM. Jacques Parizeau, professeur à l'Ecole des hauts Etudes commerciales de Montréal; Roland Giroux, commissaire à l'Hydro-Québec; André Thibodeau, directeur québécois du Syndicat canadien de la Fonction publique, et Hartland Price, de Montréal.

Les trois premiers remplissaient déjà les fonctions d'administrateurs de la S.G.F. Il s'agit donc, dans leur cas, d'un renouvellement de mandat. Quant à M. Price, il succède à M. Hanson O. Meim, industriel.

De même, les actionnaires de la S.G.F. ont réélu les huit administrateurs qu'ils avaient désignés l'année dernière, dont le directeur général, M. Jean Deschamps.

ENFIN

DU CHOIX!
134
CHRYSLER 300
IMPERIAL
PLYMOUTH FURY
VIP
BELVEDERE GTX
ROAD RUNNER
SATELLITE
BARRACUDA
VALIANT
Livraison immédiate
TAUX DE FINANCE PREFERENTIEL
UNIVERSEL AUTO LTEE.
Chrysler, Plymouth, Valiant
777, 1ere AVENUE 525-5113
"LA, Y A DU SERVICE"